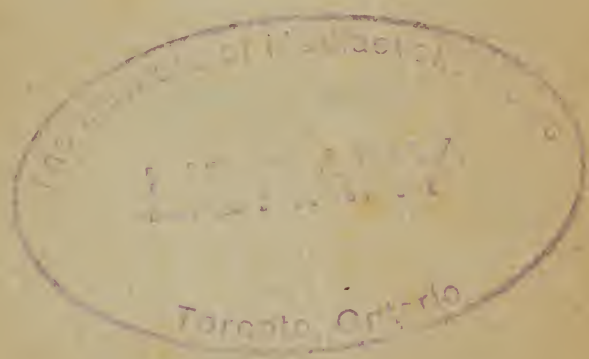




150 dutch
guild.
Jan de Roo





ŒUVRES

DE

M. VICTOR COUSIN.

TROISIÈME SÉRIE

— o o o —
PARIS. — IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

— o o o —

FRAGMENTS
PHILOSOPHIQUES

POUR FAIRE SUITE

AUX

COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

QUATRIÈME ÉDITION

Philosophie scholastique

PARIS

LADRANGE

QUAI DES AUGUSTINS, 49

DIDIER

QUAI DES AUGUSTINS, 59

1847

The Institute of Mediaeval Studies

MAR 7 1994

Toronto, Ontario

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES.

PHILOSOPHIE SCHOLASTIQUE.

ABÉLARD.

J'ai fixé ailleurs ¹ le caractère général, marqué les périodes, signalé les grands noms, esquissé les principaux systèmes de la philosophie scholastique. J'ajoute ici que la scholastique appartient à la France, qui produisit, forma ou attira les docteurs les plus illustres. L'université de Paris est au moyen âge la grande école de l'Europe. Or, l'homme qui par ses qualités et par ses défauts, par la hardiesse de ses opinions, l'éclat de sa vie, la passion innée de la polémique et le plus rare talent d'enseignement, concourut le plus à accroître et à répandre le goût des études et ce mouvement intellectuel d'où est sortie au treizième siècle l'université de Paris, cet homme est Pierre Abélard.

Ce nom est assurément un des noms les plus célèbres ; et la gloire n'a jamais tort : il ne s'agit que d'en retrouver les titres.

Abélard, de Palais, près de Nantes, après avoir fait ses premières études philosophiques en son pays, et parcouru

1. Cours de l'histoire de la philosophie moderne, 11^e série, t. II, leçon 1^{re}, *Philosophie scholastique*.

les écoles de plusieurs provinces pour y augmenter son instruction, vint se perfectionner à Paris, où d'élève il devint bientôt le rival et le vainqueur de tout ce qu'il y avait de maîtres renommés : il régna en quelque sorte dans la dialectique. Plus tard, quand il mêla la théologie à la philosophie, il attira une si grande multitude d'auditeurs de toutes les parties de la France et même de l'Europe que, comme il le dit lui-même, les hôtelleries ne suffisaient plus à les contenir ni la terre à les nourrir¹. Partout où il allait, il semblait porter avec lui le bruit et la foule ; le désert où il se retirait devenait peu à peu un auditoire immense². En philosophie, il intervint dans la plus grande querelle du temps, celle du réalisme et du nominalisme, et il créa un système intermédiaire. En théologie, il mit de côté la vieille école d'Anselme de Laon³, qui exposait sans expliquer, et fonda ce qu'on appelle aujourd'hui le rationalisme. Et il ne brilla pas seulement dans l'école ; il émut l'Eglise et l'État, il occupa deux grands conciles⁴ ; il eut pour adversaire saint Bernard, et un de ses disciples et de ses amis fut Arnould de Brescia⁵. Enfin, pour que rien

1. Abélard. opp. ed. Amb., *Hist. Calamit.*, p. 49 : « Ut nec locus hospitii nec terra sufficeret alimentis. » Voyez aussi la lettre de Foulques à Abélard. *Ibid.*, p. 218 : « Roma suos tibi docendos transmittibat alumnos..... Nulla terrarum spatia, nulla montium cacumina, nulla concava vallium, nulla via difficili licet obsita periculo et latrone, quominus ad te properarent, retinebat. Anglorum turbam juvenum mare interjacens et undarum terribilis procella non terrebat..... Remota Britannia..... Andegavenses..... Pictavi, Vascones et Iiberi; Normania, Flandria, Theutonicus et Suevus... Prætereo cunctos Parisiorum civitatem habitantes... »

2. *Ibid.*, p. 28 : « Oratorium quoddam..... ex calamis et culmo primum construxi..... Scholares cæperunt undique concurrere, et relictis civitatibus et castellis solitudinem inhabitare. »

3. *Hist. littéraire de la France*, t. x, p. 470.

4 Le concile de Soissons en 1121, et celui de Sens en 1140.

5. Condamné au concile de Sens avec Abélard.

ne manquât à la singularité de sa vie et à la popularité de son nom, ce dialecticien qui avait éclipsé Roscelin et Guillaume de Champeaux, ce théologien contre lequel se leva le Bossuet du douzième siècle, était beau, poète et musicien ; il faisait en langue vulgaire des chansons qui amusaient les écoliers et les dames ¹ ; et, chanoine de la cathédrale, professeur du cloître, il fut aimé jusqu'au plus absolu dévouement par cette noble créature qui aima comme sainte Thérèse, écrivit quelquefois comme Sénèque, et dont la grâce devait être irrésistible puisqu'elle charma saint Bernard lui-même ². Héros de roman dans l'Eglise, bel esprit dans un temps barbare, chef d'école et presque martyr d'une opinion, tout concourut à faire d'Abélard un personnage extraordinaire. Mais de tous ses titres, celui qui se rapporte à notre objet, et qui lui donne une place à part dans l'histoire de l'esprit humain, c'est l'invention d'un nouveau système philosophique et l'application de ce système et en général de la philosophie à la théologie. Sans doute avant Abélard on trouverait quelques rares exemples de

1. *Hist. littéraire de la France*, t. ix, p. 473 ; t. xii, p. 453. — Abél. opp. *Epist. Helois.*, p. 46 : « Duo autem, fateor, tibi specialiter inerant quibus fœminarum quarumlibet animos statim allicere poteras, dictandi videlicet et cantandi gratia..... amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina quæ, præ nimia suavitate tam dictaminis quam cantus sæpius frequentata, tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant. »

2. *Hist. littéraire de la France*, t. xii, p. 642, article Héloïse : « Les plus grands hommes de son temps se firent une gloire d'être en relation avec elle..... Saint Bernard, depuis sa rupture avec Abélard, ne cessa point d'estimer Héloïse, malgré l'attachement inviolable qu'il lui connaissait pour son époux. Elle, réciproquement, conserva toujours les mêmes sentiments de vénération pour l'abbé de Clairvaux. Hugues Metel, autre adversaire d'Abélard, ne fut pas moins zélé partisan de l'abbesse du Paraclet. » Voyez les deux lettres de Metel, citées dans cet article, et la lettre de Pierre le Vénéral.

cette application périlleuse, mais utile dans ses écarts mêmes aux progrès de la raison ; mais c'est Abélard qui l'érigea en principe ; c'est donc lui qui contribua le plus à fonder la scholastique, car la scholastique n'est pas autre chose. Depuis Charlemagne, et même auparavant, on enseignait dans beaucoup de lieux un peu de grammaire et de logique ; en même temps un enseignement religieux ne manquait pas ; mais cet enseignement se réduisait à une exposition plus ou moins régulière des dogmes sacrés : il pouvait suffire à la foi, il ne fécondait pas l'intelligence. L'introduction de la dialectique dans la théologie pouvait seule amener cet esprit de controverse qui est et le vice et l'honneur de la scholastique. Abélard est le principal auteur de cette introduction ; il est donc le principal fondateur de la philosophie du moyen âge : de sorte que la France a donné à la fois à l'Europe la scholastique au douzième siècle, par Abélard, et au commencement du dix-septième, dans Descartes, le destructeur de cette même scholastique et le père de la philosophie moderne. Et il n'y a point là d'inconséquence ; car le même esprit qui avait élevé l'enseignement religieux ordinaire à cette forme systématique et rationnelle qu'on appelle la scholastique, pouvait seul surpasser cette forme même et produire la philosophie proprement dite. Le même pays a donc très-bien pu porter, à quelques siècles de distance, Abélard et Descartes ; aussi remarque-t-on entre ces deux hommes une similitude frappante, à travers bien des différences. Abélard a essayé de se rendre compte de la seule chose qu'on pût étudier de son temps, la théologie ; Descartes s'est rendu compte de ce qu'il était enfin permis d'étudier du sien, l'homme et la

nature. Celui-ci n'a reconnu d'autre autorité que celle de la raison ; celui-là a entrepris de transporter la raison dans l'autorité. Tous deux, ils doutent et ils cherchent ; ils veulent comprendre le plus possible et ne se reposer que dans l'évidence : c'est là le trait commun qu'ils empruntent à l'esprit français, et ce trait fondamental de ressemblance en amène beaucoup d'autres ; par exemple, cette clarté de langage qui naît spontanément de la netteté et de la précision des idées. Ajoutez qu'Abélard et Descartes ne sont pas seulement Français, mais qu'ils appartiennent à la même province, à cette Bretagne dont les habitants se distinguent par un si vif sentiment d'indépendance et une si forte personnalité. De là, dans les deux illustres compatriotes, avec leur originalité naturelle, une certaine disposition à médiocrement admirer ce qui s'était fait avant eux et ce qui se faisait de leur temps, l'indépendance poussée souvent jusqu'à l'esprit de querelle, la confiance dans leurs forces et le mépris de leurs adversaires ¹, plus de vigueur dans la trempe de l'esprit et du caractère que d'étendue et de profondeur dans la pensée, plus d'invention que de sens commun ; abondant dans leur sens propre plutôt que s'élevant à la raison universelle, opiniâtres, aventureux, novateurs, révolutionnaires.

Abélard et Descartes sont incontestablement les deux plus grands philosophes qu'ait produits la France, l'un au moyen âge, l'autre dans les temps modernes ; et cepen-

1. Pour Descartes, voyez le Discours sur la Méthode et toute sa correspondance ; pour Abélard, la fameuse lettre, *Hist. Calamit.*, où il s'accuse lui-même d'arrogance, et tous ses ouvrages. Othon de Freisingen, son contemporain, qui l'avait connu personnellement, s'en exprime ainsi, *De Gestis Friderici*, lib 1, cap. 47 : « Tam arrogans suoque tantum ingenio confidens. ut vix ad audiendos magistros ab altitudine mentis suae humiliatus descenderet. »

dant, il y a douze années, la France n'avait point une édition complète de Descartes, et elle attend encore une édition complète d'Abélard. Le volume donné en 1616 par le conseiller d'État François d'Amboise¹, contient toute l'Histoire des rapports d'Abélard avec Héloïse, le Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains, et l'Introduction à la Théologie; mais les pièces si précieuses de ce recueil sont publiées sans aucun ordre, je pourrais dire sans aucun soin. Quelques autres écrits d'Abélard sont épars et presque perdus dans les collections bénédictines². Un bon nombre d'ouvrages jadis célèbres sont encore ensevelis dans la poussière des bibliothèques de la France et de l'Europe³. J'appelle de tous mes vœux, je seconderais de tous les moyens qui sont en moi une édition des œuvres de Pierre Abélard. Si j'étais plus jeune, je n'hésiterais point à l'entreprendre, et je signale ce travail à la fois patriotique et philosophique à quelqu'un de ces jeunes professeurs, pleins de zèle et de talent, auxquels j'ai ouvert la carrière et que j'y suis avec tant d'intérêt⁴. Je veux du moins me charger d'une partie de cette tâche, en publiant et en faisant connaître ici quelques ou-

1. Petri Abælardi opera, in-4, avec des notes de Duchesne.

2. La *Theologia Christiana* et l'*Hexameron*, dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martenne et Durand, 1717, t. v; l'*Ethica* seu liber *Scito te ipsum*, dans le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de B. Pez, 1721, t. III, p. 626-688.

3. M. Rheinwald a publié à Berlin, en 1831, le *Dialogus inter philosophum, Judæum et Christianum*.

4. Nul ne se présentant, j'ai moi-même entrepris cette tâche, assisté de mes deux jeunes amis, M. Jourdain et M. Despois. Deux volumes in-4 paraîtront bientôt, qui comprendront tous les ouvrages d'Abélard, à l'exception de ceux que je fais connaître ici et que j'ai déjà publiés sous ce titre: *Ouvrages inédits d'Abélard*, 4 vol. in-4, imprimerie royale, 1856.

vrages jusqu'alors inédits de ce Descartes du douzième siècle.

C'est l'application régulière et systématique de la dialectique à la théologie qui est peut-être le titre historique le plus éclatant d'Abélard ; c'est par là qu'il exerça une action si vive sur les hommes de son temps. Mais l'instrument de cette action était la philosophie d'alors, la dialectique, et il n'appartenait qu'au plus grand dialecticien de son siècle d'appliquer avec un pareil succès la dialectique à la théologie. Le dialecticien est en quelque sorte dans Abélard le père du théologien ; c'est le génie de l'un qui a fait la gloire, les erreurs et les infortunes de l'autre. La dialectique était l'étude chérie d'Abélard, son goût dominant, son talent suprême ; elle avait fait l'occupation de sa jeunesse et rempli de ses luttes pacifiques toute la première moitié si brillante et si heureuse de sa vie.

Quelle était donc la dialectique d'Abélard, sa philosophie proprement dite ? Il est impossible de supposer qu'il n'ait été que professeur : il avait beaucoup écrit. Dans le prologue de l'*Introductio ad Theologiam*, il dit lui-même : « Cùm enim a nobis plurima de philosophicis
« studiis et sæcularium litterarum scriptis studiose legis-
« sent, ac eis admodum lecta placuissent... ¹. » Voilà des écrits et même des écrits nombreux de philosophie, *plurima*, avoués par leur auteur. Plus bas, dans cette même Introduction, Abélard cite son traité de la Quantité : « Sicut de Quantitate tractantes ostendimus, cùm gram-
« maticam scriberemus ². » Dans le quatrième livre de la

1. Abæl. opp., p. 4125.

2. *Ibid.*

Theologia Christiana ¹, il cite encore sa grammaire : « Sed de hoc diligentem, ut arbitror, tractatum in retrac-
 « tatione prædicamentorum nostra continet gramma-
 « tica. » Enfin, au même livre de cette même Théologie, à l'occasion d'une règle de dialectique, il s'exprime ainsi : « Sed de qualibus quidem argumentationibus
 « in dialectica nostra latius persecuti sumus ². » Ces témoignages sont irrécusables. Abélard avait composé plusieurs ouvrages philosophiques, entre autres un traité de dialectique; et il paraît que Duchesne avait entre les mains ce traité, puisqu'il promet de le publier ³. Malheureusement, il n'a pas accompli son dessein, et l'on ne sait ni ce qu'est devenu le manuscrit qu'il possédait, ni d'où il l'avait tiré; de sorte que le public ne connaît pas aujourd'hui le plus petit écrit philosophique de l'homme qui a rempli de sa dialectique tout le douzième siècle, et que, pour se faire une idée de son système, on est réduit à quelques indications rares et obscures, éparses dans ses autres ouvrages, ou à des témoignages étrangers d'une fidélité très-douteuse. Nous nous sommes donc adressé à la Bibliothèque royale de Paris, et nous avons recherché si, parmi les monuments de philosophie scholastique dont elle abonde, elle ne possédait pas la dialectique d'Abélard signalée par Duchesne et dont la trace a disparu, ou quelque autre ouvrage du même genre.

Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale trois manuscrits inédits d'Abélard, qui ont trait à la dialectique,

1. *Thes. Anecd.*, t. v, p. 4541.

2. *Ibid.*, p. 4507.

3. Et hæc dialectica, sive logica propediem in philosophiæ candidatorum gratiam favente Deo seorsim edetur. Abæl. opp. not., p. 4160.

ce sont : 1° le manuscrit du fonds du roi, n° 7493 ; 2° un manuscrit du fonds de Saint-Germain, n° 4310 ; 3° un manuscrit du fonds de Saint-Victor, n° 844. Voici les résultats de l'étude attentive et scrupuleuse que nous avons faite de ces trois manuscrits.

Description du manuscrit du roi, n° 7493.

Le manuscrit n° 7493 est un in-4° en parchemin, aux armes de France et au chiffre de Charles IX, comprenant cent quatre-vingt-trois feuillets numérotés au recto sans aucune interruption, mais écrits de différentes mains et à diverses époques.

Il contient d'abord le traité de Grammaire de Diomède, et une table de notes Tyroniennes. Ces deux morceaux sont d'une main très-ancienne et comprennent dans le manuscrit jusqu'au feuillet 467. Les seize autres feuillets sont d'une toute autre main, écrits sur deux colonnes avec de nombreuses abréviations, mais en lettres parfaitement tracées et qui présentent tous les caractères de l'écriture du treizième siècle. L'ouvrage qu'ils renferment est intitulé : *Petri Abailardi super Topica glosæ incipiuntur felici omine*. L'Histoire littéraire de la France ¹, dans la notice sur les ouvrages inédits d'Abélard, indique ce manuscrit comme étant un commentaire sur les Topiques d'Aristote. Il n'en est rien. En parcourant ce manuscrit, on reconnaît d'abord que c'est tout simplement un commentaire sur le traité de Boëce : *De differentiis topicis* ². Ce commentaire, comme le titre l'indique, est

1. Tom. XII, p. 429.

2. Edit. Bas., in-fol., 1570, p. 857.

une glose où, après un assez court préambule sur le but, la forme et l'utilité de l'ouvrage de Boëce, l'auteur s'attache à son texte, le suit pas à pas, et explique plus ou moins longuement chaque phrase, et souvent même chaque mot. Cette glose est incomplète, et comprend seulement le premier livre et le commencement du second livre du traité de Boëce, lequel est divisé en quatre livres : il manque donc près des trois quarts de cette glose.

Mais cet écrit est-il d'Abélard, et quelle en est la valeur? Je répondrai à la dernière question qu'un pareil écrit ne pouvait servir qu'à des écoliers, auxquels il facilitait l'intelligence littérale du texte de Boëce. Rien d'alambiqué ni de subtil, mais en revanche rien d'intéressant. La diction en est assez claire et assez correcte, mais de la plus grande sécheresse. Quant à savoir si cette glose est d'Abélard, le titre, qui est ancien et du treizième siècle, comme le reste du manuscrit, le dit positivement ; et dans le corps de l'ouvrage, s'il n'y a rien qui confirme cette inscription, il n'y a rien non plus qui la démente. Pour les preuves internes, outre qu'il faut être fort réservé sur ce genre de preuves, ici le défaut absolu d'ouvrages analogues d'Abélard, nous ôtant toute comparaison, rend toute induction très-difficile. Le peu de valeur de cette glose, prise en elle-même, n'est point une raison pour en révoquer en doute l'authenticité. Le genre de la glose admis, il fallait bien s'y conformer, et, précisément pour être un bon glossateur, se borner à expliquer littéralement le texte pour des commençants qu'on suppose n'avoir aucune connaissance ni du sujet ni de l'ouvrage. C'est d'ailleurs un éloge que Jean de Salisbury, dans le *Metalogicus*, fait de la manière d'Abélard, que dans son ensei-

gnement il s'attachait avant tout à être compris, qu'il se mettait à la portée de ses auditeurs, et que, malgré l'usage contraire de la plupart des professeurs de son temps, il évitait dans ses leçons une profondeur déplacée, et s'en tenait aux explications les plus simples, à des explications presque verbales ¹. Si telle était la manière d'Abélard dans le commentaire et la glose, au rapport de J. de Salisbury, qui l'avait entendu lui-même, cette glose, quelque simple qu'elle soit, peut très-bien appartenir à Abélard ; et nous avons cru devoir en publier le prologue ², qui en est la partie la moins aride. Mais assurément ce n'est pas ce manuscrit qui nous donnera les lumières que nous cherchons sur la dialectique d'Abélard : tout au plus y apprendrons-nous ce que pouvaient être ses leçons à ses plus faibles écoliers. Nous serons plus heureux avec les deux autres manuscrits.

Voici ce que disent de ces deux manuscrits les auteurs de l'Histoire littéraire de la France :

« Il y a quatre ouvrages d'Abélard conservés dans la
 « bibliothèque de Saint-Victor, dont le premier est in-
 « titulé : *Petri Peripatetici libri quatuor Categoria-*
 « *rum, sive super Prædicamenta Aristotelis*. Le second :
 « *Petri Peripatetici Analyticorum liber primus et*

1. Joh. Salisb., *Metalogicus*, lib. III, cap. I. « Quomodo Porphyrium legi oporteat et alios auctores. — Equidem ex animi mei sententia sic omnem librum legi oportet ut quam facillime potest eorum quæ scribuntur habeatur cognitio. Non enim occasio quærenda est ingerendæ difficultatis, sed ubique facilitas generanda. Quem morem secutum recolo Peripateticum Palatinum... malens instruere et promovere suos in puerilibus quam in gravitate philosophorum esse obscurior; faciebat enim studiosissime quod in omnibus præcipit fieri Augustinus, id est rerum intellectui serviebat. »

2. *Ouvrages inédits d'Abélard*, p. 603.

« *secundus*. Le troisième : *Petri Peripatetici liber Divisionum* (ce même livre se trouve dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés). Le quatrième : « *Petri Peripatetici liber definitionum*. »

Description du manuscrit de Saint-Germain, n° 4510.

Commençons par examiner dans ce peu de lignes ce qui se rapporte au manuscrit de Saint-Germain-des-Prés.

Il semblerait que ce manuscrit renferme un seul ouvrage d'Abélard : *Petri Peripatetici liber Divisionum*. On va voir que rien n'est plus inexact.

Oudin (*de Scripturibus ecclesiasticis*, t. I, p. 4472) fait beaucoup mieux connaître ce manuscrit.

D'abord Oudin fait mention d'un manuscrit de la bibliothèque de Fleury, qui contiendrait la logique d'Abélard avec celle de Raban-Maur. « In bibliotheca floriana censi, littera A. 4. exstat logica Petri Abælardi, una cum logica Rhabani. » Puis arrivant au manuscrit de Saint-Germain, il avoue qu'il ne l'a pas eu entre les mains. « In bibliotheca Sancti-Germani de Pratis, codice 635, *Petri Abælardi divini Peripatetici dialectica*. Paucis autem post titulum carie exesis : In- tentio de propositione categorica una apta categorico syllogismo regulari. » Nous allons donner une description fidèle de ce manuscrit de Saint-Germain qui est à la Bibliothèque du Roi, manuscrit dont parle si négligemment l'Histoire littéraire, et dont Oudin rapporte le titre et la première ligne.

Le manuscrit de Saint-Germain est un petit in-4° en parchemin, écrit de plusieurs mains, presque toujours à deux colonnes. L'écriture est du treizième siècle. Il a au-

jourd'hui pour numéro 4310 ; sur la première page est l'inscription : Sancti Germani à Pratis numero 4310, « olim 635. » C'est donc bien évidemment le manuscrit de Saint-Germain cité par Oudin. De plus, sur le recto du 9^e feuillet, dans l'intervalle des deux colonnes, est écrit, il est vrai d'une main récente : « Bibliotheca Floriacensis » ; et en effet nous montrerons tout à l'heure que ce manuscrit contient un écrit de logique de Raban-Maur, avec divers écrits du même genre d'Abélard, comme Oudin le dit du manuscrit de Fleury.

Notre manuscrit renferme, 1^o la règle de saint Augustin ; 2^o une collection de sentences et de décisions ecclésiastiques ; 3^o le dialogue de saint Augustin : *de Qualitate et Quantitate animæ* ; 4^o des lettres et extraits de saint Augustin, de saint Basile, de saint Jérôme et autres Pères : après ces divers écrits vient un traité de logique d'Abélard dont le titre est à moitié effacé : *Petri Abæ... summi Peripatetici ed.....*, puis, à la ligne, en lettres ordinaires : *intentio A. est..... de propositione categor... una a..... categorico sillogismo regulari*, etc. C'est le titre et le début cités par Oudin, qui donne par erreur *divini* au lieu de *summi*, et qui ajoute gratuitement *dialectica*, titre qui n'est pas dans le manuscrit. En parcourant ce traité, on se convainc facilement que c'est un commentaire spécial sur le traité d'Aristote *de l'Interprétation*. Le titre à demi effacé doit avoir été : « *Petri Abælardi junioris Palatini summi Peripatetici editio super Aristotelem de Interpretatione* », et le début : « *Intentio Aristotelis est in hoc opere tractare de propositione categorica, una ac de categorico syllogismo regulari.* » Ce traité d'Abélard est

une véritable glose du même genre que celle du manuscrit du Roi 7493 sur le traité de Boëce : *De differentiis topicis*. Il y a d'abord un petit prologue, puis la citation des diverses phrases d'Aristote avec une explication littérale. Cette glose n'est pas achevée.

Au feuillet 18 est une lacune, et au 19 recto commence un nouveau traité d'Abélard dont le titre, écrit en encre rouge, est parfaitement lisible : *Petri Abælardi junioris Palatini summi Peripatetici de Divisionibus incipit*. Et cet écrit est évidemment celui que citent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, lesquels dans ce manuscrit n'auront fait attention qu'à ce traité, parce que celui-ci y est en effet plus facile à discerner que tous les autres. L'inscription complète du traité de *Divisionibus* nous a permis de rétablir avec certitude celle de l'ouvrage précédent; et nous verrons que partout, dans ce manuscrit Abélard est désigné sous le nom de *junioris Palatini summi Peripatetici*, c'est-à-dire Abélard le grand péripatéticien moderne de Palais, ou plutôt Abélard le jeune de Palais. Car Abélard nous apprend lui-même qu'il avait cédé à ses frères son droit d'aînesse ¹; il était donc volontairement devenu *junior*. Voici la première phrase de ce commentaire : « Intentio Boethii est
« in hoc opere agere de divisionibus et dare præceptiones
« ad componendum divisiones. »

Cette glose est semblable à la précédente; seulement elle est complète et s'étend jusqu'au feuillet 29 recto, où se rencontre un autre traité d'Abélard : « *Petri Abælardi j. (junioris) p. (palatini) s. (summi) p. (peripatetici) editio super Porphyrium incipit*. — Intentio

1. Abæl. opp. *Hist. Calamit.*, p. 4.

« Porphyrii est in hoc opere tractare de sex vocibus et de
 « genere et de specie et de differentia et de proprio et
 « de accidenti et de individuo et de significatis eorum. »
 C'est encore une glose, mais incomplète, qui s'étend jus-
 qu'au feuillet 35 verso, où se présente une nouvelle
 lacune. On pouvait espérer de trouver dans ce commen-
 taire quelques renseignements sur l'opinion d'Abélard
 touchant les universaux. Loin de là, l'auteur se borne
 à l'explication littérale du texte. On ne peut s'em-
 pêcher de penser, en lisant cette glose, que c'est après
 l'avoir entendue que Jean de Salisbury a tracé le modèle
 d'une interprétation de Porphyre, et qu'il fait allusion à
 cette glose lorsqu'il vante la manière simple, brève et
 appropriée à l'enfance (puerilem) qu'Abélard employait
 dans ses leçons aux commençants. Le passage du *Meta-*
logicus que nous avons cité ¹, si bien d'accord avec le
 caractère du commentaire que nous avons sous les yeux,
 démontre l'authenticité de ce dernier ; et en même temps
 la parfaite conformité de manière de cette glose avec les
 précédentes et avec celles que nous allons rencontrer est
 une démonstration de l'authenticité de toutes et même de
 la glose sur les Topiques de Boèce, indépendamment de
 la preuve extrinsèque qui se tire des inscriptions de la
 plupart de ces traités. Mais poursuivons la description de
 notre manuscrit.

Le feuillet 36 est en blanc : au recto du feuillet 37,
 sans aucun titre, commence brusquement un autre ou-
 vrage : *Propterea ita determinandum est.....* ; et ce
 nouvel ouvrage, de la même écriture que les précédents,
 s'étend jusqu'au feuillet 41 ; en le lisant, on reconnaît

1. Voyez plus haut, p. 41.

que c'est un fragment d'une glose sur les *Catégories*. Elle a le même caractère que les gloses précédentes. Il est donc très permis de supposer qu'elle est également d'Abélard.

Au feuillet 41 recto commence, avec une autre écriture et sans aucun titre, un morceau d'un genre tout différent. Ici la forme aride de la glose disparaît et fait place à une manière plus libre et plus heureuse. Il y est traité du tout et des parties, du genre, de l'espèce et des individus; et, à cette occasion, la question des universaux est vivement controversée. Ce fragment est incontestablement d'Abélard, car l'auteur y parle de Guillaume de Champeaux comme de son maître; il combat à la fois les réalistes et les nominaux, et expose cette opinion intermédiaire qui depuis a été appelée le *conceptualisme*.

Ce morceau important s'étend du feuillet 41 recto au feuillet 48 verso; au milieu de la première colonne est un petit intervalle, indice d'une solution de continuité. Ici se rencontre un nouveau morceau sans titre sur les propositions modales, lequel va jusqu'au recto du feuillet 50, à la fin de la première colonne. Ce fragment a le même caractère de style que le précédent, mais il n'a pas le moindre intérêt. Il n'y a pas de raison pour ne pas le considérer comme appartenant aussi à Abélard.

A la deuxième colonne du recto du feuillet 50, l'écriture ou plutôt l'encre change, et on tombe dans un morceau assez insignifiant où il est encore question de la différence, de l'espèce, du genre et de l'accident, avec des citations de Porphyre.

Au verso du feuillet 52 vient encore une encre nouvelle et un fragment nouveau, comprenant les deux colonnes de ce verso, et se rapportant au commencement

du traité de l'Interprétation. Aux trois quarts de la 2^e colonne de ce verso est une lacune, et au feuillet 53 recto, sans aucun titre, on trouve une écriture nouvelle, d'une finesse extrême, remplie d'abréviations et presque illisible; elle s'étend jusqu'au feuillet 57; c'est encore un fragment d'une glose assez étendue sur ce même traité de l'Interprétation.

Avant le feuillet 57, au recto du feuillet 56, est encore une assez forte lacune. Au feuillet 57 l'écriture change de nouveau jusqu'au feuillet 63, où se présente une lacune nouvelle. Ces six feuillets contiennent la fin d'une glose sur les Catégories, sans nom d'auteur. Ce fragment commence avec le commencement des *Post-prædicamenta* et finit à la fin du chapitre *de motu*. Il manque donc la glose sur le dernier chapitre *de habere*, et le dernier fragment est terminé par ces mots : *Finis laboris*.

Au feuillet 63 se rencontre une glose, toujours sans nom d'auteur, mais complète, sur le traité des divisions de Boëce. Elle commence ainsi, f^o 63, 2^e colonne : « Intentio Boethii est in hoc opere de regularibus divisionibus disputare », et au verso du feuillet 66, 1^{re} colonne, on lit : *Expliciunt glossæ*.

Le reste du verso est rempli par des règles et des exemples de syllogismes hypothétiques, également empruntés à Boëce.

Au feuillet 67, 1^{re} colonne, recommence une glose nouvelle, continue et complète sur les Catégories d'Aristote, sans nom d'auteur, avec un prologue et les titres des divers chapitres du texte, y compris les *Post-prædicamenta*. 1^{re} ligne du prologue : « Intentio Aristotelis est in hoc opere de primis vocibus prima rerum genera

« significantibus disputace. » Et feuillet 84 verso, colonne 2 : « *Explicit de prædicamentis.* » Viennent ensuite les *Post-prædicamenta*, et feuillet 85 verso : *Explicit.* Maintenant de qui est cette glose ? on ne peut guère supposer qu'Abélard ait fait deux gloses sur le même ouvrage, et le premier fragment de celle que nous avons rencontrée précédemment semble bien lui appartenir ; mais il serait possible qu'il y eût plusieurs cahiers différents de la même glose, comme nous croyons avoir prouvé ailleurs ¹ qu'il y a plusieurs rédactions différentes du commentaire d'Olympiodore sur le Phédon. Il serait possible encore qu'il y eût dans cette collection des morceaux de différents auteurs mêlés à des écrits d'Abélard ; car ce volume paraît être une collection de gloses dialectiques.

En effet, après les écrits dont nous venons de parler, vient une glose de Raban-Maur, sur l'introduction de Porphyre ; elle porte le titre de *Rhabanus super Porphyrium*, et commence ainsi : « *Intentio Porphyrii est in hoc opere facilem intellectum ad Prædicamenta præparare, tractando de quinque rebus vel vocibus, etc.* » Le prologue s'étend depuis le feuillet 86, 1^{re} colonne, jusqu'au feuillet 87 verso, au milieu de la 2^e colonne ; suit la glose avec un titre à chaque nouveau chapitre. Cette glose n'est pas complète, et elle s'arrête au folio 93 verso.

Au feuillet 94 recto, 1^{re} colonne, on trouve un fragment sans nom d'auteur sur le traité de Boëce, *De differentiis topicis.*

Enfin, au feuillet 95 recto, 2^e colonne, nous retrou-

1. T. I de cette 11^e série, philosophie ancienne.

vons une glose de Raban-Maur, sur le traité de l'Interprétation, avec ce titre : *Rhabanus super terencivaa* (sic), et commençant ainsi : « Intentio Aristotelis est in
« hoc opere de simplici enuntiativa interpretatione et de
« ejus elementis, nomine silicet atque verbo, gratia ip-
« sius simplicis enuntiativæ interpretationis pertractare. » Cette glose s'étend jusqu'au feuillet 100 verso, et ne paraît pas achevée.

Elle est suivie d'un commentaire anonyme sur les psau-
mes, qui termine le manuscrit.

Pour résumer cette longue et minutieuse description, nous croyons avoir établi que notre manuscrit 1310 est bien l'ancien manuscrit de Saint-Germain, mentionné par Oudin et l'Histoire littéraire; que ce manuscrit ne renferme pas seulement, comme l'Histoire littéraire semble le dire, un traité d'Abélard sur les Divisions, mais bien divers écrits dialectiques d'Abélard, en totalité ou en fragment, avec ou sans nom d'auteur, tantôt sous la forme de glose, tantôt sous une forme plus libre et plus développée. Tout ce qui est glose ne renferme rien d'important; on y trouve seulement la confirmation de ce que J. de Salisbury nous apprend de la manière d'enseigner d'Abélard. Il nous a donc paru suffisant de publier quelques pages de chacune de ces gloses, et nous avons cru devoir placer ces différents morceaux, non dans l'ordre qu'ils occupent en ce manuscrit, mais dans celui qui est le plus naturel, et que suivait probablement Abélard dans son enseignement, à savoir : 1° la glose sur l'Introduction de Porphyre ¹; 2° la glose sur les Catégories ²; 3° la

1. *Ouvr. inéd. d'Abélard*, p. 555.

2. *Ibid.*, p. 579.

glose sur le traité de l'Interprétation ¹. Quant à la glose sur le traité des Divisions de Boëce, et quant au fragment de celle sur le traité *De differentiis topicis*, du même auteur, nous croyons d'autant moins les devoir reproduire, que, pour donner une idée du manuscrit du Roi 7493, nous publions ² le prologue de la glose que ce manuscrit renferme sur ce même traité *De differentiis topicis*, et qu'il attribue positivement à Abélard.

La plupart de ces publications n'auront guère d'autre avantage que de faire connaître la forme de l'enseignement d'Abélard, et encore de la partie de son enseignement qui s'adressait aux commençants. Il n'en est point ainsi du fragment sur les genres et les espèces. Nous le publierons en entier ³, avec la conviction que nous ne possédons rien de plus important sur la philosophie de cette époque, et qu'une fois mis en lumière et livré aux historiens de la philosophie, ce fragment sera désormais la pièce la plus intéressante du grand procès du nominalisme et du réalisme, dans le siècle d'Abélard.

Description du manuscrit de Saint-Victor, n° 844.

Passons maintenant au manuscrit de Saint-Victor. Ce manuscrit contiendrait, selon l'Histoire littéraire de la France, quatre ouvrages : 1° *Petri Peripatetici libri quatuor Categoriarum, sive super Prædicamenta Aristotelis*; 2° *Petri Peripatetici Analyticorum liber primus et secundus*; 3° *Petri Peripatetici liber Divisionum*, 4° *Petri Peripatetici liber Definitionum*. Il est

1. *Ouvr. inéd.*, p. 597.

2. *Ibid.*, p. 605.

3. *Ibid.*, p. 507-550.

vraiment inconcevable que les auteurs de l'Histoire littéraire aient donné une description aussi superficielle et presque toujours aussi fautive du manuscrit de Saint-Victor, et cela quand ils avaient sous les yeux la description détaillée qu'Oudin a faite de ce manuscrit, qu'il déclare avoir vu et examiné lui-même. Nous allons reproduire la description d'Oudin :

« In Victorina canonicorum regularium divi Augustini, « codex eximius notatus M. M. M. C, ubi omnia fere philosophica *Petri Abælardi Palatini Peripatetici*. In « hoc itaque ms. codice *Logicalia dicti Abælardi ordine isto procedunt :*

« *Super Prædicamenta Aristotelis*, folio 117, Commentarius incipit : *Unum vero universaliter in generibus substantiarum accipiendum est*, etc. »

« *Ejusdem de modis significandi*, folio 127. *Evolutus superius textus ad discretionem significationis nominum et rerum, naturas quæ vocibus designantur, diligenter secundum distinctionem decem Prædicamentorum aperuit.* »

« *Ibid.*, folio 132. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum priorum liber primus*. Incipit : *Justa et debita serie textus exigente, post tractatum singularum dictionum*, etc. »

« *Folio 137. Explicit liber primus, incipit secundus eorundem, hoc est Categoricorum : Categoricarum igitur propositionum partibus sex membris quibus ipsæ componuntur, diligenter pertractatis.* »

« *Folio 143. Explicit secundus, incipit tertius : Quoniam autem propositionum naturas in his enuntiationibus ostendimus, etc.* »

« Folio 449. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Topicorum primus. Sicut ante categoricorum syllogismorum constitutionem ipsorum materiam in categoricis propositionibus oportuit præparari, etc. »*

« Folio 483. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Topicorum liber explicit. Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum posteriorum primus. Novam accusationis calumniam adversus me de arte dialectica scriptitantem æmuli mei novissime excogitaverunt, affirmantes quidem de his quæ ad fidem non pertinent christiano tractare non licere, etc. »*

« Folio 487. *Explicit primus hypotheticorum, incipit secundus. Omnium autem hypotheticarum propositionum natura diligenter pertractata, ad earum syllogismos discedamus, etc. »*

« Folio 494. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum posteriorum secundus liber explicit. Petri Abælardi Palatini Peripatetici de Divisionibus. Dividendi seu diffiniendi peritiam non solum ipsa doctrinæ necessitas commendat. »*

« Folio 499. *Ejusdem de Diffinitionibus. Hactenus quidem de Divisionibus tractatum habuimus, de quibus satis est disputasse; nunc vero consequens est ut ad definitiones nos convertamus, quia, sicut dictum est, ex divisionibus nascuntur. »*

Il est évident que le manuscrit que vient de décrire Oudin est bien le nôtre, celui qui est inscrit à la Bibliothèque royale au n° 844, fonds de Saint-Victor. Il porte à l'extérieur les armes de l'abbaye de Saint-Victor, et à l'intérieur, sur le verso de la feuille qui sert de couverture, le numéro M. M. M. C., qui était celui de ce manuscrit à la

Bibliothèque de Saint-Victor, et le numéro même cité par Oudin. C'est un petit in-folio en parchemin, à une seule colonne, composé de deux parties bien distinctes, et de deux mains différentes. La première partie est un recueil de lettres de divers papes ; la seconde, une collection d'écrits logiques d'Abélard. Cette seconde partie comprend depuis le feuillet 117 recto jusqu'au feuillet 202 verso. Le feuillet 117 porte un titre qu'Oudin n'a pas fidèlement transcrit. Il y a dans notre manuscrit : *Scripta super Prædicamenta Aristotelis* ; et ce titre qui devait s'appliquer à l'ensemble de la collection (*scripta*), est très-inexact, puisque cette collection embrasse beaucoup plus que les Catégories d'Aristote. Mais le premier écrit qui s'y rencontre roule en effet sur les Catégories. Le commencement manque, et en supposant que cet écrit suivît l'ordre des chapitres d'Aristote, le commentaire des deux premiers chapitres aurait péri, et notre manuscrit tomberait sur le troisième de ces chapitres, intitulé : *De la substance*. Oudin a mal cité la première ligne ; il faut lire : *Unde non universaliter*, etc. Ce premier ouvrage s'étend jusqu'au feuillet 127, où se rencontre non pas un autre écrit d'Abélard, mais la suite du même écrit sous le titre : *De modis significandi*. Ce titre couvre une sorte de commentaire sur le livre de l'Interprétation. Au verso du feuillet 128 est une lacune apparente et non réelle ; car le feuillet 129 est une continuation de ce qui précède, et ce commentaire se poursuit jusqu'au feuillet 132 verso, où pour la première fois paraît le nom d'Abélard, dans le titre suivant : *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum priorum primus*. Ici on peut se demander si les deux écrits qui précèdent sur les Catégories et sur l'In-

terprétation appartiennent aussi à Abélard, dont le nom ne se trouve dans aucun des titres que nous avons rapportés. Tout doute disparaît quand on entre un peu dans le contenu de ces deux écrits. D'abord ils sont intimement liés à ceux qui les suivent, lesquels portent le nom d'Abélard, de sorte que l'auteur des derniers est nécessairement celui des premiers. Ensuite, dans le traité sur les Catégories, qui par parenthèse n'est nullement divisé en quatre livres, comme le dit, on ne sait pourquoi, l'Histoire littéraire de la France, et aussi dans le traité sur l'Interprétation, l'auteur parle sans cesse, comme dans les traités qui suivent, de Guillaume de Champeaux comme de son maître. Il y a plus : il se nomme lui-même, et à l'occasion de l'imposition des noms et du rapport des mots à la nature des choses, il dit (fol. 427, v^o 1^o;) « Eas igitur
 « solas oportet exequi (voces), quæ ad placitum signifi-
 « cant, hoc est secundum voluntatem imponentis, quæ vi-
 « delicet, prout libuit ab hominibus formatae, ad huma-
 « nas locutiones constituendas sunt repertæ et ad res de-
 « signandas impositæ, ut hoc vocabulum Abælardus mihi
 « in eo collocatum est, ut per ipsum de substantia mea
 « agatur. »

Au verso du feuillet 432 se trouve, comme le dit Oudin, expressément attribué à Abélard, un ouvrage intitulé : *Analytica priora*, ouvrage divisé en trois livres, et qui s'étend jusqu'au feuillet 449, verso. Mais ces premiers Analytiques forment la suite des deux écrits qui précèdent, comme le commentaire sur l'Interprétation était la suite du commentaire sur les Catégories. Le début

de chacun de ces écrits résume l'écrit précédent, et marque la continuité du tout.

Au verso du feuillet 149 commence encore, sous le nom d'Abélard, et toujours avec la désignation de *Palatini Peripatetici*, un traité des Topiques en un seul livre, quoique le titre, fidèlement cité par Oudin (*Topicorum primus*), semblât annoncer plusieurs livres. Ce traité, où les ouvrages qui précèdent sont rappelés et les suivants indiqués d'avance, forme un tout parfaitement complet qui comprend jusqu'au feuillet 183 recto, où revient, toujours sous le nom d'Abélard, la deuxième partie des Analytiques, les seconds Analytiques divisés en deux livres, et qui vont jusqu'au feuillet 191 recto.

Là commence un traité des Divisions et des Définitions, intitulé seulement *Divisionum*. Le traité des Divisions proprement dit s'étend jusqu'au feuillet 199 verso, où se trouve sans aucun titre particulier le traité des Définitions, qui comprend jusqu'au feuillet 202 recto, et termine le manuscrit. S'il pouvait rester le moindre doute sur l'authenticité de ce traité des Divisions et des Définitions, il serait entièrement levé par une phrase où l'auteur, parlant des noms propres, se désigne lui-même : *Ut Abælardus quod mihi uni adhuc convenire videtur* (fol. 197, recto) ¹.

J'ai déjà fait remarquer que les divers ouvrages de dialectique que contient ce manuscrit, et qui appartiennent incontestablement à Abélard, se lient les uns aux autres, et forment un seul et même corps, un ouvrage unique. C'est ce que n'a pas vu Oudin, et ce que démontre un examen attentif de notre manuscrit. Au lieu de gloses sé-

1. *Ouvr. inéd.*, p. 480.

parées sur les diverses parties de la logique d'Aristote, nous avons ici un traité de logique parfaitement régulier et méthodique, où l'auteur parle en son nom et pour son propre compte, mais en s'appuyant sur Aristote et sur Boèce, et en adoptant les formes et les titres des principaux écrits dont se compose l'Organum. Voici le plan de l'ouvrage entier, tel que nous le tirons de l'étude approfondie du manuscrit de Saint-Victor.

Plan de l'ouvrage de dialectique renfermé dans le manuscrit
de Saint-Victor.

La logique commence par constater et classer les éléments les plus simples de la pensée, lesquels, exprimés en paroles, deviennent les éléments mêmes, les parties du discours. Telle est la première partie de toute logique, et de la logique d'Abélard. Elle s'appelait le *livre des parties*, *liber Partium*, parce qu'elle roulait sur les parties du discours. Ce *liber Partium* se divisait en trois livres; un premier, qui correspondait très-probablement à l'Introduction de Porphyre, et exposait les éléments les plus simples de la pensée et du discours; un second livre, correspondant aux catégories d'Aristote, où ces éléments de la pensée et du discours étaient plus amplement éclaircis et développés; enfin un troisième livre où ces éléments étaient considérés sous un point de vue grammatical, correspondant à celui de l'Interprétation. C'est ce qui résulte évidemment de divers passages de notre manuscrit. Ainsi, au fol. 132 verso ¹, avant les Analytiques, Abélard s'exprime ainsi : « Hactenus qui-

1. Ouvr. inéd., p. 226.

« dem... de partibus orationis quas dictiones appellamus,
 « sermonem texuimus; quarum tractatum tribus volu-
 « minibus comprehendimus. Primam namque partem
 « libri Partium ante Prædicamenta posuimus; debine
 « autem Prædicamenta submisimus, denique vero Præ-
 « dicamenta novissime adjecimus, in quibus Partium
 « textum complevimus. » Rien de plus clair. Le livre des
 parties en comprenait trois autres, et nous possédons le
 troisième, appelé ici *Postprædicamenta*, expression qui
 ne doit pas rappeler les *Postprædicamenta* d'Aristote;
 car les *Postprædicamenta* d'Aristote sont ici renfermés
 dans le second livre ou *Prædicamenta*, et ce second li-
 vre, ces *Prædicamenta*, nous les possédons aussi; seu-
 lement le commencement nous manque. Mais ce qui nous
 manque entièrement, c'est ce qu'Abélard appelle *primam*
partem libri Partium. Cette *prima pars*, ce premier
 livre du livre total des parties, devait traiter du genre,
 de l'espèce, du propre, de la différence, de l'accident.
 C'était le livre essentiel, et, à proprement parler, c'était
 tout le livre des parties. Aussi Abélard, en y renvoyant
 souvent, l'appelle-t-il plus d'une fois le *livre des Parties*,
 comme si à lui seul celui-là renfermait tous les autres.
 Par exemple, au fol. 423 recto ¹, où il parle incidemment
 de l'espèce et de l'individu, il renvoie aux développe-
 ments qu'il a donnés, dit-il, dans le livre des Parties :
 « Neque enim substantia specierum diversa est ab essen-
 « tia individuorum, sicut in libro Partium ostendimus. »
 Et plus bas : « Si quæ vero de speciei aut individuorum
 « natura hic minus dicta sunt, in libro Partium requi-

1. *Ouvr. inéd.*, p. 204.

« rantur ¹. » On en pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

Après les parties du discours doit venir et vient ici en effet le discours ou la proposition elle-même, et avec la proposition le syllogisme, qui est composé de propositions, comme les propositions sont composées de leurs parties, ou idées simples. Les propositions se divisent en catégoriques et hypothétiques; les syllogismes se divisent de même. De là deux traités distincts, l'un sur les propositions et syllogismes catégoriques, qui doit suivre immédiatement le traité des parties de la proposition; l'autre qui doit venir après, et qui renferme les propositions et les syllogismes hypothétiques. C'est ce qui est parfaitement exposé dans le début des premiers Analytiques, fol. 132 verso ² : « *Justa et debita serie textus exigente,*
 « *post tractatum singularum dictionum occurrit compa-*
 « *ratio orationum. Oportuit enim materiam in partibus*
 « *præparari, ac demum ex ea totius perfectionem con-*
 « *jungi. Sicut ergo partes natura priores erant, ita quo-*
 « *que in tractatu procedere debuerant, atque ad ipsas*
 « *compositionem totius subsequi decebat. Non autem*
 « *quarumlibet orationum constructionem exequimur, sed*
 « *in his tantum opera consumenda est quæ veritatem seu*
 « *falsitatem continent, in quarum inquisitione dialecti-*
 « *cam maxime desudare meminimus. Unde cum inter*
 « *propositiones quædam earum simplices sint et natura*
 « *priores, ut categoricæ, quædam vero compositæ ac pos-*
 « *teriores, ut quæ ex categoricis junguntur hypotheticæ,*
 « *has quidem quæ simplices sunt prius esse tractandas*

1. *Ouvr. inéd.*, p. 205.

2. *Ibid.*, p. 205.

« ex supra posita causa, unaque earum syllogismos ex
 « ipsis componendos esse apparet. » En conséquence
 Abélard traite d'abord des propositions catégoriques et
 des syllogismes qui s'en forment. Cette partie de sa logi-
 que en est en quelque sorte la seconde, qu'il appelle les
 premiers Analytiques, divisés en trois livres, ainsi ter-
 minés (fol. 149 verso) ¹ : « Hæc de categoricis tam pro-
 « positionibus quam syllogismis dicta doctrinæ suffi-
 « ciant. »

Après les premiers Analytiques devaient venir natu-
 rellement les seconds, destinés à traiter des propositions
 hypothétiques et des syllogismes auxquels elles donnent
 lieu. Mais tout syllogisme hypothétique, comme toute
 proposition hypothétique, suppose quelque chose d'ac-
 cordé, sans quoi la conséquence ne serait pas solide,
 quelque chose de général, des axiomes, des principes qui
 constituent la force cachée de l'argumentation. Il ne se-
 rait donc pas rigoureux de traiter de l'argumentation, du
 syllogisme et de la proposition hypothétique avant de
 s'être expliqué sur le compte de ces axiomes, de ces prin-
 cipes appelés ordinairement lieux communs. De là la
 nécessité de faire intervenir un traité des Topiques entre
 les premiers Analytiques et les seconds, pour ne laisser
 aucune lacune dans la dialectique. Abélard explique fort
 bien (fol. 149 verso) ² l'introduction de cette nouvelle
 partie : « Sicut, ante categoricorum syllogismorum con-
 « stitutionem, ipsorum materiam in categoricis proposi-
 « tionibus oportuit præparari, ita et ante hypotheticorum
 « compositionem eorum propositiones hypotheticas, unde

1. *Ouvr. inéd.*, p. 525.

2. *Ibid.*, p. 524.

« et ipsi nominantur, necesse est tractari. Nullæ autem
 « idoneæ propositiones in constitutione syllogismi su-
 « muntur, nisi quibus auditor consentit, hoc est quas pro
 « veris recipit, sicut ex diffinitione syllogismi quam in
 « extrema parte Categoricalium posuimus, manifestum
 « est. Quoniam ergo hypotheticæ enuntiationes qua-
 « rum sensus sub consecutionis conditione proponitur,
 « inferentiæ suæ sedem ac veritatis evidentiam ex locis
 « quamaxime tenent, ante ipsas rursus hypotheticas
 « propositiones Topicorum tractatum ordinari convenit,
 « ex quo maxime hypotheticarum propositionum veritas
 « seu falsitas dignoscitur. » Viennent ensuite les seconds
 Analytiques, exactement sur le même plan que les premiers
 (fol. 183 verso) ¹. « Sicut, ante ipsorum categoricalium
 « (syllogismorum) complexiones, categoricas proposi-
 « tiones oportuit tractari, ex quibus ipsi materiam pariter
 « et nomen cœperunt, sic et Hypotheticorum tractatus
 « prius est in hypotheticis propositionibus eadem causa
 « consumendus. » Ces seconds Analytiques comprennent
 deux livres dans lesquels sont exposées en détail les rè-
 gles des syllogismes hypothétiques.

Enfin, un traité de logique n'eût pas été complet s'il
 n'eût fini par l'exposition des règles de la définition ; et la
 définition supposant la division, cette dernière partie
 de la dialectique d'Abélard devait comprendre la divi-
 sion et la définition dans un seul et même livre où la di-
 vision précède et où la définition termine. « Quoniam
 « vero (f^o 191 recto) ² divisiones diffinitionibus natu-
 « raliter priores sunt, quippe ex ipsis constitutionis

1. *Ouvr. inéd.*, p. 457.

2. *Ibid.*, p. 450.

« suæ originem ducunt, ut posterius apparebit, in
 « ipso quoque tractatu divisiones merito priorem lo-
 « cum obtinebunt, diffinitiones vero posteriorem. Quæ
 « etiam qualiter divisionibus ipsis necessariæ sint non
 « prætermittemus, quibus ita quoque adjunctæ sunt, ut
 « eosdem terminos participant atque in eadem materia
 « consistant; unde et recte earum tractatus conjunximus,
 « de quibus deinceps disserendum est. »

Tel est l'ouvrage que renferme le manuscrit de Saint-Victor. On voit qu'il se divise de lui-même en cinq parties, l'une qui traite des éléments ou parties de la proposition; la seconde, des propositions simples, dites propositions catégoriques, et des syllogismes qui en dérivent; la troisième, des lieux communs ou principes de toute argumentation; la quatrième, des propositions et syllogismes hypothétiques; la cinquième, de la division et de la définition. L'auteur, sans distinguer aussi expressément ces parties que nous le faisons ici, les indique clairement, marque et sans cesse rappelle leur enchaînement dans l'économie de la composition générale. Lui-même, au commencement des premiers Analytiques (fol. 132 verso)¹, dans un passage du plus grand intérêt pour l'histoire, et sur lequel nous reviendrons plus tard, en faisant mention des ouvrages qu'il a employés dans la composition du sien, nous révèle tout le plan de sa dialectique, et ses diverses parties: « Sunt autem tres quorum septem
 « codicibus omnis in hac arte eloquentia latina armatur.
 « Aristotelis enim duos tantum, Prædicamentorum scilicet
 « et Peri ermenias libros usus adhuc latinorum cognovit;
 « Porphyrii vero unum, qui videlicet quinque

1. *Ouvr. inéd.*, p. 228-229.

« vocibus conscriptus, genere scilicet, specie, differentia,
 « proprio et accidente, introductionem ad ipsa præparat
 « Prædicamenta. Boethii autem quatuor in consuetudi-
 « nem duximus libros, videlicet Divisionum et Topicorum
 « cum syllogismis tam categoricis quam hypotheticis.
 « Quorum omnium summam nostræ dialecticæ textus
 « plenissime concludet et in lucem usumque legentium
 « ponet, si nostræ Creator vitæ tempora pauca concesserit,
 « et nostris livor operibus frena quandoque laxaverit. »

Que cet ouvrage est probablement la Dialectique d'Abélard.

Ce passage résume l'ouvrage entier et montre la haute importance qu'y attachait Abélard. Il y avait employé toutes les ressources de son érudition, et il nous est permis de supposer que nous possédons ici sa fameuse Dialectique. Cette conjecture paraît bien vraisemblable quand on rapproche de plusieurs passages de notre manuscrit celui de la *Theologia christiana*, où Abélard cite lui-même sa Dialectique. Ce passage que nous avons cité plus haut ¹, pour démontrer qu'Abélard avait en effet composé un traité de dialectique, renvoie à une exposition étendue de la règle célèbre : Tout ce qui s'affirme de l'attribut, s'affirme du sujet, avec les distinctions qu'elle admet et les exemples dont elle a besoin. Or, cette règle est exposée tout au long dans notre manuscrit, feuillet 163 verso ² sous ce titre : *a prædicato vel subjecto*. Il y a quelque chose encore sur cette matière, feuillet 135 verso ³

1. Page 8.

2. *Ouvr. inéd.*, p. 580.

3. *Ibid.*, p. 246.

sous le titre de *prædicato*. Mais c'est surtout au feuillet 145 recto ¹, sous ce titre : *De unis et multiplicibus seu compositis et simplicibus propositionibus*, qu'on trouve développée la relation, portée quelquefois jusqu'à l'identité par la disposition des mots, du sujet et de l'attribut, avec les mêmes exemples qu'apporte la *Theologia christiana*. On pourrait établir d'autres rapprochements encore; on pourrait même retrouver dans notre manuscrit cet autre ouvrage cité dans les deux autres passages que nous avons mentionnés ², l'un de l'*Introductio ad theologiam*, l'autre de la *Theologia christiana*, ouvrage qu'Abélard appelle lui-même sa grammaire. Duchesne, qui a connu et rapporté le premier passage, celui de l'*Introductio*, propose d'y lire ³ *dialecticam* au lieu de *grammaticam*, parce qu'il s'agit d'un sujet de logique, la quantité, laquelle est en effet une des catégories d'Aristote. Mais à ce compte, dans l'autre passage de la *Theologia christiana*, il faudrait donc introduire le même changement, et lire aussi *dialectica* au lieu de *grammatica*, car il s'agit aussi de logique et d'une sorte de commentaire ou révision des Catégories, *in retractione Prædicamentorum*. Ces changements ne sont point nécessaires. D'abord, en principe, les deux copistes n'ont pu s'entendre pour faire tous deux la même faute dans deux ouvrages différents, et l'identité des deux leçons est une preuve de leur commune authenticité. Ensuite la logique et la grammaire, surtout la grammaire générale dont il est question, se ressemblent fort, et Abélard a très-

1. *Ouvr. inéd.*, p. 294.

2. Pages 7 et 8.

3. *Abæl. opp.*, p. 4123, 4160.

bien pu appeler grammaire la première partie de sa logique, celle qui traitait des parties de la pensée et du discours, *de partibus orationis*, et qui contient dans notre manuscrit les commentaires sur Porphyre, sur les Catégories d'Aristote, et sur l'Interprétation. Cette hypothèse semble se vérifier quand on rencontre dans notre commentaire sur les Catégories un traité de la quantité, *de Quantitate* (feuillet 117 verso)¹, ce qui est le titre de l'ouvrage cité par l'*Introductio*, et dans ce même commentaire encore un traité des relations, *de Relativis* (fol. 122 recto)², où les relations sont démontrées n'avoir d'existence que dans leurs sujets, ce qui est la thèse même du passage de la *Theologia christiana*. On y retrouve précisément le même exemple à la fois logique et théologique. De tout cela on pourrait induire l'identité de la Grammaire d'Abélard et de sa Dialectique, et surtout on peut en conclure que sa Dialectique est bien en effet l'ouvrage contenu dans notre manuscrit.

Mais quelque plausibles que nous paraissent à nous-même ces conjectures, n'oublions pas que ce ne sont que des conjectures. Après tout, il serait possible qu'Abélard, qui avait beaucoup écrit sur la dialectique, *plurima*, comme il le dit lui-même, eût fait un traité de grammaire différent de son traité de dialectique, bien que ces deux écrits dussent avoir plus d'un trait de ressemblance et plus d'une matière commune; et il serait possible encore que le manuscrit de Saint-Victor ne fût ni l'un ni l'autre de ces deux écrits. Faute d'un témoignage positif et irrécusable, il vaut mieux nous en tenir à ce que nous avons;

1. *Ouvr. inéd.*, p. 178.

2. *Ibid.*, p. 201.

et, soit que notre manuscrit renferme ou non l'ouvrage auquel la Théologie chrétienne fait allusion et le traité de dialectique que paraît avoir possédé Duchesne, nous pouvons affirmer du moins avec la plus entière certitude qu'il contient un monument de dialectique d'une vaste étendue, parfaitement ordonné, composé avec le plus grand soin, qui peut représenter à nos yeux les autres écrits d'Abélard sur les mêmes matières, et qui nous donne une idée exacte et complète de ses idées et de ses travaux dialectiques. Nous publions donc presque intégralement cet important ouvrage ¹.

Il n'est pas très-facile de déterminer l'époque où il a pu être composé. Nous n'avons trouvé dans le texte aucun fait, aucune donnée positive qui nous permette de prétendre ici à un résultat certain.

Date probable de la composition de ce traité de dialectique.

Les gloses du manuscrit de Saint-Germain ont été très-probablement composées pendant le cours de l'enseignement d'Abélard, qu'elles reproduisent; mais ce ne sont point ici des gloses, ce n'est pas même un commentaire, à proprement parler; c'est un ouvrage original où Abélard a librement employé et mis à profit tous les auteurs qui faisaient autorité sur la matière. Ce ne sont plus des cahiers de professeur, rédigés avec négligence, c'est un livre travaillé avec soin. Il est adressé à un frère de l'auteur. On sait par Abélard lui-même ² qu'il avait plusieurs

1. *Ouvr. inéd.*, p. 175-503.

2. Abæl. *opp. Histor. Calam.*, p. 4. Abélard était certainement l'aîné de ses frères. Cela résulte de la phrase : *Sic itaque primogenitum suum quanto cariores habebat (pater), tanto diligentius erudiri curavit.*

frères auxquels il avait cédé son droit d'aînesse. On sait encore, par le registre du Paraelet cité par Duchesne ¹, qu'un de ses frères se nommait Raoul, *Radulphus*. Celui auquel ce livre est adressé y est appelé Dagobert, *Dagobertus*. Abélard en parle avec tendresse; il a composé ce livre à sa prière, pour l'instruction de ses neveux : (Fol 432 v°) ² « Cum voluminis quantitatem mentis imaginatione collustro, et simul quæ facta sunt respicio et quæ faciendâ sunt penso, pœnitet, frater Dagoberte, petitionibus tuis assensum præstitisse, ac tantum agendi negotium præsumpisse. Sed cùm lasso mihi jam et scribendo fatigato tuæ memoria caritatis ac nepotum disciplinæ desiderium occurrit, vestri statim contemplatione mihi blandiente, languor omnis mentis discedit; et animatur virtus ex amore, quæ pigra fuerat ex labore, ac quasi jam rejectum onus in humeros rursus caritas tollit, et corroboratur ex desiderio quæ languebat ex fastidio. » Cependant, quoique Abélard ait particulièrement destiné cet ouvrage à sa famille, il avait aussi en vue le public et l'utilité commune : (Fol. 491 verso) ³ « Ad tuam, frater, imo ad communem omnium utilitatem. » Partout, dans cet ouvrage, respire une fierté qui va souvent jusqu'à l'orgueil et qui éclate à travers une mélancolie profonde. Souvent Abélard parle de ses ennemis et de ses malheurs en homme découragé

La phrase qui suit, bien entendue, loin de contredire la première, la confirme : *Tanto earum (litterarum) amore illectus sum, ut militaris gloriæ pompam cum hæreditate et prærogativa primogenitorum meorum fratribus derelinquens, etc.* Lisez *meis* au lieu de *meorum*.

1. Abæl. opp. Notæ, p. 4142.

2. *Ouvr. inéd.*, p. 229.

3. *Ibid.*, p. 450.

et abattu ; mais souvent aussi le sentiment de son génie et la grandeur de ses desseins le relèvent, et ce dialecticien du douzième siècle s'exprime quelquefois comme plus tard auraient pu le faire Roger Bacon ou Galilée. Je citerai pour exemple le début des premiers Analytiques, fol. 132 verso¹ : « Nec propter æmulum detractationes
 « obliquasque invidorum corrusiones, nostro decrevimus
 « proposito cedendum, nec a communi doctrinæ usu
 « desistendum. Etsi enim invidia nostræ tempore vitæ
 « scriptis nostris doctrinæ viam obstruat, studii que exer-
 « citium apud nos non permittat, tum saltem eis habenas
 « remitti non despero, cum invidiam cum vita nostra su-
 « premus dies terminaverit, et in his quisque quod doc-
 « trinæ necessarium sit inveniet... Post omnes tamen ad
 « perfectionem doctrinæ locum studio nostro reservatum
 « non ignoro... Confido autem in ea quæ mihi largius
 « est ingenii abundantia, ipso cooperante scientiarum
 « dispensatore, non pauciora vel minora me præstiturum
 « eloquentiæ Peripateticæ munimenta quam illi prestite-
 « runt quos latinorum celebrat studiosa doctrina. » Ce lan-
 gage, à la fois superbe et inquiet, trahit un homme plein du
 sentiment de ses forces et de la beauté de son entreprise,
 mais qui a déjà éprouvé ce qu'il en coûte d'oser appli-
 quer la dialectique à la théologie, et cet écrit suppose in-
 contestablement pour nous la première condamnation
 d'Abélard au concile de Soissons en 1121 ; car auparavant
 il n'aurait pu dire, comme il le fait ici, qu'on lui a in-
 terdit d'enseigner et d'écrire.

Il y a même un autre passage qui pourrait faire placer
 cet écrit après le concile de Sens. On sait qu'à ce dernier

1. *Ouvr. inéd.*, p. 227.

concile une des principales accusations intentées contre Abélard fut de trop imiter Platon et de défigurer l'idée du Saint-Esprit en le considérant comme l'âme du monde. En effet, cette analogie est tout au long développée par Abélard dans l'Introduction et dans la Théologie. *Introd.*, lib. I, pag. 4045. « Bene autem Spiritum Sanctum animam mundi quasi vitam universitatis posuit.... Quod dicit vero Deum excogitasse tertium animæ genus, quod animam mundi dicimus, tale est ac si tertiam a Deo et personam adstruat esse Spiritum Sanctum in illa spirituali divina substantia. » *Theol. christ.*, lib. I, pag. 4486 : « Nunc autem illa Platonis verba de anima mundi diligenter discutiamus, ut in eis Spiritum Sanctum integerrime designatum esse agnoscamus. » Sur quoi saint Bernard s'était écrié : « Dum multum sudat quomodo Platonem faciat christianum, se probat ethnicum » (*Epist. ad pap. Innoc.*). Ici, au contraire, Abélard combat cette même doctrine qu'il a professée dans l'Introduction et la Théologie. Ce morceau est trop important pour ne pas être rapporté tout entier (fol. 495 verso ¹) : « Sunt autem nonnulli catholicorum qui, allegoriæ nimis adhærentes, Sanctæ Trinitatis fidem in hac consideratione conantur ascribere, cum videlicet ex summo Deo quem *Tagaton* appellant, *Noi* naturam intellexerunt quasi filium ex patre genitum; ex *Noi* vero animam mundi esse quasi ex filio Spiritum Sanctum procedere. Qui quidem spiritus cum totus ubique diffusus omnia contineat, quorundam tamen fidelium cordibus per inhabitantem gratiam sua largitur charismata quæ vivificare dicitur suscitando in eis virtutes,

1. *Ouv. inéd.*, p. 475.

« in quibusdam vero dona ipsius vacare videntur quæ
 « sua digna habitatione non invenit, cum tamen et ipsi
 « præsentia ejus non desit, sed virtutum exercitium. Sed
 « hæc quidem fides Platonica ex eo erronea esse convin-
 « citur quod illam quam mundi animam vocat, non co-
 « æternam Deo sed a Deo, more creaturarum, originem
 « habere concedit. Spiritus enim Sanctus ita in perfec-
 « tione divinæ Trinitatis consistit, ut tam patri quam
 « filio consubstantialis et coæqualis et coæternus esse a
 « nullo fidelium dubitetur ; unde nullo modo tenori ca-
 « tholicæ fidei adscribendum est quod de anima mundi
 « Platoni visum est constare. » Cet avis s'adresse à quel-
 qu'un des philosophes platoniciens du douzième siècle, et
 vraisemblablement à Bernard de Chartres¹ ; mais il peut
 aussi fort bien s'appliquer à Abélard. C'est un désaveu in-
 direct très-positif, et Saint Bernard lui-même aurait dû
 s'en tenir pour satisfait. Il semblerait donc impossible de
 ne pas admettre que ce morceau, de la plus rigoureuse
 orthodoxie, a dû suivre et non pas précéder le concile
 de Sens. En ce cas, il faudrait supposer que l'ouvrage
 que nous examinons a été composé après 1140, dans les
 dernières années de la vie d'Abélard, lorsque après sa der-
 nière condamnation il était retiré à Cluny, auprès de
 Pierre le Vénérable. Dans cet asile, il écrivait et travail-
 lait encore, comme nous l'apprend la lettre de Pierre le
 Vénérable à Héloïse². « Nec momentum aliquod præ-
 « terea sinebat quin semper aut oraret aut legeret aut
 « scriberet aut dictaret.... antiqua sua revocans studia,
 « libris semper incumbibat. » A l'appui de cette hypo-

1. Voyez l'Histoire littéraire de la France, t. XII, p. 274.

2. Abæl. opp. epist. 23, p. 541.

thèse, on pourrait dire encore qu'excepté quelques échappées d'amertume et de fierté douloureuse, il règne en général dans cet écrit un ton assez calme sur les hommes et sur les choses. Dans l'*Historia calamitatum* écrite à Saint-Gildas entre ses deux condamnations, Abélard s'exprime sur son maître Guillaume de Champeaux avec irritation et dédain. Ici il le critique quelquefois, plus souvent il le défend, toujours il le traite avec une considération marquée. A l'égard de Roscelin, la violence de la lettre à l'évêque de Paris qui se trouve dans la collection de d'Amboise¹ contraste singulièrement avec le langage exempt de passion du manuscrit de Saint-Victor. La doctrine de Roscelin y est censurée sévèrement, mais sans aucun fiel. Il semble même que toutes ces querelles dialectiques sont déjà bien loin d'Abélard, car il en parle comme de souvenirs d'un autre âge.... *memini.... dicere solebam....* Ces formules reviennent sans cesse. A ce propos, il faut remarquer que le fragment de Saint-Germain est d'un ton bien différent. C'est une polémique serrée, vigoureuse, incisive, on y sent une âme encore tout engagée dans les luttes de l'école. Il serait donc possible que ce fragment appartînt à une époque de la vie d'Abélard plus voisine de sa jeunesse, tandis que le tranquille, l'orthodoxe, le mélancolique ouvrage que nous a conservé notre manuscrit, semble avoir été composé dans la dernière partie de la vie d'Abélard, après sa seconde condamnation, dans la paisible et laborieuse solitude où cet ardent génie est allé s'éteindre.

Mais une grave difficulté s'oppose à cette conclusion. Si le traité que renferme le manuscrit de Saint-Victor est

1. Abæl. opp. epist. 23, p. 554.

en effet postérieur à la seconde condamnation d'Abélard, il s'ensuit qu'il n'a pu être cité dans la *Theologia christiana*, et que par conséquent il n'est pas la célèbre dialectique à laquelle la *Theologia christiana* fait allusion. Ou si l'on persiste à reconnaître la dialectique dans le manuscrit de Saint-Victor, il faut alors renoncer à soutenir que notre traité ait été composé dans les dernières années de la vie d'Abélard. Quelle que soit donc la véritable date de la composition de cet écrit, nous allons le considérer et l'étudier en lui-même, et le réunissant au fragment de Saint-Germain *sur les genres et les espèces*, ainsi qu'aux diverses gloses du même manuscrit, rechercher ce que ces anciens monuments, publiés pour la première fois et rassemblés dans ce volume, peuvent nous fournir de lumières nouvelles sur Abélard, sur sa philosophie et sur celle de son siècle.

Des ouvrages d'Abélard jusqu'alors inconnus, qu'indiquent nos manuscrits.

1. Une des premières questions que la curiosité adresse à tout ouvrage d'un auteur célèbre, qui voit le jour pour la première fois, est celle-ci : Ce monument, jusqu'alors inconnu, ne nous en révélerait-il pas d'autres encore du même auteur ? Puisque Abélard avait fait tant d'ouvrages de philosophie, la découverte de l'un d'eux pourrait conduire à celle de quelques autres ; ainsi c'est l'*Introductio ad Theologiam* et la *Theologia christiana* qui nous ont appris qu'Abélard avait composé un traité de dialectique, traité que nous croyons avoir retrouvé dans celui que nous publions. Celui-ci, à son tour, ne pourrait-il nous mettre sur la trace de quelque autre écrit, aujourd'hui perdu ou

peut-être encore enseveli dans la poussière d'une bibliothèque, comme le nôtre l'était il y a si peu de temps? A cet égard, le manuscrit de Saint-Victor nous fournit plus d'un document précieux. D'abord, comme nous l'avons déjà dit, il nous apprend, par plus d'un passage, que la Dialectique commençait par un livre qui, dans l'économie générale de ce grand traité, occupait la place de l'Introduction de Porphyre dans l'*Organum*, et vraisemblablement roulait sur les mêmes matières. Ce livre, appelé le livre des Parties, *liber Partium*, manque dans notre manuscrit, et probablement il est à jamais perdu pour nous; car le manuscrit de Saint-Victor paraît unique en Europe. C'est dans ce *liber Partium* que devaient se trouver les questions les plus curieuses et les plus importantes de la dialectique, et, à en juger par le reste de l'ouvrage dont il formait le commencement, il devait être aussi étendu et aussi développé que la glose sur l'Introduction de Porphyre est brève et aride. A défaut du livre lui-même, du moins en avons-nous quelques fragments dans les allusions nombreuses qu'Abélard fait à son propre ouvrage. Ces allusions recueillies feraient suffisamment connaître ce premier livre de la Dialectique¹; mais ce n'est pas là le seul document que contienne le manuscrit de Saint-Victor. Il nous révèle encore l'existence d'un autre ouvrage d'Abélard que rien jusqu'ici ne pouvait nous faire soupçonner. Il paraît qu'outre ses gloses sur Porphyre, sur Aristote et sur Boëce, et notre grand traité de dialectique, Abélard avait aussi composé un autre traité de dialectique beaucoup plus élémentaire que le

1. Elles sont dans les *Ouv. inéd.*, aux pages 204, 203, 227, 357, 400, 447, etc.

nôtre, à l'usage des commençants. Voici, en effet, ce que nous trouvons, fol. 137 recto ¹ : « Quæ autem in-
 « vicem contrariæ propositiones vel contradictoriæ, quæ
 « etiam subalternæ vel subcontrariæ dicantur aut quas
 « ad invicem inferentias vel differentias qualesque con-
 « versiones habeant, in his introductionibus diligenter
 « patefecimus quas ad tenerorum dialecticorum erudi-
 « tionem conscripsimus. » Et ailleurs, fol. 147 recto ² :
 « Quam etiam diffinitionem (syllogismi) Boethius in se-
 « cundo Categoricorum suorum commemorat ac diligen-
 « ter singulas expediendo differentias pertractat, sicut in
 « illa altercatione de loco et argumentatione monstravi-
 « mus quam ad simplicem dialecticorum institutionem
 « conscripsimus. » Ailleurs encore, fol. 151 verso ³ : « Non
 « est autem prætermittenda ad cognitionem loci diffe-
 « rentiæ doctrina introductionum nostrarum quas ad
 « primam tenerorum institutionem conscripsimus, in
 « quibus... » Il semble bien que cette introduction élé-
 mentaire à la dialectique portait le nom d'Introduction,
Introductiones; car ce nom, que nous avons déjà ren-
 contré deux fois, revient constamment. (Fol. 167 verso) ⁴.
 « Non est autem prætereundum illas determinaciones
 « cassas et inutiles esse quæ a quibusdam minus eruditis
 « maximis propositionibus apponuntur superflue, quasi
 « integris vestimentis panniculi quidam assuantur; quas
 « quidem in his introductionibus quas ad parvulorum
 « institutionem conscripsimus nos posuisse meminimus. »

1. *Ouvr. inéd.*, p. 254.

2. *Ibid.*, p. 552.

3. *Ibid.*, pages 505, 506.

4. *Ibid.*, p. 566.

Il résulte de cette dernière citation que ces *Introductiones* avaient été composées par Abélard à une époque déjà éloignée de lui et probablement dans sa jeunesse : on pourrait même supposer que leur vrai titre n'était pas seulement *Introductiones*, mais *Introductiones parvulorum*; car on trouve cette formule, fol. 163 verso ¹ : « Sicut in introductionibus parvulorum ostendimus; » et encore, fol. 185 verso ² : « Unde me introductionibus parvulorum « confirmasse memini talium consequentiarum conver-
« siones. » Toutes ces citations ne peuvent donc laisser aucun doute sur l'existence d'un ouvrage élémentaire de dialectique composé par Abélard dans sa jeunesse, et qui avait pour titre : *Introductiones parvulorum*.

Faut-il voir encore l'indication d'un ouvrage nouveau dans cette phrase où, à propos d'un sophisme de dialectique, Abélard dit, fol. 180 recto ³ : « Hujus autem supra « positæ argumentationis sophisticæ solutionem primus « fantasiarum nostrarum liber plene continet. » Le manuscrit donne bien *fantasiarum*; mais ce mot nous est fort suspect. Abélard a-t-il pu faire et publier un ouvrage sous ce titre : *Mes rêveries*, *Mes caprices*? Mais nous ne sommes pas encore au temps où les écrivains traitent assez familièrement le public pour lui adresser leurs fantaisies. Ou bien *fantasiæ* désignerait-il d'avance les *quodlibeta* du quatorzième et du quinzième siècle? On lit encore, fol. 147 recto ⁴, à l'occasion des diverses propositions du syllogisme et de leurs rapports : « Sed de his

1. *Ouvr. inéd.*, p. 581.

2. *Ibid.*, p. 410.

5. *Ibid.*, p. 424.

4. *Ibid.*, p. 508.

« quidem quæ utroque termino participant in secundo Poicherii nostri satis dictum esse arbitror. » Le manuscrit donne bien *poicherii* comme il donnait *fantasiarum*. Mais *Poicherii* n'a pas de sens ; c'est évidemment une leçon corrompue. Ce mot cache-t-il un opuscule inconnu d'Abélard, ou faut-il y voir seulement la citation altérée d'un ouvrage déjà connu ? En tout cas, il s'agit toujours du même sujet ; de sorte que nous serions tenté de retrouver encore ici les *Introductiones*, et, par exemple, au lieu de *poicherii*, de lire *enchiridii*, ou tout autre mot qui désignerait le manuel déjà mentionné. Sans doute il ne faut pas tourmenter les textes pour les ramener à une hypothèse ; mais il ne faut pas non plus être esclave des fautes d'un copiste, et, sur de trompeuses apparences, multiplier sans nécessité les écrits d'un auteur. Nous nous garderons donc de conclure des deux phrases que nous venons de citer qu'Abélard, outre les *Introductiones parvulorum*, avait composé deux autres écrits de dialectique, l'un nommé *Poicherium*, l'autre *Fantasiæ* ; nous nous contenterons de tirer avec certitude, des nombreuses citations que nous avons mises sous les yeux du lecteur, l'existence incontestable de ces *Introductiones parvulorum*, Introduction à la dialectique à l'usage des commençants ; puis ramenant l'inconnu au connu, l'absurde au raisonnable, nous pourrions proposer de réduire les deux autres écrits que désignent les deux phrases en question, à des altérations diverses du titre du même ouvrage authentique, tant de fois cité par notre manuscrit.

Ainsi l'existence d'un traité élémentaire de dialectique, que n'indiquait aucun catalogue, que rien ne permettait de soupçonner, pas même la plus légère allusion ou d'Abé-

lard ou de quelqu'un de ses contemporains, tel est le premier renseignement que fournit cette nouvelle publication à l'histoire de la philosophie du douzième siècle. Ce renseignement n'est point à dédaigner; en voici un autre plus important.

Que Roscelin a été le maître d'Abélard.

II. C'est un problème longtemps agité et non encore résolu parmi les historiens de la philosophie, si Abélard a eu Roscelin pour maître : Abélard lui-même, dans l'*Historia calamitatum*, raconte en détail ses études sous Guillaume de Champeaux, leurs querelles et sa victoire; et nos manuscrits disent sans cesse : *magister noster V.* et *W.* Mais Roscelin a-t-il été aussi le maître d'Abélard? Aventinus, *Annal. Boior.*, lib. VI, dit positivement : « Hisce quoque temporibus fuisse reperio Rucelinum, « magistrum Petri Abælardi. » Aventinus a évidemment emprunté cette opinion à Othon de Freisingen, contemporain d'Abélard, *De Gestis Friderici*, lib. I, cap. XLII : « Habuit tamen primum præceptorem Rocelinum quem- « dam, qui primus nostris [temporibus in logica senten- « tiam vocum instituit. » L'autorité de ce dernier témoignage est telle qu'elle semble devoir emporter tout le reste; cependant on y a résisté, et par des raisons qui ont leur poids. La première est que, dans cette hypothèse, il est impossible de comprendre comment Abélard, qui, dans l'*Historia calamitatum*, nous raconte toute sa vie et nous entretient de ses rapports avec Guillaume de Champeaux, aurait oublié un maître aussi célèbre que Roscelin; la seconde est que, s'il avait eu Roscelin pour maître, il l'aurait un peu plus ménagé dans sa lettre à

l'évêque de Paris. Mais la raison la plus solide est l'extrême difficulté de trouver l'époque de la vie d'Abélard où il aurait pu étudier sous Roscelin. Abélard est mort en 1142, à l'âge de soixante-trois ans, quelque temps après sa condamnation au concile de Sens, en 1140. D'un autre côté, il semble bien que Roscelin n'a pu enseigner, soit à Compiègne, soit à Paris, soit ailleurs, qu'avant sa condamnation au concile de Soissons, en 1092; car, depuis, il vécut dans l'exil en Angleterre; et quand, exilé aussi d'Angleterre, il revint en France, il dut y être trop en disgrâce pour qu'il lui fût permis d'enseigner. Or, en 1092, Abélard n'avait pas plus de treize ans. Ces raisons sont si fortes, qu'elles ont entraîné presque tout le monde, et les auteurs de l'*Histoire littéraire* ¹, et Meiners ², et en dernier lieu Tennemann ³. Cependant voici un passage qui met au néant toutes ces raisons. Fol. 194 verso ⁴, Abélard dit lui-même : « Fuit autem, me-
« mini, magistri nostri Ros. (évidemment Roscelini) tam
« insana sententia, ut nullam rem partibus constare vel-
« let, sed sicut solis vocibus species, ita et partes adscri-
« bebat. » Ainsi nous n'avons plus seulement le témoignage d'Othon de Freisingen, nous avons celui d'Abélard, qui n'a pas pu se tromper sur un pareil point. Si donc il est certain que Roscelin a été le maître d'Abélard, il faut bien que la chose ait été possible. Aventinus dit que Roscelin était de Bretagne comme Abélard; Othon, qu'il fut le premier maître d'Abélard; et celui-ci nous apprend

1. Tome IX, art. *Roscelin*.

2. *Comm. Gott.*, tome XI. *De Nominalium ac Realium initiis, etc.*, p. 29.

3. Tome VIII, 1^{re} part., p. 170.

4. *Ouvr. inéd.*, p. 171.

lui-même que de très-bonne heure il eut la passion des lettres et de la dialectique. Il n'est donc pas impossible que, vers l'âge de treize ans, ou même un peu plus tard, car on place aussi le premier concile de Soissons vers 1093, Abélard ait eu pour premier maître en Bretagne dans sa première jeunesse son compatriote Roscelin. Mais il est plus vraisemblable qu'à son retour en France, Roscelin, sans enseigner en public, aura fait quelques leçons dans l'ombre, et qu'Abélard avant de se fixer à Paris, l'aura entendu ou en Bretagne ou à Compiègne, dans les dernières années du onzième siècle ou dans les premières du douzième, c'est-à-dire vers l'âge de vingt ans. Ce premier enseignement lui aurait inculqué de bonne heure le nominalisme, dont il ne rejeta que les extravagances, et expliquerait comment, en arrivant dans l'école de Guillaume de Champeaux, il s'y trouva tout formé, en quelque sorte, pour résister au réalisme. Si Abélard ne parle pas de Roscelin dans l'*Historia calamitatum*, c'est qu'alors sous le poids d'une condamnation, et ayant eu gravement à se plaindre de Roscelin, il ne pouvait lui convenir sous aucun rapport de rappeler ce qu'il lui devait; et il était encore bien moins tenté de le faire dans sa lettre à l'évêque de Paris, où, attaqué par Roscelin, il se défend avec l'amertume et l'emportement de sa situation et de son caractère. D'ailleurs, tout cède à l'autorité du témoignage d'Abélard lui-même : et ce témoignage décisif, qui met fin à toute discussion, nous le devons à notre manuscrit.

Qu'Abélard était très-ignorant en mathématiques.

III. Le savoir d'Abélard, l'étendue et les limites de ce

savoir, forment un problème qui a bien plus d'importance encore que le précédent. En effet, il ne s'agit plus seulement d'Abélard, mais de son siècle entier : car il est bien vraisemblable qu'Abélard savait tout ce qu'on savait de son temps, et les bornes de ses connaissances peuvent être considérées à peu près comme celles des connaissances mêmes du douzième siècle. Si l'on en croit dom Gervaise, Abélard n'aurait rien ignoré ¹. L'auteur de l'article *Abélard*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, dom Clément, a fort réduit le catalogue des connaissances d'Abélard, mais sans apporter plus de preuves de ses jugements, sévères quelquefois jusqu'à l'injustice, que dom Gervaise n'en donnait de ses éloges exagérés. Parmi les connaissances que celui-ci attribue à notre auteur, sont les mathématiques et l'astronomie. L'*Histoire littéraire* remarque que « la géométrie, l'arithmétique et « l'astronomie étaient des sciences aussi communes que « peu approfondies au douzième siècle ; qu'on se conten- « tait alors d'en apprendre les éléments, et qu'il ne pa- « raît pas qu'Abélard ait porté ses recherches plus loin ². » Ces assertions avaient au moins besoin de preuves. Le manuscrit de Saint-Victor nous les fournit. Abélard, qui nulle part n'exagère la modestie, y avoue lui-même son entière ignorance en mathématiques. Déjà on avait très-bien senti, d'après Boëce, la difficulté de tirer le solide du point qui, considéré rigoureusement, est ou semble une abstraction. Dans cet embarras, Abélard déclare adopter l'opinion de son maître Guillaume de Champeaux, qui dérivait la ligne du point, et en général le composé

1. *Vie d'Abél.*, t. II, p. 267.

2. *Histoire littéraire*, t. XII, p. 448.

du simple, folio 117 verso, au chapitre : *De puncto et quæ ex eo nascuntur quantitibus, linea, superficie, corpore; insuper de loco* ¹. « Afferunt quoque adversus
 « hanc constitutionem lineæ quæ de punctis est, quod in
 « arithmetica Boethius ponit, cum scilicet ait : Si punc-
 « tum puncto supraponis, nihil efficies, tanquam si ni-
 « hilum nihilo jungas. Cujus quidem solutionis et si mul-
 « tas ab arithmetice solutiones audierim, nullam tamen
 « a me præferendam judico, quia ejus artis ignarum
 « omnino me cognosco. Talem autem, memini, rationem
 « magistri nostri sententia prætendebat, » etc.... Il est
 donc certain qu'Abélard était dépourvue de toute con-
 naissance mathématique. La citation qu'il fait de Boèce
 prouve qu'il connaissait son traité d'arithmétique ; il est
 probable qu'il connaissait aussi le peu de pages insigni-
 ifiantes que Boèce a laissées sur la géométrie, mais il ne
 connaissait rien au delà ; et nul en France, ni même en
 Europe, n'en savait davantage au douzième siècle, excepté
 peut-être ceux qui, comme Adélard, de Bath, et avant lui
 Constantin et Gerbert, avaient voyagé en Espagne ou en
 Orient, et puisé à des sources arabes un savoir plus
 étendu.

Qu'il ne savait pas le grec.

Maintenant, Abélard savait-il le grec ? Jusqu'ici la cri-
 tique n'avait guère le droit d'aller au delà du doute. Il
 était même naturel de supposer qu'Abélard savait le grec,
 puisqu'il en cite très-souvent des mots, il est vrai isolés,
 et que ces mots sont écrits en grec dans l'édition de
 d'Amboise. Ensuite, dans la lettre qu'il écrit aux reli-

1. *Ouvr. inéd.*, p. 180.

gieuses du Paraquet, *de Studio litterarum* ¹, il leur recommande d'étudier non-seulement le latin, mais le grec et l'hébreu. Il insiste sur l'utilité et la nécessité de savoir ces deux langues, pour lire dans l'original le Nouveau Testament; il propose aux religieuses du Paraquet l'exemple de leur abbesse Héloïse, qui sait à la fois, dit-il, le latin, l'hébreu et le grec: « Magisterium habetis in matre... « quæ non solum latinæ, verum etiam tam hebraicæ « quam græcæ non expers litteraturæ, sola hoc tempore « illam trium linguarum adepta peritiam videtur. » Il n'est guère vraisemblable que le maître n'en sût pas autant que l'écolière. Enfin, on se rappelle la lettre d'Abélard à saint Bernard, sur le *panem supersubstantialem* ², qu'Abélard avait persuadé aux religieuses du Paraquet de substituer, dans l'oraison dominicale, à *panem quotidianum*, sur divers motifs, et d'après l'autorité de l'Église grecque qui dit: τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον. On peut très-bien préférer la leçon grecque à la leçon latine, dans ce cas comme en d'autres. Pour réfuter les hérétiques dans la question de la Trinité n'a-t-on pas eu recours à un mot grec qui rend parfaitement les rapports des trois personnes entre elles, à savoir le mot ἐμοσύσιον? Toute cette érudition semble attester une connaissance même assez grande de la langue grecque; et cependant il n'en est rien. Le manuscrit de Saint-Victor contient plusieurs passages qui démontrent qu'Abélard ne savait pas le grec. Nous allons rapporter ici intégralement ces divers passages.

1. Abæl. opp., p. 244.

2. *Ibid.*, p. 240.

Premier passage, fol. 121 verso ¹ : « De his quidem
 « prædicamentis (*quando, ubi, situ, habere*) difficile est
 « pertractare quorum doctrinam ex auctoritate non ha-
 « bemus, sed numerum tantum. Ipse enim Aristoteles,
 « in tota prædicamentorum serie, sui studii operam non
 « nisi quatuor prædicamentis adhibuit, substantiæ scili-
 « cet, quantitati, ad aliquid, qualitati; de facere autem
 « vel pati nihil aliud docuit, nisi quod contrarietatem ac
 « comparisonem suscipere. De quibus quidem, Boethio
 « teste, ipse in aliis operibus suis plene perfecteque
 « tractaverat. De reliquis autem quatuor, quando scili-
 « cet, ubi, situ, habere, eo quod manifesta sunt, nihil
 « præter exempla posuit. Manifesta autem hæc quatuor
 « vel inde dixit quod ex aliis innascantur, vel ex eo quod
 « in aliis operibus suis de his satis tractatum sit. De ubi
 « quidem ac quando, ipso quoque attestante Boethio, in
 « *Physicis*, de omnibusque altius subtiliusque in his libris
 « quos *Metaphysica* vocat, exequitur. Quæ quidem opera
 « ipsius nullus adhuc translator latinæ linguæ aptavit;
 « ideoque minus natura horum nobis est cognita. »

Deuxième passage. Au chapitre sur le relatif, *de Relativis*, fol. 123 verso ², après avoir examiné la définition de Platon et celle d'Aristote, et avoir pris parti pour cette dernière, il dit : « Hæc quidem de relativis Aristo-
 « telem plurimum sequentes diximus, eo scilicet quod ex
 « ejus operibus latina eloquentia maxime sit armata, ejus-
 « que scripta antecessores nostri de græca in hanc lin-
 « guam transtulerint. Qui fortasse si etiam scripta ma-
 « gistri ejus Platonis in hac arte novissemus, utique et ea

1. *Ouvr. inéd.*, p. 200.

2. *Ibid.*, pages 205, 206.

« recipere, nec forsitan calumnia discipuli de diffi-
 « nitione magistri recta videretur. Novimus etiam ipsum
 « Aristotelem et in aliis locis adversus eundem magis-
 « trum suum et primum totius philosophiæ ducem, ex
 « fomite fortassis invidiæ aut ex avaritia nominis, ex
 « manifestatione scientiæ insurrexisse, quibusdam et so-
 « phisticis argumentationibus adversus ejus sententias
 « inhiantem dimicasse, ut in eo quod de motu animæ
 « Macrobius meminit... Sed quoniam Platonis scripta
 « in hac arte nondum cognovit latinitas nostra, eum de-
 « fendere in his quæ ignoramus non præsumamus. »

Troisième passage, fol. 132 verso ¹ : « Sunt autem tres
 « quorum septem codicibus omnis in hac arte eloquentia
 « latina armatur. Aristotelis enim duos tantum, Prædica-
 « mentorum scilicet et Peri ermenias libros, usus adhuc
 « latinorum cognovit; Porphyrii vero unum, qui videlicet
 « de quinque vocibus conscriptus, genere scilicet, specie,
 « differentia, proprio et accidente, introductionem ad
 « ipsa præparat Prædicamenta. Boethii autem quatuor in
 « consuetudinem duximus libros, videlicet Divisionum
 « et Topicorum cum syllogismis tam categoricis quam
 « hypotheticis. Quorum omnium summam nostræ dialec-
 « ticæ textus plenissime concludet, et in lucem usumque
 « legentium ponet... »

Quatrième passage, fol. 168 verso ² : « De contra-
 « rietate autem in vi prædicamentorum nihil omnino in
 « textu Prædicamentorum quem habemus determinavit,
 « horum scilicet : quando, ubi, situs, habere. Nec nos
 « quidem quod auctoritas indeterminatum reliquit de-

1. *Ouvr. inéd.*, p. 228, 229.

2. *Ibid.*, p. 599.

« terminare præsumemus, ne forte aliis ejus operibus quæ
« latina non novit eloquentia contrarii reperiamur. »

De ces quatre passages jusqu'ici entièrement inconnus, et qui s'éclairent et se développent l'un l'autre, nous allons tirer une suite de conséquences certaines, qui mettront dans une lumière manifeste le véritable état de l'érudition philosophique d'Abélard et de son siècle.

La première de ces conséquences résout la question si Abélard savait le grec. Il ne le savait pas ; il en convient lui-même quatre fois dans le manuscrit de Saint-Victor, puisqu'il y convient quatre fois qu'il est condamné à ignorer tout ce qui n'est pas écrit en latin. Cette preuve de fait est au-dessus de toutes les apparences contraires, et une fois admise elle les explique facilement. D'abord, il a plu à d'Amboise d'écrire en grec les mots grecs que cite de loin en loin Abélard ; mais il est probable que, dans les manuscrits de d'Amboise, ils étaient écrits en latin : car ceux qui se rencontrent dans la *Theologia christiana* sont écrits en latin, et l'habile éditeur s'est bien gardé de leur restituer leur vraie forme ; il l'a réservée pour les notes. Il en est de même de nos manuscrits et de notre édition. D'ailleurs, quand Abélard aurait écrit lui-même dans leur forme véritable quelques mots grecs, cela ne prouverait nullement qu'il sût le grec ; car presque tous ces mots sont déjà dans plusieurs Pères latins, par exemple, dans saint Jérôme ; et nous ne voulons pas dire qu'Abélard ignorait le grec au point de ne pouvoir se rendre compte de quelques mots isolés dont il avait sous les yeux la traduction. Il est possible qu'il eût quelque teinture des éléments de la grammaire grecque ; mais il ne savait pas véritablement le grec, et il ne pou-

vait mettre à profit les Pères et les auteurs grecs en très-petit nombre qu'on possédait à cette époque. Et même, quoi qu'il en dise, ou plutôt, sans excéder ses propres paroles, nous soupçonnons fort que l'habileté d'Héloïse en ce genre se bornait à ne pas être étrangère à la langue grecque, *græcæ...*, *non expers litteraturæ*, et à en connaître les éléments comme Abélard pouvait les connaître lui-même : car elle, qui sans aucune pédanterie se complait à citer tant d'auteurs latins, comment aurait-elle manqué à citer aussi quelques passages d'auteurs grecs alors non traduits, si l'un et l'autre avaient pu lire ces auteurs ?

Si donc Abélard ne savait pas le grec, il est clair, et il le dit lui-même, qu'il ne pouvait connaître de l'antiquité philosophique que ce qui en avait été traduit en latin ; et ici on se demande quels étaient les auteurs grecs, j'entends les philosophes, dont il existait des traductions latines au douzième siècle ? Par exemple, existait-il à cette époque une traduction latine de Platon ou du moins de quelques-uns de ses dialogues ?

Qu'Abélard ne connaissait tout au plus, de Platon, que le *Timée* dans la version de Chalcidius.

Il semble, au premier coup d'œil, qu'Abélard était très-familier avec Platon. Loin de là ; il y a dans l'*Introductio ad theologiam* et dans la *Theologia christiana* des citations du *Timée* qui prouvent qu'Abélard possédait seulement le *Timée* de Chalcidius ; il est certain qu'il ne connaissait véritablement aucun autre dialogue du maître d'Aristote. Dans un des passages que nous avons tirés du manuscrit de Saint-Victor, Abélard dit lui-même qu'il ne

connaît pas les ouvrages de Platon , parce que ces ouvrages n'ont pas été traduits en latin : « Si etiam scripta magistri ejus Platonis in hac arte novissemus.....; sed quoniam Platonis scripta in hac arte nondum cognovit latinitas nostra, eum defendere in his quæ ignoramus non præsumamus.... » Et il ne faut pas être dupe de la restriction apparente cachée dans les mots *in hac arte*; car cette restriction, prise à la lettre, n'irait pas à moins qu'à attribuer à Abélard la connaissance de tous les ouvrages de Platon qui ne sont pas consacrés à la dialectique. Mais il ne peut être question pour ces ouvrages, le *Timée* excepté, que d'une certaine connaissance vague et très-générale, d'après des témoignages étrangers, tels que ceux de Cicéron, de Macrobe, de Chalcidius; tandis que, pour la théorie dialectique de Platon, ces auteurs n'en disant absolument rien, tous les témoignages latins manquent; par conséquent, Abélard en est réduit à ce qu'en dit Aristote, et n'en peut porter aucun jugement assuré. Tel est, selon nous, le seul sens raisonnable de la phrase de notre manuscrit.

Qu'Abélard ne connaissait d'Aristote que l'*Organum*, et de l'*Organum* que les trois premières parties traduites par Boèce.

Du moins cette phrase même semble-t-elle indiquer qu'à défaut des ouvrages de Platon, ceux d'Aristote étaient alors traduits en latin, et qu'ils étaient connus d'Abélard. Mais M. Jourdain a soutenu et démontré ¹ que la plupart des grands ouvrages d'Aristote étaient inconnus en Europe et en France avant le treizième siècle; qu'on ne pos-

1. Recherches critiques sur l'âge et sur l'origine des traductions latines d'Aristote. 1819.

sède aucun manuscrit d'une traduction latine de la Physique et de la Métaphysique antérieure à cette époque ; et que jusque-là nul philosophe scholastique ne parle de ces deux ouvrages comme les ayant véritablement lus. Le premier passage d'Abélard, que nous avons emprunté au manuscrit de Saint-Victor, est péremptoire : « Quæ qui-
« dem opera (la Physique et la Métaphysique) ipsius nul-
« lus adhuc translator latinæ linguæ aptavit, ideoque mi-
« nus natura horum nobis est cognita. » Toutes les recherches de M. Jourdain aboutissent à cette phrase, qui les confirme et les résume.

Il est donc établi qu'Abélard et ses contemporains n'avaient point de version latine de Platon, et que d'Aristote ils ne possédaient que la logique, ce qu'on appelle l'*Organum*, à savoir : les Catégories avec l'Introduction de Porphyre, l'Interprétation, les Analytiques, les Topiques et le Traité des arguments sophistiques, dans la traduction et avec les commentaires de Boëce. C'est à quoi les critiques les plus sévères ont réduit l'érudition philosophique avant le treizième siècle. C'est là l'opinion aujourd'hui régnante. Cette opinion nous paraît trop indulgente encore. Selon nous, il faut réduire encore la part déjà si faible du douzième siècle, ou du moins de la première moitié du douzième siècle. Abélard ne connaissait pas même tout l'*Organum*, mais seulement ses trois premières parties : l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation dans la traduction de Boëce ; quant à celle des trois dernières parties de l'*Organum*, à savoir : les Topiques, les Analytiques et les Arguments sophistiques, elle existait sans doute quelque part, mais elle était encore à peu près inconnue. Plusieurs passages

authentiques du manuscrit de Saint-Victor placent cette opinion, en ce qui regarde Abélard, au-dessus de toute contestation.

M. Jourdain (*Recherches, etc.*, page 32) fait observer que les œuvres d'Abélard offrent des citations de l'Introduction de Porphyre, des Catégories, de l'Interprétation, des Topiques et des Arguments sophistiques, et que plusieurs contemporains d'Abélard citent les Analytiques; mais la question est de savoir si ces citations sont de première ou de seconde main. Nul doute qu'au douzième siècle on ne sût parfaitement qu'Aristote avait écrit tous les ouvrages dont se compose l'*Organum*, comme on savait que Platon avait composé la République; mais il s'agit de savoir si on possédait ces ouvrages mêmes traduits en latin. Incontestablement Abélard connaissait l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation: notre publication le démontre, puisqu'elle contient des gloses détaillées d'Abélard sur ces trois ouvrages. Ces gloses portent sur la traduction latine de Boèce, et elles témoignent d'une connaissance entière des commentaires de Boèce sur ces trois premières parties de l'*Organum*. Il est encore manifeste qu'Abélard connaissait, car il les cite sans cesse, les Topiques de Boèce, ses deux traités des syllogismes catégoriques et des syllogismes hypothétiques, et son *Traité de la Division*; mais il ignorait sa traduction des Analytiques, des Topiques et des Arguments sophistiques d'Aristote. Remarquez que dans cette multitude de gloses dialectiques d'Abélard, que contient le manuscrit de Saint-Germain, il n'y en a pas une seule sur aucun de ces trois traités, qui certes en avaient grand besoin, et qu'Abélard aurait étudiés et

commentés s'il les avait eus. Quant au livre des Arguments sophistiques, Abélard ne le cite qu'une fois, et cette unique citation, que rapporte M. Jourdain, prouve seulement qu'Abélard n'ignorait pas qu'Aristote avait composé un traité sous ce titre; mais elle ne prouve nullement qu'il connût ce traité. Voici cette citation, Abæl. opp., p. 239-240 : « Unde et a scriptoribus dialecticæ
 « nec hujus artis tractatus est prætermisus, cum ipse
 « Peripateticorum princeps, Aristoteles, hanc quoque tra-
 « diderit, elenchos scribens sophisticos. » Dans le long traité de dialectique que contient le manuscrit de Saint-Victor, les citations que nous rencontrons des Arguments sophistiques ne sont guère plus significatives. Ainsi, fol. 138 verso ¹ : « Sex autem sophismatum genera Aris-
 « totelem in sophisticis elenchis suis posuisse Boethius in
 « secunda editione Peri ermenias commemorat. » Peut-on admettre qu'Abélard eût cité de cette façon les Arguments sophistiques, s'il les eût connus directement et par lui-même? Jean de Salisbury donne sans doute des Topiques et des Analytiques une analyse ² qui atteste une vraie connaissance de ces deux ouvrages dans la traduction de Boëce : mais Jean de Salisbury est déjà postérieur à Abélard. Pour ce dernier, tous les doutes doivent céder au passage péremptoire que nous avons tiré du manuscrit de Saint-Victor. Abélard dit positivement qu'il n'y avait, de son temps, que sept ouvrages de dialectique écrits en latin : deux d'Aristote, les Catégories et l'Interprétation; un de Porphyre, l'Introduction; et quatre de Boëce (outre ses commentaires sur les trois

1. *Ouvr. inéd.*, p. 258.

2. *Metalogicus*, libb. III et IV.

précédents ouvrages), savoir, le *Traité des divisions*, le *Traité des Topiques* (c'est-à-dire *de Differentiis topicis*), et les deux traités des Syllogismes catégoriques et des Syllogismes hypothétiques. Abélard déclare qu'il n'a connu et employé que ces sept ouvrages. Le passage est formel : « Aristotelis enim duos tantum, Prædicamentorum « scilicet et Peri ermenias libros usus adhuc latinorum « cognovit. » On ne peut pas s'expliquer plus nettement. Ce passage authentique, écrit au milieu du douzième siècle, renverse toutes les objections et toutes les apparences contraires ; et nous regardons désormais, sur l'autorité irréfragable d'Abélard lui-même, comme un point démontré et acquis à la critique, qu'Abélard ne connaissait de l'*Organum* que l'Introduction de Porphyre, les *Catégories* et l'Interprétation dans la traduction de Boëce ; qu'il n'avait aucune traduction ni des *Topiques*, ni des *Analytiques*, ni des *Arguments sophistiques* ; qu'aucune traduction latine de ces trois ouvrages n'était répandue de son temps ; et qu'outre les trois écrits ci-dessus mentionnés de Porphyre et d'Aristote, il n'avait à sa disposition d'autres ouvrages de l'ancienne dialectique que ceux de Boëce.

Si ces conclusions, déduites des passages précédemment cités du manuscrit de Saint-Victor, sont incontestables, on est frappé et comme effrayé de la pénurie des ressources philosophiques de cette époque. Quatre écrits de Boëce, commentateur clair et méthodique, mais sans profondeur ; d'Aristote lui-même, l'Interprétation, c'est-à-dire un traité de grammaire, et les *Catégories*, qui, n'étant plus rattachées à la Métaphysique et à la Physique, n'offrent guère qu'une classification dont on n'aperçoit

pas toute la portée; enfin l'Introduction de Porphyre, évidemment destinée à des commençants, et où l'auteur évite à dessein toutes les grandes questions et s'arrête à la surface des choses : tels sont les seuls matériaux que possédaient Abélard et ses contemporains. Je dis ses contemporains; car il n'est pas vraisemblable qu'Abélard, si curieux de philosophie, si passionné pour Platon et pour Aristote, n'ait pas recherché avec le plus grand soin toutes les traductions connues des écrits de ces deux grands hommes. Ses contemporains n'étaient donc pas plus riches que lui; évidemment ses deux maîtres de la fin du onzième siècle et du commencement du douzième, Roscelin et Guillaume de Champeaux, devaient être tout aussi dépourvus que leur disciple. Il n'y a pas non plus de raison pour que le neuvième et le dixième siècle aient connu des traductions qui auraient disparu au onzième. Nous nous sommes engagés dans la lecture des diverses gloses de Raban-Maur que contient le manuscrit de Saint-Germain ¹. Sur quoi portent ces gloses? sur l'Introduction de Porphyre, dont la fin manque, sur l'Interprétation, et sur les Topiques de Boëce. La traduction de Porphyre et d'Aristote sur laquelle sont établies ces gloses, est celle de Boëce. Il n'y a de gloses ni des Topiques d'Aristote ni des Analytiques ni des Arguments sophistiques. Dans tout le manuscrit, il n'y a pas un seul mot qui puisse faire soupçonner que Raban connût ces ouvrages, et il y a un passage qui prouve formellement qu'il n'avait jamais eu entre les mains les Analytiques. « Volunt enim quemdam librum esse qui vocetur liber

1. *Rabanus super Porphyrium*, fol. 86 recto, col. 1, jusqu'au fol. 400 verso, col. 2.

« demonstrationum, qui apud nos in usu non est ¹. » Ainsi Boëce, et sa traduction des trois premières parties de l'*Organum*, voilà le point de départ de l'esprit humain au moyen âge, voilà le cercle dans lequel il se meut en tâtonnant pendant plusieurs siècles.

Ici on se demande naturellement ce qu'on a pu faire avec de si faibles ressources ; et après avoir recueilli les divers documents que contenaient nos manuscrits pour l'histoire extérieure de la philosophie dans le siècle d'Abélard, nous allons instituer, avec leur secours, des recherches d'un ordre différent et entrer, pour ainsi dire, dans les entrailles mêmes de la scholastique.

Que la philosophie scholastique est sortie d'une phrase de Porphyre, traduite par Boëce.

Nous l'avons vu : Boëce peut être considéré au moyen âge comme le lien entre le passé et les temps nouveaux. Chrétien et latin, il traduit de la philosophie grecque et païenne ce qui pouvait servir à polir et à façonner un peu la rude enfance du christianisme barbare. Remarquez que la grammaire et la logique péripatéticienne convenaient admirablement à cette éducation ; car l'*Organum* n'est pas plus païen que chrétien : il formait l'esprit sans compromettre la foi. Aussi l'étude de Boëce devint-elle aisément universelle, et elle fut longtemps utile pour aiguïser, assouplir, fortifier la pensée et lui imprimer l'habitude de la rigueur et de la précision ; mais tombant uniquement sur la forme, elle eût fini, trop prolongée, par épuiser l'esprit humain en le retenant dans une dialectique aride. Heureusement dès le début de l'*Orga-*

1. Fol. 86 verso, col. 2.

num, dans l'Introduction de Porphyre, se rencontrait une phrase d'un tout autre caractère, une phrase qui n'était plus seulement logique et grammaticale, et qui, au lieu d'imposer une théorie, présentait un problème avec l'alternative de deux solutions opposées, entre lesquelles on pouvait choisir sans compromettre sa loyauté envers Porphyre, qui posait le problème et ne le résolvait pas, ni envers Aristote, qui ne l'abordait pas directement, ni même envers Boëce, qui n'avait pas l'air d'y attacher une grande importance. Plusieurs siècles de gloses et de commentaires passèrent sur ce problème sans en apercevoir la portée; on ne l'entrevit guère qu'au milieu du onzième siècle. Mais à peine livré à l'examen, les deux solutions contraires qu'il présentait se partagèrent les esprits; et bientôt agité en tous sens, et fécondé à la fois par la témérité et par la sagesse, il en sortit à la fin du onzième siècle, et surtout au commencement du douzième, la philosophie scholastique dans toute son originalité et sa grandeur.

Quel était donc le problème qui contenait un pareil avenir? C'était un débris de la philosophie antique; non de celle qu'avait commentée Boëce, à l'usage des contemporains de Théodoric, mais de cette grande philosophie qui avait rempli douze siècles de ses admirables développements. Ce problème, aujourd'hui glacé et comme pétrifié sous le latin de Boëce, avait été vivant jadis dans un autre monde; il avait occupé Platon et Aristote, il avait provoqué des luttes immortelles et enfanté des systèmes qui s'étaient longtemps maintenus debout l'un contre l'autre. Ces luttes avaient cessé; cette noble philosophie était éteinte; la société qu'elle éclairait était à

jamais ensevelie ; la langue même dans laquelle toutes ces grandes choses avaient été pensées et écrites, avait fait place à une autre langue, qui elle-même n'était qu'une transition à une langue nouvelle. Ainsi marche l'humanité ; elle n'avance que sur des débris. La mort est la condition de la vie ; mais pour que la vie sorte de la mort, il faut que la mort n'ait pas été entière. Si dans les orages de l'humanité le passé disparaissait tout entier, il faudrait que l'humanité recommençât à frais nouveaux sa pénible carrière. Le travail des pères serait perdu pour les enfants ; il n'y aurait plus de famille humaine ; y aurait solution de continuité entre les générations et les siècles. Et d'un autre côté, si le monde, qui doit faire place à un monde nouveau, laissait un trop riche héritage, il empêcherait que le nouveau ne s'établît. Il faut que quelque chose subsiste du passé, ni trop ni trop peu, qui devienne le fondement de l'avenir et maintienne, à travers les renouvellements nécessaires, la tradition et l'unité du genre humain. Ainsi, la plupart des langues de l'Europe moderne ont leur germe primitif dans la langue latine, qu'elles supposent et dont elles s'écartent. Otez le roman, il n'y aurait pas eu de français, et le roman est une ruine du latin. Cette ruine est devenue peu à peu le plus admirable édifice. Il est prouvé aujourd'hui qu'un certain nombre de procédés de l'art antique n'avaient pas entièrement péri au moyen âge, et que ces procédés ont puissamment servi à l'art nouveau. Dans l'architecture, ce premier de tous les arts, entre les deux extrémités du style grec et du style gothique est l'intermédiaire du style byzantin. En poésie, le Dante assurément ne vient pas de Virgile ; mais lui-même n'eût ja-

mais été sans une certaine culture latine qui guiderait, sans l'altérer, l'inspiration de la muse chrétienne. Tant qu'il ignore absolument l'antiquité, le moyen âge demeure barbare. Dès qu'il connaît assez l'antiquité pour qu'elle le polisse, sans la connaître assez pour qu'elle le subjuge, alors il porte avec une fécondité admirable les plus belles choses, que le monde n'avait pas encore vues. Avant ce point, tout est barbarie; passé ce point, et quand plus tard l'antiquité sort de son tombeau et reparaît tout entière à la lumière, dans cet âge qu'on célèbre tant sous le nom de renaissance, il n'y a plus guère en tout genre qu'un commencement d'imitation, qui tue peu à peu l'inspiration et produit l'abâtardissement, et par suite encore la manière, la petitesse ou le faux grandiose. Il en devait être de même, et il en a été de même en philosophie. De Charlemagne jusqu'à la fin du onzième siècle est la barbarie de la pensée, le règne de la glose et du commentaire verbal. Au milieu du onzième siècle, une ère nouvelle commence. L'antiquité, un peu mieux connue, fait éclore un mouvement intellectuel d'abord très-faible, mais qui, s'accroissant par degrés, éclate au douzième siècle, et jusqu'à la fin du quinzième produit sans relâche des chefs-d'œuvre originaux. Le point de départ de ce grand mouvement a été la philosophie ancienne et l'*Organum* de Boëce. Otez ce premier mobile, et le mouvement n'aurait pas eu lieu; mais une fois né, il s'est soutenu par sa propre force et s'est développé par ses effets mêmes: les pensées heureuses ont suscité d'autres pensées dignes d'elles; les chefs-d'œuvre ont enfanté des chefs-d'œuvre et les grands hommes des grands hommes. On était parti des plus faibles restes de

la philosophie ancienne, et on est arrivé au développement le plus original dans sa substance et même dans ses formes, à part un peu de pédanterie. Cependant, à la fin du quinzième siècle, la philosophie ancienne reparait presque tout entière. On possède enfin tout Aristote; on acquiert Platon; on lit dans leur langue ces deux grands esprits; on s'enchant, on s'enivre de cette merveilleuse antiquité; on devient platonicien, péripatéticien, pythagoricien, épicurien, stoïcien, académicien, alexandrin; on n'est presque plus chrétien et assez peu philosophe. On est savant avec plus ou moins d'imagination et d'enthousiasme; on imite à tromper les plus habiles; on est plein d'esprit; on a peu de génie. Le seizième siècle tout entier n'a pas produit un seul grand homme en philosophie, Toute l'utilité, la mission¹ de ce siècle n'a guère été que d'effacer et de détruire le moyen âge sous l'imitation artificielle de l'antique, jusqu'à ce qu'enfin, au dix-septième siècle, un homme de génie, assurément très-cultivé mais sans aucune érudition, Descartes, enfante la philosophie moderne avec ses immenses destinées. Entre la philosophie ancienne et la vraie philosophie moderne est la philosophie du moyen âge, la scholastique. Elle est née d'une certaine connaissance de l'antiquité, vivifiant le génie et vivifiée par lui; elle est morte à la fin du quinzième siècle, à la renaissance de l'antiquité, dans une érudition sans critique, animée et gâtée par l'imagination. Le théâtre de la philosophie du moyen âge a sans doute été toute l'Europe chrétienne; car l'Europe était une alors par la religion, comme aujourd'hui elle tend à le deve-

1. 1^{re} série, t. II, leç. x^e, et *Fragments de philosophie cartésienne*, art. VANINI OU LA PHILOSOPHIE AVANT DESCARTES.

nir par les mœurs et le gouvernement représentatif; mais dans cette forte unité se détache la France, qui crée la philosophie scholastique et demeure jusqu'à la fin le foyer où elle prend sans cesse de nouvelles forces et d'où elle se répand sur l'Europe entière. On peut dire que la philosophie scholastique est née à Paris et qu'elle y est morte. Une phrase de Porphyre, un rayon dérobé à l'antiquité, la produisit; l'antiquité tout entière l'étouffa.

Du problème de la nature des genres et des espèces, tel qu'il est posé dans la phrase de Porphyre.

Voici cette phrase de Porphyre, telle que la rencontra le moyen âge dans le latin de Boèce, avec ce qui la précède et ce qui la suit immédiatement : « Cum sit necessarium, Chrysaori, et ad eam quæ est apud Aristotelem Prædicamentorum doctrinam, nosse quid sit genus, quid differentia, quid species, quid proprium, et quid accidens, et ad diffinitionum assignationem, et omnino ad ea quæ in divisione et in demonstratione sunt, utili istarum rerum speculatione, compendiosam tibi traditionem faciens, tentabo breviter, velut introductionis modo, ea quæ ab antiquis dicta sunt, aggredi : ab altioribus quidem quæstionibus abstinens, simpliciores vero mediocriter conjectans. *Mox de generibus et speciebus illud quidem sive subsistant sive in solis nudis intellectibus posita sint, sive subsistentia corporalia sint an incorporalia, et utrum separata a sensibilibus an in sensibilibus posita et circa hæc consistentia, dicere recusabo.* Altissimum enim negotium est hujusmodi, et majoris egens inquisitionis. Hoc vero quemadmodum de his ac de propositis proba-

« biliter antiqui tractaverunt, et horum maxime Peripa-
 « tetici, tibi nunc tentabo monstrare. »

« Chrysaore, puisqu'il est nécessaire pour comprendre
 « la doctrine des catégories d'Aristote de savoir ce que
 « c'est que le genre, la différence, l'espèce, le propre et
 « l'accident, et puisque cette connaissance est utile pour
 « la définition, et en général pour la division et la dé-
 « monstration, je vais essayer, dans un abrégé succinct
 « et en forme d'introduction, de parcourir ce que nos
 « devanciers ont dit à cet égard, m'abstenant des ques-
 « tions trop profondes et m'arrêtant même assez peu sur
 « les plus faciles. Par exemple, *je ne rechercherai point*
 « *si les genres et les espèces existent par eux-mêmes*
 « *ou seulement dans l'intelligence, ni, dans le cas où*
 « *ils existeraient par eux-mêmes, s'ils sont corporels*
 « *ou incorporels, ni s'ils existent séparés des objets*
 « *sensibles ou dans ces objets et en faisant partie; ce*
 « problème est trop difficile et demanderait des recherches
 « plus étendues. Je me bornerai à indiquer ce que les an-
 « ciens, et parmi eux surtout les Péripatéticiens, ont dit
 « de plus raisonnable sur ce point et sur les précédents. »

Il faut mettre aussi sous les yeux du lecteur le grec même de Porphyre :

Λύτικα περὶ γένωντε καὶ εἶδων, τὸ μὲν εἶτε ὑφέστηκεν εἶτε καὶ ἐν
 μόναις φιλαῖς ἐπινοίαις κεῖται, εἶτε καὶ ὑφεστηκότες σώματά ἐστὶν ἢ
 ἀσώματα, καὶ πότερον χωριστὰ ἢ ἐν ταῖς αἰσθηταῖς καὶ περὶ ταῦτα
 ὑφεστῶτα παραιτήσομαι λέγειν· βαθυτάτης οὐσης τῆς τιαύτης πραγ-
 ματείας, καὶ ἄλλης μεῖζονος δεομένης ἐξετάσεως.

A ce langage harmonieux, à cette manière de s'exprimer nette et précise et en même temps gracieuse encore, il est impossible de ne pas oublier un moment le moyen

âge, pour reporter sa pensée vers l'ancien monde, et songer aux deux grandes écoles et aux deux grands hommes qui y représentent la philosophie. Platon et Aristote sont évidemment les deux termes opposés de l'alternative que renferme la phrase de Porphyre. Pour Platon, les espèces et les genres, c'est-à-dire les *Idées*, sont l'essence même des choses; non-seulement elles existent, mais elles existent seules d'une existence permanente, tandis que les individus, les choses particulières, sont dans un mouvement perpétuel et paraissent et disparaissent tour à tour. Les *Idées* ne sont pas de simples conceptions de l'esprit, des notions abstraites purement subjectives, comme on dirait dans la langue de la philosophie moderne (et c'est là le vrai sens de $\psi\iota\lambda\alpha\acute{\iota}\varsigma \ \acute{\epsilon}\pi\iota\nu\omicron\iota\alpha\iota\varsigma$, que Boëce traduit d'une manière presque inintelligible par *nudis intellectibus*); elles ont une valeur indépendante de l'esprit même qui les conçoit, une réalité objective, $\acute{\upsilon}\phi\acute{\epsilon}\sigma\tau\eta\kappa\epsilon\nu$. Selon Platon, les *Idées* n'ont rien de corporel; et alors même qu'elles feraient leur apparition dans les objets sensibles, elles n'en font point partie, elles ne s'y rapportent point comme la partie au tout, la qualité au sujet, l'accident à la substance; mais elles en sont sinon séparées, $\chi\omega\rho\iota\sigma\tau\acute{\alpha}$, du moins séparables. Aristote, au contraire, sans adopter absolument la thèse opposée, y incline; il a bien l'air de réduire les espèces et les genres à de simples notions générales, et de ne leur accorder qu'une valeur psychologique et logique; du moins il se prononce sans cesse et avec la plus grande force contre leur indépendance des objets particuliers; il tient pour des chimères les *Idées* hors des choses, et les genres et les espèces sont pour lui dans les individus eux-mêmes,

dans les objets sensibles : ἐν ταῖς αἰσθητοῖς καὶ περὶ ταῦτα ὑφεστῶτα. Or, Platon est tout entier dans la théorie des *Idées*, et l'on peut dire avec une rigueur parfaite que la *Métaphysique* d'Aristote est une polémique perpétuelle contre cette théorie ¹. Ce n'est pas là une querelle de détail, c'est toute la différence qui sépare ces deux grands hommes, car c'est là le problème même de la philosophie. Les expressions de ce problème varient suivant les diverses époques de la philosophie et de la civilisation. Les données en sont plus ou moins nettement posées, les conséquences plus ou moins rigoureusement tirées; mais le problème est toujours celui qui à toutes les époques tourmente et féconde l'esprit humain, et, par les diverses solutions qu'il soulève, engendre toutes les écoles. Il se teint en quelque sorte de toutes les couleurs du temps où il se développe; mais partout il est le fond duquel partent ou auquel aboutissent les recherches philosophiques. Il a l'air de n'être guère qu'un problème de psychologie et de logique, et en réalité il domine toutes les parties de la philosophie; car il n'y a pas une seule question qui dans son sein ne contienne celle-ci : tout cela n'est-il qu'une combinaison de notre esprit faite par nous à notre usage, ou tout cela a-t-il en effet son fondement dans la nature des choses? La théorie platonicienne des *Idées* a donné son nom à tout un côté de la philosophie, l'idéalisme, et l'idéalisme a survécu à Pla-

1. Voyez dans notre écrit intitulé : *De la Métaphysique d'Aristote*, notre opinion sur la vraie nature des idées platoniciennes, p. 48, et la note où sont indiqués tous les passages d'Aristote relatifs à la *Théorie des Idées*. Voyez aussi 1^{re} série, t. II, leç. VII et VIII, et leç. IX et X, t. IV, leç. XXI et leç. XXII; 11^e série, t. II, leç. VII; et dans cette 111^e série, t. 1^{er}, *De la philosophie ancienne*, LANGUE DE LA THÉORIE DES IDÉES.

ton; il a traversé les âges, il vit et vivra autant que l'esprit humain et la philosophie. En revanche, la théorie contraire n'est pas moins vivace. La longue rivalité des deux écoles platonicienne et péripatéticienne est le combat des deux solutions opposées, et la phrase de Porphyre, au troisième siècle, est le résumé de ce grand différend. Ce résumé lui-même n'est qu'un point de départ pour l'école d'Alexandrie. Au quatrième siècle, le plus grand représentant de cette école, Proclus, a composé sur le Parménide de Platon un commentaire qui n'est pas autre chose qu'un nouvel et dernier examen du fatal problème, envisagé sous toutes ses faces et poursuivi dans tous ses développements. Cet immense commentaire, achevé et complété au sixième siècle par Damascius, est comme le dernier mot de la philosophie ancienne : c'est une longue et régulière apologie des *Idées*. La question de Porphyre y est reprise en sous-œuvre, et la solution platonicienne enrichie de toutes les nouvelles lumières, et fortifiée de tout le progrès de l'esprit humain pendant plus de huit siècles. Porphyre avait décomposé en trois questions précises la question générale; Proclus retranche judicieusement la seconde question de Porphyre, et divise les deux autres en quatre questions : 1° si les Idées sont; 2° de quelles choses il y a des Idées; 3° quelle est la nature des Idées; 4° comment les choses sensibles, les objets particuliers, les individus, participent des idées ¹. Il n'y a pas une de ces quatre questions qui ne se décompose elle-même en

1. Proclus, *Comm. in Parmenidem Platonis*, liv. III, p. 4 et 5 du t. v de notre édition : Τετάρων τοίνυν ὄντων ἐν ταῖς περὶ τῶν ἰδεῶν ζητήσεσι προβλημάτων, πρώτου μὲν, εἰ ἔστι τὰ εἶδη · τί γὰρ ἂν τις καὶ περὶ αὐτῶν ἐπισκέψοιτο μὴ τοῦτο προομιλογησάμενος; δευτέρου

un certain nombre d'autres questions dont les développements embrassent les sept livres du commentaire alexandrin et toute la philosophie ancienne.

Mais il faut supposer le monde ancien détruit, la philosophie ancienne ensevelie avec la civilisation dont elle faisait partie, et la longue et brillante polémique qui avait fait la vie même de cette philosophie, réduite à la phrase de Porphyre dans la traduction latine de Boëce. C'est sur cette phrase et autour d'elle que va peu à peu se reformer une philosophie nouvelle. Les commencements de cette philosophie seront bien faibles, il est vrai, et se ressentiront de la profonde barbarie du temps ; mais une fois née, la puissance de l'éternel problème la développera et lui ouvrira une carrière immense.

La scholastique a trois époques : 1^o du onzième siècle jusqu'au treizième et jusqu'à l'organisation de l'Université de Paris ; c'est l'enfance de la scholastique ; 2^o du treizième siècle jusqu'au quinzième ; c'est l'âge de sa virilité, où toutes les grandes universités de l'Europe, les grands ordres religieux fleurissent ; 3^o du quinzième siècle jusqu'au milieu du seizième ; c'est le temps de son déclin, où elle languit et s'éteint peu à peu dans la décadence du moyen âge, sous les premiers essais de réforme en tout genre, aux approches d'une langue nouvelle, d'un esprit nouveau, d'une nouvelle époque de l'humanité. Et si dans la scholastique on écarte la théologie pour considérer seulement la philosophie proprement dite, cette phi-

δὲ, τινῶν ἔστι καὶ τινῶν οὐκ ἔστι τὰ εἶδη · καὶ γὰρ τοῦτο πολλὰς ἔχει διαμφιστεγήσεις · τρίτου δὲ, ὅποια δὴ τινὰ ἔστι τὰ εἶδη, καὶ τίς ἡ ἰδιότης αὐτῶν · τετάρτου δὲ, πῶς μετέχεται ὑπὸ τῶν τῶδε, καὶ τίς ὁ τρόπος τῆς μεθέξεως.

losophie est tout entière dans la querelle du nominalisme et du réalisme, et cette querelle peut se diviser aussi en trois époques : 1^o elle naît à l'occasion de la phrase de Porphyre, et sa naissance est celle de la philosophie scholastique ; 2^o aux luttes vives et passionnées de cette première époque succède le règne au moins apparent de l'une des deux opinions rivales ; 3^o l'opinion vaincue dans la première époque et condamnée au silence dans la seconde reparaît dans la troisième et finit par triompher, et son triomphe est le tombeau de la scholastique. De ces trois époques, la seconde et la troisième sont assez connues, surtout la seconde, qui forme, pour ainsi dire, les beaux jours de la philosophie du moyen âge. C'est le temps des dominicains Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais ; des franciscains Alexandre de Hales, saint Bonaventure, Duns Scot, Roger Bacon. Les ouvrages de ces illustres personnages ont été depuis longtemps, pour la plupart, recueillis et appréciés. Mais, comme toutes les origines, celles de la philosophie scholastique sont couvertes de profondes ténèbres. Les deux opinions qui commencent à se montrer dans la première époque ont par leurs luttes réveillé l'esprit humain, c'est là leur gloire ; mais elles étaient trop faibles encore pour produire aucun monument durable. L'opinion vaincue a presque entièrement péri dans sa défaite ; et on est réduit à en rechercher quelques lambeaux dans les rares écrits des vainqueurs. C'est cette première époque si intéressante à la fois et si obscure que nous allons parcourir et éclairer, s'il est possible, à l'aide de nos manuscrits, car cette époque est celle que représente et couronne Abélard.

Point de départ de la philosophie scholastique : opinion de Boëce sur le problème des espèces et des genres.

Pour voir clair dans la naissance et les commencements de la philosophie scholastique, il faut se reporter au point de départ du grand débat dont elle est sortie, c'est-à-dire à Boëce, et se rappeler que Boëce n'avait pas seulement traduit la phrase de Porphyre, mais qu'il l'avait aussi commentée, et qu'il s'était expliqué sur les deux solutions contraires du problème posé par le philosophe alexandrin.

Il y a deux commentaires de Boëce sur l'Introduction de Porphyre.

Le premier est présenté sous la forme du dialogue, et il est beaucoup plus court que le second. Boëce examine les trois questions sur les genres et les espèces : s'ils existent par eux-mêmes ou s'ils ne sont que des conceptions de l'esprit ; s'ils sont corporels ou incorporels ; s'ils existent seulement dans les objets sensibles ou s'ils en sont séparés ; et il applique ces questions non-seulement au genre et à l'espèce, mais aussi à la différence, au propre et à l'accident. Sur la première question, qui peut nous tenir lieu des deux autres, Boëce déclare positivement que le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident existent réellement ; et la raison qu'il en donne est que sans eux rien ne serait, puisqu'il n'y aurait ni accident ni propriété, ni différence ni genre ¹. Ici, il est évident que Boëce n'a pas compris la question de Porphyre. Por-

1. Boeth. opp. edit. Bas. 1570, p. 8. « Scienda enim sunt utrum vere sint, nec esset de his disputatio consideratioque si non sint. Sed si rerum veritatem atque integritatem perpendas, non est dubium quin vere sint. Nam cum res omnes quæ vere sunt, sine his quinque esse non possent, has ipsas quinque res vere intellectas esse non dubites. Sunt autem in rebus

phyre n'a jamais demandé si la différence, l'accident, le propre existent par eux-mêmes ; car il suffit de poser la question pour la résoudre négativement. Porphyre n'a pas non plus mis en question la réalité ou la non-réalité du genre et de l'espèce considérés abstractivement ; car il serait trop clair aussi que ce ne sont que des conceptions de l'esprit, des généralisations commodes pour la pensée et pour le langage. Porphyre se demande si les genres et les espèces, et non pas l'espèce et le genre, existent réellement : par exemple, si tel genre déterminé, à savoir l'humanité, existe indépendamment des individus qui le composent ; ou bien, si ces individus seuls existent, et si le genre humanité n'est pas une pure abstraction. Sans doute Porphyre, dans son Introduction, traite du genre et de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident, d'une manière abstraite, logique et grammaticale, puisque son Introduction est une préparation aux Catégories, lesquelles, avec l'Interprétation, forment un traité de grammaire et de logique. Mais à l'occasion de ces cinq notions abstraites sans lesquelles il n'y a ni pensées ni paroles, et qui sont par conséquent le fondement de toute logique et de toute grammaire, et particulièrement à l'occasion des notions du genre et de l'espèce, γένος, εἶδος, Porphyre se fait une question d'une tout autre nature ; il se demande si les genres et les espèces, γένων τε καὶ εἶδων,

omnibus conglutinatae et quodam modo conjunctae atque compactae. Cur enim Aristoteles de primis decem sermonibus genera rerum significantibus disputaret, vel eorum differentias propriaque colligeret et principaliter de accidentibus dissereret, nisi haec in rebus intimata et quodam modo adunata vidisset? Quod si ita est, non est dubium quin vere sint et certa animi consideratione teneantur, quod ipsius quoque Porphyrii probatur assensu. »

existent ou n'existent pas réellement. C'est là, pour ainsi dire, un regard détourné sur un problème d'un tout autre ordre que Porphyre pose et abandonne en même temps, pour revenir au sujet de son Introduction. Boëce n'a pas compris cela, et il a converti la grande et légitime question de la réalité des genres et des espèces, en la question insensée, et qui n'en fut jamais une, de la réalité du genre, de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident. Cette confusion placée dans l'ouvrage du maître a produit un malentendu perpétuel dans toute la polémique qui a suivi. Encore une fois, Porphyre n'a fait qu'une Introduction à la logique et à la grammaire; et le titre de son ouvrage le dit assez : *De quinque vocibus*, *περὶ τῶν πέντε φωνῶν*, des cinq voix ou mots. Il ne traitait donc que d'abstractions verbales; mais parce qu'à cette occasion et pour déterminer avec plus de précision son sujet même, il indique, pour l'écarter, une question de haute métaphysique, la question de la réalité ou de la non-réalité des espèces et des genres, voilà Boëce, le péripatéticien Boëce, qui, brouillant tout, confondant tout, réalise les cinq noms, et ouvre par là la porte à ce double danger : si on le suit, de réaliser toutes les abstractions, ce qui n'est plus difficile dès qu'on a réalisé cinq abstractions aussi manifestes que les cinq noms dont il s'agit, et de se jeter ainsi dans un réalisme absurde; ou bien, si on lui résiste, si on s'aperçoit que le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, ne sont que des notions abstraites et des noms, de confondre avec ces abstractions et ces noms les genres et les espèces, qui peut-être ne sont pas de purs noms, et, par l'exagération même d'une vérité utile, de se précipiter dans un nominalisme universel.

Nous croyons signaler ici la source première et la racine historique de la querelle que nous avons à raconter.

Ainsi, dans son premier commentaire, Boëce, au moyen d'une confusion ridicule, est plus platonicien que Platon lui-même et que tous les alexandrins ; il est réaliste absurde, et il prétend donner son opinion pour celle d'Aristote et de Porphyre. Maintenant, dans le second commentaire ¹ nous allons trouver un tout autre Boëce, avec une opinion diamétralement opposée à celle que nous venons de rapporter. Et ici Boëce nomme quelquefois les genres et les espèces *universalia*, expression empruntée à la philosophie antique, τὰ καθ' ἕλκος, et que plus tard on a traduite en français par celle des *universaux*, et selon nous avec beaucoup de raison ; car par là on laisse indécise la question de leur réalité. Au contraire, traduit-on par idées, et prend-on le mot idées dans le sens platonicien ? on est réaliste ; ou prend-on le mot idées dans son sens ordinaire, celui de notions et de conceptions ? on fait évidemment des idées de simples abstractions dont il est trop facile de démontrer ensuite la non-réalité. Il faut donc s'en tenir au mot universaux : c'est la formule de la scholastique ; et il importe de prendre la langue du siècle que l'on veut faire connaître ; autrement, on confond les siècles en confondant les langages. La nouvelle opinion de Boëce sur la nature des universaux, des genres et des espèces, est que les genres et les espèces ne peuvent avoir d'existence réelle. Il en donne les arguments suivants :

1° Tout ce qui est, est nécessairement un ; or, le genre est commun à plusieurs objets, donc il n'a pas d'unité, donc il n'est pas. Cet argument, dont Boëce n'indique

1. Boeth. opp. p. 54. « Omne quod commune est uno tempore plu-

pas la source, appartient à Aristote dans la polémique contre la réalité de l'idée platonicienne, *Métaphysique*, liv. III¹ et livre VII². Comme Boëce n'en cite pas l'auteur, on le lui a attribué jusqu'au treizième siècle, où la *Métaphysique* d'Aristote commença à être connue. C'est un des arguments constamment employés contre la réalité des universaux.

2° Si le genre n'est pas un, dira-t-on qu'il est multiple, et que c'est encore là une manière d'exister ? Mais s'il est multiple, il faut un genre supérieur qui comprenne cette multitude, et ainsi à l'infini, ce qui est absurde³. Ce second argument est encore d'Aristote, qui l'a présenté lui-même sous des formes diverses ; c'est l'argument si célèbre dans l'antiquité sous le nom d'argument du troisième

ribus, id in se unum esse non poterit. Multorum enim est quod commune est, præsertim cum una atque eadem res in multis uno tempore tota sit. Quantæcumque enim sunt species, in omnibus genus unum est, non quod de eò singulæ species quasi partes aliquas carpant, sed singulæ uno tempore totum genus habeant : quo fit ut totum genus in pluribus singulis uno tempore positum, unum esse non possit. Neque enim fieri potest ut, cum in pluribus totum uno sit tempore, in semetipso sit unum numero. Quod si ita est, unum quiddam genus esse non poterit, quo fit ut omnino nihil sit ; omne enim quod est, idcirco est quia unum est. Et de specie idem convenit dici. »

1. Ed. Brand., p. 62.

2. *Ibid.*, p. 158 et 174.

3. Boeth. opp. *ibid.* « Quod si est quidem genus ac species, sed multiplex, neque unum numero, non erit ultimum genus, sed habebit aliud super se positum genus, quod illam multipliciter unius sui nominis vocabulo concludat. Ut enim plura animalia, quoniam habent quiddam simile, eadem tamen non sunt, et idcirco eorum genera perquirunt : ita quoque quoniam genus quod in pluribus est, atque ideo multiplex, habet sui similitudinem quod genus est, non est vero unum quoniam in pluribus est : ejus generis quoque genus aliud quærendum est, cumque fuerit inventum eadem ratione quæ superius dicta est, rursus genus tertium vestigatur ; itaque in infinitum ratio procedat necesse est, cum nullus disciplinæ terminus occurrat. »

homme ¹. Si l'homme est multiple, il lui faut un genre supérieur, un homme universel, lequel ne pouvant être un à cause du premier argument, et condamné à être multiple, suppose de nouveau un autre homme plus universel, et toujours ainsi sans fin. Cet argument, longtemps rapporté à Boëce, comme le premier, a été aussi un des arguments favoris du nominalisme.

La conséquence est donc que l'universel n'étant ni un ni plusieurs n'a pas de réalité et n'existe que dans l'intelligence.

Boëce s'explique ensuite sur la nature et l'origine des universaux considérés comme simples conceptions de l'esprit.

Toute conception a un sujet, *subjecta res*, nous dirions aujourd'hui un objet, auquel elle se rapporte. Cette conception est telle ou elle n'est pas telle que son objet. Dans le premier cas, c'est-à-dire si la conception générale était telle que l'objet de cette conception, l'universel aurait une véritable réalité et serait ailleurs que dans l'intelligence; hypothèse écartée par la précédente démonstration. Dans le second cas, le seul admissible, si la conception n'est pas telle que son objet, cette conception est vaine. Mais il faut distinguer : il n'y a erreur et fausseté que dans la réunion de ce qui est séparé dans la nature; il n'y en a pas dans la division ou abstraction. La conception d'un abstrait, pour n'être pas conforme à la réalité, *ut sese res habet*, n'est pas fausse pour cela; par exemple, l'idée abstraite de la ligne n'est pas une idée fausse, quoique la ligne n'ait d'existence réelle que dans un corps. L'esprit peut donc séparer dans la nature l'in-

1. Voyez notre écrit déjà cité *De la Métaphysique d'Aristote*, p. 464.

corporel du corporel, et en cela il n'y a pas d'erreur.

Les universaux se forment de la manière suivante : L'intelligence recueillant dans plusieurs individus une ressemblance, la contemplant et l'examinant dans sa vérité, cette ressemblance devient une espèce, et la ressemblance des espèces devient à son tour un genre ¹. Les universaux existent donc en tant que pensées ; et il ne faut entendre par espèce qu'une pensée recueillie en vertu d'une ressemblance substantielle en une multitude d'individus dissemblables ². Dans le particulier, cette ressemblance est sensible ; dans l'universel, elle est intelligible ; et réciproquement, sensible elle demeure dans le particulier ; conçue, elle devient universelle ³. Le sujet de l'universalité et de la particularité est donc le même, mais considéré sous deux points de vue. Il est universel dans la conception, particulier pour les sens ⁴.

La conclusion dernière de Boëce, par rapport aux trois questions renfermées dans la phrase de Porphyre, est que : 1° les genres et les espèces dans un sens existent par

1. Boeth. opp., p. 56. « Cum genera et species cogitantur, tunc ex singulis in quibus sunt eorum similitudo colligitur, ut ex singulis hominibus inter se dissimilibus humanitatis similitudo; quæ similitudo cogitata animo veraciterque perspecta fit species; quarum specierum rursus diversarum considerata similitudo, quæ nisi in ipsis speciebus aut in earum individuis esse non potest, efficit genus. »

2. *Ibid.* « Cogitantur vero universalialia nihilque aliud species esse putanda est nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero substantiali similitudine; genus vero cogitatio collecta ex specierum similitudine. »

3. *Ibid.* « Hæc similitudo cum in singularibus est, fit sensibilis; cum in universalibus, fit intelligibilis, eodemque modo, cum sensibilis est, in singularibus permanet; cum intelligitur, fit universalis. Subsistunt ergo circa sensibilia, intelliguntur autem præter corpora. »

4. *Ibid.* « Singularitati et universalitati unum quidem subjectum est, sed alio modo universale est cum cogitatur, alio singulare cum sentitur. »

eux-mêmes, et dans un autre n'existent que dans l'esprit ; 2^o ils sont incorporels, mais ils n'existent que dans les choses corporelles et sensibles ; 3^o quoiqu'ils n'aient d'existence réelle que dans un objet particulier et sensible, on peut les concevoir à part du sensible et du particulier comme quelque chose d'incorporel et de subsistant par soi-même ¹. Selon Platon, dit Boëce, les genres et les espèces, les universaux, n'existent pas seulement en tant que conçus, mais en eux-mêmes et hors des corps ; selon Aristote, ils n'ont d'existence réelle que dans les objets sensibles, et ils ne sont universels et immatériels que dans l'intelligence ². Au reste, Boëce ne prétend pas se prononcer entre l'un et l'autre : la décision de ce débat appartient à une branche plus haute de la philosophie. S'il a exposé de préférence l'opinion d'Aristote, ce n'est pas qu'il l'approuve plus que celle de Platon ; c'est que le livre qu'il commente est une introduction à celui des Catégories, dont l'auteur est Aristote ³.

On voit par cet exposé fidèle que si, dans son premier commentaire, Boëce a l'air de favoriser sans mesure et fort peu judicieusement l'opinion platonicienne, dans le second, sans avoir une opinion qui lui soit propre sur la

1. *Ibid.* « Genera et species subsistunt quidem alio modo, intelliguntur vero alio modo : et sunt incorporalia, sed sensibilibus juncta subsistunt in sensibilibus ; intelliguntur vero præter corpora ut per semetipsa subsistentia, ac non in aliis esse suum habentia. »

2. *Ibid.* « Plato genera et species cæteraque non modo intelligi universalialia, verum etiam esse atque præter corpora subsistere putat ; Aristoteles vero intelligi quidem incorporalia atque universalialia, sed subsistere in sensibilibus putat. »

3. *Ibid.* « Quorum dijudicare sententias aptum non duxi ; altioris enim est philosophiæ. Idcirco vero studiosius Aristotelis sententiam exsecuti sumus, non quod eam maxime probaremus, sed quod hic liber ad Prædicamenta conscriptus est, quorum Aristoteles auctor est. »

nature des universaux, en sa qualité de traducteur et de commentateur d'Aristote, il adopte l'opinion péripatéticienne, l'expose assez clairement, et la développe avec quelque étendue, tandis qu'il accorde une seule ligne à l'opinion de Platon; de sorte que des deux grandes écoles qui avaient partagé l'antiquité, une seule, celle d'Aristote, était un peu connue, et présentait sur le problème de Porphyre une doctrine plus ou moins satisfaisante, mais du moins nette et bien arrêtée. Ajoutez à cela que l'Introduction de Porphyre et les deux ouvrages d'Aristote traduits par Boëce sont des ouvrages de logique et de grammaire; qu'ils étaient seuls étudiés et commentés, toujours d'après Boëce; et que de cette étude exclusive il ne pouvait guère sortir que des tendances et des habitudes intellectuelles entièrement opposées au réalisme. Mais, d'un autre côté, Aristote et Boëce avaient un puissant rival, et ce rival était le christianisme. En effet la religion chrétienne est une religion essentiellement idéaliste, qui porte l'âme et l'esprit au culte et à la foi de l'invisible, commande le sacrifice des sens, et adore le Verbe incréé comme le fils de Dieu et Dieu même. Le christianisme est né et s'est formé sous le règne de la doctrine platonicienne; les Pères grecs sont en général platoniciens, et saint Augustin, le représentant et l'oracle de l'église latine, saint Augustin est enthousiaste de Platon, et tous ses écrits respirent et répandent l'idéalisme. L'esprit chrétien était donc pour Platon, et toutes les habitudes d'école, toute l'éducation savante étaient pour Aristote. Aussi dans la scholastique, en apparence, tout est péripatéticien, et la méthode et le langage; car on n'avait pas d'autres ouvrages philosophiques que ceux d'Aristote;

mais, en réalité, tout est platonicien ; et on pourrait, avec une parfaite vérité, définir la philosophie du moyen âge, la lutte du fond chrétien avec une forme étrangère, que le fond décompose quelquefois et refait à son usage, et qui, à son tour, réagit souvent sur le fond, règle son développement, et quelquefois aussi l'entrave ou l'égaré.

Voilà donc au sixième siècle, grâce à Boëce, la solution péripatéticienne du problème de Porphyre déposée dans le monde chrétien, comme le dernier résultat de la sagesse du monde antique. Voyons ce que va devenir ce germe semé dans toutes les écoles et sans cesse favorisé par la culture assidue de la grammaire et de la logique péripatéticienne.

Nous savons par des témoignages certains que, dans toute l'étendue de la première époque de la scholastique, Boëce, avec les parties de Porphyre et d'Aristote qu'il nous a conservées, partagea d'abord, pour la dialectique, le sceptre de l'école avec Marcién Capella et Cassiodore, et finit par les remplacer. L'*Organum* devait donc présider à l'enseignement de la dialectique dans toutes les grandes écoles. On devait y commenter sans cesse et Porphyre et Aristote, à l'aide de Boëce. Que sont devenues tant de gloses, tant de commentaires, qui retentissaient d'un bout de l'Europe à l'autre ? Chose admirable ! pendant six siècles on n'a connu, on n'a expliqué que l'*Organum*, et de tout ce travail il ne reste rien, ou du moins rien n'a vu le jour. De Boëce jusqu'à Albert, du sixième jusqu'au treizième siècle, on ne possède aucun commentaire de cet *Organum* tant commenté, pas même la moindre glose. Notre publication interrompt seule ce long silence ; elle met en lumière pour la première fois des

gloses du douzième siècle, sur Boëce, sur Porphyre et sur Aristote. Pourquoi n'existerait-il pas de semblables monuments du même siècle ou des siècles antérieurs? Heureusement dans le même manuscrit de Saint-Germain où nous avons trouvé plusieurs gloses dialectiques d'Abélard, se rencontrent aussi d'autres gloses sur l'*Organum* que ce manuscrit attribue à Raban-Maur, le plus célèbre disciple d'Alcuin. Nous avons déjà dit un mot de cette partie du manuscrit de Saint-Germain; nous croyons devoir en parler ici avec un peu plus d'étendue, puisque c'est le seul monument qui nous fournisse quelques renseignements sur l'état de la question qui nous occupe, au neuvième siècle.

Opinion de Raban-Maur au ix^e siècle.

Rodolphe, élève de Raban, qui a laissé une vie de son maître, y donne un long catalogue de tous ses écrits¹, parmi lesquels un assez bon nombre ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Dans cette liste, il n'y en a aucun qui se rapporte directement ou indirectement à la dialectique; et pourtant nous trouvons dans notre manuscrit une glose sur l'Introduction de Porphyre, intitulée : *Rabanus super Porphyrium*. Cette glose n'est pas achevée; elle est suivie d'un fragment de quelques feuilles sur le *De differentiis topicis* de Boëce; le commencement manque, ce qui explique le défaut d'inscription; mais l'identité de la manière et du style, et la place de ce fragment après une glose positivement attribuée à Raban et avant une autre qui lui est également attribuée, ne permettent guère

1. Opp. Raban., t. 1, p. 8.

de douter que ce court morceau n'appartienne au même auteur. Vient ensuite un autre écrit intitulé : *Rabanus super Terencivaa* : ce dernier mot n'a pas de sens, et c'est probablement une corruption de *Rabanus super Peri ermenias*, car cet écrit est un commentaire sur le traité de l'Interprétation. Ces gloses du neuvième siècle prouvent qu'alors on possédait et on commentait dans les écoles et l'Introduction de Porphyre et l'Interprétation d'Aristote, ainsi que les Catégories, auxquelles se rattache l'Introduction, et les Topiques de Boëce, et Boëce tout entier. En effet, une étude attentive de ces gloses nous permet d'affirmer 1° que la traduction de l'Introduction et de l'Interprétation qui y est employée, est la traduction même de Boëce; 2° que, pour l'Introduction, l'écrit de Raban est une pure glose extraite des deux commentaires de Boëce, et que, pour l'Interprétation, ce n'est plus une glose, mais un commentaire, avec d'assez longs développements, mais toujours d'après Boëce; 3° que non-seulement on se servait alors des commentaires de Boëce pour commenter Aristote, mais que Boëce lui-même était une grande autorité; et qu'on le commentait à défaut d'Aristote, ainsi que le prouve la glose sur le traité *De differentiis topicis*; 4° que les formes de cette glose et de ce commentaire du neuvième siècle sont à peu près les formes des gloses et du commentaire d'Abélard au douzième siècle, ce qui établit une tradition non interrompue dans la forme de l'enseignement dialectique; 5° qu'on possédait au neuvième siècle ni plus ni moins les mêmes ressources qu'au douzième, c'est-à-dire tout Boëce et rien que Boëce.

Nous avons déjà donné le commencement du commen-

taire de Raban sur Porphyre : « *Intentio Porphyrii est in hoc opere facilem intellectum ad Prædicamenta præparare, tractando de quinque rebus vel vocibus, genere scilicet, specie, differentia, proprio et accidente, quorum cognitio valet ad Prædicamentorum cognitionem.* » On voit par ces mots, « *tractando de quinque rebus vel vocibus,* » que Raban avait eu la sagesse de mettre en doute si dans cette Introduction Porphyre veut parler de choses réellement existantes ou simplement de noms. En avançant dans ce commentaire, on s'aperçoit que ce doute n'est pas particulier à l'auteur ; on apprend qu'il y avait déjà deux partis sur cette question et comme deux écoles constituées, et que l'une de ces écoles prétendait que Porphyre ne considère dans cette Introduction le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, qu'abstractivement et comme des noms. Raban nous fait connaître les arguments de cette école ; il en énumère deux qui depuis ont été souvent employés par l'école nominaliste, et que nous trouvons ici dès le neuvième siècle : 1° Le genre dont parle Porphyre ne peut pas être le genre en soi, mais la notion, le mot de genre, puisqu'il le définit : le genre est ce qui se dit de, etc. : or, être dit s'entend des noms et non des choses, car une chose n'est pas dite, énoncée, proférée. 2° L'introduction de Porphyre aux Catégories d'Aristote doit être de même nature que l'ouvrage auquel elle conduit : or, dans les Catégories, Aristote ne traite pas de choses, mais de mots ; et c'est là l'opinion de Boëce, qui dans son premier commentaire sur les Catégories appelle ces catégories des noms ¹.

1. Manuscrit de Saint-Germain, 1510, fol. 86 recto, col. I. « *Quorundam tamen sententia est Porphyrii intentionem fuisse in hoc opere non*

Raban ne fait pas connaître les arguments de l'école opposée ; il dit seulement qu'elle peut aussi invoquer l'autorité de Boëce, qui, dans le traité de la Division, déclare que la division du genre est relative à la nature et par conséquent aux choses ¹.

Quoique Raban se contente de rapporter les opinions des deux écoles opposées, à la complaisance avec laquelle il fait valoir les arguments de la première, il est aisé de voir qu'il appartient à cette école.

Quand il arrive au problème de la réalité ou de la non-réalité des genres et des espèces, il suit Boëce pas à pas, ou plutôt il le transcrit mot pour mot ; il adopte entiè-

de quinque rebus sed de quinque vocibus tractare, id est Porphyrium intendere naturam generis ostendere, generis dico in vocum designationem accepti. Dicunt etiam quod si Porphyrius in designatione rerum tractat de genere et de cæteris, non bene diffinit : genus est quod prædicatur, etc. ; res enim non prædicatur ; quod hoc modo probant : si res prædicatur, res dicitur ; si res dicitur, res enuntiatur ; si res enuntiatur, res profertur. Sed res proferri non potest. Nihil enim profertur nisi vox neque enim aliud est prolatio quam aeris plectro linguæ percussio ; aeris autem plectro linguæ percussio nihil aliud est quam vox. Si igitur Porphyrius de genere in rerum assignatione tractaret, male generis diffinitionem dedisset dicendo : si genus est quod prædicatur, etc., cum genus in rerum designatione acceptum nullatenus prædicatur. Ejus igitur intentionem dicunt esse de genere, non in rerum sed in vocum designatione tractare. Adhuc alia ratio cur Porphyrius tractet de genere accepto non in rerum sed in vocum designatione. Cum enim tractatus iste introductorius sit ad Aristotelis Categorias, et Aristoteles in Categoriis de vocibus principaliter agere intendat, conveniens non eum esset de rebus agere qui ad librum de vocibus principaliter tractare intendebat... Præterea ex Boethii autoritate in primo super Categorias commento confirmatur genera et species voces significare. Dicit enim illa nomina novem esse ; quod si voces non significarent, nullo modo nomina novem esse possent. »

1. *Ibid.*, fol. 86 verso, c. 1. « Non tamen genus in rerum designatione accipi posse negant (je lirais volontiers *negandum* ou *potest negari*) ; dicit enim Boethius in libro Divisionum generis divisionem esse ad naturam, id est ad res (le manuscrit : *apud omnes*) ; per quod demonstratur Boethius non in vocum sed in rerum designatione genus accepisse. »

rement son opinion, et cette opinion est la non-réalité des espèces et des genres, la réalité renfermée dans les objets particuliers, dans l'individu, les universaux conçus seulement comme des points de vue des choses individuelles, et les genres et les espèces comme de simples ressemblances, abstractivement considérées ¹.

Il termine en citant d'après Boëce l'opinion d'Aristote et celle de Platon ².

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, peut nous représenter l'enseignement dialectique de l'école de Tours que dirigeait Alcuin et où Raban fut élevé, et celui de l'école de Fulde qu'il dirigea lui-même avant de passer au siège archiépiscopal de Mayence. Le commentaire de Raban reproduit à peu près celui de Boëce; il est pour la solution péripatéticienne du problème de Porphyre: et il n'en pouvait guère être autrement. Boëce restait seul debout sur les ruines de l'antiquité, et dans la nuit profonde où dormait alors l'esprit humain, son opinion, quelle qu'elle fût, devait être la lumière du temps et l'autorité souveraine en matière de philosophie.

1. Man. de Saint.-Germ. 4510, fol. 87 verso, c. 1. « Nihil aliud est genus quam substantialis similitudo ex diversis speciebus in cogitatione collecta. » Plus bas: « Alio namque modo universalis est (substantia eadem) cum cogitatur, alio singularis cum sentitur. Hic innuit nobis Boethius quod eadem res individuum et species et genus est, et non esse universalia individuis quasi quiddam diversum, ut quidam dicunt, scilicet speciem nihil esse quam genus informatum, et individuum nihil aliud esse quam speciem informatam. Aliter autem non diceretur universalitas et singularitas eidem subjecto accidere. Iis ita determinatis, ut dicit Boethius, supradicta quæstio soluta est. »

2. *Ibid.* « Hæc enim, ut dicit Boethius, sententia est Aristotelis; Plato vero genera et species non tantummodo intelligi universalis sed etiam præter individua subsistere putavit. Quorum, ut ipse dicit, Boethius in commento sententias dijudicare noluit, etc. »

Opinion d'un anonyme du x^e siècle.

Si au neuvième siècle, comme il vient d'être démontré, on connaissait et on commentait les trois premières parties de l'*Organum* avec les commentaires de Boëce, il n'y a aucune raison de supposer qu'il n'en ait pas été de même au dixième siècle, et que le travail des écoles carlovingiennes se soit arrêté ou ralenti. Malheureusement on ne possède aucun monument dialectique de cette époque, excepté la petite dissertation de Gerbert, depuis le pape Sylvestre II, adressée à l'empereur Othon III sur une difficulté que cet empereur avait rencontrée dans l'Introduction de Porphyre. L'explication de Gerbert est aussi vaine que la difficulté de l'empereur Othon; mais ce petit écrit¹ nous apprend au moins qu'au dixième siècle on continuait à s'occuper avec zèle de l'*Organum*, puisqu'un jeune empereur, au milieu des soucis d'une guerre périlleuse, proposait à Gerbert et aux savants de sa cour des difficultés sur Porphyre. Il est donc plus que vraisemblable qu'il doit exister des commentaires du dixième siècle sur l'*Organum*. Mabillon² et, d'après lui, l'*Histoire littéraire de la France* nous signalent l'existence d'un commentaire inédit de ce temps sur la dialectique et les Prédicaments dans le manuscrit de Saint-Germain n° 615. Nous nous sommes empressé de rechercher ce manuscrit dans le fonds de Saint-Germain de la Bibliothèque royale. Mais le catalogue particulier des manuscrits de ce fonds indique comme perdu le manu-

1. *Thesaur. Anecd. noviss.*, tom. II, part. II, pag. 451.

2. *Nouveau traité de diplomatique*, tom. III, pag. 559; *Hist. litt.*, tom. XII, pag. 461.

scrit coté autrefois sous le n° 613 : 613 *deest* ; et nous désespérions de le retrouver, lorsqu'en examinant divers livres du même fonds et à peu près du même siècle, nous avons rencontré l'ouvrage que déjà nous ne cherchions plus, dans un manuscrit de Saint-Germain coté aujourd'hui 4108 et autrefois 442. La démonstration sans réplique que ce manuscrit est bien celui de Mabillon, c'est qu'il renferme la note célèbre sur l'existence des antipodes que le savant bénédictin a tirée du manuscrit 613 et que rapporte l'Histoire littéraire. C'est une note marginale au feuillet 30 verso. Elle fait partie d'une glose sur le traité des Catégories attribué à saint Augustin, et qui est précédé dans le manuscrit par la Dialectique également attribuée au même Père¹. Les éditeurs des œuvres de saint Augustin avaient sous les yeux ce même manuscrit en imprimant le traité des Catégories dont nous venons de parler, et sans indication de numéro ni de siècle ils l'appellent « Codex sangermanensis pervetustus. » Ils en ont tiré un prologue en vers d'Alcuin. Cet ancien manuscrit, qui est important à plus d'un égard, contient, parmi beaucoup d'autres opuscules, l'Introduction de Porphyre, l'extrait des Catégories attribué à saint Augustin, et l'Interprétation d'Aristote, avec des gloses interlinéaires et marginales sans nom d'auteur. La traduction latine de l'Introduction et de l'Interprétation est toujours celle de Boèce, et c'est encore à Boèce que ces gloses sont empruntées. Nous en extrairons seulement ce qui se rapporte au problème de Porphyre.

L'opinion de ce dialecticien anonyme du dixième siècle

1. August. opp., tom. x, *Append.*

ne diffère guère de celle de Raban et de Boëce ; quelquefois elle va plus loin dans le même sens.

Selon notre auteur, les genres et les espèces ont un seul et même sujet, à savoir, telle ou telle chose. Sous le point de vue de l'existence, cette chose est individuelle, sensible, matérielle ; mais le point de vue de la conception est tout différent. En effet, l'intelligence conçoit un genre comme étant commun à plusieurs choses individuelles, et par conséquent comme n'étant pas exclusivement renfermé dans l'une d'elles : en ce cas les genres sont conçus comme universels et incorporels. Le caractère du système de Platon est de ne pas admettre seulement la notion des universaux dans l'intelligence, mais leur existence indépendante en dehors des choses individuelles et corporelles¹.

Arrivant aux trois questions dans lesquelles se décompose le problème général de Porphyre, sur la première question, si les genres et les espèces ont une existence réelle, l'anonyme répond avec Boëce, dans son premier commentaire, qu'assurément ils existent, puisque sans eux rien ne serait ; et il n'a pas l'air de se douter plus que Boëce que cette réponse, sérieusement examinée, ne serait pas très-facile à concilier avec l'opinion formellement exprimée dans le passage précédent².

1. Fol. 46 recto. « Genera et species, id est universale et singulare, unum quidem subjectum habent. Subsistunt vero alio modo, intelliguntur alio. Et sunt incorporalia; sed sensibilibus juncta subsistunt insensibilibus, et tunc est singulare; intelliguntur ut ipsa substantia, ut non in aliis esse suum habentia, et tunc est universale. Sed Plato genera et species non modo intelligi universalia, verum etiam esse atque præter corpora subsistere putat. »

2. *Illud quidem sive subsistant.* Prima quæstio est utrum genera et species vere sint. Sed sciendum est quod non esset disputatio de eis si non

Sur la seconde question, si les genres et les espèces sont matériels ou immatériels, notre anonyme s'explique plus nettement que Raban-Maur. Les genres, dit-il, sont matériels ou immatériels selon le point de vue sous lequel on les considère. Sous le point de vue de l'existence, comme ils n'existent substantiellement que dans les choses sensibles et matérielles, on peut dire qu'ils ne sont point immatériels; mais ils le sont si on les considère sous cet autre point de vue, que le genre est commun à plusieurs espèces, comprend sous lui plusieurs espèces. A ce titre, l'espèce aussi est incorporelle, l'espèce homme, par exemple, si on ne la considère que par cet endroit qu'elle est comprise sous le genre, car pouvoir être compris sous un genre n'est rien de matériel; et à ce titre encore, la différence est immatérielle; par exemple, le quadrupède, si on le considère non pas en lui-même, mais en tant que différent du bipède, et ainsi du reste: c'est-à-dire, en d'autres termes, que les genres comme les espèces et les variétés n'existent que comme des abstractions de l'esprit, et que c'est en cela seul que consiste leur immatérialité¹.

Sur la troisième question, si les genres existent hors des choses ou dans les choses, l'auteur se prononce moins directement que sur la question précédente. En tant

vere subsisterent; nam res omnes quæ vere sunt, sine eis non esse possunt. »

1. « *An corporalia ista sint an incorporalia. Quod duobus modis accipitur. Nam genus si in eo quod genus sit, non quod res natura constat consideratur, semper incorporale est; verbi gratia, si substantia non consideratur in eo quod substantia est, sed in eo quod sub se species habet, incorporalis est. Item si species quæ est homo consideratur tantummodo in eo quod sub genere est, est incorporalis et ipsa; eodem modo et differentia quadrupes non respicitur quod sit quadrupes differentia, sed unde a bipede differt, ac per hoc et ipsa incorporalis est. Similiter de cæteris accipiendum est. »*

qu'immatériels, les genres peuvent exister hors des choses, mais cela n'empêche pas qu'ils ne puissent aussi exister dans les choses, comme l'âme dans le corps, de telle sorte qu'ils soient à la fois inséparables des corps sans cesser d'appartenir aux êtres immatériels. Comme existant dans les choses, on peut les comparer à ces dimensions des corps qui sont immatérielles, puisqu'elles ne tombent pas sous les sens, et qui pourtant n'abandonnent jamais les corps; et d'un autre côté, on peut aussi les comparer à l'âme qui vit dans le corps sans y être nécessairement attachée : question ardue sur laquelle Porphyre déclare qu'il veut garder le silence¹.

Un autre passage confirme ce que nous avons déjà vu dans le commentaire de Raban-Maur, qu'il y avait à cette époque des philosophes, plus platoniciens que Raban et notre auteur, qui n'admettaient point cette solution équivoque, que les genres sont à la fois corporels et incorporels, et qui pensaient qu'ils sont seulement incorporels. Cette autre école s'appuyait aussi sur Porphyre et essayait de le mettre de son côté².

1. « *Acceptio* (le manuscrit : *exceptio*) itaque incorporealis generis fit quod et præter corpora separatim esse possit et corporibus jungi potest, ut anima, sed ita ut, si corporibus juncta fuerint, inseparabilia sint a corporibus neque ab incorporalibus separentur, et utrasque in se contineant potestates. Nam si incorporalibus junguntur, talia sunt qualis illa prima versus terminos incorporealis quæ nunquam discedit a corpore. Si vero incorporalibus, talia sunt qualis est animus qui nunquam corpori copulatur. Hic se Porphyrius tacere pollicetur. »

2. « Hi qui genus et speciem incorporalia solummodo dicunt, hoc probare videntur Porphyrii ipsius sententia, qui, veluti jam probato quod incorporea sint, ita ait : *et utrum separata an ipsis sensibilibus juncta*. Quod et si hæc aliquando corporalia extitissent, absurdum esset quærere utrum (le manuscrit : *utrum incorporalia sej.*) sejuncta essent a sensibilibus, an juncta, cum sensibilia ipsa sint corpora. »

L'auteur revient encore sur sa comparaison de l'immatérialité des genres avec celle des dimensions du corps. Les dimensions d'un corps n'existent que dans ce corps, et cependant on les conçoit comme étant immatérielles, par exemple, la surface; et c'est là le premier degré de l'immatérialité, la première transition du corporel à l'incorporel. On peut comparer à cette immatérialité celle du genre et de l'espèce. L'animal et l'homme conçus abstractivement sont immatériels, mais ils sont corporels dans les individus dans lesquels seuls ils existent ¹.

La conclusion de l'anonyme est exactement celle de Boèce que déjà Raban avait adoptée: le genre n'est pas autre chose qu'une conception formée de la ressemblance de plusieurs espèces comparées entre elles ².

Il résulte de ces différents passages, qu'au dixième siècle comme au neuvième, les premières parties de l'*Organum* étaient connues et étudiées dans la traduction de Boèce, et commentées à l'aide des commentaires de ce même Boèce; que le problème posé par Porphyre dans les premières lignes de l'Introduction excitait déjà quelque attention; que la solution péripatéticienne répandue par Boèce prévalait généralement, mais qu'il y avait pourtant à côté de celle-là une solution différente, qui, sans être aussi accréditée, avait aussi ses partisans. Voilà donc

1. « ... Termini cum sint semper circa corpora quorum termini sunt, incorporei tamen intelliguntur, sicut est epiphania (ἐπιφάνεια); et hæc prima incorporalitas, primus transitus a corporibus ad incorporea... Huic ergo incorporalitati assimilatur generis et speciei incorporalitas. Nam, verbi gratia, animal et homo, licet per se intellecta incorporalia sint, in individuis tamen quibus substant corporalia sunt. »

2. « Genus est cogitatio collecta ex singularum similitudine specierum. »

deux doctrines, deux écoles en présence au neuvième et au dixième siècle. Mais il ne suffit pas que deux opinions soient déjà dans un temps pour appartenir à l'histoire. Le réalisme et le nominalisme étaient sans doute en germe, et dans la phrase de Porphyre et dans le commentaire de Boèce et dans celui de Raban-Maur et dans les notes marginales de notre anonyme; mais leurs vrais principes avec leurs nécessaires conséquences étaient profondément ignorés, leur rapport à toutes les grandes questions religieuses et politiques n'était pas même soupçonné. Ce n'étaient encore que deux manières différentes d'interpréter une phrase de Porphyre, qui restaient inaperçues dans l'obscurité de l'école et vivaient assez bien ensemble sous la foi de leur insignifiance commune; mais en se connaissant mieux, en grandissant et en se développant, ces deux interprétations étaient appelées à soulever des discussions mémorables, à troubler l'Église et l'État, et à prendre ainsi leur rang dans l'histoire.

Comment s'est opérée cette métamorphose? comment le péripatétisme indécis de Boèce, de Raban-Maur et de l'anonyme est-il devenu cette doctrine altière qui rompit d'abord en visière avec toutes les doctrines et toutes les puissances du temps? C'est le onzième siècle qui a mis au monde le nominalisme. Tout était préparé pour cet enfantement. L'esprit humain, formé pendant plusieurs siècles dans les écoles fondées par Charlemagne, sous la discipline de la dialectique péripatéticienne et d'une théologie sublime, était mûr pour les questions sérieuses. Les événements de ce siècle disent assez quel était son esprit. La lutte naissante du sacerdoce et de l'empire, de Henri IV et de Grégoire VII, annonçait les luttes morales

qui se préparaient dans l'intérieur même du moyen âge, et le siècle de Bérenger pouvait bien être celui de Roscelin.

Nominalisme de Roscelin.

Du Boulay a le premier cité, et, d'après lui, la plupart des historiens de la philosophie répètent cette phrase d'une vieille chronique, qui raconte les faits écoulés depuis le roi Robert jusqu'à la mort de Philippe I^{er} : « In « dialectica hi potentes extiterunt sophistæ : Joannes, qui « eamdem artem sophisticam vocalem esse disseruit ; Ro- « bertus Parisiacensis, Roscelinus Compendiensis, Arnul- « fus Laudunensis. Hi Joannis fuerunt sectatores, qui « etiam quam plures habuerunt auditores ¹. » L'auteur du nominalisme serait donc un certain Jean, qui aurait eu un bon nombre d'élèves, parmi lesquels aurait été Roscelin. Ce fait, s'il était bien certain, n'aurait rien d'étrange au onzième siècle, puisque déjà au neuvième et au dixième nous trouvons le principe du nominalisme, et que ce principe était dans Boèce lui-même. Selon Du Boulay, Jean, dont il est ici question, avait été le médecin du roi Henri I^{er}. Il était de Chartres, et il fut appelé *Surdus*, à cause de sa grande surdité. Ainsi Roscelin n'aurait pas, à proprement parler, inventé le nominalisme ; mais encore une fois, pour l'histoire, l'auteur d'une opinion n'est pas celui qui la soupçonne le premier, mais celui qui lui donne son vrai caractère en l'appuyant sur des preuves nouvelles, en en tirant des développements nouveaux, surtout en la répandant parmi les hommes. Or, à tous

1. Du Boulay, *Histor. Univ. Par.*, t. 1, p. 443.

ces titres, on ne peut mettre en doute que Roscelin ne soit l'auteur du nominalisme.

Si Roscelin s'était contenté de choisir dans les deux solutions indiquées par Porphyre du problème philosophique la solution péripatéticienne ; s'il eût répété Boëce et Raban-Maur, ou même si, comme son maître Jean, les universaux ayant été réduits par ses devanciers à de simples conceptions de l'esprit, il eût réduit à son tour ces conceptions à des produits du langage, à des mots, il n'eût été peut-être ni plus célèbre ni plus persécuté que Jean son maître et ses autres condisciples ; mais ce qui fit sa réputation et ses malheurs, c'est la hardiesse merveilleuse avec laquelle cet homme du onzième siècle alla d'abord presque aussi loin qu'Occam au quatorzième siècle. En effet, Roscelin a fait ces trois choses : 1° en philosophie il a établi le nominalisme ; 2° il a transporté le nominalisme dans la théologie, et attaqué le dogme de la Trinité, sur lequel repose le christianisme ; 3° enfin, passant de la philosophie et de la théologie à la politique, il a attaqué la plus grande puissance du temps, la puissance ecclésiastique, dans un de ses abus les plus répandus et les plus choquants.

Il n'est pas facile de se faire une idée nette de l'opinion philosophique de Roscelin. Othon de Freisingen dit seulement : « Roscellinum quemdam qui primus nostris temporibus sententiam vocum instituit ¹. » Jean de Salisbury, dans les deux endroits où il parle de Roscelin, ne nous en apprend guère davantage. « Alius ² ergo consistit « in vocibus, licet hæc opinio cum Roscelino suo fere

1. Voyez plus haut, p. 46.

2. *Metalogicus*, II, 47.

« omnino jam evanuerit. » « Fuerunt et qui voces ipsas
 « genera dicerent et species, sed eorum jam explosa sen-
 « tentia est, et facile cum autore suo evanuit ¹. » Ainsi
 Roscelin soutenait que les genres et les espèces ne sont
 que des mots : mais comment le soutenait-il ? Quel était
 l'ouvrage où il avait déposé son opinion ? Était-ce un
 traité spécial de dialectique ? était-ce un simple commen-
 taire de Porphyre ? Tous les monuments se taisent à cet
 égard, et nous en sommes réduits sur la doctrine de Ros-
 celin à deux documents très-peu sûrs, la réfutation qu'en
 a donnée saint Anselme, réfutation beaucoup plus théolo-
 gique que philosophique, dans le *De fide Trinitatis sive
 Incarnatione Verbi, contra blasphemias Roscellini*, et
 la lettre d'Abélard à l'évêque de Paris. C'est là qu'il
 nous faut chercher avec une extrême précaution quelque
 ombre du principe philosophique qui a conduit Roscelin
 à ses doctrines théologiques.

Saint Anselme se plaint de la mauvaise philosophie qui,
 s'introduisant de son temps dans la théologie, y mine les
 grandes vérités du christianisme. Il s'élève contre ces dia-
 lecticiens, hérétiques même en dialectique, qui préten-
 dent que les universaux ne sont que des paroles ². Ce qu'il
 ajoute nous fait pénétrer davantage dans l'opinion de
 Roscelin. Ces dialecticiens, dit-il, admettent bien l'exis-
 tence du corps coloré, mais non pas celle de la couleur ;
 et par la sagesse d'un homme, ils n'entendent pas autre
 chose que l'âme de cet homme ³. Leur raison est tellement

1. *Polycraticus*, VII, 42.

2. Anselm. opp. éd. Gerberon, p. 44. « Illi utique nostri temporis dia-
 lectici, imo dialectice hæretici, qui non nisi flatum vocis putant esse uni-
 versales substantias. »

3. « Qui colorem non aliud queunt intelligere quam corpus, nec sa-
 pientiam hominis aliud quam animam. »

enveloppée dans des imaginations corporelles, qu'elle n'en peut sortir et distinguer les objets qu'elle seule peut apercevoir ¹. Or, dès qu'on ne reconnaît d'autres réalités que celles qui tombent sous les sens ; quand on ne peut pas distinguer l'existence de la couleur d'un cheval de celle du cheval lui-même ; quand on n'admet comme existant que ce qui est individuel ; quand on ne peut pas comprendre que plusieurs hommes individuels contiennent en eux quelque autre chose encore que ce qui les distingue, et que, dans ces différents hommes, il y a une seule et même humanité, comment pourrait-on comprendre que les trois personnes de la Trinité, dont chacune est Dieu, ne constituent qu'une seule et même divinité ²? Il suit de ce passage important que Roscelin n'admettait de réalité que dans les individus, et que, selon lui, tout ce qui n'était pas l'individu lui-même, n'existait pas, était un pur nom. Et il résulte encore de ce même passage qu'il n'attaquait pas seulement les universaux, mais qu'il s'en prenait aussi aux qualités des corps, par exemple, à la couleur : il ne l'admettait pas en elle-même, il admettait seulement le corps coloré ; et ceci doit nous aider à comprendre cette autre opinion qu'on lui attribue, qu'il niait la réalité des parties et les regardait aussi comme de purs

1. « In eorum quippe animabus ratio, quæ et princeps et judex omnium debet esse quæ sunt in homine, sic est in imaginationibus corporalibus obvoluta ut ex eis se non possit evolvere, nec ab ipsis ea quæ ipsa sola et pura contempleri debet, valeat discernere. »

2. « Qui enim nondum intelligit quomodo plures homines in specie sint homo unus, qualiter in illa secretissima natura comprehendet quomodo plures personæ, quarum singula quæque est perfectus Deus, sint Deus unus? Et cujus mens obscura est ad discernendum inter equum suum et colorem ejus, qualiter discernet inter unum Deum et plures relationes? Denique qui non potest intelligere aliud esse hominem, nisi individuum, nullatenus intelliget hominem nisi humanam personam. »

mots. C'est du moins ce qu'on peut inférer de la lettre d'Abélard à l'évêque de Paris : « Aussi faux dialecticien que faux chrétien, dit Abélard, il soutient dans sa dialectique que nulle chose n'a de parties, et corrompt par là le sens des saintes Écritures ; car, à ce compte, dans l'endroit où l'Écriture rapporte que Jésus mangea une partie d'un poisson, il devrait dire qu'il s'agit seulement d'une partie du mot poisson, et non pas d'une partie de la chose elle-même ¹. »

Voilà les seuls documents qui subsistent sur le nominalisme de Roscelin. Cette disette extrême de témoignages donne le plus grand prix aux moindres renseignements nouveaux qui nous peuvent survenir, et par conséquent à un passage du manuscrit de Saint-Victor, où Abélard nous fait connaître l'opinion de Roscelin avec brièveté ; mais non pas sans précision. Livre de la Division et de la Définition, fol. 499 verso ² : « Fuit autem, memini, magistri nostri Roscelini tam insana sententia, ut nullam rem partibus constare vellet ; sed sicut solis vocibus species, ita et partes adscribebat. » Ce passage confirme pleinement celui de la lettre à l'évêque de Paris. Roscelin ne se contentait pas de réduire les universaux à des abstractions verbales ; en vertu du même principe, *sicut*, il prétendait que les parties n'ont point d'existence. Abélard ne s'en tient pas là : il nous fait connaître l'argumentation même sur laquelle s'appuyait Roscelin ; et comme

1. Abæl. opp., p. 534. « Hic sicut pseudo-dialecticus, ita et pseudo-christianus, cum in dialectica sua nullam rem partes habere æstimat, ita divinam paginam impudenter pervertit, ut eo loco quo dicitur Dominus partem piscis comedisse, partem hujus vocis, quæ est piscis, non partem rei intelligere cogatur. »

2. *Ouvr. inéd.* in-4, p. 491.

nous avons démontré qu'il avait eu Roscelin pour maître et avait suivi ses leçons, c'est de sa bouche même qu'il avait dû recueillir cette argumentation ; elle mérite donc toute notre confiance.

Roscelin faisait deux arguments pour prouver que les parties n'ont pas d'existence réelle : 1° Dire qu'une partie d'une chose est aussi réelle que cette chose, c'est dire qu'elle fait partie d'elle-même, car une chose n'est ce qu'elle est qu'avec toutes ses parties ; 2° la partie d'un tout devrait précéder ce tout ; car les composants doivent précéder le composé ; mais la partie d'un tout fait partie du tout lui-même ; donc la partie devrait se précéder elle-même, ce qui est absurde. Citons textuellement cette argumentation : « Si quelqu'un disait que cette chose, qui est une maison, consiste en d'autres choses, à savoir les murs et les fondements, Roscelin lui opposait ce raisonnement : Si cette chose qui est un mur est une partie de cette chose qui est une maison, comme la maison n'est rien que le mur lui-même, le toit, le fondement, etc., il en résulte que le mur sera une partie de lui-même et du reste ; or, comment pourrait-il être une partie de lui-même ? De plus, toute partie précède naturellement son tout ; or, comment le mur peut-il se précéder lui-même et le reste, puisque rien ne peut en aucune manière se précéder soi-même ? » « Si quis autem rem illam quæ
« domus est, rebus aliis, pariete scilicet et fundamento
« constare diceret, tali ipsum argumentatione impugna-
« bat : si res illa quæ est paries, rei illius quæ domus est,
« pars sit, cum ipsa domus nihil aliud sit quam ipse pa-
« ries et tectum et fundamentum, profecto paries suï ip-
« sius et cæterorum pars erit. At vero quomodo suï ipsius

« pars fuerit? Amplius : omnis pars naturaliter prior est « suo toto. Quomodo autem paries prior se et aliis dicitur, cum se nullo modo prior sit? ¹ »

Voilà donc en quoi consistait le nominalisme de Roscelin : il soutenait que les universaux, à savoir les genres et les espèces, ne sont que des mots ; et que de même, les parties d'une chose n'existant que dans cette chose, dès qu'on les en sépare on n'a plus aussi que des mots. On peut supposer qu'il en disait autant des qualités par rapport à leur sujet. Le principe commun de ces diverses théories est qu'en réalité il n'existe que des individus, des choses particulières, et que hors de là il n'y a que des conceptions et abstractions de l'esprit, et par conséquent des mots. Le principe admis, la conséquence semble irréprochable. En effet, si les genres et les espèces, si les universaux existent autre part que dans l'entendement de l'homme, s'ils sont autre chose que des conceptions et abstractions de notre esprit, il est impossible de les réduire à des noms ; mais si les universaux ne sont que des notions abstraites, évidemment alors toute la réalité appartient ou aux choses individuelles auxquelles ces notions sont empruntées ou à l'esprit qui a la puissance de former de pareilles abstractions ; et ces abstractions en elles-mêmes sont de purs mots. La conséquence est légitime ; elle est même fort naturelle. Mais le génie consiste souvent à tirer une conséquence nouvelle, à découvrir une face nouvelle d'un principe déjà connu. Or, on ne peut nier qu'avant Roscelin ou son maître Jean, au onzième siècle, personne n'avait songé à tirer cette conséquence de la doctrine que tout le monde enseignait.

1. *Ouv. inéd.*, p. 491.

Raban-Maur et notre anonyme enseignaient aussi que les genres et les espèces, les universaux, sont des conceptions de l'esprit, et qu'ils n'ont de réalité que dans les individus où l'esprit les recueille par voie de comparaison et d'abstraction. De là à conclure que les universaux ne sont que des mots, il n'y avait qu'un pas; mais ce pas, ni Raban, ni l'anonyme ne l'ont fait; Boëce non plus n'avait pas été jusque-là. Dans l'Introduction de Porphyre, cette expression, les *cinq mots* , ne s'applique, comme nous l'avons déjà dit, qu'aux *Prædicabilia* , aux abstractions évidemment verbales, à savoir, le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, et nullement aux universaux proprement dits, les genres et les espèces. Porphyre, dans la double solution qu'il énonce du problème de la nature des universaux, n'indique en opposition à la solution platonicienne que la solution péripatéticienne, et celle-ci n'allait pas jusqu'au nominalisme. Dans toute l'antiquité, le péripatétisme, développé et commenté par tant d'esprits pénétrants et rigoureux, et dans une indépendance philosophique illimitée, ne produisit jamais une telle conséquence, ou du moins cette conséquence n'y eut jamais le rang et la dignité d'une doctrine. Si donc le nominalisme n'est qu'une conséquence du péripatétisme, et si par là il se rattache à la philosophie ancienne, il faut reconnaître que c'en est une conséquence nouvelle, inconnue, inouïe; c'est un fruit tout à fait nouveau, écloso à la fin du onzième siècle, et donné à la philosophie moderne par la scholastique et par un Français. Or, une époque philosophique, religieuse ou politique, n'existe qu'à une condition: qu'elle possède un principe nouveau, qui devienne le fondement

d'un grand débat et produise un grand mouvement. Ce grand mouvement, ce grand débat est ici la lutte du nominalisme et du réalisme ; et cette lutte ne pouvait prendre de l'importance et de la grandeur qu'autant que s'élèverait une opinion nouvelle, nette et précise, qui, allant droit à toutes ses conséquences éclaircît d'abord l'horizon nébuleux du péripatétisme indécis légué par Boèce aux écoles carlovingiennes. La scholastique, comme époque originale de l'histoire de la philosophie, commence avec la querelle du nominalisme et du réalisme : c'est le nominalisme qui a engagé cette querelle ; c'est donc lui qui l'a produite, et avec elle la philosophie scholastique.

Dès qu'un principe nouveau est déposé dans le monde, s'il a de la vie et de la force, il le fait voir, en se développant, par la variété et l'importance de ses applications. Le nominalisme, à peine né, s'appliqua d'abord à la théologie, qui était la grande affaire, l'intérêt vivant de l'époque. Roscelin transporta dans la théologie le même esprit d'indépendance et de conséquence qu'il avait montré en dialectique. Ici nous possédons ses propres paroles, rapportées par saint Anselme. Jusque-là la théologie consistait dans l'exposition plus ou moins régulière des dogmes sacrés ; Roscelin essaya d'introduire une méthode nouvelle. « Les païens, dit-il, défendent leur religion, les juifs défendent la leur ; nous aussi, chrétiens, il faut que nous défendions notre foi. » « *Pa-*
« *gani defendunt legem suam, judæi defendunt legem*
« *suam ; igitur et nos christiani debemus defendere fidem*
« *nostram* ¹. » Ici défendre voulait dire expliquer : mais

1. Anselm. opp. *De fide Trinitatis*, p. 45.

les premières explications ne furent pas heureuses ; celles de Roscelin détruisaient le christianisme dans le dogme de la Trinité. En effet, si les parties, les qualités et les rapports n'existent pas et ne sont que des mots, les rapports des trois personnes divines entre elles s'évanouissent, et il n'y a plus ou qu'un seul Dieu sans trinité de personnes, ou trois personnes, ou plutôt trois êtres, trois Dieux, sans unité ; car l'unité qui n'est pas celle de l'individu est pour le nominalisme un pur mot. De là le dilemme de Roscelin : Ou les trois personnes de Dieu ne sont pas seulement trois personnes, mais trois choses qui existent chacune individuellement et séparément, comme existent trois anges ou trois âmes, et n'ayant de commun entre elles que la ressemblance ou l'identité de volonté et de puissance ; ou bien les trois personnes ne font qu'un seul Dieu, et dans ce cas ce Dieu seul existe sans distinction de personnes ; il agit tout entier quand il agit ; et par conséquent il faudrait dire que le Père et le Saint-Esprit ont dû s'incarner quand le Fils s'est incarné. Or, cette dernière hypothèse est absurde : donc il faut adopter la première, et admettre que les trois personnes sont en effet trois êtres distincts, et pour ainsi dire trois Dieux. Telle est l'opinion renfermée dans trois passages dont la ressemblance atteste assez qu'ici encore nous possédons les paroles mêmes de Roscelin. Le premier de ces passages est la lettre d'un nommé Jean à saint Anselme, pour lui demander son avis sur la question soulevée par Roscelin : « Hanc enim inde quæstionem Roscelinus de
« Compendio movet. Si tres personæ sunt una tantum
« res et non sunt tres res per se, sicut tres angeli aut
« tres animæ, ita tamen ut voluntate et potentia omnino

« sint idem ; ergo Pater et Spiritus Sanctus cum Filio incarnatus est ¹. » C'est après avoir reçu cette lettre que saint Anselme, encore abbé du Bec, écrivit à Fulcon, évêque de Beauvais : « Audio... quia Roscelinus clericus « dicit in Deo tres personas esse tres res ad indicem separatas, sicut sunt tres angeli, ita tamen ut una sit voluntas et potestas ; aut Patrem et Spiritum Sanctum « esse incarnatum, et tres Deos vere posse dici, si usus « admitteret ². » Le dernier passage est celui du *De fide Trinitatis*, écrit plus tard, et qui ne porte plus sur de simples bruits. « Si in Deo tres personæ sunt una tantum « res, et non sunt tres res, unaquæque per se separatim, « sicut tres angeli aut tres animæ, ita tamen ut voluntate « et potentia omnino sint idem, ergo Pater et Spiritus « Sanctus cum Filio incarnatus est. » Encore une fois, c'est là ou la non-distinction des personnes de la Trinité et leur confusion dans un seul être réel, ou bien la substitution de trois substances réelles à la simple distinction de personnes. Cette dernière opinion est celle de Roscelin : c'est le trithéisme ; il dérive ici du principe métaphysique qu'il n'y a de réalité que dans les individus et dans les choses particulières, et cette métaphysique était absolument incompatible avec le christianisme.

Arrivé à cette nouvelle conséquence, le nominalisme ne pouvait manquer de soulever contre lui l'esprit du temps et l'autorité ecclésiastique. Roscelin, né peut-être en Bretagne ³, et qui était chanoine de Compiègne ⁴, et

1. Baluze, *Miscell.*, tom. iv, pag. 478, 479.

2. Anselm. opp., *epistol.* lib. ii, *epist.* 41, p. 557.

3. Aventinus, *Annal. Boior.* lib. vi, pag. 495.

4. *Passim. Histoire littéraire*, tome ix, pag. 559.

probablement y enseignait, fut traduit devant un concile, celui de Soissons, en 1092 ou en 1093. Il paraît qu'il essaya de se mettre à l'abri sous l'autorité de Lanfranc et de saint Anselme, auxquels il attribua son opinion; mais hautement désavoué par ce dernier, il fut obligé d'abjurer, non par conviction, mais dans la crainte d'être massacré par le peuple ¹. Il ne fut pas moins condamné, forcé de quitter la France et de se réfugier en Angleterre ². La leçon était sévère; elle fut inutile: en Angleterre, Roscelin déclara qu'il persistait dans son opinion ³, et il la répandit même en secret; c'est alors que saint Anselme, qui de l'abbaye du Bec était passé à l'archevêché de Cantorbéry, se décida à publier contre lui son traité de la Trinité et de l'Incarnation.

Mais ni sa première condamnation ni la nouvelle accusation que lançait contre lui le puissant et vénéré archevêque de Cantorbéry, ne corrigèrent Roscelin. En philosophie, il avait troublé l'école avec le nominalisme; en théologie, il avait attaqué le dogme fondamental du christianisme: il ne lui manquait plus, pour combler ses malheurs et pousser jusqu'au bout son rôle de novateur, que de s'attaquer à la puissance ecclésiastique elle-même. On sait qu'à cette époque les mœurs du clergé anglais étaient fort relâchées; beaucoup de prêtres avaient des concubines; souvent même ils étaient mariés; leurs enfants entraient dans l'Église, et par la protection de leurs pères envahissaient les bénéfices. Roscelin s'éleva contre

1. Anselm. opp. *De fide Trinitatis*, pag. 42. « ... Audivi præfatæ novitatis auctorem... dicere se non ob aliud abjurasse nisi quod dicebat quod a populo interfici timebat. »

2. Abæl. opp. pag. 554, 555. « ... hæresis... exilio punita. »

3. Anselm. opp. *ibid.* « in sua perseverantem sententia. »

cet abus. Un Français qui était comme lui en Angleterre, et enseignait à Oxford, Thibault d'Étampes, prit la défense du clergé anglais dans une lettre adressée à Roscelin ; et, en réfutant ses arguments, il nous les a conservés ¹. « Roscellino Compendioso magistro Theobaldus « Stampensis magister Oxfordiæ : Non plus sapere quam « oportet, sed sapere ad sobrietatem. » Roscelin prétendait 1^o que les enfants de prêtres, nés en dehors d'un légitime mariage, sont hors de la loi, *exleges*, et qu'il était injuste de les préférer à ceux qui n'avaient pas contre eux une pareille origine ; 2^o que le baptême de ces enfants effaçait leurs péchés, mais sans changer leur condition ; 3^o qu'en ne les recevant pas dans les ordres, on empêcherait le scandale d'enfants de prêtres élevés aux dignités ecclésiastiques. Sans doute, Roscelin exagérait, et ce qu'il demandait était injuste relativement à des enfants qui ne devaient pas être punis des fautes de leurs pères ; mais il est certain qu'en admettant trop facilement dans l'Église de pareils candidats, on ouvrait la porte à mille abus, on laissait impunie une licence coupable, et on avait l'air de l'autoriser. Aussi l'Église elle-même prit-elle à cet égard de sages mesures, à la fois éloignées d'une injuste rigueur et d'une scandaleuse indulgence ². Mais le clergé d'Angleterre trouva plus commode de persécuter Roscelin que de réformer ses mœurs, et il s'éleva contre notre pauvre compatriote un tel orage, qu'il courut risque de la vie et fut contraint de quitter l'Angleterre ³ et de venir re-

1. Dachery, *Spicilegium*, t. III, p. 142.

2. Au concile de Clermont, il fut décidé que les fils de prêtres n'entreieraient dans les ordres qu'avec une dispense spéciale.

3. Abæl. opp. *ibid.* « Ab utroque regno in quo conversatus est, tam An-

demander un asile à la France. Il paraît qu'il dut faire une rude pénitence et subir de sévères corrections, « ut aiunt, à canonicis verberatus, » sans pouvoir rentrer dans ses droits et dans ses fonctions de chanoine ¹. Dans sa détresse, Roscelin s'adressa à Yves, évêque de Chartres, et lui demanda une place dans son église. Mais la réputation de Roscelin était si mauvaise, qu'Yves n'osa point le recevoir; et dans une lettre qui nous est parvenue, le prélat motive son refus sur la crainte de se rendre suspect lui-même en accueillant Roscelin, et que son arrivée à Chartres n'y soit l'occasion de graves désordres : il va même jusqu'à dire qu'on pourrait bien le lapider ². D'ailleurs, il reconnaît qu'on l'a injustement dépouillé ³. Mais il se plaint qu'après sa condamnation il ait recommencé à répandre sa doctrine et d'autres tout aussi mauvaises. Il lui insinue qu'il doute de la sincérité de sa conversion actuelle, et l'engage à publier une rétractation formelle : à ce prix, il lui promet sa protection, le pardon de l'Église et un bénéfice ⁴. Roscelin ne suivit pas ce conseil. Est-ce alors ou auparavant qu'il écrivit une lettre contre le bienheureux Robert d'Arbrisselle,

glorum scilicet quam Francorum, cum summo dedecore expulsus est... ut ad regis anglici imperium ab Anglia turpiter impudens ejus contumacia sit ejecta et vix tum cum vita evaserit. »

4. *Ibid.* « Et in ipsa, cujus pudore canonicus dicitur, beati Martini ecclesia, nunquam, ut aiunt, a canonicis verberatus, morem solitum servaverit. »

2. *Iv. Carnot. opp. epistol. vii.* « ... Et audito nomine tuo et pristina conversatione tua, more suo solito, ad lapides convolarent et lapidum aggere præfocarent. »

5. *Ibid.* « Si... te afflixit et rebus tuis te nudavit quorundam violentorum rapax avaritia. »

4. *Ibid.* « Restat igitur ut palinodiam scribas... sic... beneficiis poteris ampliari. »

qui allait faisant partout des prédications ardentes, des conversions et des miracles? Abélard appelle cette lettre insolente: « Contumacem ausus est epistolam confingere ¹. » Roscelin reparait dans l'histoire vers 1121, pour dénoncer à l'évêque de Paris, Guillaume, Geoffroy ou un autre ², le livre d'Abélard sur la Trinité. On ne voit pas bien quel avait pu être son motif, mais il trouva dans Abélard un adversaire impitoyable. Celui-ci écrivit à l'évêque de Paris une lettre où, en repoussant la dénonciation de Roscelin, il l'accable sous l'histoire de sa vie, et lui prodigue les plus durs sarcasmes. Depuis, Roscelin disparaît entièrement, et on ne sait comment il a fini; mais il n'y a pas un seul texte véritablement applicable à Roscelin d'où on puisse conclure qu'il se soit rendu et qu'il ait fait ses soumissions ³.

Telle fut la destinée du père du nominalisme. Il souffrit toute sa vie pour la même cause pour laquelle souffrit aussi, 300 ans plus tard, l'Anglais Occam, qui, sous tous les rapports, a tant de ressemblance avec Roscelin. Tous deux sont comme les héros du nominalisme, et ils en ont presque été les martyrs. Mais Occam, au quatorzième siècle, devançait à peine son temps: même dans ses attaques contre l'autorité papale, il avait de son côté la moitié de son siècle, et il s'appuyait sur un roi et sur un empereur. A la fin du onzième siècle, Roscelin combattit et souffrit sans espérance. Il a laissé à la philosophie moderne ces deux grands principes: 1° il ne faut

1. Abæl. opp. *ibid.*

2. *Ibid.*

3. Il n'est pas possible d'admettre à ce sujet les hypothèses de Mabillon ni des autres auteurs. *Histoire littéraire*, t. ix, p. 563.

pas réaliser des abstractions; 2° la puissance de l'esprit humain et le secret de son développement sont en grande partie dans le langage. Roscelin est le précurseur de l'école empirique. Sans doute cette école est bien faible encore dans Roscelin; mais elle commence avec lui pour ne plus finir. Il paraît qu'indépendamment de la témérité de ses opinions, l'inquiétude et l'opiniâtreté de son caractère ajoutèrent à ses malheurs; mais il ne faut pas oublier d'abord que nous le connaissons seulement par ses adversaires; ensuite que les opinions hardies et les innovations prématurées veulent de pareils caractères, et que ce n'est pas la parfaite sagesse qui entreprend et achève les révolutions même les plus utiles. Enfin, on ne peut pas du moins lui refuser une constance qui ne s'est jamais démentie. A tous ces titres, Roscelin a sa place dans l'histoire de l'esprit humain. Le nominalisme du quinzième et du seizième siècle le désavoua, par calcul peut-être; celui du dix-huitième siècle ne s'est pas même souvenu de lui, et c'est un adversaire déclaré de l'école à laquelle il appartient qui le premier en France lui rend ce juste et tardif hommage ¹.

Nous avons raconté les orages que souleva le nominalisme de Roscelin. L'anathème qui accabla les conséquences remonta jusqu'au principe. En voyant où conduisait la solution péripatéticienne du problème de Porphyre, on devait être naturellement tenté de se rejeter à l'extrémité opposée et dans la solution platonicienne, plus conforme

1. Il y a en Allemagne un écrit assez insignifiant sur Roscelin : Chladenii dissertatio historica de vita et hæresi Roscellini; Erlang. 1736. Réimprimé dans le *Thesaurus Biographicæ et Bibliographicæ* de Walldau; Chemnitz, 1792.

et plus favorable à l'esprit du christianisme. La première solution avait jusqu'alors prévalu et régné presque sans partage, dans la parfaite ignorance des résultats qu'elle contenait : le martyr Boèce et le bienheureux Raban-Maur sont péripatéticiens. C'est dans la résistance au nominalisme naissant que renaît à son tour et commence à se montrer sur la scène la solution platonicienne ; car une opinion fortement prononcée a toujours pour effet de susciter une opinion contraire d'une égale énergie. Ainsi s'engage la lutte, et par la lutte marche l'esprit humain.

Le premier adversaire de Roscelin est, ainsi que nous l'avons vu, et devait être un prêtre orthodoxe.

Réalisme théologique de Saint-Anselme.

Anselme, Italien, que l'Église a canonisé pour ses vertus et aussi pour son dévouement à la cause de l'autorité ecclésiastique, était élève de son compatriote Lanfranc, l'adversaire de Bérenger, et sortait de la célèbre école du Bec. Né avec le génie de la méditation, dans un autre siècle il eût été peut-être un grand métaphysicien ; au onzième siècle, il concentra toutes ses forces sur la théologie, et avec un esprit naturellement vigoureux et élevé, il arriva à cette philosophie chrétienne qui lui a dicté le *Monologium*, le *Proslogium* et le *Dialogus de Veritate*. Sa méthode, car il en a une¹, est de partir des dogmes, consacrés, et sans s'écarter jamais de ces dogmes, en les prenant tels que les donne l'autorité, mais en les fécondant par une réflexion profonde, de s'élever, pour ainsi

1. Sur saint Anselme, 11^e série, t. II, leçon 19^e.

dire, des ténèbres visibles de la foi à la pure lumière de la philosophie : *fides quærens intellectum* ¹. Dans le *Monologium* et le *Proslogium* il a dérobé à Descartes la preuve fameuse de l'existence réelle de Dieu, par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives. Dans le *Dialogue sur la Vérité*, avec une simplicité qui n'ôte rien à la rigueur, il a démontré que la vérité est le fond et l'essence même des choses ; que par conséquent ce qui est faux n'est pas, et que par conséquent encore tout ce qui est est bien, le vrai et le bien étant la même chose ; d'où il suit que le mal lui-même a sa raison légitime, qu'il doit être à la fois et qu'il ne doit pas être ; il ne doit pas être, car c'est une infraction de la volonté humaine à l'éternelle loi du bien, et il doit être, car cette infraction, qui témoigne de la liberté de la volonté, témoigne par là de la bonté du système général dont cette liberté fait partie ². Enfin, comme toutes les grandeurs supposent une grandeur absolue, de même toutes les vérités supposent une vérité unique. Saint Anselme compare la vérité au temps. Quand on parle de la durée de telle ou telle chose, il ne faut pas entendre que c'est telle ou telle chose qui dure par elle-même et qui contient intégralement la durée ; loin de là, c'est la durée qui, dans son sein, comprend toutes choses et la succession mobile des événements qui la mesurent et ne

1. Anselm. opp., p. 29.

2. Anselm. opp., *Dial. de Ver.*, c. vii, p. 444. « Est igitur veritas in omnium quæ sunt essentia... quod falso est non est... omne quod est, recte est... Debet enim esse et non esse (malum), quia bene et sapienter ab eo quo non permittente fieri non posset, permittitur; et non debet esse quantum ad illum cujus iniqua voluntate concipitur. »

la constituent pas. De même, quand on parle de la vérité de telle ou telle chose, ce n'est pas que la vérité appartient à ces choses, ce sont bien plutôt ces choses qui appartiennent à la vérité, car la vérité n'appartient qu'à elle-même ¹. Saint Anselme se soutient à cette hauteur tant qu'il reste dans les régions de la métaphysique chrétienne; mais il retombe dans la barbarie de son temps dès qu'il abandonne le christianisme et aborde la philosophie d'alors, la dialectique scholastique. Ainsi le dialogue ² *de Grammatica*, qui est malheureusement de lui, roule sur une misérable difficulté du livre d'Aristote de l'*Interprétation*; et il est tout aussi vain et tout aussi insignifiant que le morceau de Gerbert, adressé à l'empereur Othon, sur une difficulté de l'Introduction de Porphyre. Ce n'est pas là qu'il faut chercher saint Anselme; c'est dans les trois ouvrages que nous avons cités, ainsi que dans ses grands traités de théologie, et particulièrement dans le traité : *De fide Trinitatis*, composé contre Roscelin.

Ce traité est exclusivement théologique. Saint Anselme n'était plus alors écolâtre et prieur du Bec, mais archevêque de Cantorbéry; et dans la haute et périlleuse situation où il se trouvait, il avait mis la plume à la main, non dans l'intérêt de telle ou telle théorie philosophique, mais pour défendre le dogme sur lequel repose le christianisme, et que Roscelin avait attaqué; c'est donc seule-

1. Anselm. opp., *Dial. de Ver.*, c. XIII. « Quod una sit veritas in omnibus veris. Sicut tempus per se consideratum non dicitur tempus alicujus, sed cum res quæ in illo sunt consideramus, dicimus tempus hujus vel illius rei, ita summa veritas per se subsistens nullius rei est; sed cum aliquid secundum illam est, tunc ejus dicitur veritas seu relictudo. »

2. Anselm. opp. *Dial. de Ver.*, c. XIII, p. 454.

ment d'une manière indirecte qu'il réfute l'opinion de Roscelin sur la nature des universaux, et qu'il lui échappe quelques mots dont on peut tirer une sorte de théorie. Nous nous sommes déjà servi de ce passage, et nous allons le reproduire intégralement : « Illi utique nostri
 « temporis dialectici, imo dialectice hæretici, qui non nisi
 « flatum vocis putant esse universales substantias, et qui
 « colorem non aliud queunt intelligere quam corpus, nec
 « sapientiam hominis aliud quam animam, prorsus a spi-
 « ritualium quæstionum disputatione sunt exsufflandi. In
 « eorum quippe animabus ratio, quæ et princeps et judex
 « omnium debet esse quæ sunt in homine, sic est in ima-
 « ginationibus corporalibus obvoluta ut ex eis se non
 « possit evolvere, nec ab ipsis ea quæ ipsa sola et pura
 « contemplari debet, valeat discernere. Qui enim nondum
 « intelligit quomodo plures homines in specie sint unus
 « homo ; qualiter in illa secretissima et altissima natura
 « comprehendet quomodo plures personæ, quarum sin-
 « gula quæque est perfectus deus, sint unus deus ? Et
 « cujus mens obscura est ad discernendum inter equum
 « suum et colorem ejus, qualiter discernet inter unum
 « deum et plures relationes ejus ? Denique qui non potest
 « intelligere aliquid esse hominem, nisi individuum, nulla-
 « tenus intelliget hominem, nisi, humanam personam. »

Ce passage fait naître les observations suivantes :

1° Saint Anselme appelle les universaux, *substantias universales*, expression évidemment réaliste.

2° Il rattache le nominalisme à l'empirisme, rapport que l'histoire entière démontre, mais qu'au moyen âge saint Anselme a le premier signalé ; et il rattache le réalisme à cette autre philosophie qui admet au-dessus des

sens et des facultés qui en dérivent, un moyen spécial de connaître, une faculté propre et indépendante, l'intelligence, la raison. Selon l'empirisme, comme on ne peut ni voir ni toucher les universaux, et pas davantage se les représenter « sic est in imaginationibus corporalibus ob-
« voluta ut ex eis se non possit evolvere », on en conclut fort naturellement que ce sont de vains mots. On arrive à un tout autre résultat avec la philosophie qui admet la raison comme distincte des sens et de l'imagination, comme étant la faculté de connaître par excellence, « ra-
« tio quæ princeps et judex omnium debet esse, » et comme ayant des objets qui lui sont propres, et de la réalité desquels elle est seule juge compétente, « ea quæ
« ipsa sola contemplari debet. » Ce langage est à peu près celui que Platon adresse à Protagoras, les Alexandrins aux Péripatéticiens, et l'idéalisme moderne à Hobbes, à Gassendi et à Condillac, qui sont nécessairement et ouvertement nominalistes, parce que pour eux la raison n'est point une faculté spéciale et indépendante, et que toutes nos facultés viennent de la sensibilité, pour laquelle assurément les universaux sont des chimères.

3^o Saint Anselme reproche au nominalisme de ne reconnaître d'autre réalité que les choses particulières, dans l'homme, par exemple, que l'individu : « non potest intelligere aliquid esse hominem, nisi individuum, etc. » Donc, en attribuant à saint Anselme la doctrine contraire à celle qu'il réfute, nous croyons pouvoir légitimement conclure de ce qui précède que, selon saint Anselme, l'homme n'est pas tout entier dans l'individu. Il accuse le nominalisme de ne pas comprendre comment plusieurs hommes particuliers ne sont qu'un seul et même homme,

« nondum intelligit quomodo plures homines in specie
« sint unus homo ; » donc il pensait que non-seulement
il y a des individus humains , mais qu'il y a en outre le
genre humain, l'humanité, qui est une, comme il admet-
tait qu'il y a un temps absolu que les durées particulières
manifestent sans le constituer, une vérité une et subsis-
tante par elle-même, un type absolu du bien, que tous
les biens particuliers supposent et réfléchissent plus ou
moins imparfaitement, selon la doctrine du *Monologium*,
du *Proslogium* et du *Dialogus de veritate*. Et ici nous
ne pouvons nous empêcher de donner raison à saint An-
selme contre Roscelin, au réalisme contre le nominalisme,
et en général à l'idéalisme contre l'empirisme. Il nous est
impossible de ne pas croire avec le sens commun et le
vulgaire, qu'il y a en effet un genre très-réel, appelé le
genre humain, composé de mille et mille individus, tous
très-différents entre eux, mais qui tous aussi ont quelque
chose de commun. Or, ce quelque chose qui leur est com-
mun à tous, au milieu de toutes les différences qui les
séparent, ce quelque chose de commun ne peut pas être
individuel aussi ; car tout ce qui est individuel et particu-
lier est nécessairement dissemblable. Il faut donc bien
que ce quelque chose de commun à tous les êtres hu-
mains, individuels et dissemblables, soit quelque chose
d'universel et d'un, qui constitue ce qu'on appelle le
genre humain. Ainsi le genre humain n'est pas un mot,
ou bien il faut prétendre qu'il n'y a réellement rien de
commun et d'identique dans tous les hommes, que la fra-
ternité et l'égalité de la famille humaine sont de pures
abstractions, et que la seule réalité étant l'individualité,
la seule réalité est par conséquent la différence, c'est-à-

dire l'inimitié et la guerre, sans autre droit que la force, sans autre devoir que l'intérêt, sans autre remède que la tyrannie ; tristes mais nécessaires conséquences que la logique et l'histoire imposent au nominalisme et à l'empirisme, et qui soulèvent contre eux, avec le christianisme, le sens commun et la conscience du genre humain.

4° Jusqu'ici le réalisme de saint Anselme a raison contre le nominalisme de Roscelin ; mais le réalisme devait avoir aussi ses exagérations pour que la querelle, qui devait être si utile à l'esprit humain, pût être continuée ; car c'est par leurs erreurs que les systèmes se combattent, et c'est par leurs combats qu'ils se développent et se perfectionnent. Voici le point sur lequel le réalisme perd ses avantages, prête le flanc aux attaques du nominalisme, et par là le rend nécessaire et le légitime.

Oui, sans doute, il y a dans les êtres, sous leurs éléments particuliers et individuels, quelque chose de commun et de général qui nous permet de les ranger en diverses classes, dont chacune a son unité : cet élément général, pris en lui-même, a sa réalité et n'est point un pur mot ; mais il ne s'ensuit nullement qu'on puisse prendre au hasard dans une chose, au lieu de son attribut fondamental et générique, telle ou telle qualité accidentelle pour la considérer séparément, et s'imaginer alors que cette réalité accidentelle possède en effet quelque réalité hors du sujet individuel où elle a été prise ou hors de l'esprit qui la considère : ce serait réaliser des abstractions. C'est là la pente et l'écueil du réalisme ; c'est donc là le point d'attaque et le triomphe du nominalisme, Saint Anselme admet très-légitimement la réalité du genre humain distincte de la réalité des individus dont il se

compose. A la bonne heure ; mais, la carrière une fois ouverte à l'abstraction, le platonicien saint Anselme y commence cette longue suite de faux pas et d'erreurs qui vont à leur tour décrier le réalisme. Il reproche à Roscelin de ne pas savoir distinguer la sagesse d'un homme de l'âme dans laquelle cette sagesse réside, « non... queunt « intelligere... sapientiam hominis aliud quam animam. » Il y aurait ici bien des explications à demander. Mais saint Anselme va plus loin ; il reproche à Roscelin de ne pas savoir distinguer la couleur d'un corps de ce corps, « co- « lorem non aliud queunt intelligere quam corpus ; » et plus bas : « cujus mens obscura est ad discernendum inter « equum suum et colorem ejus. » Entendons-nous. Roscelin n'avait pu nier que l'esprit de l'homme a la faculté de considérer une qualité à part de son sujet ; mais il avait nié qu'une qualité ainsi abstraite de son sujet eût aucune réalité. C'est la réalité de cette abstraction et non pas sa possibilité qui était en cause ; et, ou le reproche que saint Anselme adresse au nominalisme n'a pas de sens, ou il en faut conclure que saint Anselme admettait que la couleur a de la réalité hors du corps coloré, comme le genre humain a sa réalité indépendamment des individus qui le composent. Or, cette assimilation du prétendu universel, la couleur, avec les vrais et légitimes universaux, n'est pas soutenable. Le nominalisme pouvait répondre à saint Anselme, et aujourd'hui toute saine philosophie répondrait que la couleur est à la fois une sensation de l'âme et une modification des corps, qu'une sensation n'existe que dans l'âme qui l'éprouve, et une modification dans le sujet modifié ; que, dans cette modification, les seuls éléments réels sont, d'une part, la lumière, de l'autre, le corps avec ses formes et ses proprié-

tés, et que c'est la combinaison de ces éléments qui produit l'accident appelé la couleur. On peut bien dire que cet accident a sa réalité comme accident, mais rien de plus ; et il n'y a point là d'universel. Sans trop insister, car il nous faut bien subordonner la discussion philosophique à l'histoire, on voit poindre déjà une de ces abstractions réalisées, une de ces entités imaginaires qui ont fait si beau jeu à l'école nominaliste et ont tant nui à la réputation des universaux et aux véritables réalités ¹.

Nous venons de reconnaître pour ainsi dire le champ de bataille de la scholastique naissante, le caractère, les prétentions, les vices et les avantages des deux écoles qui la constituent en la divisant. L'école réaliste admet la réalité des universaux, c'est-à-dire des espèces et des genres, du genre humain par exemple, et cet exemple, qui remonte à Aristote, une fois mis en circulation par Boèce, et accepté par saint Anselme, comme il l'avait été très-probablement par Roscelin, devient l'exemple sur lequel les deux partis se donnent rendez-vous. Dans ces limites, l'école réaliste a raison ; mais elle en sort, et, confondant avec les vrais universaux, avec les vrais genres, de pures abstractions comme la couleur séparée du corps coloré, elle tombe dans le vice célèbre de réaliser des abstractions. D'un autre côté le nominalisme montre l'illusion des abstractions réalisées, et il en donne le secret ; ce secret c'est la puissance du langage, qui réalise en quelque sorte les conceptions de l'esprit en les revêtant d'une forme à laquelle ensuite on s'arrête, comme si elle avait une réalité intrinsèque. Le nominalisme a donc raison à son tour, et il est utile en signalant le danger des abs-

1. Sur ce point capital, voyez 1^{re} série, t. iv, leçon XXI^e, p. 457-461, et 1^{re} série, t. iii, leçon xx, p. 213-217.

tractions réalisées et en appelant l'attention sur la merveille du langage; mais il a tort, et il est lui-même profondément dangereux, lorsqu'il réduit des attributs essentiels à des qualités accidentelles, et confond avec des conceptions purement verbales des existences immatérielles, il est vrai, mais réelles, qui sans doute sont des conceptions dans la pensée de l'homme et des mots dans le langage, mais qui sont indépendantes des conceptions que l'homme s'en forme et des mots dont il les revêt; des existences sans lesquelles les conceptions que nous nous en formons, et toute conception générale, et par conséquent le langage lui-même, serait impossible; des existences enfin dont la réalité détruite emporte avec elle celle de toutes nos sciences avec leurs classifications, et les réduit à des arrangements conventionnels dépourvus de vérité et indignes d'occuper un seul jour un homme sérieux. Ne voir partout que des conceptions abstraites empruntées aux données sensibles et réalisées par des mots, c'est la tendance du nominalisme et de l'école dont il est l'expression extrême mais fidèle, à savoir, l'école empirique; et réaliser des abstractions est la tendance de l'école opposée et la pente fatale où la pousse le génie de l'idéalisme. Telles sont les deux écoles que représentent, à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième, Roscelin et saint Anselme. Nous allons les voir en se développant manifester leurs qualités et leurs défauts, et par les uns comme par les autres servir presque également à leur insu la véritable philosophie.

Réalisme plus scientifique de Guillaume de Champeaux.

Le traité de *la Trinité*, composé quelque temps après

le concile de Soissons, peut être considéré comme le manifeste du christianisme contre le nominalisme. Dans la polémique que nous venons de retracer, saint Anselme représente l'Eglise ; Guillaume de Champeaux est en quelque sorte le représentant de la science. L'archevêque de Cantorbéry n'avait touché la philosophie de Roscelin que pour arriver à sa théologie ; Guillaume de Champeaux paraît s'être attaqué spécialement à la partie philosophique du nominalisme. Saint Anselme est réaliste presque sans le savoir et sans le vouloir : Guillaume l'est, le sachant et le voulant, et c'est sans doute pour cela que les historiens de la philosophie le considèrent comme le fondateur de l'école réaliste et le véritable adversaire de Roscelin.

Guillaume de Champeaux est ainsi appelé du village de Champeaux en Brie, près de Melun, où il était né vers le milieu du onzième siècle. La date précise de sa naissance est inconnue, ainsi que les événements de sa jeunesse. L'histoire ne le rencontre que dans les premières années du douzième siècle, à Paris, archidiaque de Notre-Dame, et enseignant lui-même dans l'école de la cathédrale, avec le plus grand succès. C'est dans cette position que nous le fait voir, en 1103, la chronique de Landulphe ¹. Guillaume continua son enseignement, à Notre-Dame, jusqu'en 1108, où il quitta l'école du cloître et sa vie de savant et de professeur pour se faire moine. Il se retira dans un faubourg de Paris, auprès de la chapelle de Saint-Victor. Mais il ne put échapper à sa renommée et résister longtemps aux sollicitations de ses amis et de ses élèves, qui le supplièrent de reprendre ses leçons. Il le fit gra-

1. Muratori, *Rer. Italic*, t. v, p. 483.

tuitement pendant cinq années, et c'est ainsi que s'établirent l'abbaye et l'école de Saint-Victor. Il faut donc reconnaître que Guillaume de Champeaux est le fondateur de cette grande école de Saint-Victor de Paris, qui jeta depuis un si grand éclat sous Hugues et sous Richard; comme il est le premier maître célèbre de l'école de la cathédrale, où professèrent après lui Abélard et Pierre le Lombard. C'est le talent de Guillaume qui donna du lustre à l'école du cloître, et c'est sa retraite qui donna naissance à l'école de Saint-Victor. En 1113, il fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne. Il se consacra tout entier à ses nouvelles fonctions, se lia intimement avec saint Bernard, et fut l'âme de plusieurs conciles. Il mourut au commencement de 1124.

Voilà les faits certains, dégagés des anecdotes, des interprétations, et du commérage des contemporains qui a passé jusque dans l'histoire, sur la foi de l'*Historia calamitatum*. Les ennemis de Guillaume prétendent¹ qu'il ne se fit moine que par ambition, pour se faire une réputation de sainteté et arriver à l'épiscopat; mais c'est une accusation gratuite; car il est attesté² que Guillaume refusa trois fois l'épiscopat, et ne l'accepta que malgré lui. Si d'ailleurs il s'opposa à ce qu'Abélard lui succédât immédiatement dans l'école de la cathédrale, et même à ce qu'il enseignât dans Paris³, il ne fit que rendre à Abélard guerre pour guerre; car celui-ci l'avait attaqué, à Notre-Dame et à Saint-Victor, avec une violence et un acharnement qui avait bien pu blesser Guillaume et chan-

1. Abæl. opp., *Hist. calam.*, p. 5.

2. Voyez la Chronique de Rupert, *Hist. littéraire*, t. x, p. 540.

3. Abæl. opp., *Hist. calam.*, p. 6.

ger sa première affection pour Abélard en des sentiments contraires. Mais toutes ces misères n'appartiennent point à l'histoire. Ce qui importe à l'histoire, c'est de savoir ce qu'enseignait Guillaume de Champeaux à Saint-Victor et à Notre-Dame, et en quoi consistait le réalisme qu'on lui attribue. Malheureusement il n'a été publié de notre auteur que deux opuscules théologiques, très-probablement de la fin de sa vie; l'un, qui est un fragment *sur l'Eucharistie*¹; l'autre, un petit traité *sur l'origine de l'âme*². La bibliothèque du Roi, fonds de Notre-Dame, possède un autre écrit de Guillaume, intitulé *les Sentences*, qu'on a donné³ pour un abrégé de théologie, et comme l'antécédent du fameux livre des Sentences de Pierre le Lombard. Mais c'est une erreur; nous avons examiné avec soin le manuscrit de Notre-Dame⁴, et c'est tout simplement un recueil d'explications sur certains points de doctrine, sur des vertus et des vices, ainsi que sur des passages de l'Écriture sainte. Quant aux nombreux ouvrages philosophiques que Guillaume avait composés, *quibus*, dit de Wisch⁵, *realium doctrinam non parum illustravit*, il n'en reste pas un seul, qui soit inscrit du moins dans aucun catalogue; on n'a même conservé le titre d'aucun d'eux, et Guillaume de Champeaux n'est plus qu'un nom célèbre.

Nous savons qu'il avait défini l'invention en dialectique, la science de trouver le moyen terme; et Jean de Salisbury, sans donner cette définition comme parfaite, la

1. Mabillon, *Annal.*, t. v; *Hist. litt.*, t. x, p. 312.

2. Martenne, *Thesaur. nov. anecdot.*, t. v, p. 881.

3. L'abbé Lebœuf, *Dissert.*, t. II, p. 150.

4. Coté n° 220, d'une écriture du treizième siècle.

5. *Biblioth. cisterc.*, p. 153.

trouve au moins excellente, et déclare qu'il ne connaît rien de plus propre à faire découvrir la vérité ¹. En effet, l'invention en dialectique ne consiste pas à construire des majeures, des axiomes généraux d'une abstraction très-souvent stérile, mais à trouver des mineures, c'est-à-dire ces propositions plus voisines des faits, qui rapprochent par leur intermédiaire efficace les généralités de la majeure de la conclusion spéciale à laquelle le raisonnement aspire. Mais, faute de renseignements, on ne peut savoir quelle était la portée de cette définition dans l'esprit de son auteur. Nos manuscrits ne nous fournissent à ce sujet aucun éclaircissement. Ils renferment d'ailleurs plus d'un document intéressant sur la dialectique de Guillaume de Champeaux. On trouve dans le manuscrit de Saint-Victor et dans le fragment de Saint-Germain un assez grand nombre de passages ² où, plus juste envers son ancien maître, Abélard se plaît à rappeler les arguments que, dans leur première liaison, il faisait valoir en faveur des opinions du professeur de Notre-Dame. Il n'y a pas une des parties du manuscrit de Saint-Victor où ne se rencontre quelque allusion à l'enseignement de Guillaume de Champeaux. Pour ne pas trop multiplier les citations, nous nous contenterons de signaler le fol. 117 verso ³ du Commentaire sur les Catégories; les

1. *Metalogicus*, lib. III, c. IX. « Versatur in his inventionis materia quam hilaris memoriae Gulielmus de Campellis, postmodum Catalaunensis episcopus, definivit, etsi non perfecte, esse scientiam reperiendi medium terminum, et inde eliciendi argumentum. Cum enim de inhærentia dubitatur, necessarium est aliquod inquiri medium, cujus interventu copulentur extrema: qua speculatione an aliqua subtilior et ad rem efficacior fuerit, non facile dixerim. »

2. Par exemple, manuscrit de Saint-Victor, fol. 131 verso et 136 verso; *Ouv. inéd.*, p. 224 et p. 251.

3. *Ibid.*, p. 179-201.

fol. 427 verso ¹, 428 recto ², 429 verso ³, 431 verso ⁴ du commentaire sur l'Interprétation ; les fol. 436 recto ⁵ et 440 verso ⁶ des Analytiques, le fol. 452 recto ⁷ des Topiques ; peut-être même le chapitre qui termine le livre des Divisions et des Définitions, fol. 202 recto ⁸. Tant de citations qui se rapportent aux questions soulevées par les diverses parties de la logique d'Aristote semblent bien attester un commentaire sur l'Organum. Mais ce n'est pas là seulement une conjecture. Dans le manuscrit de Saint-Victor, fol. 432 recto ⁹, à propos d'une opinion de Guillaume de Champeaux, il est fait mention d'un de ses ouvrages, et cet ouvrage est une glose sur le livre de l'Interprétation : *In glossulis ejus super Peri ermenias invenies*. Voilà donc enfin le titre certain d'un écrit dialectique de Guillaume. Or, s'il avait commenté l'Interprétation, il n'y a pas de raison pour qu'il n'eût pas aussi commenté l'Introduction et les Catégories.

Ces renseignements ne sont pas sans intérêt ; mais nous attachons un bien autre prix à ceux qui peuvent éclairer la grande querelle qui nous occupe, celle du réalisme et du nominalisme. C'est le rôle de Guillaume de Champeaux dans cette querelle qui a sauvé son nom de l'oubli : c'est donc sur ce point qu'il importe de recueillir soigneuse-

1. *Ibid.*, p. 210.

2. *Ibid.*, p. 214.

3. *Ibid.*, p. 219.

4. *Ibid.*, p. 224.

5. *Ibid.*, p. 230.

6. *Ibid.*, p. 267-274.

7. *Ibid.*, p. 333.

8. *Ibid.*, p. 495. Si le nom de Guillaume de Champeaux n'est pas cité dans ce passage, son école y est clairement indiquée.

9. *Ouv. inéd.*, p. 225.

ment toutes les lumières que nous pouvons tirer de nos manuscrits.

Jusqu'ici on ne possédait qu'un seul document sur le réalisme de Guillaume de Champeaux, le passage célèbre de l'*Historia calamitatum*. Tous les historiens de la philosophie ont cité ce passage, et nous le citerons à leur exemple. Abélard y raconte comment, après avoir fait à Guillaume, à l'école de Notre-Dame, beaucoup d'objections qui l'avaient embarrassé, il l'avait de nouveau attaqué à Saint-Victor sur la question des universaux, et avait fini par le forcer à changer d'opinion. « Inter cæ-
« tera disputationum nostrarum conamina, antiquam
« ejus de universalibus sententiam patentissimis argu-
« mentationum disputationibus ipsum commutare, imo
« destruere compuli. Erat autem in ea sententia de com-
« munitate universalium, ut eandem essentialiter rem
« totam simul singulis suis inesse adstrueret individuis;
« quorum quidem nulla esset in essentia diversitas, sed
« sola multitudine accidentium varietas. Sic autem istam
« suam correxit sententiam, ut deinceps rem eandem
« non essentialiter, sed individualiter diceret. Et quoniam
« de universalibus in hoc ipso præcipua semper est apud
« dialecticos quæstio, ac tanta ut eam Porphyrius quo-
« que in Isagogis suis, cum de universalibus scriberet,
« diffinire non præsumeret, dicens : altissimum enim est
« hujusmodi negotium; cum hanc ille correxisset, imo
« coactus dimisisset sententiam, in tantam lectio ejus de-
« voluta est negligentiam, ut jam ad dialecticæ lectionem
« vix admitteretur : quasi in hac scilicet de universalibus
« sententia tota hujus artis consisteret summa ¹. » Les

1. Abæl. opp., p. 5-6.

conclusions immédiates à tirer de ce passage sont : 1° Que la question des universaux était alors plus que jamais la question fondamentale de la dialectique ; 2° que toute la philosophie de Guillaume de Champeaux était dans sa doctrine des universaux, puisque cette doctrine renversée ou modifiée avait détruit sa réputation ; 3° qu'il professait depuis longtemps cette doctrine, « *antiquam ejus de universalibus sententiam,* » c'est-à-dire non-seulement à Saint-Victor, mais à l'école du cloître, au commencement du douzième siècle et probablement aussi à la fin du onzième, à l'époque où le nominalisme de Roscelin faisait le plus de bruit ; 4° enfin que cette doctrine avait fini par subir, sous les attaques d'Abélard, une modification importante, et que Guillaume, aux deux extrémités de sa carrière, avait eu deux opinions différentes sur la nature des universaux. Ce sont ces deux opinions en elles-mêmes, et dans leur rapport, dont il s'agit de nous bien rendre compte.

Quelle était la première opinion de Guillaume de Champeaux sur les universaux ? Abélard l'exprime en peu de mots, mais avec la plus parfaite précision. L'universel, selon Guillaume de Champeaux, c'est-à-dire le genre, est quelque chose de réel, *rem*, qui est identique, *eandem*, essentiellement, *essentialiter*, intégralement et simultanément, *totam simul*, dans tous les individus qui en participent et composent le genre ; de sorte que ces individus ne diffèrent aucunement dans leur essence, *quorum quidem nulla esset in essentia diversitas*, mais seulement dans leurs éléments accidentels, *sed sola multitudinem accidentium varietas*. Rien de plus net que cette théorie : c'est le réalisme dans toute sa rigueur, à savoir, l'es-

sence des choses attribuée aux universaux et aux genres, et l'individu réduit à un simple accident. Mais il n'est pas aisé de se faire une idée aussi claire de l'autre théorie, celle à laquelle, selon le passage en question, Guillaume de Champeaux aurait été poussé par son antagoniste. Elle est tout entière dans cette ligne : *rem eandem non essentialiter sed individualiter*. Les historiens de la philosophie, Tennemann entre autres, reproduisent l'un après l'autre cette ligne sans aucune remarque, comme si elle portait son évidence avec elle-même. Meiners¹ s'est le premier avisé de mettre en doute sa signification. En effet, elle ne signifie absolument rien, ou même elle renferme une absurdité : « Une chose est la même qu'une autre, « non par son essence, mais par son individualité. » C'est bien là le contraire, il est vrai, de la première théorie de Guillaume de Champeaux : qu'un individu est identique à un autre, non par ses côtés individuels et accidentels, mais par son essence ; mais cette nouvelle théorie est en elle-même absurde et intolérable ; car il est trop évident qu'une chose ne peut pas être identique à une autre par son individualité, l'individualité d'une chose étant précisément ce qui la sépare d'une autre. Aussi l'édition de d'Amboise donne-t-elle la variante *indifferenter* au lieu de *individualiter*. M. Baumgarten-Krusius² approuve cette variante, et pense qu'elle va mieux au sens : *sensus certe expeditior : non numero eadem sed natura tamen*. Nous adoptons aussi la variante des manuscrits de d'Amboise ; mais nous l'enten-

1. *De nominalium ac realium initiis*, Comment. Gotting., xi, p. 50.

2. *De vero scholasticorum realium et nominalium discrimine*, Annal. Acad. Jenensis, t. 1, p. 528.

dans tout autrement que M. Baumgarten et de la manière suivante. L'identité des individus d'un même genre ne vient pas de leur essence même, car cette essence est différente en chacun d'eux, mais de certains éléments qui se retrouvent dans tous ces individus sans aucune différence, *indifferenter*. Cette nouvelle théorie diffère de la première en ce que les universaux ne sont plus l'essence de l'être, la substance même des choses ; mais elle s'en rapproche en ce que les universaux existent réellement, et qu'existant dans plusieurs individus sans différence, ils forment leur identité et par là leur genre. La différence des deux théories est grande, il est vrai, mais elle ne va pas jusqu'à mettre en cause la réalité des universaux. Celle-ci subsiste dans l'une et l'autre théorie. Passer de l'une à l'autre, c'était changer sans doute, mais ce n'était pas abandonner le réalisme, et la seule conséquence qu'il faut tirer de la phrase d'Abélard, c'est que, dans son premier enseignement à Notre-Dame, Guillaume de Champeaux faisait des universaux l'essence même des individus du même genre, et que, dans son second enseignement à Saint-Victor, il finit par les considérer non plus comme constituant l'essence des individus d'une même classe, mais comme formant leur identité, parce que dans tous ces individus, différents d'ailleurs, ils se retrouvent sans différence.

Ces inductions, qu'autoriserait déjà la seule variante donnée par d'Amboise, nos manuscrits les convertissent en démonstrations historiques.

Le manuscrit de Saint-Victor renferme deux passages où il est fait allusion à l'opinion de Guillaume de Champeaux sur la nature des universaux : le premier, dans

le commentaire sur les Catégories, fol. 119 recto ¹; le deuxième, au livre des Définitions et des Divisions, fol. 192 verso ². Ce dernier passage mérite d'être cité; il reproduit deux points de doctrine entièrement conformes à la première théorie réaliste que l'*Historia calamitatum* attribue à Guillaume de Champeaux: 1° les différences vont quelquefois jusqu'à constituer une espèce; il faut alors les prendre substantivement, de sorte que raisonnable ait la valeur d'animal raisonnable, et animé celle d'être animé; 2° d'ailleurs les différences sont de purs accidents. « Quæ (differentiæ) a quibusdam sumi dicuntur in officio specialium nominum ac pro speciebus designandis usurpari, ut tantumdem rationale valeat quantum rationale animal, et tantumdem animatum quantum animatum corpus, ut non solum formæ significatio, verum etiam materiæ teneatur in nominibus differentiarum. Quæ quidem sententia W. magistro nostro prævalere visa est. Volebat enim, memini, tantam abusioem in vocibus fieri, ut cum nomen differentiæ in divisione generis pro specie poneretur, non sumptum esset a differentia, sed substantivum speciei nomen poneretur. Alioquin subjecti in accidentia divisio dici potest secundum ipsius sententiam, qui differentias generis per accidens inesse volebat. Per nomen itaque differentiæ speciem ipsam volebat accipere. »

Mais c'est surtout le fragment de Saint-Germain qui nous fournit des documents précieux. Ce fragment est encore tout plein de l'ardeur de la grande querelle dans laquelle intervint Abélard, et il contient sur toutes les

1. *Ouv. inéd.*, p. 190.

2. *Ibid.*, p. 435.

écoles contemporaines d'abondants renseignements, mêlés à la polémique dirigée contre ces écoles. Plus tard, nous ferons amplement usage de cette pièce ; ici nous devons nous en servir avec une extrême circonspection, parce que les diverses écoles y sont attaquées sans désignation d'aucun nom propre. La longue discussion d'Abélard contre le réalisme doit renfermer bien des traits relatifs à Guillaume de Champeaux, qui était le grand réaliste de ce temps. Mais, pour éviter toute erreur et toute confusion, nous ne détacherons de cette vive polémique que ce qu'il est impossible à la critique la plus scrupuleuse de ne pas rapporter à Guillaume de Champeaux, bien qu'il ne soit pas nommé, et ce qui confirme, éclaircit et développe la phrase de l'*Historia calamitatum*.

Dans les premières pages, et comme à l'entrée du fragment de Saint-Germain, se rencontre une discussion sur le tout et les parties, qui a une relation étroite avec la discussion qui suit, sur les genres et les espèces ; car on peut dire que les espèces sont par rapport au genre ce que sont les parties par rapport au tout. Aussi Roscelin embrassait-il ces deux questions. L'exemple sur lequel opère Guillaume de Champeaux (fol. 41 recto c. 1) ¹ est toujours celui de la maison, exemple emprunté à un passage de l'Interprétation, plusieurs fois reproduit par Boëce, et que nous avons vu employé par Roscelin, aussi usuel, à ce qu'il paraît, dans la question du tout et des parties que l'exemple de l'humanité dans celle des universaux. La discussion sur le tout et les parties conduit bientôt l'auteur aux genres et aux espèces. Ici Abélard distingue nettement dans l'école réaliste deux théories

1. *Ouv. inéd.*, p. 507-555.

qui rappellent de la manière la plus frappante celles que l'*Historia calamitatum* attribue à Guillaume de Champeaux.

Citons d'abord les passages qui se rapportent à la première opinion de Guillaume : « Il est des philosophes, « dit Abélard, qui font des genres et des espèces des es- « sences universelles, qu'ils croient exister intégralement « et essentiellement dans chacun des individus. » « Alii « vero quasdam essentias universales fingunt quas in sin- « gulis individuis totas essentialiter esse credunt » (fol. 41 recto c. 2) ¹. Cette théorie est bien évidemment celle de Guillaume. Les explications qui suivent la mettent dans tout son jour. « L'homme est une espèce, une chose « essentiellement une, à laquelle adviennent accidentel- « lement certaines formes qui font Socrate. Cette chose, « tout en restant la même essentiellement, reçoit de la « même manière d'autres formes qui font Platon et les « autres individus de l'espèce homme ; et à part les for- « mes qui s'appliquent à cette matière pour faire Socrate, « il n'y a rien dans Socrate qui ne soit le même en même « temps dans Platon, mais sous les formes de Platon. « C'est ainsi que ces philosophes entendent le rapport des « espèces aux individus, et des genres aux espèces. » « Homo quædam species est, res una essentialiter, cui « adveniunt formæ quædam et efficiunt Socratem : illam « eandem essentialiter eodem modo informant formæ « facientes Platonem et cætera individua hominis ; nec « aliquid est in Socrate, præter illas formas informantes « illam materiam ad faciendum Socratem, quin illud idem « eodem tempore in Platone informatum sit formis Pla-

1. *Ouv. inéd.*, p. 518.

« tonis. Et hoc intelligunt de singulis speciebus ad indi-
 « vidua et de generibus ad species. » Un peu plus bas :
 « Suivant cette école, lors même que la rationalité ne se-
 rait pas en quelque individu, elle n'en subsisterait pas
 moins réellement. » « Secundum eos, etsi rationalitas
 « non esset in aliquo, tamen in natura remaneret. »

Voici maintenant des passages qui se rapportent à la seconde opinion de Guillaume de Champeaux. La preuve manifeste que dans l'*Historia calamitatum* il faut lire *indifferenter* et non pas *individualiter*, c'est que nous retrouvons dans le fragment de Saint-Germain cette expression, élevée à l'importance d'une théorie, la théorie de la non-différence ; et il paraît que c'était un nom reçu, qui avait cours dans la classification des opinions et des écoles du temps : « Nunc illam quæ de indifferen-
 « tia est sententiam ; » et plus bas : « Ipsi tamen ad in-
 « differentiam currentes, » pour dire les partisans de la non-différence. Les mots d'*indifferens* et d'*indifferentia* sont prodigués dans tout ce morceau. Nous tenons donc la variante de d'Amboise pour incontestable, et nous regardons comme définitivement résolu par nos manuscrits ce point de critique si souvent controversé. Il y a plus : on pouvait supposer, d'après la seule phrase que l'on possédât, que l'opinion à laquelle Guillaume avait été réduit était celle d'Abélard, et comme nous n'avions pas jusqu'ici un seul mot d'Abélard sur sa propre doctrine, cette conjecture était fort spécieuse. Mais nos manuscrits la renversent entièrement ; car, au lieu de s'arrêter à la théorie de la non-indifférence comme fondement de l'identité des individus d'un même genre, Abélard l'attaque avec tout autant de vivacité que celle qui fait des

universaux l'essence des êtres. Il l'attaque et avec l'autorité et avec la raison ; ce qui a bien l'air de prouver que cette seconde opinion de Guillaume n'avait pas été aussi mal accueillie du public que le prétend l'*Historia calamitatum*. Abélard l'expose avant de la combattre, comme il a fait pour la première opinion. Le principe de la nouvelle théorie est que l'essence de chaque chose est leur individualité, que les individus seuls existent, et qu'il n'y a point en dehors des individus d'essences appelées les universaux, les espèces et les genres ; mais que l'individu lui-même contient tout cela, selon les divers points de vue sous lesquels on le considère. Ainsi Socrate, pris en ce qui le fait être Socrate, est un individu, parce qu'il est ce dont la propriété ne se retrouverait jamais tout entière en un autre ; car il y a d'autres hommes, mais il n'y en a pas d'autres que Socrate où soit la socratité. Mais on peut négliger la socratité pour ne considérer dans Socrate que l'homme, c'est-à-dire l'animal raisonnable et mortel ; et voilà l'espèce. Si on néglige encore la rationalité et la mortalité, pour ne considérer que l'animal, voilà le genre. Si enfin, négligeant toutes les formes, on ne considère dans Socrate que ce qu'exprime le mot substance, c'est ce qu'il y a de plus général. On peut en dire autant de Platon sous tous ces rapports. Socrate, en tant que Socrate, n'a que des éléments de différence. Il n'a rien de non-différent qui puisse ainsi se retrouver en un autre ; mais, en tant qu'homme, il a des éléments non-différents qui se retrouvent en Platon et en d'autres individus ; car Platon est un homme comme Socrate est un homme, quoiqu'il ne soit pas essentiellement le même homme que Socrate. Et il en est de même de l'animal et de la sub-

stance. (Fol. 43 recto c. 2) ¹ : « Nihil omnino est præter
 « individuum, sed et illud aliter et aliter attentum, spe-
 « cies et genus et generalissimum est. Itaque Socrates in
 « ea natura in qua subjectus est sensibus, secundum
 « illam naturam quam significat adesse Socrati, indivi-
 « duum est ideo quia tale est, proprietas cujus nunquam
 « tota reperitur in alio. Est enim alter homo, sed socrati-
 « tate nullus homo præter Socratem. De eodem Socrate
 « quandoque habetur intellectus non concipiens quidquid
 « notat hæc vox *Socrates*; sed socratitatis oblitus, id tan-
 « tum perspicit de Socrate quod notat idem *homo*, id est
 « animal rationale mortale, et secundum hoc species est;
 « est enim prædicabilis de pluribus in quid de eodem
 « statu. Si intellectus postponat rationalitatem et morta-
 « litatem, et id tantum sibi subjiciat quod notat hæc vox
 « *animal*, in hoc statu genus est. Quod si, relictis omni-
 « bus formis, in hoc tantum consideremus Socratem quod
 « notat *substantia*, generalissimum est. Idem de Platone
 « dicas per omnia. Quod si quis dicat proprietatem So-
 « cratis in eo quod est homo non magis esse in pluribus
 « quam ejusdem Socratis in quantum est Socrates; æque
 « enim homo qui est socraticus in nullo alio est nisi in
 « Socrate, sicut ipse Socrates; verum, quod concedunt;
 « ita tamen determinandum putant: Socrates in quan-
 « tum est Socrates nullum prorsus indifferens habet quod
 « in alio inveniatur; sed in quantum est homo, plura
 « habet indifferentia quæ in Platone et in aliis inveniun-
 « tur. Nam et Plato similiter homo est, ut Socrates,
 « quamvis non sit idem homo essentialiter qui est Socra-
 « tes. Idem de animali et substantia. »

1. *Ouv. inéd.*, p. 518.

Grâce à nos manuscrits, nous avons restitué pour la première fois la seconde opinion de Guillaume de Champeaux, et nous pensons que cette opinion appartenait encore au réalisme ; mais nous convenons avec Abélard que la substitution de cette opinion à la première dut paraître et est en effet une concession à l'école nominaliste. C'est la première théorie qui contient véritablement le réalisme de Guillaume de Champeaux ; c'est celle-là qui fit sa réputation de son vivant et à laquelle son nom demeure attaché dans l'histoire. Elle est juste le contrepied de la théorie de Roscelin. Pour Roscelin, les individus seuls existent et constituent l'essence des choses ; le reste n'est qu'abstraction de l'esprit et jeu du langage. Au contraire, pour Guillaume de Champeaux, l'essence des individus est dans le genre auquel ils se rapportent ; en tant qu'individus ils ne sont que des accidents. Il y avait bien quelque chose de cette doctrine au fond de la théologie de saint Anselme ; mais Guillaume est le premier qui l'ait dégagée et élevée à une formule nette et précise, diamétralement opposée à celle de Roscelin, et capable à son tour de porter et de soutenir toute une école. Aussi est-ce de Guillaume de Champeaux que date l'école réaliste, comme l'école nominaliste date de Roscelin. Une fois érigé en doctrine philosophique, le réalisme fleurit à l'ombre du christianisme, qu'il servit et qui le protégea. La vie de Guillaume de Champeaux fut aussi heureuse que celle de Roscelin avait été agitée. Sa philosophie était selon l'esprit du temps, c'est-à-dire selon l'esprit de l'Église ; et l'esprit du temps l'en récompensa en lui donnant de longs succès, une belle renommée, une dignité éminente, et l'amitié de saint Bernard.

Développements du réalisme. Odon de Cambrai et Bernard de Chartres.

Sous les auspices de saint Anselme et de Guillaume de Champeaux, le réalisme ne pouvait manquer de nombreux partisans : parmi les plus remarquables sont Odon, à la fin du onzième siècle, et surtout Bernard de Chartres, dans la première moitié du douzième.

C'est une vieille chronique du douzième siècle, l'histoire du monastère de Saint-Martin de Tournay, qui nous fait connaître Odon ¹. Il était d'Orléans ; il enseigna d'abord à Toul, puis à Tournay ; fonda ou releva en 1092 le monastère de Saint-Martin, près de cette ville, embrassa définitivement l'état monastique en 1095, et devint évêque de Cambrai en 1106. C'était à la fois un dialecticien, un mathématicien et un poète. Il avait écrit plusieurs ouvrages qui ne se trouvent plus ; l'un intitulé *le Sophiste*, l'autre le *livre des Complexions*, le troisième *de la Chose et de l'Être*. Tant qu'il fut à la tête de l'école de Tournay, c'est-à-dire avant 1092, il y enseigna le réalisme, pendant qu'à Lille un nommé Raimbert enseignait la nouvelle doctrine de Roscelin. Mais de ces deux écoles, soit à cause de la supériorité d'Odon, soit à cause de la défaveur que les opinions théologiques de Roscelin répandirent sur sa philosophie, l'école de Tournay effaça bientôt celle de Lille. Nous ne savons en quoi consistait précisément le réalisme de maître Odon. La chronique dit seulement qu'il n'enseignait pas la dialectique d'après les nouveaux professeurs nominalistes, mais à la manière de

1. Dachery, *Spicilegium*, t. II, p. 888 ; *Histoire littéraire*, t. IX, p. 585.

Boèce et des anciens docteurs réalistes ¹. Or, nous avons vu quel était le réalisme de Boèce, au moins dans son second commentaire sur l'Introduction de Porphyre. Ce n'était guère qu'un péripatétisme équivoque, plus voisin du nominalisme que de la doctrine de Guillaume de Champeaux.

Le réalisme de Bernard de Chartres nous est beaucoup mieux connu, et il est tout autrement prononcé. Bernard enseigna très-longtemps avec le plus grand succès à Chartres, dans l'école illustrée par Fulbert. Contemporain de Guillaume de Champeaux, il lui survécut et poussa sa carrière jusqu'au milieu du douzième siècle ². L'auteur du *Metalogicus* nous apprend que Bernard avait formé l'entreprise difficile de concilier Aristote et Platon ³. Mais il penchait du côté de ce dernier. Il adoptait la théorie des idées, qu'il identifiait avec les genres et les espèces ⁴. Il admettait l'éternité des idées ⁵; mais il n'osait pas les dire coéternelles à Dieu, la coéternité ne pouvant exister qu'entre ce qui a même pouvoir et même dignité, par exemple entre les trois personnes de la Trinité. L'idée

1. Dachery, *ibid.* « Sciendum tamen de eodem magistro quod eandem dialecticam non juxta quosdam modernos in voce, sed more Boethii antiquorumque doctorum in re discipulis legebat. Unde et magister Raimbertus qui eodem tempore in oppido Insulensi, dialecticam clericis suis in voce legebat... »

2. *Histoire littéraire*, t. XII, p. 265.

3. *Metalogicus*, lib. II, c. 47. « Egerunt operosius Bernardus Carnotensis et ejus sectatores ut componerent inter Aristotelem et Platonem, sed eos tarde venisse arbitror et laborasse in vanum ut reconciliarent mortuos qui, quamdiu in vita licuit, dissenserunt. »

4. *Ibid.*, lib. IV, c. 55. « Ille ideas ponit, Platonem æmulatus et imitans Bernardum Carnotensem, et nihil præter eas genus dicit esse vel speciem. »

5. *Ibid.* « Ideam vero æternam esse consentiebat, admittens æternitatem Providentiæ. »

est donc postérieure à Dieu, comme l'effet est postérieur à la cause; mais, pour être, elle n'a besoin que de Dieu et ne relève d'aucune cause extérieure ¹. Bernard avait développé cette doctrine dans une exposition de Porphyre que nous n'avons plus ². Il l'avait aussi développée dans un poëme dont Jean de Salisbury nous a conservé quelques vers ³. En effet, Bernard de Chartres était poëte aussi bien que philosophe, et la Bibliothèque royale possède plusieurs exemplaires d'un traité de cet auteur, divisé en deux parties, le grand monde et le petit monde, *Megacosmus* et *Microscopus*, ouvrage mêlé de prose et de vers, à l'imitation de Boëce. C'est un système de l'univers à la manière de Platon, et qui atteste un esprit nourri de Macrobe et peut-être même du Timée. L'*Histoire littéraire* a fait connaître cette composition singulière et en a donné quelques extraits. Nous l'avons étudiée à notre tour, dans le beau manuscrit du fonds du Roi, n° 6445, et nous en tirerons un petit nombre de passages relatifs à notre sujet. Selon Bernard de Chartres, les deux éléments primitifs et éternels sont la matière et l'idée. La Providence applique l'idée à la matière, et la matière s'anime et prend une forme ⁴. Dans l'intelligence divine étaient d'avance les exemplaires de la vie, les notions éternelles, le monde

1. *Metalogicus*, lib. II, c. 17. « Ideam vero, quia ad hanc parilitatem non consurgit, sed quodammodo natura posterior est, et velut quidam effectus, manens in arcano consilii, extrinseca causa non indigens, sicut æternam audebat dicere, sic coæternam esse negabat. »

2. *Ibid.* « Ut enim ait in expositione Porphyrii... »

3. *Ibid.* « Bernardus quoque Carnotensis perfectissimus inter Platonicos sæculi nostri, hanc fere sententiam metro complexus est. »

4. Υλε (ὕλη) cæcitatibus sub veterno quæ jacuerat obvoluta vultus vestivit alios idæarum signaculis circumscripta. »

intelligible et la prescience des choses qui doivent arriver un jour. Or, ce qui est dans l'intelligence suprême lui est conforme, et l'idée est divine de sa nature ¹. Dans la formation des choses la Providence a été des genres aux espèces, des espèces aux individus, et des individus elle revient à leurs principes dans un cercle perpétuel. Le monde est éternel; il ne connaît ni vieillesse ni décrépitude. Du monde intelligible est sorti le monde sensible, production parfaite d'un principe parfait. Celui qui a produit était plein, et sa plénitude devait produire la plénitude. Le monde est complet parce que Dieu l'est. Il est beau parce que Dieu est beau; il est éternel dans son exemplaire éternel. Le temps a sa racine dans l'éternité et il retourne dans le sein de l'éternité. C'est le temps qui de l'unité tire le nombre et de la stabilité le mouvement. Le temps est le mouvement même de l'éternité. Le monde est gouverné par le temps, mais le temps est gouverné par l'ordre. Tout ce qui paraît est l'enfantement de la volonté divine et des exemplaires éternels qu'elle porte dans son sein ².

1. « In qua vitæ viventis imagines, notionæ æternæ, mundus intelligibilis, rerum cognitio præfinita. Erat igitur videre velut in speculo tersiore quicquid operi Dei secretior destinaret affectus. Illic in genere, in specie, in individuali singularitate conscripta quicquid yle, quicquid mundus, quicquid parturiunt elementa; illic exarata supremi digito dis-punctoris textus temporis, fatalis series, dispositio sæculorum; illic lacrymæ pauperum, fortunaque rerum; illic potentia militaris; illic philosophorum felicior disciplina; illic quicquid angelus, quicquid ratio comprehendit humana; illic quicquid cælum sua complectitur curvatura. Quod igitur tale est, illud æternitati contiguum, idem natura cum Deo, nec substantia est disparatum. »

2. « Sic igitur Providentia de generibus ad species, de speciebus ad individua, de individuis ad sua rursus principia repetitis anfractibus rerum originem retorquebat... Mundus nec invalida senectute decrepitus nec supremo est obitu dissolvendus... Ex mundo intelligibili mundus sensibilis

Ces extraits, que nous aurions pu multiplier, prouvent quel essor avait pris le réalisme au commencement du douzième siècle. Obscur encore et indécis dans saint Anselme, il se dessine nettement dans Guillaume de Champeaux ; et dans Bernard il va jusqu'à un platonisme où sont même d'assez fortes teintes alexandrines¹. L'imagination s'y mêle à la raison, une poésie barbare colore le style et la pensée, et dans ce professeur de Chartres il y a quelque chose de Jordano Bruno. Le commencement du douzième siècle est donc le moment le plus brillant de l'école réaliste dans la première époque de la philosophie scholastique. A peine alors

perfectus natus est ex perfecto. Plenus erat qui genuit, plenumque constituit plenitudo. Sicut enim integrascit ex integro, pulchrescit ex pulchro, sic exemplari suo æternatur æterno. Ab æternitate tempus initians, in æternitatis resolvitur gremium, longiore circuitu fatigatum. De unitate ad numerum, de stabilitate digreditur ad momentum... Has itaque vias itu semper redituque continuat, cumque easdem totiens totiensque itineribus æternitatis evolverit, ab illis nitens et promovens, nec digreditur nec recedit... Ea ipsa in se revertendi necessitate et tempus in æternitate consistere et æternitas in tempore visa est commoveri. Suum temporis est quod movetur. Æternitas est ex qua nasci, in quam et resolvi habet; quod in immensum porrigitur. Si fieri possit ne decidat in numeros, ne defluat in momentum, idem tempus est quod æternum. Solis successionum dominibus variatur, quod ab ævo nec continuatis nec essentia separatur. Æternitas igitur, sed et æternitatis imago tempus, in moderando mundo curam et operam partiuntur. Mundus igitur tempore, sed tempus ordine dispensatur. Sicut enim divinæ semper voluntatis est prægnans, sic exemplis æternarum quas gestat imaginum Noys Endelychiam, Endelychia Naturam, Noys Ymarmenem,¹ quid mundo debeat informavit. Substantiam animis Endelychia subministrat; habitaculum animæ corpus artifex natura de initiorum materiis et qualitate componit; continuatio temporis ymarmenem, quæ continuatio temporis est, sed ad ordinem constituta disponit, textit et retextit quæ complectitur universa. »

1. Dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Sorbonne, n° 526 A (olim R 580 c.), parmi un grand nombre d'opuscules de toute espèce, se trouve un ouvrage de Bernard de Chartres dont nul auteur et nul catalogue ne font mention; c'est un commentaire sur l'Énéide, où l'esprit alexandrin est plus manifeste encore que dans le *Mégacosme*. Tout y est présenté sous un point de vue allégorique.

rencontre-t-on quelques traces de l'école nominaliste. Roscelin l'avait sans doute élevée très-haut ; mais il l'avait précipitée bien vite, en faisant tomber sur elle le poids de sa propre condamnation. Après le concile de Soissons en 1092 ou 1093, le nominalisme demeura longtemps abattu. Jean de Salisbury nous dit que de son temps il était presque (*ferè*)¹ éteint, et qu'après Roscelin, ceux qui restaient attachés à cette doctrine désavouaient son auteur, et n'osaient pas aller jusqu'au bout de leur opinion². L'école nominaliste subsistait donc, mais dans l'ombre et presque entièrement éclipée, et l'école opposée était à peu près maîtresse du champ de bataille. Mais cette école restée seule se fût perdue dans son triomphe, si la lutte à laquelle elle devait sa naissance se fût arrêtée. La victoire absolue, c'est la mort en philosophie : un système rival est nécessaire au meilleur système, et la critique est la vie de la science. Il fallait donc au réalisme, dans son intérêt même, une contradiction puissante : il la trouva dans son propre sein. Le nominalisme, battu et flétri sous son nom propre, s'amenda dans sa défaite, se métamorphosa, s'insinua dans le cœur même du réalisme, et y fomenta des dissensions qui éclatèrent bientôt par de nouveaux combats. Déjà cette lutte intérieure du réalisme victorieux se trahit dans la modification que Guillaume de Champeaux dut apporter à sa doctrine. Ce premier succès était le signal d'une école nouvelle qui, sortie du nominalisme, tout en l'abandonnant dans ses conclusions extrêmes, prétendait retenir ce qu'il pouvait avoir de sain et de bon, et en adoptant le réalisme n'en pas épouser les

1. *Metalogicus*, lib. II, c. 17.

2. *Polycraticus*, lib. VII, c. 12.

exagérations, et qui, participant ainsi et s'écartant de l'un et de l'autre, aspirait à les comprendre et à les surpasser tous les deux : cette école nouvelle est celle d'Abélard.

Entreprise d'Abélard.

Telle est la place d'Abélard dans la philosophie du douzième siècle. Formé d'abord, nous l'avons démontré, à l'école de Roscelin, il assiste ensuite au premier enseignement de Guillaume de Champeaux à l'école de Notre-Dame ; il y étudie et y reçoit la doctrine réaliste. Il était donc en possession des deux doctrines contraires. Il pouvait les comparer, les critiquer l'une par l'autre, et il n'était pas homme à y manquer. S'il commence par se montrer disciple docile et même zélé de son nouveau maître, il n'oublie pas pour cela les leçons de l'ancien ; car, encore élève à Notre-Dame, il propose déjà contre la doctrine enseignée des objections, probablement empruntées au nominalisme qui embarrassent le célèbre professeur ; et dans le second enseignement de Guillaume, à l'école de Saint-Victor l'écolier n'embarrasse plus seulement le maître, il le fait reculer, il lui arrache une concession importante, et lève enfin un nouvel étendard. Cet étendard nouveau appelle la foule, et au bout de quelque temps le nouveau système est victorieux à son tour ; il prend possession de l'école du cloître ; et à travers les fortunes les plus diverses tantôt dans la gloire et tantôt dans la persécution, par ses principes et par ses conséquences, par ses erreurs comme par ses vérités, surtout à l'aide de l'esprit d'indépendance et de critique qu'elle représente et qu'elle propage, l'école d'Abélard éclipse toutes les autres écoles à Paris et dans

toute la France, pendant la première moitié du douzième siècle, et, par ses disciples et ses adversaires, prolonge son influence à travers la seconde moitié de ce siècle, jusqu'à la fin de la première époque de la philosophie scholastique.

Il y a trois choses dans l'entreprise d'Abélard : 1° une polémique contre les deux écoles qui l'avaient précédé ; 2° l'établissement d'une école nouvelle ; 3° l'application de la nouvelle philosophie à la théologie, application qui faisait alors l'intérêt et l'éclat d'un système, comme le font aujourd'hui son caractère social et ses conséquences politiques. Or, de ces trois points, jusqu'ici un seul nous est bien connu, la théologie d'Abélard ; mais sur le premier et sur le second, c'est-à-dire sur le fond même de l'entreprise, tout nous manque, et nous ne possédons d'Abélard que la phrase toute négative de l'*Historia calamitatum*. Là, il nous apprend qu'il attaqua et renversa le réalisme de Guillaume de Champeaux, « patentissimis argumentorum disputationibus. » Mais quels étaient ces arguments évidents ? il ne nous en dit pas un mot ; pas un mot non plus de son opinion sur l'école nominaliste ; pas la moindre mention du système qu'il établissait sur les ruines des deux écoles rivales ; et nous en sommes réduits sur tout cela à une tradition incertaine et au témoignage équivoque de Jean de Salisbury. Grâce à Dieu, nos manuscrits nous permettent aujourd'hui de combler toutes ces lacunes, de reproduire la polémique de notre philosophe contre les deux écoles qu'il voulait remplacer, et de faire connaître pleinement et d'après lui-même son propre système. Nous allons établir et développer ces deux points essentiels de l'entreprise d'Abélard avec tout le soin et toute l'étendue qu'ils réclament.

I. POLÉMIQUE D'ABÉLARD CONTRE LES DEUX ÉCOLES
RÉALISTE ET NOMINALISTE.

Réfutation du réalisme.

Abélard lui-même, dans le fragment du manuscrit de Saint-Germain, signale et décrit les deux écoles qu'il trouva aux prises l'une contre l'autre. La première était l'école nominaliste, qui prétendait que les genres et les espèces ne sont que des mots pris dans un sens universel ou dans un sens particulier, et qu'il n'y a en réalité ni genres ni espèces; la seconde était l'école réaliste, qui soutenait que les genres et les espèces existent réellement. Mais cette dernière école se divisait elle-même en deux écoles : l'une qui imaginait certaines essences universelles qu'elle considérait comme étant essentiellement et intégralement dans chaque individu ; l'autre, d'après laquelle les espèces et les genres, les plus élevés comme les plus inférieurs, sont les individus eux-mêmes, considérés sous divers points de vue. (Fol. 42 recto c. 2-42 verso c. 4) ¹.

« De generibus et speciebus diversi diversa sentiunt. Alii
 « namque voces solas genera et species universales et sin-
 « gulares esse affirmant, in rebus vero nihil horum assi-
 « gnant. Alii vero res generales et speciales universales et
 « singulares esse dicunt; sed et ipsi inter se diversa sen-
 « tiunt. Quidam enim dicunt singularia individua esse
 « species et genera, subalterna et generalissima, alio et
 « alio modo attenda. Alii vero quasdam essentias univer-
 « sales fingunt, quas in singulis individuis totas essentia-
 « liter esse credunt. »

¹ 1. *Ouv. inéd.*, p. 315.

La première école que combat Abélard dans notre manuscrit n'est pas l'école nominaliste ; c'est l'école réaliste, et dans celle-ci l'école particulière à laquelle se rapporte la première doctrine de Guillaume de Champeaux, qui est en effet l'expression la plus rigoureuse et la plus élevée du réalisme.

Cette polémique est fort étendue : on sent qu'Abélard a devant lui une école puissante et nombreuse. Aussi, tout en rapportant précédemment à Guillaume de Champeaux quelques traits de la doctrine ici combattue, lorsque des indications positives nous y autorisaient, nous n'avons pas osé lui attribuer cette doctrine dans sa totalité ; car Abélard ne cite aucun nom, et il y a un passage qui évidemment ne s'applique pas à Guillaume de Champeaux, mais à Bernard de Chartres ¹. C'est donc l'école réaliste elle-même, non pas dans tel ou tel de ses représentants, mais dans ses principes les plus généraux et dans ses arguments les plus accrédités, qu'Abélard entreprend de réfuter, et qu'il nous fait connaître en la réfutant. Sous ce rapport nous répétons que le fragment de Saint-Germain est du plus grand prix. Mais c'est surtout l'argumentation d'Abélard qui doit nous occuper.

Avant d'attaquer l'école réaliste, il rappelle d'abord la thèse qu'elle soutenait : « L'humanité est une chose essentielle-
« ment une, qui ne possède pas en elle-même
« mais à laquelle adviennent certaines formes qui font
« Socrate. Cette chose, en restant essentiellement la même,
« reçoit de la même manière d'autres formes qui font Pla-
« ton et les autres individus de l'espèce homme ; et hormis
« ces formes qui s'appliquent à cette matière pour faire

1. Voyez plus bas, p. 159.

« Socrate, il n'y a rien en Socrate qui ne soit le même
« en même temps dans Platon, mais sous la forme de
« Platon. » La polémique d'Abélard contre cette doctrine est longue et serrée, et il est bien difficile d'en détacher quelques anneaux; mais les divers arguments dont elle se compose tiennent à un premier et fondamental argument, qui la représente presque tout entière, et dont les autres ne sont guère que des développements. Cet argument est en quelque sorte la protestation du sens commun contre le réalisme, et, comme tout argument tiré du sens commun, il attaque par le ridicule et il a l'air irrésistible. Aussi Abélard le présente-t-il avec la plus grande confiance : il déclare que nulle réplique n'est possible. Le voici, dans sa plus simple expression : Si le genre est l'essence de l'individu, et s'il est tout entier dans chaque individu, de sorte que la substance entière de Socrate est en même temps la substance entière de Platon, il s'ensuit que, quand Platon est à Rome et Socrate à Athènes, la substance de l'un et de l'autre est en même temps à Rome et à Athènes, et par conséquent en deux lieux à la fois. Autre forme de l'argument : La substance de Socrate, l'homme universel dans Socrate, l'homme devenu Socrate, c'est l'homme socratique, ou en d'autres termes Socrate lui-même : or, l'homme universel, en revêtant la forme de Socrate, l'a admise tout entière dans son essence, et la transporte partout où il est; donc, quand l'homme universel dans Platon et dans Socrate est à Rome et à Athènes, l'homme socratique, c'est-à-dire Socrate, est à la fois à Athènes et à Rome; et de même pour Platon, et pour les autres hommes. « S'il
« en est ainsi, dit Abélard, comment pourra-t-on nier

« que Socrate ne soit dans le même temps à Rome et à
 « Athènes? En effet, là où est Socrate, là est aussi
 « l'homme universel, qui a dans toute sa quantité revêtu
 « la forme de la socratité; car tout ce que prend l'uni-
 « versel, il le prend en toute sa quantité. Si donc l'uni-
 « versel qui est tout entier affecté de la socratité est à
 « Rome dans le même temps tout entier dans Platon, il
 « est impossible qu'en même temps et au même lieu ne
 « se trouve pas la socratité qui contenait cette essence
 « tout entière. Or, partout où la socratité est dans un
 « homme, là est Socrate; car Socrate est l'homme socra-
 « tique. A cela un esprit raisonnable n'a rien à répon-
 « dre. » (Fol. 42 verso, c. 4) ¹. « Quod si ita est, quis
 « potest solvere quin Socrates eodem tempore Romæ sit
 « et Athenis? Ubi enim Socrates est, et homo universalis
 « ibi est, secundum totam suam quantitatem informatus
 « socratitate. Quicquid enim res universalis suscipit, tota
 « sui quantitate retinet. Si ergo res universalis, tota so-
 « cratitate affecta, eodem tempore et Romæ est in Platone
 « tota, impossibile est quin ibi etiam eodem tempore sit
 « socratitas, quæ totam illam essentiam continebat. Ubi-
 « cumque autem socratitas est in homine, ibi Socrates
 « est; Socrates enim homo socraticus est. Quid contra
 « hoc dicere possit, rationabile ingenium non habet. »

Peut-être cet argument n'est-il point aussi irrésistible que le croit Abélard, et un esprit raisonnable pourrait y faire plus d'une réponse solide. Toute la force de cet argument repose sur la confusion, dans Socrate, du genre et de l'individu, de l'homme universel et de l'homme particulier, de l'humanité et de Socrate. Mais cette confu-

1. *Ouv. inéd.*, p. 515.

sion, c'est Abélard qui l'impose gratuitement à l'école réaliste, dont le principe au contraire est la distinction en chaque chose d'un élément général et d'un élément particulier. Ici, les deux extrémités également fausses sont ces deux hypothèses : ou la distinction de l'élément général et de l'élément particulier portée jusqu'à leur séparation, ou leur non séparation portée jusqu'à l'abolition de leur différence; et la vérité est que ces deux éléments sont à la fois essentiellement distincts et inséparablement unis. Toute réalité est double : le lien de cette dualité est l'organisation, et son résultat la vie. Abélard suppose toujours qu'un universel, pour parler ce langage, ne peut prendre une forme sans la retenir constamment dans toute sa quantité : « quicquid res universalis suscipit, tota suî quantitate retinet, » proposition très-équivoque qui implique que, quand le genre humanité a pris la forme de Socrate et qu'il vient à prendre une autre forme, celle de Platon, il garde la première, ce qui est absurde; et qu'une substance ne peut prendre successivement plusieurs formes et rester identiquement la même, ce qui pourtant est incontestable. Prenons l'exemple le plus évident et le plus voisin de nous, à savoir, nous-mêmes. Ce moi identique et un que nous sommes, est essentiellement tout entier dans chacune de ses manifestations. C'est essentiellement et intégralement le même moi qui raisonne, qui se ressouvient, qui veut, qui pense, etc. Le sens commun le dit et la conscience l'atteste¹; le moi ne change ni ne s'altère, ne diminue ni ne s'agrandit dans la diversité et la mobilité de ses manifestations; nulle d'elles ne l'épuise et n'est absolument

1. 1^{re} série, t. I^{er}, leç. XIX-XXII, etc., et *passim*.

adéquate à son essence; il ne prend aucune forme pour la garder à toujours et dans tout son développement; car il est essentiellement distinct de chacun de ses actes, même de chacune de ses facultés, quoiqu'il n'en soit pas séparé. Le genre humain soutient le même rapport avec les individus qui le composent; ils ne le constituent pas: c'est lui au contraire qui les constitue. L'humanité est essentiellement tout entière et en même temps dans chacun de nous, comme nous sommes essentiellement, intégralement et simultanément dans nos différents actes et nos différentes facultés. L'humanité n'existe que dans les individus et par les individus; mais, en retour, les individus n'existent, ne se ressemblent et ne forment un genre que par l'unité de l'humanité, qui est en chacun d'eux. Voici donc la réponse que nous ferions au problème de Porphyre, *πότερον χωριστὰ (γέννη) ἢ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς*: distincts, oui; séparés, non; séparables, peut-être; mais alors nous sortons des limites de ce monde et de la réalité actuelle. Dans le véritable réalisme, le genre n'absorbe pas plus l'individu que l'individu n'absorbe le genre; il n'y a donc pas de contradiction à prétendre que le même genre est à la fois tout entier dans deux individus qui demeurent l'un à Athènes et l'autre à Rome; car deux individus qui participent du même genre, de la même essence, ne forment pas pour cela un seul et même individu; et par conséquent il ne faut pas dire que cet individu existe en deux lieux à la fois, quand les deux individus sont loin l'un de l'autre. S'il y a en effet du ridicule à supposer que Socrate soit en même temps en deux lieux différents, c'est Abélard qui tombe dans ce ridicule, puisqu'il confond dans Socrate l'espèce et l'individu. Ou si,

en se moquant de l'homme universel, il n'admet dans l'individu que l'individu même, alors il tombe dans un bien autre ridicule, celui de faire des individus qui n'appartiendraient à aucune espèce, et, par exemple, un Socrate et un Platon qui, comme individus, étant absolument différents, et habitant d'ailleurs des lieux différents, n'auraient rien d'identique entre eux, et seulement quelques ressemblances qui se perdent sous mille différences. Nous lui demanderons si c'est bien là l'humanité, si, à ces traits, le genre humain se reconnaît, et si l'adversaire de Guillaume de Champeaux n'a pas à son tour contre lui l'argument du ridicule et le sens commun de l'espèce humaine.

Nous avons insisté sur le premier argument d'Abélard contre l'école réaliste, parce que cet argument est celui qui revient sans cesse dans le cours de la discussion. Ainsi ce qu'Abélard a dit tout à l'heure du rapport de l'individu Socrate et de l'individu Platon au genre humain, il le dit de la santé et de la maladie par rapport à l'animal, et du blanc et du noir par rapport au corps. Nous nous contenterons de traduire presque littéralement ce morceau ; on y pourra juger de la manière d'Abélard.

« Si ¹ l'animal qui existe tout entier en Socrate est
« affecté de maladie, il l'est tout entier, puisque tout ce

1. Fol. 42 verso, c. 4; page 514 de notre édition. « Quod si animal totum existens in Socrate languore afficitur, et totum, quia quicquid suscipit, tota sui quantitate suscipit, eodem et momento nusquam est sine languore, est autem in Platone totum illud idem; ergo etiam ibi langueret; sed ibi non languet. Idem de albedine et nigredine circa corpus. Ad hæc enim non refugiant ut dicant ita : Socratem languere, animal non languere; si enim Socratem; et animal concedunt in inferiori. »

« qu'il prend, il le prend dans toute sa quantité, et dans
 « le même moment il n'est nulle part sans maladie; or
 « ce même animal universel est tout entier dans Platon;
 « il devrait donc y être malade aussi; mais il n'y est pas
 « malade. Il en est de même pour la blancheur et la noir-
 « ceur, relativement au corps. Que nos adversaires ne
 « pensent pas échapper en disant : Socrate est malade,
 « mais non pas l'animal; car s'ils accordent que Socrate
 « est malade, ils accordent que l'animal est malade aussi
 « dans l'individu... S'ils s'imaginent ¹ que l'animal uni-
 « versel n'est point malade quand l'individu l'est, ils se
 « trompent bien; car l'animal universel et l'animal indi-
 « viduel sont identiques. Ils ajoutent : l'animal universel
 « est malade, mais non pas en tant qu'universel. Plaise
 « à Dieu qu'ils s'entendent eux-mêmes ! S'ils veulent dire :
 « l'animal n'est pas malade en tant qu'universel, c'est-à-

1. Fol. 42 verso, c. 2; page 514 de notre édition. « Si attendunt animal
 « in universalitate, id est animal universale, non languere, falsi sunt,
 « cum languet in inferiori, cum idem sit animal universale et ipsum in
 « inferiori. Addunt : animal universale languet, sed non in quantum est
 « universale. Utinam se videant! si enim id intelligunt : animal non lan-
 « guet in quantum est universale, id est, hoc quod est universale, non
 « confert illi languere, idem dicant : in quantum est singulare non lan-
 « guet, quia hoc quod est singulare non confert. Si id dicant : in quantum
 « est universale non languet, id est hoc quod est universale aufert,
 « nunquam languet, quia semper est universale, similiter hoc et sin-
 « gulare aufert in quantum est singulare, quod nullum singulare lan-
 « guet in quantum est singulare, et ita his habemus in quantum, ita :
 « in quantum est universale non languet in quantum est universale. Si ad
 « status se transferant, dicentes : animal in quantum est universale non
 « languet in universali statu; respondeant de quo velint agere per has
 « voces : *in statu universali?* utrum de substantia an accidenti? si de
 « accidenti, concedimus nihil languere in illo accidenti. Si de substantia
 « agitur, aut de animali, aut de alia. Si de alia, et hoc quoque concedi-
 « mus quod animal in substantia alia a se non languet. Si de animali agi-
 « tur, falsum est animal in universali statu non languere; id est animal
 « in se languorem cum habeat. Nec enim hoc video illis refugium. »

« dire que ce n'est pas de son universalité qu'il tient
 « d'être malade, qu'ils disent donc aussi : il n'est pas
 « malade en tant qu'individu, puisqu'il ne tient pas de
 « son individualité d'être malade. S'ils disent : il n'est
 « pas malade en tant qu'universel, c'est-à-dire que son
 « universalité l'empêche d'être malade ; il ne sera jamais
 « malade, puisqu'il est toujours universel. Et semblable-
 « ment son individualité l'empêche d'être malade, puis-
 « qu'aucun individu n'est malade en tant qu'individu...
 « S'ils ont recours à l'expression d'*état* (*status*), et qu'ils
 « disent : l'animal en tant qu'universel, n'est pas malade
 « dans l'état universel, qu'ils nous expliquent ce qu'ils
 « veulent dire par ces mots : dans l'état universel. S'agit-
 « il d'une substance ou d'un accident ? Si c'est d'un acci-
 « dent, nous accordons que rien n'est malade dans l'ac-
 « cident ; si d'une substance, c'est de la substance animal
 « ou de quelque autre substance. Si c'est d'une autre,
 « nous accordons encore que l'animal n'est pas malade
 « dans une substance autre que la sienne. Si enfin
 « il s'agit de l'animal, il est faux que l'animal ne soit pas
 « malade dans l'état universel, c'est-à-dire que l'animal
 « en soi ne soit pas malade quand l'animal est malade. Je
 « ne vois pas qu'il y ait ici moyen d'échapper. »

Vient ensuite une argumentation à peu près semblable sur le rapport des espèces aux genres. Il s'agit de savoir si la différence qui en s'ajoutant au genre fait l'espèce, a ou non son fondement dans le genre, et plus particulièrement quel rôle joue dans l'homme la raison, la rationalité. « Toute ¹ différence qui advient au genre prochain

1. Fol. 42 verso, c. 2 ; 43 recto, c. 4. *Ouv. inéd.*, p. 315-317. « Item

« fait une espèce, comme par exemple la rationalité dans
 « l'animal. En effet, dès que la rationalité touche cette
 « nature, à savoir l'animal, aussitôt se forme une espèce
 « où la rationalité trouve son fondement. Elle donne donc
 « sa forme à l'animal tout entier; car tout ce que prend
 « le genre, il le prend en toute sa quantité. Mais, de la
 « même manière, l'irrationalité donne sa forme dans le
 « même temps à l'animal tout entier. On a donc deux
 « opposés en un même sujet et relativement à la même
 « chose. Et que nos adversaires ne disent point qu'il n'y
 « a pas d'absurdité à admettre deux opposés en un même
 « universel; car Porphyre réclame et nie qu'en un même
 « universel se trouvent deux opposés. « L'animal (dit-il
 « en parlant du genre) n'a point les différences opposées;
 « car on aurait alors des opposés en une même chose (a). »
 « Puis il ajoute : « Rien ne se fait de ce qui n'est pas, et
 « des opposés ne se rencontrent pas dans le même (b). »
 « Qu'ils ne croient pas échapper en disant que Porphyre
 « ne voit pas d'absurdité à ce que deux opposés se ren-
 « contrent dans le même, pourvu qu'ils ne soient pas

omnis differentia veniens in proximum genus speciem facit ut rationalitas in animali. Quam statim enim rationalitas illam naturam tangit, scilicet animal, tam statim species efficitur, et in ea rationalitas fundatur. Illa ergo totum informat animal. Quicquid enim genus suscipit, tota sui quantitate suscipit. Sed eodem modo irrationalitas totum animal informat eodem tempore. Ita duo opposita sunt in eodem secundum idem. Nec hoc dicant: non est inconveniens duo opposita esse in eodem universali, quia ad hæc reclamât Porphyrius negans in eodem universali esse opposita: « neque enim opposita habet; nam in eodem simul habebit opposita; » atque in solutione hac sic: « neque ex his quæ non sunt, aliquid fiet, nec opposita circa idem sunt, » cum de genere loquitur. Nec ad hoc refugiant, ut dicant Porphyrium ibi non habere pro inconvenienti duo

(a) Porphyr. *Isagog.*, c. III, ed. Buhle, t. 1, p. 591.

(b) *Ibid.*

« dans la constitution du sujet où ils se rencontrent ; car
 « alors il n'y aurait pas d'absurdité à ce que dans le même
 « sujet se trouvassent ensemble la blancheur et la noir-
 « ceur, parce qu'elles ne le constituent pas. Il est donc
 « plus simple de dire, comme le font quelques-uns, que
 « les différences adviennent au genre, mais qu'elles n'ont
 « pas leur fondement dans le genre ; et c'est pour cela
 « que le genre est dit être par lui-même, parce qu'il est
 « à lui-même son propre sujet. Mais je dis : l'espèce est
 « faite du genre et de la différence substantielle ; et comme
 « dans une statue l'airain est la matière et la figure est la
 « forme, de même le genre est la matière de l'espèce, et
 « la différence en est la forme. La matière est ce qui
 « prend la forme. Ainsi, dès que l'espèce est constituée,
 « elle y sert de substrat à la forme ; car dès qu'elle est
 « constituée, elle est composée de matière et de forme,
 « c'est-à-dire de genre et de différence, et nous voilà
 « ramenés à cette proposition que la différence elle-même
 « est fondée dans le genre. A cela nos adversaires répon-
 « dent : la rationalité a son fondement dans le corps, dans
 « la chair qui est un genre en dehors de l'espèce, mais
 « non pas dans l'espèce elle-même. Ils admettent ainsi
 « deux impossibilités ; la première, que le genre est en

opposita esse in eodem, dum non sint in actu constitutionis illius in quo sunt ; alioquin non est inconveniens albedinem et nigredinem esse in eodem, quæ non hoc constituunt. Illud ergo majoris simpliciter quod dicunt quidam, quia differentia quidem adveniunt generis sed in genere non fundantur. Unde et per se dicitur quia sibi ipsi facit subjectum, sed dico : facta est species ex genere et substantiali differentia, et sicut in statua æs est materia, forma autem figura, similiter genus est materia speciei, forma autem differentia. Materia est quæ suscipit formam. Ita genus in ipsa specie constituta formam sustinet. Nam et postquam constituta est, ex materia et forma constat, id est ex genere et differentia. Et

« dehors de l'espèce et de ses individus, tandis que Boèce
 « dit : le genre (*a*) résulte de la ressemblance d'espèces
 « différentes, laquelle ressemblance ne peut se trouver
 « que dans des espèces et dans leurs individus ; la seconde,
 « qu'il y a dans l'espèce quelque chose qui est identique
 « dans le même moment avec le genre en dehors de l'es-
 « pèce, et qui pourtant n'est pas le genre. Ensuite, si la
 « forme a son fondement dans l'espèce, elle a son fonde-
 « ment en une chose qui est constituée par elle-même et
 « par le genre ; de sorte que ce qu'elle constitue lui sert
 « de fondement. L'intelligence pourrait alors séparer le
 « fondement et la forme ; car c'est le pouvoir de l'esprit
 « d'unir ce qui est séparé et de séparer ce qui est uni.
 « Mais quel est l'esprit qui pourrait séparer de l'homme
 « la rationalité ? De plus, si la rationalité est quelque
 « chose, elle doit être contenue dans quelqu'un des
 « membres de cette division d'Aristote : une chose se dit
 « d'un sujet et n'est pas en un sujet, ou bien elle est en
 « un sujet et ne se dit pas d'un sujet, ou elle se dit d'un

ita redimus ad idem, quia ipsa differentia in genere fundatur. Sed dicunt : rationalitas quidem fundatur in carne quæ extra speciem genus est, sed non in ipsa specie, et sic duo impossibilia concedunt, alterum, quod genus extra speciem sit et ejus individua, cum dicat Boethius : « specierum « diversarum similitudo, quæ nisi in speciebus et individuis earum esse « non potest, efficit genus ; » alterum vero, quia concedunt quiddam esse existens in specie illam rem quæ eodem momento est genus extra speciem, et illud primum tantum non esse genus. Item si forma fundatur in specie, fundatur in constituto ex se et genere, et ita ipsum constitutum est ei fundamentum ; unde et intellectu posset disjungi fundamentum et forma. Animi enim potestas hæc est, et disjuncta conjungere, et conjuncta disjungere. Sed quis animus rationalitatem disjungeret ab homine,

(*a*) Boeth. opp., p. 56.

« sujet et elle est en un sujet, ou elle n'est pas en un sujet
 « ni ne se dit d'un sujet (a). On la rangera, je pense,
 « parmi les choses qui se disent d'un sujet et sont en
 « un sujet; car la rationalité s'affirme d'un sujet qui est
 « telle ou telle rationalité, et elle est en un sujet qui est
 « l'homme. Si elle est dans l'homme comme en un sujet,
 « elle n'y est pas comme une partie, mais elle ne peut
 « jamais en être séparée; car c'est là la définition que
 « donne Aristote de ce qui est en un sujet; cependant
 « elle est une partie formelle de l'homme, et par là elle
 « est une partie; il faut donc lui chercher un autre sujet
 « dont elle ne soit pas une partie. Nos adversaires diront :
 « la rationalité est dans l'homme comme en un sujet; elle
 « n'y est point comme partie intégrante; et c'est tout ce
 « que demande Aristote. Mais je nie que l'animal puisse
 « être dans l'homme comme en un sujet sans y être
 « comme partie intégrante. S'ils disent que la dernière
 « partie de la définition, ce qui ne peut jamais être séparé
 « de ce en quoi il est, ne convient pas à l'animal, parce
 « que l'animal peut être sans l'homme et sans aucune des

cum in homine claudatur rationalitas? Item cum rationalitas aliquid sit, sub aliquo membro Aristotelicæ divisionis continebitur, hujus scilicet : « dicitur de subjecto et non est in subjecto, etc. » Credo, huic aptabunt : « quod dicitur de subjecto et est in subjecto. » Nam rationalitas de subjecto dicitur hac rationalitate. In subjecto autem est homine. Quod si est in homine aut in subjecto, non est ibi sicut quædam pars, etc.; sic enim diffinitur ibidem esse in subjecto; sed hominis est pars formalis, et sic est pars; querendum ergo est illi aliud subjectum cujus ipsa non sit pars. Sed dicent : rationalitas est in homine ut in subjecto, nec in eo est ut pars integralis, quod solum negavit Aristoteles; et hoc contradico. Animal in homine est ut in subjecto, nec est ibi sicut pars integralis. Quod si dicant

(a) Aristot., *Categ.*, ed. B., p. 447.

« espèces inférieures, en prenant être dans un sens large
 « et non dans le sens de l'existence actuelle, j'en dirai
 « autant de la rationalité; car, suivant eux, lors même
 « que la rationalité ne serait pas en quelque individu,
 « elle n'en subsisterait pas moins réellement... »

Voici maintenant un autre argument qui, comme le premier dont nous avons rendu compte, a été depuis mille fois répété. Il est ici principalement dirigé contre Bernard de Chartres. Celui-ci avait ramené les espèces et les genres aux Idées de Platon; or les Idées sont éternelles; elles semblent donc de la même nature que Dieu; et c'est pour prévenir cette objection ou y répondre que Bernard, selon le témoignage déjà cité de Jean de Salisbury dans le *Metalogicus*, avait admis l'éternité des Idées, mais non pas leur coéternité avec Dieu ¹. Dans un autre endroit du même ouvrage ², Jean de Salisbury, sans nommer Bernard, combat sa doctrine et rappelle un dilemme qu'on opposait alors à la théorie des Idées: tout ce qui est, est ou créateur ou créature. Ces diverses indications sont éclaircies et développées par le passage suivant d'Abélard: « Les ³ genres et les espèces sont ou créateur
 « ou créature. S'ils sont créature, le créateur a dû être
 « avant sa créature. Ainsi Dieu a été avant la justice et
 « la force, que quelques-uns n'hésitent pas à considérer

quia ultima pars diffinitionis illi non convenit: « Quod enim impossibile est esse, etc. » Nam possibile est esse animal sine homine et sine aliis inferioribus, esse large, non actualiter; sed idem dicas de rationalitate. Nam, secundum eos, etsi rationalitas non esset in aliquo, tamen in natura remaneret. »

1. Voyez plus haut, p. 459.

2. *Metalog.*, lib. IV, c. 57.

3. Fol. 45 recto, c. 2; *Ouv. inéd.*, p. 517. « Item genera et species aut creator sunt aut creatura. Si creatura sunt, ante fuit suus creator quam

« comme étant en Dieu, et comme quelque chose de dif-
 « férent de Dieu ; de sorte que Dieu aurait été avant d'être
 « juste ou fort. Mais il y en a qui ne considèrent pas
 « comme suffisante cette division : tout ce qui est, est
 « créateur ou créature, et qui voudraient y substituer
 « celle-ci : tout ce qui est, est ou engendré ou inengen-
 « dré. Or, on appelle les universaux inengendrés ; par
 « conséquent, il faudrait les appeler coéternels ; de sorte
 « que, suivant ceux qui avancent cette proposition, l'âme
 « (ce qu'on ne peut dire sans sacrilège) n'est soumise en
 « rien à Dieu puisqu'elle a toujours été avec Dieu, et ne
 « tire son origine que d'elle-même. Et Dieu n'a fait au-
 « cune chose, car Socrate est composé de deux choses
 « coéternelles à Dieu. Il n'y a donc rien eu de nouveau
 « qu'une réunion ; il n'y a pas eu de création (a) : car la
 « forme est universelle comme la matière, et comme elle
 « coéternelle à Dieu. Combien cela est loin du vrai, c'est
 « ce qu'il est facile de voir..... »

Telle est l'argumentation d'Abélard contre cette partie de l'école réaliste qu'on pourrait appeler la branche pla-

ipsa creatura. Ita ante fuit Deus quam justitia et fortitudo, quas quidam esse in Deo non dubitant et aliud a Deo. Itaque ante fuit Deus quam esset justus vel fortis. Sunt autem qui negant illam divisionem esse sufficientem : quicquid est, aut est creator aut creatura : sed sic faciendam esse dicunt : quicquid est, aut genitum est aut ingenitum. Universalia autem ingenita dicuntur et ideo coæterna, et sic secundum eos qui hoc dicunt, animus, quod nefas est dictu, in nullo est obnoxius Deo, qui semper fuit cum Deo nec ab alio incæpit, nec Deus aliquorum factor est. Nam Socrates ex duobus Deo coæternis conjunctus Nova ergo prima fuit conjunctio, non aliqua nova creatio. Nam æque ut materia, ita et forma universalis est et ita Deo coæterna, quod quantum a vero deviet, palam est. »

(a) Voyez plus haut, l'extrait du *Megacosmus*, p. 440.

tonicienne de cette école. Il nous reste à faire connaître les combats qu'il a livrés à l'autre branche de la même école, celle qu'on en pourrait appeler la branche péripatéticienne, par opposition à la première, et qui considérerait les espèces et les genres comme des manières d'être des individus, lesquelles manières d'être n'ayant aucune différence entre elles dans les différents individus y constituent les universaux ; d'où la théorie de la non-différence, *indifferentia*. Cette école nous est comme révélée par le fragment du manuscrit de Saint-Germain. Le seul vestige qu'on en pouvait trouver avant notre publication est la variante *indifferentiter* pour *individualiter* dans la phrase de l'*Historia calamitatum*. Voici comment Abélard expose cette théorie avant de la discuter :

« Examinons maintenant, dit-il ¹, la théorie de la
 « non-différence, qui met en avant la thèse suivante :
 « Il n'y a rien autre chose que l'individu ; l'individu,
 « considéré sous différents points de vue, devient l'es-
 « pèce, le genre, et ce qu'il y a de plus général. Ainsi
 « Socrate est un individu, parce qu'il est une chose dont
 « la propriété ne se retrouverait jamais tout entière en
 « une autre ; car, s'il y a d'autres hommes, il n'y en a

¹ Fol. 45 recto, c. 2, 45 verso, c. 4. *Ouv. inéd.*, p. 318. « Nunc itaque illam quæ de indifferentia est sententiam perquiramus. Cujus hæc est positio : Nihil omnino est præter individuum ; sed et illud aliter et aliter attentum species et genus et generalissimum est. Itaque Socrates in ea natura in qua subjectus est sensibus, secundum illam naturam quam significat adesse Socrati, individuum est ideo quia tale est proprietas cujus nunquam tota reperitur in alio. Est enim alter homo, sed socratitate nullus homo præter Socratem. De eodem Socrate quandoque habetur intellectus non concipiens quicquid notat hæc vox Socrates ; sed socratitatis oblitus, id tantum perspicit de Socrate quod notat idem *homo*, id est animal

« pas d'autre que Socrate où se trouve la socraticité. Mais
 « on peut quelquefois penser à Socrate sans penser à tout
 « ce que désigne ce mot de Socrate; on peut négliger la
 « socraticité pour ne considérer dans Socrate que ce que
 « signifie le mot *homme*, c'est-à-dire l'animal raison-
 « nable mortel, et sous ce rapport il est espèce; car il peut
 « s'affirmer comme essence de plusieurs choses. Si on
 « abstrait encore la rationalité et la mortalité, pour ne
 « considérer que ce qu'exprime le mot *animal*, à ce
 « nouvel état c'est le genre. Si enfin, négligeant toutes
 « les formes, on ne considère Socrate que dans ce qu'ex-
 « prime le mot *substance*, c'est ce qu'il y a de plus gé-
 « néral. On peut en dire autant de Platon sous tous ces
 « rapports. Si on oppose que la propriété de Socrate, en
 « tant qu'homme, n'est pas plus en plusieurs choses que
 « la propriété de Socrate en tant que Socrate, attendu
 « que l'homme socratique n'est en aucun autre homme
 « que Socrate, pas plus que Socrate lui-même, ils l'accor-
 « dent, mais avec l'explication suivante : Socrate, en tant
 « que Socrate, n'a rien en soi qui se retrouve en un
 « autre sans aucune différence; mais en tant qu'homme,

rationale mortale, et secundum hoc species est; est enim prædicabilis de pluribus in quid de eodem statu. Si intellectus postponat rationalitatem et mortalitatem, et id tantum sibi subjiciat quod notat hæc vox *animal*, in hoc statu genus est. Quod si, relictis omnibus formis, in hoc tantum consideremus Socratem quod notat *substantia*, generalissimum est. Idem de Platone dicas per omnia. Quod si quis dicat proprietatem Socratis in eo quod est homo non magis esse in pluribus quam ejusdem Socratis in quantum est Socrates; æque enim homo qui est socraticus in nullo alio est nisi in Socrate, sicut ipse Socrates; verum quod concedunt; ita tamen determinandum putant : Socrates in quantum est Socrates nullum prorsus indifferens habet quod in alio inveniatur: sed in quantum est homo plura

« il a plusieurs qualités qui se retrouvent non différentes
 « en Platon ou en d'autres individus. Car Platon est un
 « homme comme Socrate est un homme, quoiqu'il ne
 « soit pas essentiellement le même homme que Socrate.
 « Le même raisonnement s'appliquera à l'animal et à la
 « substance. »

Abélard divise en deux parties son argumentation contre cette théorie. Il l'attaque 1^o par l'autorité, 2^o par le raisonnement.

1^o « Porphyre dit : « Il y a (*a*) dix genres; les espèces
 « sont en un certain nombre, mais qui n'est pas infini;
 « les individus sont en nombre infini. » Au contraire,
 « dans l'hypothèse que nous examinons, tous les indi-
 « vidus, par cela seul qu'ils existent, sont des genres;
 « d'où il suit que les genres sont aussi nombreux que les
 « individus. Nos adversaires se tirent de cette difficulté
 « en disant : que les genres sont, il est vrai, infinis en
 « nombre sous le rapport de l'essence, mais qu'ils ne sont
 « que dix sous celui de la non-différence. Car autant d'in-
 « dividus existants, autant d'essences générales; mais tous
 « ces genres ne forment qu'un seul et unique genre, parce
 « qu'ils sont non-différents entre eux. En effet, Socrate,

habet indifferentia quæ in Platone et in aliis inveniuntur. Nam et Plato similiter homo est, ut Socrates, quamvis non sit idem homo essentialiter qui est Socrates. Idem de animali et substantia. »

1. Fol 43 verso, c. 1, 43 verso, c. 2. *Ouvr. inéd.*, p. 549-520. « Porphyrius dicit : « decem quidem generalissima; specialissima quidem in numero quodam, non tamen indefinito; individua vero infinita sunt. » Positio vero hujus sententiæ hoc habet : singula individua substantiæ, in quantum sunt substantia, generalissima esse. Itaque non potius individua

(*a*) Porph. *Isagog.*, ed. B, p. 584.

« en tant que substance, n'est pas différent à l'égard de
 « toute substance en tant que substance. Porphyre ajoute
 « un peu après (a) : « L'espèce rassemble plusieurs choses
 « en une seule et même nature, et le genre encore plus
 « que l'espèce. » C'est ce qu'on ne peut pas raisonna-
 « blement dire de Socrate; car Socrate ne communique
 « pas à Platon quelque nature qui soit en lui, puisque ni
 « l'homme qui est Socrate, ni l'animal qui est en lui ne
 « sont en aucun autre qu'en Socrate. Cependant ils re-
 « courent à leur *non-différence*, et disent que Socrate en
 « tant qu'homme réunit Platon et tous les hommes; d'où
 « il suit que, l'essence n'étant pas différente dans l'homme,
 « Socrate est Platon. Porphyre dit encore (b) : « Le genre
 « est ce qui s'affirme, relativement à l'essence, de plu-
 « sieurs choses différentes d'espèce; l'espèce, ce qui s'af-
 « firme de plusieurs choses numériquement différentes. »
 « Si donc Socrate en tant qu'animal est un genre, il se

infinita sunt quam generalissima. Solvunt tamen illi dicentes : generalis-
 sima quidem infinita esse essentialiter, sed per indifferentiam decem tan-
 tum; quot enim individua substantiæ, tot et sunt generalissimæ sub-
 stantiæ. Omnia tamen illa generalissima generalissimum unum dicuntur,
 quia indifferentia sunt. Socrates enim in eo quod est substantia, indiffe-
 rens est cum qualibet substantia in eo statu quod substantia est. Item
 paulo post dicit Porphyrius : « collectivum enim multorum in unam natu-
 ram species est, et magis id quod genus est; quod de Socrate rationabi-
 liter dici non posset. Neque enim Socrates aliquam naturam quam habeat
 Platoni communicat, quia neque homo qui Socratis est neque animal in
 aliquo extra Socratem est. Ipsi tamen ad indifferentiam currentes, di-
 cunt quia Socrates in eo quod est homo colligit Platonem et singulos ho-
 mines, proinde quia indifferens essentia homini, Socrates est Plato.
 Item Porphyrius : « genus est quod prædicatur de pluribus differenti-
 bus specie in eo quod quid sit, species quidem de pluribus differenti-
 bus

(a) Porph. *Isagog.*, ed. B., p. 582.

(b) Porph., *Isagog.*, ed. B., p. 575.

« trouve en plusieurs choses d'espèces différentes; si en
 « tant qu'homme il est une espèce, il s'affirme de plu-
 « sieurs choses numériquement différentes; ce qui est
 « absolument faux, car ni l'animal ni l'homme qui est
 « Socrate n'est en un autre qu'en Socrate. Mais nos gens
 « répondent : Socrate en aucun état n'est essentiellement
 « en un autre qu'en lui-même : mais à l'état d'homme il
 « est dit être en plusieurs individus, parce que ces indi-
 « vidus sont des hommes qui ne diffèrent pas de lui; et il
 « en est de même pour l'animalité. Boëce réfute en plu-
 « sieurs endroits l'opinion que nous attaquons ici : « On
 « ne doit, dit-il (a), entendre autre chose par espèce
 « qu'une conception collective, qui se forme en vertu
 « d'une ressemblance substantielle sur des individus dif-
 « férents en nombre. » Ce qui ne s'accorde pas avec
 « l'opinion que Socrate en tant qu'homme serait une es-
 « pèce; car on ne peut le recueillir en tant qu'espèce en
 « plusieurs individus, s'il n'est pas en plusieurs. Cepen-

numero. » Si ergo Socrates in statu animalis genus est, pluribus diffe-
 rentibus speciebus inhæret; si in statu hominis species est, pluribus dif-
 ferentibus numero. Quod minime est verum; neque enim vel animal vel
 homo qui Socrates est, alii quam Socrati inest. Sed et hi dicunt: Socrates
 in nullo statu alieni inhæret nisi sibi essentialiter; sed in statu hominis
 pluribus dicitur inhærere, quia alii sibi indifferenter inhærent; eodem
 modo in statu animalis. Boethius quoque huic sententiæ multis refraga-
 tur locis. In secundo commentario super Porphyrium sic ait: » Nihilque
 aliud species putanda est, nisi cogitatio collecta ex individuorum dissi-
 milium numero, substantiali similitudine; genus vero est cogitatio ex
 specierum similitudine. » Quod in hac sententia non convenit: Socrates,
 in quantum homo est, species est, qui tamen nullo modo de pluribus col-
 ligitur, quia in pluribus non est. Quod tamen ipsi ad indifferentiam refe-
 rentes, dicunt ita: Socrates, in quantum est homo, de se colligitur et de

(a) Boeth. opp., p. 56.

« dant, ils rapportent encore cela à leur *non-différence*,
 « et disent : Socrate en tant qu'homme se recueille en
 « lui-même, en Platon, et en tous les autres hommes ; tout
 « individu en tant qu'homme peut être recueilli de lui-
 « même. Il est facile de voir combien cette explication est
 « ridicule, si l'on remarque que de toute chose on pour-
 « rait dire également qu'elle est un homme, par cela seul
 « qu'elle contient quelque chose de non-différent à l'égard
 « de l'homme. Nous lisons aussi dans le commentaire sur
 « les Catégories : « Les (a) genres et les espèces ne ré-
 « sultent pas de la considération d'un seul individu ; ce
 « sont des conceptions que l'esprit recueille en tous les
 « individus pris ensemble. » Boëce déclare formellement
 « dans ce passage, que le mot homme exprime une essence
 « qui n'est pas tirée de Socrate tout seul, mais recueillie
 « en tous les hommes. Or, ceux qui disent que Socrate en
 « tant qu'homme est une espèce, tirent l'espèce d'un seul
 « individu. Il serait fatigant d'accumuler toutes les au-
 « torités qui sont contraires à cette opinion. »

2° ' « Dans ce système, chaque individu humain, en

Platone cæterisque ; unumquodque individuum in quantum est homo de se colligitur. Quod quam ridiculum sit, inde patet quod eodem modo dici potest de quolibet et quod ipse fuit homo quia quoddam indifferens illi ibi est. Item in commentario super Categorias : « genera et species non ex uno singulo intellecta sunt, sed ex omnibus singulis mentis ratione collecta vel concepta. » Hic plane confirmat *homo* unam essentiam, sicut hominem non ex solo Socrate collectum, sed quod ex omnibus colligitur. Qui vero Socratem in eo quod est homo esse speciem dicunt, ex solo individuo colligunt speciem. Omnes apponere auctoritates quæ hanc sententiam abnuunt, gravaremur. »

1. Fol. 43 verso, c. 2 ; 44 recto, c. 1. *Ouv. inéd.*, p. 520-522. « Sed nunc

(a). Boeth. opp., p. 129.

« tant qu'homme , est une espèce. D'où il suit que l'on
 « pourrait dire de Socrate : cet homme est une espèce. Il
 « est certain que Socrate est cet homme; donc on peut
 « conclure avec toute raison, suivant les règles de la troi-
 « sième figure du syllogisme : Socrate est une espèce. Car
 « si une chose s'affirme d'une autre, et qu'il y ait encore
 « un autre sujet au sujet , le sujet du sujet sert de sujet
 « au prédicat du prédicat : c'est ce que personne ne peut
 « raisonnablement nier.

« Je poursuis. Si Socrate est une espèce, Socrate est un
 « universel , et s'il est universel, il n'est pas singulier;
 « d'où cette conséquence : il n'est point Socrate. Ils se
 « refusent à cette conséquence : s'il est universel, il n'est
 « pas singulier; car, dans leur système, tout universel est
 « singulier, et tout singulier est universel sous des rap-
 « ports différents. Cependant, lorsqu'on dit : toute sub-
 « stance est universelle ou singulière, personne, je pense,
 « ne niera qu'une division semblable ne soit une divi-
 « sion par l'accident, comme dit Boëce, dans le livre
 « des Divisions : « La règle commune à toutes les divi-

ut rationi sit consentanea videamus. Unumquodque individuum hominis, in quantum est homo, speciem esse hæc sententia asserit. Unde vere possit dici de Socrate : hic homo est species; sed Socrates est hic homo vere dicitur; itaque secundum modum primæ figuræ rationabiliter concluditur: Socrates est species. Si enim aliquid prædicatur de aliquo et aliud subjiciatur subjecto, subjectum subjecti subjicitur prædicato prædicati. Hoc nemo rationabiliter denegabit. Procedo. Si Socrates est species, Socrates est universale; et si est universale, non est singulare; unde sequitur: non est Socrates. Negant hanc consequentiam: si est universale non est singulare. Nam impositione suæ sententiæ habetur: omne universale est singulare, et omne singulare est universale diversis respectibus. At contra cum dicitur: substantia alia universalis, alia singularis, talem divisionem, credo, nemo negat esse secundum accidens. Sed, ut dicit Boethius

« sions de cette nature (a), c'est qu'elles se partagent en
 « opposés. » Ainsi, si nous partageons un sujet en ses ac-
 « cidents, nous ne dirions pas : les corps sont ou blancs
 « ou doux, car ce ne sont pas là des opposés ; mais bien :
 « les corps sont ou blancs ou noirs, ou ni blancs ni
 « noirs. Il faut de même considérer comme selon l'acci-
 « dent cette division : car universel et singulier sont plus
 « opposés que blanc et doux. Ils répondent que Boëce n'a
 « pas voulu parler de toutes les divisions par l'accident ;
 « mais seulement de celles qui sont régulières. Si vous
 « leur demandez quelles sont celles qui sont régulières,
 « ils répondent : celles auxquelles cela s'applique. Voyez
 « quelle impudence ! ce que l'autorité affirme d'une ma-
 « nière si explicite, lorsqu'en parlant des divisions par
 « l'accident, elle dit : c'est là la règle commune de toutes
 « ces divisions, ils nient, contre toute évidence, que ce
 « soit un précepte universel. Mais ils ne pourront tenir
 « dans cette position ; car l'autorité s'exprime d'une ma-
 « nière formelle sur l'universel et le singulier : Aucun

in libro Divisionum : « harum commune est præceptum : quicquid eorum
 dividitur in opposita segregari ; » ut si subjectum in accidentia separe-
 mus, non dicamus : corporum alia sunt alba, alia dulcia, quæ non op-
 posita sunt, sed : corporum alia sunt alba, alia nigra, alia neutra. Ecce
 eodem modo negare possumus hanc non esse divisionem secundum acci-
 dens : substantia alia universalis, alia singularis ; hæc enim magis oppo-
 sita sunt, universale et singulare, quam album et dulce. Dicunt illi non
 esse dictum de omnibus divisionibus secundum accidens, sed de regula-
 ribus. Si quæras quæ sunt regulares, aiunt : quibus illud convenit. Videte
 quantæ impudentiæ sint ! quod tam plane dicit auctoritas, cum de divisio-
 nibus secundum accidens loqueretur, « harum omnium commune præcep-
 tum est, etc., » non dictum universaliter mentiuntur. Sed in hoc non

(a). Boeth. opp., p. 658, sqq.

« universel n'est singulier, et aucun singulier n'est uni-
 « versel. En effet, Boëce, dans son commentaire sur les
 « Catégories, dit, en parlant de cette division (a) : « Toute
 « substance est universelle ou singulière. Il est impossible
 « qu'un accident prenne la nature d'une substance, ou
 « une substance la nature d'un accident. Or, la particu-
 « larité et l'universalité ne s'impliquent pas, car l'uni-
 « versalité peut bien s'affirmer de la particularité, comme,
 « par exemple, l'animal de Socrate ou de Platon, et la
 « particularité reçoit l'universalité comme son prédicat ;
 « mais il est impossible que l'universalité soit particula-
 « rité, ni que ce qui est particularité devienne univer-
 « salité. » Universalité et particularité sont pris ici pour
 « universel et particulier ; c'est ce que prouvent les exem-
 « ples qui sont donnés ensuite, comme l'animal dans son
 « rapport à Socrate.

« A cela on ne peut faire aucune réponse raisonnable.
 « Cependant ceux à qui nous avons à faire ne se tiennent
 « pas en repos. Ils disent : Aucun singulier, en tant que

consistent. Nam de his specialiter, id est universali et singulari, negat auctoritas : nullum universale est singulare, et nullum singulare est universale. Boethius enim in Commentario super Categorias, cum de hac divisione loqueretur ; substantia alia universalis, alia singularis, ait : « ut autem accidens in naturam substantiæ transeat esse non potest, vel ut substantia in naturam accidentis transeat haberi non potest. At vero nec particularitas nec universalitas in se transeunt. Namque universalitas potest prædicari de particularitate, ut animal de Socrate vel Platone, et particularitas suscipit prædicationem universalitatis ; sed non ut universalitas sit particularitas, nec quod particulare est universalitas fiat. » *Universalitas* et *particularitas* hæc nomina pro universali et particulari accipi notant exempla, ut animal de Socrate. Contra hoc rationabiliter nihil dici potest. Illi tamen non quiescunt, sed, dicunt : nullum singulare in quantum est singulare, est universale, et e converso ; et cum universale est, singulare est universale, et e converso

(a) Boeth. opp., p. 120.

« singulier, n'est universel, et réciproquement ; mais pris
 « comme universel, le singulier est universel, et récipro-
 « quement. A quoi je réponds : Ces mots : « aucun singulier
 « en tant que singulier » semblent vouloir dire : aucun
 « singulier demeurant singulier n'est un universel demeu-
 « rant un universel : ce qui est certainement faux ; car So-
 « crate, tout en demeurant Socrate, est un homme qui de-
 « meure homme. Il se pourrait encore que l'on voulût dire :
 « L'universel ne dérive, dans aucun singulier, de sa sin-
 « gularité, ou bien c'est la singularité qui interdit l'uni-
 « versalité à l'homme singulier ; ce qui est absolument
 « faux, dès que l'on considère le rapport de Socrate et de
 « l'homme ; car, dans Socrate, cela même qui est Socrate
 « exige la présence de l'homme. Et d'ailleurs rien n'em-
 « pêche aucun singulier d'être universel, s'il est vrai,
 « comme ils le prétendent, que tout singulier est uni-
 « versel. De même, s'ils disent : Socrate, en tant que
 « Socrate, c'est-à-dire dans toute la propriété qui est
 « désignée par ce mot de *Socrate*, n'est pas un homme
 « en tant qu'homme, c'est-à-dire dans la propriété

Contra quod dico verba ista : nullum singulare in quantum est singulare hunc sensum videtur habere : nullum singulare, manens singulare, est universale manens universale ; quod utique falsum est. Nam Socrates manens Socrates est homo manens homo. Item hunc sensum habere posset : nulli singulari confert hoc quod est singulare esse universale ; vel homini singulari aufert hoc quod est singulare esse universale, quod totum fallit inter Socratem et hominem. Nam in Socrate hoc quod est Socrates exigit hominem, et nulli singulari aufert aliquid esse universale ; nam secundum eos omne singulare est universale. Item si dicant : Socrates in quantum est Socrates, id est in tota illa proprietate in qua notatur ab hac voce quæ est *Socrates*, non est homo in quantum est homo, id est in illa proprietate in qua notatur ab hac voce : *homo est* ; hoc quoque falsum est. Nam Socrates notat hominem socraticum, in quo et hominem, quod scilicet notat *homo*. »

« qu'exprime le mot d'*homme* ; cela est encore faux ; car
 « Socrate désigne l'homme socratique et par conséquent
 « l'homme.... »

Avant de quitter la polémique du manuscrit de Saint-Germain contre l'école réaliste, peut-être conviendrait-il de rechercher aussi dans le manuscrit de Saint-Victor et de reproduire tous les passages qui se rapportent à cette polémique. Dans l'impuissance d'accumuler tant de citations, nous voulons du moins signaler les fol. 493 recto ¹, 495 verso et 496 recto ², 498 verso ³, surtout le fol. 468 verso ⁴ et le chapitre entier du livre de la Division sur le tout et les parties ⁵. Ces documents réunis font connaître suffisamment l'opinion d'Abélard sur l'école réaliste, considérée dans ses deux grandes divisions, et nous croyons pouvoir passer à l'argumentation de notre auteur contre l'école nominaliste. Nous l'emprunterons encore au manuscrit de Saint-Germain.

Réfutation du nominalisme.

Cette argumentation est bien plus brève que celle dont nous venons de rendre compte ; on s'aperçoit qu'elle est dirigée contre une école qui est loin d'avoir la même puissance et le même crédit que la première. Toutefois, la formule qui revient sans cesse : *Exponunt.... dicunt... ipsi qui hanc sententiam tenent*, etc., fait assez voir que cette école n'était pas tout entière dans Roscelin ; et

1. *Ouv. inéd.*, p. 438.

2. *Ibid.*, p. 477-478.

3. *Ibid.*, p. 485 sqq.

4. *Ibid.*, p. 599 sqq.

5. *Ibid.*, p. 460-479.

c'est ce qui nous a empêché, en parlant de ce dernier, de lui attribuer toutes les propositions nominalistes ici mentionnées ; mais il est probable que la plupart lui appartiennent, et certainement le fond de toutes lui appartient. On y reconnaît l'esprit d'indépendance qui caractérise l'école nominaliste. Elle ne craignait pas d'affirmer que, si Aristote et Boëce ne sont point allés jusqu'au nominalisme, c'est que, par dissimulation et par mensonge, ils n'ont pas osé proclamer cette conséquence de leur doctrine ; et elle soutenait que toutes les expressions d'Aristote et de Boëce qui ont une apparence réaliste ne sont que des figures sous lesquelles est véritablement renfermé le nominalisme. Voici ce morceau dans son intégrité :

« Examinons ¹ cette opinion suivant laquelle les genres
« et les espèces ne sont pas des choses, mais des mots,
« universels et particuliers, pris comme prédicats et
« comme sujets. »

« L'autorité affirme que les genres et les espèces sont
« des choses. Boëce dit dans son second commentaire sur
« Porphyre (a) : « On ne doit entendre par espèce qu'une
« conception recueillie en vertu d'une ressemblance sub-

1. Mss. de Saint-Germain, fol. 44 recto, c. 2; 44 verso, c. 4. *Ouvr. inéd.*, p. 522-524. « Nunc illam sententiam quæ voces solas genera et species universales et particulares prædicatas et subjectas asserit et non res, insistamus. »

« Res quidem genera et species esse auctoritas affirmat et Boethius qui in secundo commentario super Porphyrium : « Nihil aliud species esse putanda est, nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero substantiali similitudine ; genus vero collecta cogitatio ex specierum similitudine. » Quod autem has similitudines res appellet, paulo superius aperte demonstrat : « sunt igitur hujusmodi res in corporalibus atque in

(a) Boeth. in Porphyr., pag. 56.

« stantielle sur une multitude d'individus dissemblables ;
 « par genre, une conception qui résulte de la ressem-
 « blance des espèces. » Que ces ressemblances soient
 « appelées par lui des choses, c'est ce que démontre
 « clairement un passage qui se trouve un peu plus haut :
 « « Il y a donc des choses de cette nature dans les objets
 « corporels et sensibles, mais elles sont conçues indé-
 « pendamment des objets sensibles. » Le même Boëce dit
 « encore dans son commentaire sur les Catégories (a) :
 « « Puisqu'il y a dix premiers genres des choses, il fallait
 « qu'il y eût aussi dix mots simples que l'on pût appli-
 « quer aux choses simples. » Mais nos adversaires enten-
 « dent par genres des manières de parler (b). Cependant
 « Aristote, dans l'Interprétation (c), reconnaît des choses
 « universelles : « Parmi les choses, les unes sont univer-
 « selles, les autres sont singulières. » Mais ils expliquent
 « choses par mots. Nous lisons encore dans le commen-
 « taire de Boëce sur les Catégories (d) : « Quand je dis

sensibilibus. Intelligentur autem præter sensibilia. » Item-idem Boethius, in commentario super Categorias, dicit : « quoniam rerum decem genera sunt prima, necesse fuit decem quoque esse simplices voces quæ de simplicibus rebus dicerentur. » Hi tamen exponunt genera, id est manerias. Quasdam autem res universales ait Aristoteles in Peri ermenias : « rerum aliæ sunt universales, aliæ sunt singulares. » Hi tamen exponunt rerum, id est vocum. Boethius quoque in commentario super Categorias : « cum dico animal, talem substantiam significo quæ de pluribus prædicatur. »

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 115.

(b) « Hi tamen exponunt genera, id est manerias. » Faute de passages analogues, il est très-difficile de déterminer avec certitude le sens du mot *manerias*, et nous ne donnons notre interprétation que comme une conjecture.

(c) Aristot. edit. B., t. II, de Interpret., pag. 23.

(d) Boeth. in Prædicam., pag. 131.

« animal, je désigne une substance qui s'affirme de plu-
 « sieurs. » Cette autorité affirme donc qu'il y a des
 « universaux, puisqu'elle parle d'une chose affirmée de
 « plusieurs; ce qui est la définition de l'universel. Que
 « ce soient aussi des choses que l'on prend pour prédi-
 « cats et pour sujets, c'est ce que Boëce atteste en ces
 « termes, dans les Hypothétiques (a) : « La proposition ca-
 « tégorique énonce que la chose dont elle fait le sujet,
 « prend le nom de celle qui est le prédicat. » Ne pouvant
 « donc nier avec quelque raison des autorités si for-
 « melles, ou bien on accuse l'autorité de mensonge, ou
 « bien en s'efforçant de l'expliquer on lui fait violence et
 « on l'écorche. »

« Les mots ne sont ni des genres ni des espèces, ni
 « universels ni singuliers, ni prédicats ni sujets, puisqu'ils
 « ne sont aucunement; car ce qui est purement successif
 « ne forme pas un tout réel; nos adversaires sont d'ac-
 « cord avec nous sur ce point. Si donc les mots ne sont
 « pas, ils ne sont ni genres ni espèces, ni universels ni

Hæc auctoritas res esse universales asserit, cum dicat : de pluribus prædicari, quæ est diffinitio universalis. Quod autem res et prædicatæ et subjectæ sint, dicit Boethius in Hypotheticis, his verbis : « Itaque prædicativa rem quam subicit prædicatæ rei nomen suscipere declarat. » His autem tam apertis auctoritatibus rationabiliter obviare non valentes, aut dicunt auctoritates mentiri, aut exponere laborantes, quia excoriare nesciunt, pellem incidunt. »

« Item voces nec genera sunt nec species nec universales nec singulares nec prædicatæ nec subjectæ, quia omnino non sunt. Nam ex his quæ per successionem fiunt, nullum omnino totum constare ipsi qui hanc sententiam tenent, nobiscum credunt. Si ergo non sunt nec genera nec species nec universales nec singulares nec prædicatæ nec subjectæ, et in omnibus

(a) Boeth. de Syllog. hypoth., pag. 607.

« singuliers, ni prédicats ni sujets. Mais ils disent qu'en
 « tout cela l'autorité ne s'est pas trompée, mais qu'elle a
 « menti. En outre, de même que la statue est composée
 « d'airain, qui en est la matière, et d'une figure, qui en
 « est la forme, de même l'espèce a pour matière le genre
 « et la différence pour forme : ce qu'on ne peut dire de
 « simples mots ; car l'animal est bien le genre de l'homme,
 « mais il n'y a point de mot qui soit la matière d'un
 « autre mot ; l'un ne pouvant être dans l'autre ni être
 « fait de l'autre. Le mot *homme* n'est pas fait du mot
 « *animal*, et n'est pas en ce mot. Mais ils disent que toute
 « cette locution n'est qu'une figure : que cette proposi-
 « tion : le genre est la matière de l'espèce, ne veut rien
 « dire autre chose sinon : ce qui signifie le genre est la
 « matière de ce qui est signifié par l'espèce ; mais cela,
 « suivant eux-mêmes, est insoutenable (a). En effet, puis-
 « que, suivant eux, il n'y a rien que des individus, et que
 « cependant ces individus sont exprimés tant par des mots
 « universels que par des mots singuliers, animal et

his dicunt auctoritatem mentitam, sed non deceptam esse. Amplius : quem-
 admodum statua constat ex ære materia, forma autem figura, sic spe-
 cies ex genere materia, forma autem differentia, quod assignare in voci-
 bus impossibile est. Nam cum animal genus sit hominis, vox vocis nullo
 modo est altera alterius materia ; nam neque in qua sit neque de qua sit.
 Nam de hac voce *animal* non sit hæc vox *homo*, neque in ea. Sed aiunt
 figuram totam esse locutionem : genus est materia speciei, id est : signi-
 ficatum generis materia est significati speciei. Sed hoc secundum eos
 stabile est. Nam cum habeat eorum sententia nihil esse præter individua,
 et hæc tamen significari a vocibus tam universalibus quam singularibus,
 idem prorsus significabit animal et homo ; unde hoc e converso vere dici
 potest : significatum speciei esse materiam significati generis. Quod si

(a) Le manuscrit : *Sed hoc secundum eos stabile est. Lisez : non sta-
 bile est.*

« homme signifient absolument la même chose ; d'où
 « il suit que l'on pourra renverser la proposition énon-
 « cée plus haut, et dire : que ce qui est signifié par l'es-
 « pèce est la matière de ce qui est signifié par le genre.
 « S'ils l'accordent, et ils ne pourront raisonnablement s'y
 « refuser, ils sont contredits par Boëce, qui, au traité des
 « Divisions, donne pour marque de la différence du genre
 « et du tout (a), que le genre est la matière des espèces,
 « tandis que le tout a pour matière les parties. Or, si les
 « espèces sont la matière des genres, comme les parties
 « le sont du tout, il n'y a plus là différence : il y a iden-
 « tité. De plus, ce que signifie le genre ne peut être la
 « matière de ce que signifie l'espèce, si le genre et l'espèce
 « ont le même sens, ce que l'on a appelé *non-différence* ;
 « car ce n'est pas la même chose qui se constitue elle-
 « même en prenant la forme. « Mais, nous dit Boëce (b),
 « le genre, en prenant la différence, passe à l'espèce. »
 « Une même chose n'est pas partie d'elle-même ; car si
 « la même chose était à elle-même tout et partie, le

ipsi concedant, cum rationabiliter negare non possint, læduntur a Boethio in Divisionibus, qui in hoc ostendit differentiam divisionis generis et totius, quod genus materia est speciebus, totius vero materia sunt partes. Quod si æque ut partes totius, ita species sunt materia generum, non utique in hoc differunt, imo conveniunt. Amplius : significatum generis significati speciei materia esse non potest, cum prorsus idem sint in sententia, quod indifferentia dictum est. Nam idem formam non suscipit ad se ipsum constituendum ; sed, ait Boethius, « genus accepta differentia transit in speciem. » Nec idem est pars sui ipsius. Nam si idem sibi esset totum et pars, idem esset sibi oppositum : et de his hactenus. »

(a) Boeth. de Divis., pag. 640.

(b) Boeth. *ibid.*

« même serait opposé à lui-même. En voilà assez sur
« cette opinion. »

Ces dernières lignes sur le tout et les parties nous rappellent l'argumentation de Roscelin que nous a conservée le manuscrit de Saint-Victor. Nous avons déjà cité cette argumentation ¹, et nous la reproduisons ici, en y joignant la réfutation d'Abélard.

« Mon maître Roscelin, dit-il, professait cette opinion
« insensée, qu'aucune chose n'est formée de parties; il
« réduisait à de purs mots les parties, comme il faisait
« les espèces.

« Si quelqu'un disait que cette chose, qui est une mai-
« son, consiste en d'autres choses, savoir les murs et les
« fondements, il lui opposait cette argumentation : Si
« cette chose qui est un mur est une partie de cette chose
« qui est une maison, comme la maison n'est rien que le
« mur lui-même, le toit et le fondement, il en résulte
« que le mur sera une partie de lui-même et du reste.
« Or, comment pourrait-il être une partie de lui-même?
« De plus, toute partie précède naturellement son tout.
« Or, comment le mur peut-il se précéder lui-même et
« le reste, puisque rien ne peut en aucune manière se
« précéder soi-même? »

Abélard réfute Roscelin en ces termes :

« On peut dire du mur qu'il fait partie de lui-même et
« du reste, mais en tant que réunis et pris ensemble.
« Lorsqu'on dit que la maison est ces trois choses, le
« mur, le toit et le fondement, on ne veut pas dire qu'elle
« est chacune d'elles prise à part, mais toutes trois unies
« et prises ensemble ; de même le mur est une partie de

1. Voyez plus haut, p. 100.

« lui-même et du reste réunis, c'est-à-dire de la maison
 « entière, mais non pas de lui-même tout seul : il pré-
 « cède lui et le reste réunis, mais il ne se précède pas
 « pour cela lui-même, car le mur a été avant d'être
 « réuni au reste. Il faut semblablement que chaque par-
 « tie existe avant de former la collection où elle sera
 « comprise. »

II. EXPOSITION DU SYSTÈME D'ABÉLARD.

Conceptualisme d'Abélard.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée exacte de la polémique d'Abélard contre les deux écoles qu'il rencontra au commencement du douzième siècle : sa tactique est de les combattre l'une par l'autre. Au nominalisme, il emprunte son principe fondamental, que rien n'existe que le particulier et l'individu, et ce principe il l'oppose au réalisme. La première division du réalisme, l'école de Guillaume de Champeaux, disait : L'universel, le genre et l'espèce sont l'essence de l'individu, et l'individu, la forme ; la différence n'est qu'un accident. Abélard répond avec le nominalisme qu'au contraire l'individu est sa propre substance à lui-même. La seconde division de l'école réaliste, la doctrine de la non-différence, en acceptant le principe que rien n'existe que l'individu, trouvait dans l'individu même l'espèce, le genre, l'universel, comme états divers de l'individu, lesquels états étant absolument les mêmes au sein de toutes les différences, sont les fondements des espèces ou des genres. Abélard répond encore avec le nominalisme que dans l'individu tout est individuel, et qu'il n'y a point d'état

universel dans aucune chose particulière. Ainsi l'espèce, le genre, l'universel ne sont pas l'essence des individus, et ils n'en sont pas non plus des états, des éléments intégrants. D'un autre côté, sont-ce de purs mots, comme le veut l'école nominaliste? Ici Abélard, après avoir tourné les principes du nominalisme contre le réalisme, invoque les arguments de celui-ci contre celui-là; il soutient que les universaux ne sont pas non plus de purs mots, car de purs mots ne sont rien, et assurément les universaux sont quelque chose. Voilà pour le raisonnement. Quant aux autorités, il oppose au platonisme traditionnel de l'école réaliste les inductions qui se tirent de l'*Organum* d'Aristote et les explications positives de Boëce; et contre le péripatétisme de l'école nominaliste, il s'arme encore de ce même Aristote, et de son interprète Boëce, qui, en effet, n'a jamais dit que les universaux ne sont que des mots. Mais entre ces deux écoles qui se réfutent et se détruisent réciproquement, quel système élèvera donc Abélard? Un seul est possible encore. Si les universaux ne sont ni des choses ni des mots, il reste qu'ils soient des conceptions de l'esprit. C'est là toute leur réalité; mais cette réalité est suffisante. Il n'existe que des individus, et nul de ces individus n'est en soi ni genre ni espèce; mais ces individus ont des ressemblances que l'esprit peut apercevoir, et ces ressemblances, considérées seules et abstraction faite des différences, forment des classes plus ou moins compréhensives qu'on appelle des espèces ou des genres. Les espèces et les genres sont donc des produits réels de l'esprit: ce ne sont ni des mots, quoique des mots les expriment, ni des choses en dehors ou en dedans des individus; ce sont des conceptions. De là ce

système intermédiaire qu'on a nommé le *conceptualisme*.

Tout ce que les historiens de la philosophie ont avancé sur le conceptualisme d'Abélard est emprunté aux témoignages plus ou moins fidèles d'écrivains postérieurs ; mais jusqu'à présent nous ne possédions pas une seule ligne d'Abélard lui-même sur son propre système, et le fragment de Saint-Germain est à cet égard un monument unique. Nous sommes presque embarrassé de l'abondance des documents qu'il nous fournit. Et ici encore, il n'est pas facile d'abrégier ; car notre manuscrit ne contient pas une simple exposition, mais toujours une polémique, non plus contre le nominalisme et le réalisme en eux-mêmes, mais contre les objections que ces deux écoles opposaient à la nouvelle doctrine. Ces objections et les réponses d'Abélard forment une longue discussion dont, sans doute, toutes les parties n'ont pas pour le dix-neuvième siècle la même clarté et la même importance, mais on n'en peut retrancher aucune sans nuire à la vérité de l'ensemble et sans affaiblir la fidélité historique du tableau de cette grande controverse. Au risque donc de fatiguer quelquefois le lecteur, nous donnerons ce morceau presque en entier, et nous laisserons le plus possible Abélard s'expliquer lui-même, comme il l'a fait pour ses contemporains, pour ses partisans et ses adversaires. Nous abrègerons quelquefois, nous traduirons presque toujours, et nous nous effacerons nous-même pour faire assister directement le lecteur à une polémique des écoles de Paris au douzième siècle.

Commençons par dégager l'opinion d'Abélard : cette opinion fait de l'espèce et du genre une simple notion

collective qui se forme par comparaison et par abstraction.

« Puisque ¹ nous avons réfuté par le raisonnement et
 « par l'autorité les doctrines dont il a été question jus-
 « qu'ici, il nous reste à exposer, avec l'aide de Dieu,
 « l'opinion que nous croyons devoir adopter.

« Tout individu est composé de forme et de matière.
 « Socrate a pour matière l'homme et pour forme la socra-
 « tité. Platon est composé d'une matière semblable qui
 « est l'homme, et d'une forme différente qui est la pla-
 « tonité, et ainsi des autres hommes. Et de même que la
 « socratité, qui constitue formellement Socrate, n'est
 « nulle part hors de Socrate, de même cette essence
 « d'homme qui est, en Socrate, le substrat de la socra-
 « tité, n'est nulle part ailleurs qu'en Socrate; et ainsi des
 « autres individus. J'entends donc par espèce, non pas
 « cette seule essence d'homme qui est en Socrate ou en
 « quelque autre individu, mais toute la collection formée
 « de tous les individus de cette nature. Toute cette col-
 « lection, quoique essentiellement multiple, les autorités

1. Fol. 44 verso, c. 4. *Ouvr. inéd.*, p. 524. « Quoniam supradictas sententias rationibus et auctoritatibus confutavimus, quid nobis potius tenendum videatur de his, Deo annuente, modo ostendemus.

« Unumquodque individuum ex materia et forma compositum est, ut Socrates ex homine materia et socratitate forma; sic Plato ex simili materia, scilicet homine, et forma diversa, scilicet platonitate, componitur; sic et singuli homines. Et sicut socratitas, quæ formaliter constituit Socratem, nusquam est extra Socratem, sic illa hominis essentia, quæ socratitatem sustinet in Socrate, nusquam est nisi in Socrate. Ita de singulis. Speciem igitur dico esse non illam essentiam hominis solum quæ est in Socrate, vel quæ est in aliquo alio individuorum, sed totam illam collectionem ex singulis aliis hujus naturæ conjunctam. Quæ tota collectio, quamvis essentialiter multa sit, ab auctoritatibus tamen una species,

« l'appellent une espèce, un universel, une nature, de
 « même qu'un peuple, quoique composé de plusieurs
 « personnes, est appelé un. Ensuite chaque essence par-
 « ticulière de cette collection que l'on appelle humanité
 « est composée de forme et de matière; la matière est
 « l'animal; la forme n'est pas une, mais plusieurs; c'est
 « la rationalité, la mortalité, la bipédalité, et tous les
 « autres attributs substantiels de l'homme. Et ce que
 « nous avons dit de l'homme, savoir, que cette portion
 « d'homme qui est le sujet de la socratité n'est pas essen-
 « tiellement celui de la platonité, cela s'applique égale-
 « ment à l'animal. Car cet animal, qui est le substrat de
 « la forme d'humanité qui est en moi, ne peut être essen-
 « tiellement ailleurs... »

Vient ensuite la discussion proprement dite; elle est divisée en deux parties, l'une au nom du raisonnement, l'autre au nom de l'autorité.

Dans la première partie de cette discussion, Abélard a bien l'air de répondre la plupart du temps, non pas à des objections qu'il se fait à lui-même, mais aux objections que lui faisaient ses adversaires, et surtout l'école réaliste, qui paraît jouer le plus grand rôle dans ce débat.

La doctrine d'Abélard était que l'espèce, l'humanité

unum universale, una natura appellatur, sicut populus, quamvis ex multis personis collectus sit, unus dicitur. Item unaquæque essentia hujus collectionis quæ humanitas appellatur, ex materia et forma constat, scilicet ex animali materia, forma autem non una, sed pluribus, rationalitate et mortalitate et bipedalitate, et si quæ sunt ei aliæ substantiales. Et sicut de homine dictum est, scilicet quod illud hominis quod sustinet socratitatem, illud essentialiter non sustinet platonitatem, ita de animali. Nam illud animal quod formam humanitatis quæ in me est, sustinet, illud essentialiter alibi non est. »

par exemple, est une collection d'individus semblables entre eux. Or, disait l'école réaliste, l'espèce est la matière des individus ; d'où il suit que, la matière étant ce qui prend la forme, c'est l'espèce homme qui prend la forme de la socratité ; argument qui tend à réduire la socratité, c'est-à-dire l'individu, à une accidance et qui réserve la substantialité à l'espèce. Mais Abélard nie la conséquence. « Ce qui prend la forme de la socratité, « dit-il ¹ ce n'est pas l'humanité en soi, mais ce qu'il y a « d'humanité en Socrate. Or, l'espèce n'est pas cette por- « tion seule d'humanité, mais son rapport, sa réunion « avec toutes les humanités semblables. Faites attention. « Toute espèce est la matière de son individu et en prend « la forme ; oui : mais ce n'est pas que tous les individus « de cette espèce prennent cette forme. Un seul la prend ; « mais comme il est semblable par sa composition à tous « les autres individus de cette nature, les auteurs veulent « que tout ce qu'il prend soit pris en même temps par « toute la collection qui se compose de cet individu et « des autres. Ils n'ont pas considéré cet individu qui fait « partie de la collection comme différent de la collection « elle-même ; ils les ont pris comme identiques, non pas

1. Fol. 44 verso, c. 2. *Ouvr. inéd.*, p. 526. « Illud tantum humanitatis informatur socratitate quod in Socrate est. Ipsum autem species non est, sed illud quod ex ipsa et cæteris similibus essentiis conficitur. Attende. Materia est omnis species sui individui et ejus formam suscipit, non ita scilicet quod singulæ essentiæ illius speciei informentur illa forma, sed una tantum, quæ tamen quia similis est compositionis, prorsus cum omnibus aliis ejusdem naturæ essentiis, quod ipsa suscipit compactum, ex ipsa et cæteris suscipere auctores voluerunt. Neque enim diversum judicaverunt unam essentiam illius concollectionis a tota concollectione, sed idem, non quod hoc esset illud, sed quia similis creationis in materia et

« que l'un soit l'autre, mais parce que l'un et l'autre sont
 « de même nature pour la forme comme pour la matière.
 « Le langage commun prouve encore qu'il en est ainsi.
 « Lorsque nous voyons une masse de fer dont on doit
 « fabriquer un couteau et un stylet, nous disons : ceci
 « sera la matière d'un couteau et d'un stylet, quoique la
 « masse ne doive pas prendre tout entière chaque forme,
 « mais une partie celle du stylet, et l'autre celle d'un
 « couteau.

« Nouvelle objection ¹ : L'espèce est ce qui s'affirme de
 « plusieurs choses, selon leur caractère fondamental.
 « S'affirmer d'une chose, c'est être en elle ; mais la col-
 « lection qui fait l'espèce n'est pas en Socrate ; car de
 « toute cette collection, il n'y a qu'une seule essence
 « particulière qui touche Socrate. Écoutez et faites atten-
 « tion. On dit qu'être affirmé d'une chose, c'est être en
 « elle. Je sais que cette proposition est en usage, mais je
 « ne l'ai point trouvée dans les autorités : je l'admets
 « cependant ; mais, tout en accordant que l'humanité est
 « en Socrate, je n'accorde pas qu'elle soit épuisée en
 « Socrate ; il n'y en a qu'une partie qui prenne la forme
 « de la socratité. Ainsi on dit que je touche à un mur sans

forma hoc erat cum illo. Sic autem esse et usus loquendi approbat. Nam massam aliquam ferream de qua faciendi sunt cultellus et stylus, videntes, dicimus : hoc futurum materia cultelli et styli, cum tamen nunquam tota suscipiat alterutrius, sed pars styli, pars cultelli. »

1. *Ibid.* « Item species est quæ de pluribus in quid prædicatur. Prædicari autem est inhærere ; sed illa multitudo Socrati non inhæret ; Socratem enim non tangit nisi una essentia illius multitudinis. Audi et attende. Prædicari quidem inhærere dicunt. Usus quidem hoc habet ; sed ex auctoritate non inveni ; concedo tamen : inhærere autem dico humanitatem Socrati, non quod tota consumatur in Socrate, sed una tantum ejus pars socratitate informatur. Hoc enim dicor tangere parietem, non quod singulæ

« que pour cela toutes les parties de mon corps soient
 « appliquées à ce mur, pourvu que j'y touche seulement
 « du bout du doigt ; de même on dit d'une armée qu'elle
 « touche à un mur ou à un endroit quelconque, sans que
 « tous les individus de cette armée y touchent ; il suffit
 « d'un seul. Il en est de même pour l'espèce, quoique
 « l'identité soit plus grande entre un être de la collection
 « et la collection totale qu'entre l'armée et une personne
 « de l'armée ; car chaque être de la collection est iden-
 « tique avec son tout, tandis qu'il n'en est pas de même
 « pour l'armée.

« On ajoute ¹ : L'espèce s'affirme de l'individu selon
 « son caractère fondamental. Or, s'affirmer selon le carac-
 « tère fondamental, c'est s'affirmer selon l'essence ; et
 « s'affirmer selon l'essence, c'est être identique. Lors
 « donc que l'on dit : Socrate est un homme, l'espèce s'af-
 « firmant ici de Socrate selon l'essence, le sens de cette
 « proposition est : Socrate est cette multitude d'êtres ; ce
 « qui est absolument faux. Et nous retombons dans la
 « même absurdité que les autres doctrines : le singulier
 « est universel. Car Socrate étant homme, est cette mul-

partes mei parieti hæreant, sed forsitan sola summitas digiti, qua hæ-
 rente, dicor tangere. Eodem quoque modo exercitus aliquis dicitur hære-
 re muro vel alicui loco, non quod singulæ personæ exercitus illi hæreant,
 sed aliquis de exercitu. Similiter de specie, quamvis major sit identitas
 alicujus essentiæ illius collectionis ad totum quam alicujus personæ ad
 exercitum ; illud enim idem est cum suo toto, hoc vero diversum. »

1. Fol. 44 verso, c. 2. *Ouv. inéd.*, p. 527. « Item species in quid prædi-
 catur de individuo ; prædicari autem in quid, ut aiunt, est prædicari in
 essentia ; prædicari autem in essentia est hoc esse illud. Cum ergo dici-
 tur : Socrates est homo, cum hic species prædicetur de Socrate in essen-
 tia, hic est sensus : Socrates est illæ multæ essentiæ ; quod plane falsum

« titude : or l'homme est une espèce ; d'où il suit que le
 « singulier est universel. Écoutez bien : s'affirmer selon
 « le caractère fondamental, c'est, dit-on, s'affirmer
 « selon l'essence. Je le veux bien, mais je nie que l'iden-
 « tité en suive. Car, selon, Boèce (a), s'affirmer selon
 « l'essence, c'est s'affirmer d'un sujet ; or ce qui s'af-
 « firme d'un sujet c'est ce qui s'affirme d'une chose
 « qu'il contient et dont il est l'essence. Cela est com-
 « mun aux genres, aux espèces et aux différences sub-
 « stantielles, à l'égard des choses qui en tiennent leur
 « essence. Car l'homme et la rationalité s'affirment éga-
 « lement de Socrate selon l'essence et comme d'un sujet.
 « On ne dit pas pour cela : Socrate est rationalité, mais
 « Socrate est raisonnable, c'est-à-dire qu'il est une chose
 « en laquelle est la rationalité. De même encore l'espèce
 « homme s'affirme de Socrate : on dit Socrate est un
 « homme, c'est-à-dire Socrate est une chose où l'huma-
 « nité est en substance ; et l'on ne dit pas pour cela :

est. Et habebimus illud idem inconveniens quod in aliis sententiis, scilicet : singulare est universale. Nam Socrates homo est illa multitudo, homo autem species; quare singulare est universale. Audi vigilanter. Prædicari, inquit, est prædicari in essentia. Hoc consentio prædicari in essentia dicere, hoc esse illud nego. Nam prædicari in substantia dicit Boethius idem esse cum prædicari de subjecto; prædicari autem de subjecto dici de inferiori cujus sit essentia. Hoc commune est generibus et speciebus et substantialibus differentiis, respectu illorum quibus conferunt essentiam. Nam et homo et rationalitas æque prædicantur de Socrate, ut de subjecto et in substantia. Nec tamen dicitur : Socrates est rationalitas, sed Socrates est rationalis, id est res in qua est rationalitas. Eodem modo homo species prædicatur de : Socrates est rationalis, id est res in qua est rationalitas in substantia. Nec tamen dicitur : Socrates est homo illa species, sed Socrates est unum de his quibus inhæret illa species. »

(a) Boeth. in Prædicam., p. 124.

« Socrate est l'espèce homme, mais bien : Socrate est un
« des individus où se trouve cette espèce.

« A cela on répond ¹ : la comparaison n'est pas légitime,
« car *raisonnable* est le nom d'une chose à laquelle il
« est imposé, c'est-à-dire de l'animal, et il y a une autre
« chose qu'il exprime par son sens principal, savoir la
« rationalité, dont il fait un prédicat et un sujet. Mais
« *l'homme* n'exprime et ne signifie autre chose que l'es-
« pèce homme. Ce raisonnement est inadmissible; non-
« seulement *raisonnable* et *homme*, mais tout universel,
« est le nom substantif d'une chose à laquelle s'applique
« ce qu'il exprime principalement. Par exemple, les noms
« de *raisonnable* ou *blanc* ont été donnés à Socrate, ou
« à un objet sensible quelconque, par rapport aux formes
« que ces mots expriment principalement; de la même
« manière, le nom d'*homme* a été donné à tout être ma-
« tériellement constitué par l'homme, pour le désigner
« par rapport à sa matière, c'est-à-dire par rapport à
« l'espèce que ce nom désigne principalement. Lors donc
« que l'on dit : Socrate est un homme, le sens est : So-

1. Fol. 45 recto, c. 1. *Ouv. inéd.*, p. 527. « Sed, dicunt, similitudo non procedit. Nam rationale alterius nomen est, pro impositione scilicet animalis, et aliud est quod principaliter significat, scilicet rationalitas quam predicat et subicit; homo verò nihil aliud vel nominat vel significat quam illam speciem. Absit hoc; imo sicut rationale et homo, sic et quodlibet aliud universale substantivum alterius nomen est, per impositionem quidem ejus quod principaliter significat. Verbi gratia: rationale vel album impositum fuit Socrati vel alicui sensibilium ad nominandum propter formas, id est rationalitatem et albedinem, quas principaliter significant. Eodem modo homo impositum fuit cuilibet materialiter constituto ex homine ad nominandum, propter eorum materiam, scilicet speciem quam principaliter significaret. Itaque cum dicitur: Socrates est homo, hic est sensus: Socrates est unus de materialiter constitutis ab homine, vel, ut

« erate est un des individus qui ont l'homme pour ma-
 « tière, et pour ainsi parler, Socrate est un des humains.
 « De même quand on dit : Socrate est raisonnable, cela
 « ne veut pas dire : le sujet est le prédicat, mais bien :
 « Socrate est un des sujets de cette forme qui est la ra-
 « tionalité. Que le nom d'homme ait été imposé à ceux
 « qui sont matériellement constitués par l'homme, c'est-
 « à-dire aux individus et non pas à l'espèce, c'est ce que
 « dit Boëce dans ce passage du commentaire sur les Ca-
 « tégories (a) : « Celui qui le premier a dit *homme* n'avait
 « pas en pensée l'homme qui résulte de la collection des
 « individus, mais un homme individuel et singulier au-
 « quel il voulait donner ce nom d'homme. » Et notez
 « qu'on appelle substantifs ces noms-là seuls qui sont
 « donnés à quelqu'un pour le désigner, soit par rapport
 « à sa matière, comme *homme* et tous les autres substan-
 « tifs universels, soit par rapport à son essence expresse,
 « comme Socrate; car Socrate désigne une chose une et
 « identique, le composé de l'homme et de la socratité.
 « On appelle adjectifs les noms qui sont donnés à quel-
 « que chose à cause de la forme qu'ils désignent princi-
 « palement; ainsi raisonnable et blanc nomment les
 « choses où se trouvent la *rationalité* et la *blancheur*.
 « Car de dire, comme on le fait ordinairement, que l'ad-

ita dicam, Socrates est unus de humanis. Sicut cum dicitur : Socrates est rationalis, non iste est sensus : res subjecta est res prædicata, sed Socrates est unus de subjectis huic formæ quæ est rationalitas. Quod autem homo impositum sit his quæ materialiter constituuntur ab homine, id est Individuis, et non specie, dicit Boethius in commentario super Categorias, his verbis : « qui enim primus hominem dixit, non illum qui ex singulis conficitur in mente habuit, sed hunc individuum atque singularem

(a) Boeth. in Prædicam. , p. 429.

« jectif est ce qui signifie l'accident, et le substantif ce
 « qui signifie l'essence, c'est une définition ridicule ou
 « même dépourvue de sens.....

« On objecte encore ¹ : Si l'homme, qui est le nom des
 « individus, désigne dans son sens principal l'espèce,
 « et si l'espèce n'est autre chose qu'une collection d'in-
 « dividus, l'homme exprime une multitude; l'esprit de
 « celui qui entend ce mot d'homme embrasse donc dans
 « sa conception cette multitude, et ainsi il conçoit ou un
 « seul individu de cette collection ou plusieurs, ou il en
 « conçoit la totalité : toutes hypothèses également fausses;
 « car celui qui entend dire *homme* ne descend pas par
 « la pensée à aucun individu de la collection que ce mot
 « exprime. Cela est vrai, je l'avoue; car souvent nous
 « avons la conception d'une multitude d'hommes que
 « nous voyons de loin, sans en connaître aucun indi-
 « vidu. Nous ne descendons pas pour cela par la pensée
 « à un individu ou à plusieurs ou à tous, et cependant

cui nomen hominis imponeret. » Et nota quod nomina illa tantum dicuntur substantiva quæ imponuntur ad nominandum aliquem propter ejus materiam, ut homo et cætera universalia substantiva, vel propter expressam essentiam, ut Socrates; idem enim nominat et significat, scilicet compositum ex humanitate et socratitate; adjectiva vero illa dicuntur quæ imponuntur alicui propter formam quam principaliter significat, ut rationale et album res illas nominant in quibus inveniuntur rationalitas et albedo. Nam quod dici solet adjectivum esse quod significat accidens, secundum quod adjacet, et substantivum quod significat essentiam, ut essentiam, ridiculum est vel sine intellectu. »

1. Fol. 43 recto, c. 2; 43 verso, c. 4. *Ouv. inéd*, p. 529-530. « Item opponitur : si homo, cum nomen sit inferiorum, principaliter significat speciem, species autem nihil aliud sit quam illa essentialium collectio, homo autem illam multitudinem significat; et sic anima alicujus audiens hanc vocem *homo*, concipiendo operatur in illa multitudine, et ita vel unam tantum essentiam illius collectionis vel plures vel omnes concipit;

« notre pensée se porte sur la multitude entière. Ainsi
 « nous voyons souvent un monceau, sans diriger notre
 « esprit sur aucune partie de ce monceau. C'est là, ce me
 « semble, ce que Boëce a voulu dire dans ce passage de
 « son second commentaire sur l'Interprétation (a) : « Lors-
 « que nous considérons quelque chose de ce genre, notre
 « pensée ne se promène pas sur chaque personne, mais,
 « sous ce nom d'*homme*, elle embrasse tous les indivi-
 « dus qui participent à la définition de l'humanité. » Et
 « ailleurs (b) : « L'humanité, recueillie dans les natures
 « des différents individus, se résume en une seule et
 « même conception, en une seule et même nature. »

« On nous fait encore l'objection suivante¹ : Si l'es-

quæ singula falsa sunt. Audiens enim *homo*, in nullam essentiam illius collectionis auditor per hoc nomen descendit. Verum quidem istud concedo. Nam sæpe intellectum habemus de aliqua hominum multitudine quam a longe videmus cujus forte nullum cognoscimus, et neque tamen in unum vel in plures vel in omnes cogitatione descendimus, et tamen in tota multitudine cogitando laboramus, ut de aliquo acervo quem aliquando videmus, neque tamen ad aliquam essentiam illius acervi animum dirigimus. Hoc autem voluisse mihi plane videtur Boethius in secundo commentario super Peri ermenias, his verbis : « cum enim tale aliquid animo speculamur, non in unamquamque personam mentis cogitatione deducimur, sed per hoc nomen quod est homo, scilicet in omnes quicumque diffinitionem humanitatis participant; » et alibi : « humanitas ex singulorum hominum collecta naturis in unam quodam modo redigitur intelligentiam atque naturam. »

1. Fol. 45 verso, c. 4. *Ouv. inéd.*, p. 350-354. « Item contra dicitur : si nihil aliud est species quam illud quod conficitur ex multis essentiis, quotiens et illud mutabitur, mutabitur etiam species. Illud autem singulis horis mutatur. Verbi gratia : ponamus humanitatem constare tantum ex decem existentiis, in momento nascetur aliquis homo, et jam conficietur alia humanitas. Non est idem acervus constans ex undecim existentiis, et decem et, ut plus dicam, singulæ essentiæ humanitatis quæ illam spe-

(a) Boeth. opp., p. 559.

(b) *Ibid.*, p. 540.

« pièce n'est autre chose qu'un composé de plusieurs in-
 « dividus, toutes les fois que le composé changera, l'es-
 « pièce changera aussi : or ce composé change à toute
 « heure. Par exemple, supposons que l'humanité soit
 « constituée par dix hommes seulement, qu'un homme
 « vienne à naître, voilà une autre humanité ; car dix in-
 « dividus et onze individus ne constituent pas la même
 « collection. Bien plus : les individus humains qui avaient
 « formé l'espèce *homme* ont certainement péri tous, il y
 « a plus de mille ans, et de nouveaux ont paru, dont est
 « formée l'espèce actuelle de l'humanité. Par conséquent,
 « si l'on ne change à tout instant le sens du mot *homme*,
 « on ne peut pas dire deux fois de suite : *Socrate est un*
 « *homme* ; en effet, lorsqu'on le dit pour la seconde fois,
 « si l'on parle de l'humanité dont il était question aupa-
 « ravant, on émet une proposition fautive ; car cette hu-
 « manité n'est déjà plus. Faites attention. Il est vrai que
 « cette humanité qui existait il y a mille ans ou même
 « hier n'est pas celle qui existe aujourd'hui, mais elle est
 « identique avec elle, c'est-à-dire d'une nature sembla-
 « ble ; car tout ce qui est identique avec une chose n'est
 « pas pour cela cette chose même : ainsi l'homme et l'âne

ciem confecerunt, ante mille annos modo prorsus perierunt, et novæ sub-
 creverunt quæ humanitatem quæ hodie species est, conficiunt. Itaque nisi
 singulis momentis significatio hujus vocis *homo* mutetur, non potest vere
 dici bis : *Socrates est homo*. Nam cum iterum dixeris : *Socrates est*
homo, si dicas esse de humanitate quam prius dixeris, falsum est ; nam
 illa jam non est. Attende. Verum est quod illa humanitas quæ ante mille
 annos fuit vel quæ heri, non est illa quæ hodie est ; sed tamen est eadem
 cum illa, id est creationis non dissimilis. Non enim quicquid idem est
 cum alio, idem est illud ; homo enim et asinus idem sunt in genere, nec
 tamen hoc est illud. Socrates quoque ex pluribus atomis constat vir quam
 puer, et tamen idem est. Vocis quoque significatio non mutatur quamvis

« sont identiques dans le genre, et l'un n'est pourtant
 « pas l'autre. Socrate homme fait est composé de plus
 « d'atomes que Socrate enfant, et cependant il est le
 « même. La signification du mot ne change pas non plus
 « parce que le sujet change : ainsi César désigne encore
 « la même chose après que César est mort, quoiqu'il ne
 « soit plus vrai de dire : César est César. Lorsqu'on dit
 « aujourd'hui : César a vaincu Pompée, on pense à la
 « même chose qu'on l'eût pu faire du vivant de César, et
 « cependant César aujourd'hui n'est plus César. Sem-
 « blablement le mot homme nomme quelque chose qui a
 « pour matière l'homme, c'est-à-dire l'humanité ; mais
 « ce mot n'exprime pas par lui-même si c'est une huma-
 « nité formée de dix individus ou de plusieurs. Il sera
 « donc vrai de dire : Socrate est un homme, aussi long-
 « temps qu'il aura sa matière dans l'humanité, de quel-
 « que nombre d'individus humains qu'elle soit com-
 « posée.

« En outre ¹ : l'espèce est ce qui s'affirme de plusieurs
 « choses différentes en nombre, selon leur caractère fon-
 « damental ; en d'autres termes, c'est ce qui est matériel-

hoc non sit illud, ut patet in hac voce *Cæsar* quæ idem significat mortuo
Cæsare, quamvis non sit verum dicere : *Cæsar* est *Cæsar* ; cum enim dici-
 tur hodie : *Cæsar* vicit *Pompeium*, de eadem re habetur intellectus de
 qua vivente *Cæsare* ; hodie tamen *Cæsar* non est *Cæsar*. Similiter homo
 nominat aliquid materialium ab homine, scilicet humanitate ; sed non ex
 vocis significatione est utrum ex humanitate constante ex decem sive ex
 amplioribus. Tamdiu ergo verum est dicere : *Socrates* est homo, quamdiu
 est materialium ab humanitate, ex quantislibet essentiis humanitatis
 constante. »

1. Fol. 45 verso, c. 1, c. 2. *Ouv. inéd.*, p. 551-553. « Amplius : species
 est quæ de pluribus differentibus numero in eo quod quid est, prædicatur,
 id est quæ pluribus inhæret materialiter. Quod si verum est etiam di-
 cere quod omne quod sic prædicatur, sit species, non una tantum erit

« lement en plusieurs choses. Or, s'il est vrai que tout
 « ce qui s'affirme de cette manière est une espèce, l'hu-
 « manité ne sera pas une seule espèce, mais plusieurs.
 « Supposons, en effet, que dix individus humains con-
 « stituent l'humanité, je dis que cinq de ces individus
 « formeront une espèce, et les cinq autres une seconde.
 « Car cette collection de cinq s'affirme de plusieurs, c'est-
 « à-dire est comme matière en plusieurs, en cinq indi-
 « vidus qu'elle constitue matériellement; et il en est de
 « même de l'autre collection de cinq. Mais vous devez
 « savoir que l'autorité ne dit nulle part clairement ce que
 « c'est que s'affirmer d'une chose. Car de dire que s'af-
 « firmer d'une chose c'est être en elle, c'est une défi-
 « nition usuelle, mais qui ne procède d'aucune autorité.
 « Pour moi il me semble que s'affirmer d'une chose, c'est
 « être la signification principale du mot qui sert de pré-
 « dicat; et qu'être sujet, c'est être la signification prin-
 « cipale du mot qui sert de sujet. Revenons, et
 « voyons si cette simple collection de cinq individus s'af-
 « firme, comme on l'a dit, de plusieurs choses selon le

*species humanitas, sed multæ. Ponamus enim decem tantum essentias esse humanitatis quæ illam speciem conficiunt. Dico quod quinque illarum erunt una species et quinque alia. Nam illud confectum ex quinque prædicatur, hoc est inhæret materialiter pluribus, id est quinque Individuis ab eis materialiter constitutis, et eodem modo illud quod ex aliis quinque efficitur nosse debes quod nusquam quid sit prædicari plane dicit auctoritas. Nam quod solet dici quod prædicari est inhære, usus est ex nulla auctoritate procedens. Mihi autem videtur quod prædicari est principaliter significari per vocem prædicatam, subjici vero significari principaliter per vocem subjectam, et hoc quodammodo videor habere a Prisciano, quod in tractatu orationis ante nomen dicit præpositiones et conjunctiones *syncategoreumata*, id est consignantia. Scimus autem *syn* apud græcos *cum* præpositionem significare, *categorare* autem *prædicari*; unde *categoriæ prædicamenta* dicuntur. Si ergo idem est*

« caractère fondamental. Lorsque l'on dit : *Socrate est*
 « *un homme*, on n'affirme de lui que ce qui est constitué
 « par tous les individus réunis de l'humanité; car le nom
 « d'homme n'a pour signification principale que cette
 « collection tout entière; il ne désigne pas d'une manière
 « actuelle un seul individu pris à part ou une collection
 « partielle d'un certain nombre de ces individus. Il ne
 « faut pas, du reste, dans la définition de l'espèce, prendre
 « à la rigueur cette expression : *s'affirmer actuellement*;
 « autrement, si personne ne parlait, il n'y aurait plus
 « d'espèce, car rien alors ne serait expressément signifié :
 « il faut entendre par là être en état d'être affirmé d'une
 « chose, c'est-à-dire, d'être la signification principale du
 « prédicat; ce qui ne peut s'appliquer à une collection de
 « cinq individus. En effet, on ne pourrait imaginer deux
 « noms dont l'un signifiât l'une des deux collections, et
 « l'autre la seconde; car on ne pourrait concevoir aucune
 « diversité de matière, ni de forme, ni même d'effets; et
 « les deux mots ne produiraient qu'une seule et même
 « conception, comme glaive et épée. On peut nous dire

categoremata quod significantia, idem erit prædicari quod significari principaliter, quam solam significationem recepit Aristoteles *, juxta illud : « album nil significat, nisi qualitatem. » Cum enim album subjectum albedinis nominando significet, illam solam significationem notavit Aristoteles, in qua intellectus constituitur per vocem. Revertamur ergo et videamus an illud constitutum tantum quinque essentiis, prædicetur in quid de pluribus, ut dictum est. Cum enim dicitur : Socrates est homo non prædicatur nisi quod ex singulis humanitatis essentiis constituitur. Neque enim principaliter aliud significatur per hoc nomen *homo* quod est homo, quam tota multitudo, nec aliqua una essentia nec aliquid constitutum ex pluribus essentiis illius multitudinis, juxta illud Boethii quod dictum est « humanitas, etc., » utique actualiter significatur. Nec ita

* Aristot. Categ., P. 439.

« aussi : Cette collection de cinq individus est en état d'être
 « affirmée de plusieurs choses ; demain peut-être elle le
 « sera sous le nom d'homme : car il peut arriver que l'hu-
 « manité, qui est formée aujourd'hui de dix individus, le
 « soit demain de cinq seulement. Il n'en est rien. Cette
 « collection de cinq individus, si elle fait partie de l'en-
 « semble d'une humanité constituée par un nombre d'in-
 « dividus plus considérable, n'est pas en état de former
 « une conception unique, quoiqu'elle doive en former
 « une dès que l'humanité sera réduite au nombre de cinq
 « individus. Comme un mot, avant d'avoir reçu son ap-
 « plication, a la puissance de signifier, mais n'est pas pour
 « cela en état de le faire ; et comme une plume a la puis-
 « sance d'écrire avant d'être taillée, et n'est cependant
 « pas encore en état de le faire, de même la collection de
 « cinq individus, tant qu'elle fait partie d'une humanité

accipiendum est in diffinitione speciei prædicari actualiter; alioquin omnibus tacentibus nulla species esset; nam nil significaretur; sed aptum ad prædicandum, id est ad principaliter significandum per vocem prædicatum, quod convenit collecto ex quinque essentiis. Possent enim duo nomina poni quorum alterum daret intellectum de uno collecto, et alterum de altero; hoc falsum est, per nullum enim nomen talis haberetur intellectus de illo conjuncto discernens ab alio conjuncto. Non enim conciperet vel diversam materiam vel diversam formam vel res diversorum effectuum, quod quale sit post dicitur, sed sicut ensis et gladius eundem generant intellectum, ita illa duo nomina facerent. Item opponi potest: illud constitutum ex quinque essentiis aptum est prædicari de pluribus; quare cras forsan prædicabitur per hoc nomen *homo*. Contingere enim potest ut humanitas quæ hodie ex decem essentiis constat, ex quinque tantum essentiis cras constituatur; falsum est. Illud constitutum ex quinque essentiis, dum sit in constitutione humanitatis constitutæ ex amplioribus, non est aptum ut de ea habeatur intellectus, quamvis paulo post habeatur, cum ad numerum quinque essentialium humanitas redigetur. Sicut enim vox aliqua ante impositionem potest quidem significare, sed tamen non est apta ad significandum, licet post impositionem significet,

« constituée par un plus grand nombre, a la puissance,
 « il est vrai, d'être signifiée par le mot humanité, mais
 « n'est pas encore en état de l'être. Que si l'on prend *être*
 « *affirmé* d'une chose pour *être* en cette chose, ce que
 « nous admettons, car nous ne voulons pas abolir un bon
 « usage, il faut s'exprimer ainsi : Toute nature qui est
 « matériellement en plusieurs individus est une espèce. »

« Si l'on vous oppose ¹ que la collection de cinq indi-
 « vidus est une espèce, puisqu'elle est matériellement en
 « plusieurs individus, répondez seulement : cela ne fait
 « rien à l'affaire, parce que ce n'est pas une nature; or
 « il ne s'agit ici que de natures. Vous me demanderez ce
 « que j'entends par nature; écoutez : j'appelle nature toute
 « chose essentiellement différente de tout ce qui n'est pas
 « cette chose ou ne se rapporte pas à cette chose, qu'elle
 « soit du reste un seul individu ou plusieurs; ainsi, So-
 « crate est une chose essentiellement différente de tout ce
 « qui n'est pas Socrate. De même l'espèce homme est une
 « chose essentiellement différente de toutes les choses qui
 « ne sont pas cette espèce ou quelque individu de cette

et sicut penna potens est ut per eam scribatur ante incisionem, nec tamen apta est, sic illud constitutum ex quinque essentiis, dum manet pars humanitatis ex pluribus constitutæ, potens quidem est significari per vocem, sed non est aptum, dum sit pars humanitatis ex pluribus constitutæ. Quod si prædicari quidem pro inhærere accipiatur, quod et nos concedimus, neque enim bonum usum abolere volumus, sic dicendum est: omnis natura quæ pluribus inhæret individuis materialiter, species est. »

1. Fol. 46 recto. *Ouvr. inéd.*, p. 553. « Quod si quis opponat: ergo constitutum ex quinque essentiis species est; ipsum enim pluribus inhæret materialiter; responde modo: nil ad rem, quia non est natura; hic autem tantum agitur de naturis. Si autem quæras quid appellem naturam, exaudi: naturam dico quidquid dissimilis creationis est ab omnibus quæ non sunt vel illud vel de illo, sive una essentia sit sive plures, ut Socrates dissimilis creationis ab omnibus quæ non sunt Socrates. Similiter et homo spe-

« espèce; ce qui n'est pas vrai d'une collection quelconque, d'un nombre quelconque d'individus de l'humanité. Mais cette collection partielle n'est pas une chose essentiellement différente des autres individus compris dans l'espèce.

« On demande ¹ encore si cette propriété de s'affirmer de plusieurs choses, selon leur caractère fondamental, s'applique à toute espèce. Si nous répondons affirmativement, on objecte que cela s'applique pourtant au phénix, qui n'est pas le résultat de la collection de plusieurs individus, mais bien un seul et unique individu, et qui ne peut être en plusieurs choses, ni être une signification principale comme matière de plusieurs sujets, puisque étant une seule essence indivisible, il ne peut se trouver dans le même temps en plusieurs individus. Nous répondons avec Boëce (a) : « il y a beaucoup de choses qui sont en essence sans être en acte : » ainsi, quoique le phénix ne s'affirme pas actuellement de plusieurs individus, cependant il est en état d'en être affirmé; ce que je n'entends pas, à moins que l'on

cies est dissimilis creationis ab omnibus rebus quæ non sunt illa species vel aliqua essentia illius speciei; quod non convenit cuilibet collecto ex aliquot essentiis humanitatis. Nam illud non est dissimilis creationis a reliquiis essentiis quæ in illa specie sunt. »

4. *Ibid.* « Amplius quæritur utrum omni speciei conveniat prædicari in quid, etc. Quod si concedatur, dicunt quod convenit phœnici quæ ex pluribus essentiis collecta non est, sed una tantum est essentia, sed ista nec pluribus est apta inhærere nec principaliter significari, pluribus existentibus subjectis quorum sit materia, quia, cum una indivisibilis essentia sit, pluribus eodem tempore esse non potest. Respondemus: Boethius hanc facit oppositionem, et solvit quia illa diffinitio non convenit omni

(a) Boeth. in Prædicam., p. 71.

« ne dise : cette matière qui est le sujet de la forme de ce
 « phénix peut la perdre, et, en prenant une autre forme,
 « constituer un autre individu ; et de la sorte, la même
 « matière, qui n'est autre chose que l'espèce, peut, mais
 « dans différents temps et non pas dans le même temps,
 « être en plusieurs individus. Voici donc comment il faut
 « prendre la définition en question : l'espèce est cette na-
 « ture qui peut être affirmée de plusieurs individus, etc.,
 « soit dans le même temps, soit en des temps différents.
 « On dira peut-être : puisque la matière du phénix est
 « une seule et unique essence, ce phénix pourrait être
 « considéré avec raison comme sa matière à lui-même ;
 « ce qui ne peut se dire des individus humains et de l'es-
 « pèce, c'est-à-dire de l'homme ; Socrate n'est pas ces
 « différents individus qui sont l'espèce. Mais je le nie ;
 « autrement nous tomberions dans cette contradiction
 « que le singulier serait l'universel, par le raisonnement
 « que voici : ce phénix est sa matière même ; or, cette
 « matière est un universel, donc ce phénix est un uni-
 « versel. Au contraire, nous disons d'une manière généc-

speciei, sed a majori parte data est. Sed aliter solvit. Multa dicuntur secundum naturam quæ non sunt secundum actum, ita phœnix, quamvis actualiter non prædicetur quidem de pluribus, apta est tamen prædicari, quod qualiter verum sit non video, nisi dicatur : illa materia quæ sustinet formam hujus phœnicis, potest illam amittere et, alia accepta forma, aliud individuum constituere ; et sic eadem materia quæ species est, diversis temporibus et non eodem pluribus potest inhærere. Ita ergo intelligenda est diffinitio : species est illa natura quæ de pluribus apta est prædicari, etc., sive eodem tempore sive diverso. Forsitan dicetur : cum una tantum essentia sit phœnicis materia, poterit vere dici hæc phœnix sua materia, quod non poterit dici inter individua hominis et speciem, hominem scilicet ; neque Socrates est illæ multæ essentiæ quæ sunt species. Hoc negamus ; alioquin haberemus inconveniens, quod singulare est

« rale que toute matière est opposée à ce dont elle est la
« matière, de sorte que l'une n'est pas l'autre. »

« On dira encore ¹ : cette essence d'homme qui est en
« moi est quelque chose ou rien ; si elle est quelque chose,
« elle est substance ou accident ; si elle est substance, elle
« est substance première ou seconde ; substance pre-
« mière, elle est individu ; substance seconde, elle est
« genre ou espèce. Nous répondons que cette sorte d'es-
« sence n'a pas reçu de nom ni d'une manière directe, ni
« par métaphore. Car les auteurs n'ont donné de noms
« qu'aux natures véritables ; or, nous avons montré que
« cette essence n'est pas une nature. On ne peut donc
« dire proprement que ce soit quelque chose ni que ce
« soit une substance. Si cela semble absurde, nous accor-
« derons que ce soit quelque chose, une substance, mais
« nous n'accordons pas que, si elle est une substance, elle
« est une substance première ou une substance seconde ;
« car cette division n'a été faite que pour les natures vé-
« ritables. Et si en effet nous nous y soumettions ici, nous
« tomberions dans cette difficulté de faire de l'essence
« dont nous parlons, ou bien un individu, ou bien un

universale, hoc modo ; hæc phœnix est phœnix sua materia ; sed illa est
universale ; ergo hæc phœnix est universalis. Generaliter autem dicimus
omnem materiam oppositam esse suo materiato, ita scilicet ut hoc non sit
illud. »

1. Fol. 46 recto, c. 4, c. 2. *Ouvr. inéd.*, p. 554. « Amplius opponetur :
illa essentia hominis quæ in me est, aliquid est aut nihil ; si aliquid est,
aut substantia aut accidens ; si substantia, aut prima aut secunda ; si
prima, individuum est ; si secunda, aut genus aut species. Respondemus
tali essentiæ nullum nomen esse datum, nec per impositionem nec per
translationem. Neque enim auctores dederunt nomina nisi naturis ; hanc
autem ostensum est non esse naturam. Itaque nec aliquid nec substantia
potest appellari proprie. Quod si absurdum videatur, concedimus aliquid

« genre ou une espèce ; car les secondes substances sont
 « les espèces et leurs genres , comme dit Aristote (a). Et
 « que l'on ne s'étonne pas de nous voir avancer que
 « toute substance n'est pas nécessairement première ou
 « seconde ; d'autres font de même, lorsqu'ils disent
 « qu'homme blanc est une substance et n'est pourtant ni
 « une substance première ni une substance seconde. »

Après avoir ainsi parcouru les objections de ses adversaires et opposé à ces objections les réponses que nous venons de rapporter, Abélard passe à l'autre partie de la discussion, l'examen des autorités. Comme il y a un peu de tout dans Boëce, les adversaires d'Abélard avaient essayé de tourner contre lui plusieurs passages de Boëce, qu'il s'attache à expliquer ici dans un sens favorable à sa doctrine. Nous traduirons encore ce morceau, parce qu'il est court et que cette partie de la discussion avait, au XII^e siècle, une importance égale ou supérieure même à la première.

« Boëce ¹ dit dans son second commentaire sur Por-
 « phyre (b) : « Quelque nombreuses que soient les es-
 « pèces, il y a en toutes un seul et unique genre : non

vel substantiam esse. Sed hoc non concedimus : si est substantia vel prima vel secunda, hæc divisio non est facta nisi de naturis. Quam si concederemus, duceremur in arctum, scilicet ut vel individuum esset vel genus vel species. Secundæ enim substantiæ sunt species et earum genera, ut ait Aristoteles. Nec cui mirum videatur nos concedere non esse omnem substantiam vel primam vel secundam ; hoc idem alii faciunt ; concedunt enim hominem album esse substantiam, nec tamen primam vel secundam. »

1. Fol. 46 recto, c. 2 ; 46 verso, c. 1, c. 2. *Ouvr. inéd.*, p. 555-557.

(a) *Categ.*, p. 451.

(b) *Boeth. in Porph.*, p. 54.

« pas que chaque espèce en prenne une partie, mais de
 « telle sorte que chacune le contient tout entier dans le
 « même temps. » Ici il semble nier formellement ce que
 « nous disons. Car dans notre opinion une partie des
 « individus qui constituent le genre animal, prend la
 « forme de la rationalité pour constituer l'homme; une
 « autre partie prend celle de l'irrationalité pour consti-
 « tuer l'âne, et jamais la quantité totale n'est dans quel-
 « qu'une des espèces. Or, Boëce dit tout au contraire que
 « ce n'est jamais la partie, mais le tout qui est en cha-
 « cune. Voici notre solution : Boëce s'exprime ainsi dans
 « le traité où il prouve que les genres et les espèces ne
 « sont pas ; ce qui ne pouvait se prouver que par un
 « sophisme. Nous soutenons donc que ce qu'il dit est
 « faux ; et il n'y a rien d'impossible à ce qu'en faisant un
 « sophisme il glisse une proposition fausse ; car on ne
 « peut prouver l'absurde que par le faux. On peut dire
 « encore : lorsque Boëce nie que les espèces prennent des
 « parties du genre, il ne parle pas des individus qui com-
 « posent la collection, mais des parties de la définition.
 « Par exemple, l'animal, qui est un genre, est composé
 « d'un corps qui en est la matière et de la sensibilité qui

« Boethius in secundo commentario super Porphyrium dicit : « quantæ-
 cumque enim sint species, in omnibus genus unum est ; non quod de eo
 singulæ species quasi partes aliquas carpant, sed quod singulæ uno tem-
 pore totum genus habent. » Hic plane videtur negare quod dicimus ; hoc
 enim habet nostra sententia quod pars essentialium animalis quæ illud
 genus faciunt, informatur rationalitate ad faciendum hominem ; pars
 vero irrationalitate ad faciendum asinum, et nunquam illa tota quantitas
 in aliqua specierum est. Boethius autem e contra dicit numquam partem,
 sed totum esse in singulis. Hoc solvimus. Boethius dicit hoc in eo tracta-
 tu ubi probat genera et species non esse ; quod si non sophismate
 probari non poterat. Dicimus ergo illud esse falsum quod dicit ; nec est

« en est la forme. Lors donc qu'il passe dans les espèces,
 « une des espèces ne prend pas la matière sans la forme,
 « et l'autre la forme sans la matière; mais dans chacune
 « des espèces est la forme et la matière du genre. De
 « même dans le traité de la différence, à propos de ce
 « passage : « La différence (a) est ce par quoi l'espèce
 « surpasse le genre. » Boèce dit (b) : « En effet, il n'en
 « est pas du genre comme d'un corps, où une partie est
 « blanche et une autre noire; car le genre, considéré en
 « lui-même, n'a point de parties, si on ne le rapporte
 « aux espèces. Ainsi tout ce qu'il possède, il le possède
 « en toute sa grandeur, c'est-à-dire en toute sa quan-
 « tité. » Cela semble contre nous; car, selon nous, l'ani-
 « mal, qui est le genre, prend en une partie de lui-même
 « la rationalité et en une autre l'irrationalité, et il est
 « impossible que la partie affectée de la rationalité prenne

inconveniens si, dum sophisma facit, falsum interserit. Inconveniens enim nisi per falsum probari non potest. Potest et aliter dici : cum negat Boethius species partes generis carpere, non de essentiis illam multitudinem conjungentibus agebat, sed de partibus diffinitivis. Verbi gratia, animal genus ex corpore constat materia, ex sensibilitate forma. Cum ergo per partes suæ quantitatis transit in species, non arripit una de speciebus materiam et non formam, et alia materiam et non formam, sed in singulis speciebus materia et forma generis est. Item in tractatu differentię super hunc locum : « Differentia est quæ abundat species a genere » sic ait Boethius : « neque enim sicut in corpore solet esse alia pars alba, alia nigra, ita fieri in genere potest. Genus enim per se consideratum partes non habet, nisi ad species referatur. Quicquid igitur habet, non partibus sed tota sui magnitudine » quantitate « retinebit. » Et hoc esse contra nos videtur. Hoc enim habet nostra sententia, quod animal illud genus in parte sui suscipit rationalitatem et in parte irrationalitatem. Nec aliquo modo pars illa quæ rationalitate tangitur,

(a) Porphyr. *Isag.*, p. 394.

(b) Boeth. in *Porph.*, p. 87.

« l'irrationalité ; car c'est par là que nous échappons à
 « l'absurdité d'admettre des opposés en une même chose ;
 « absurdité que ne peuvent éviter ceux qui tiennent pour
 « la doctrine que nous combattons. Voici notre solution :
 « Boëce dit cela dans un passage où il prouve que les dif-
 « férences ne sont rien , ou bien que deux opposés se
 « rencontrent en une même chose ; ce qui est faux et ne
 « peut être prouvé que par un sophisme. Il a donc glissé
 « dans son argumentation cette proposition fausse, et il
 « n'est pas pour cela dans l'erreur ; car il voyait bien la
 « fausseté de sa proposition, mais il ne l'en a pas moins
 « avancée pour mener à fin son sophisme. Vous pourriez
 « dire encore qu'il n'appelle pas quantité celle qui est
 « formée des individus qui composent le genre, mais celle
 « qui est constituée par les parties de la définition ; et
 « sous ce rapport on pourrait dire : chaque individu de
 « ce genre a la quantité du genre. Quant à cette proposi-
 « tion, que le genre et l'espèce ne sont pas composés
 « de parties intégrantes, nous la déclarons absolument
 « fausse ; à moins que l'on ne veuille admettre que les
 « auteurs n'ont appelé parties intégrantes que celles qui
 « sont de nature différente : et dans ce cas ils n'auraient
 « pu appeler parties les individus dont se composent les

*irrationalitate efficitur, vel e converso. Hoc enim per quod vitamus
 duo opposita non esse in eodem, quod scilicet inconueniens effugere
 non possunt qui grandis asini sententiam tenent. Solvimus hoc : hoc
 dicit Boethius in eo loco in quo probat aut differentias nil esse aut duo
 opposita esse in eodem, quod utique falsum est, nec si non sophis-
 mate probari potest. In hac ergo probatione falsum hoc interserit, et
 tamen non fallitur. Sciebat enim falsum esse, interseruit tamen, ut ad
 finem suum sophisma perduceret. Vel dicas eum quantitatem appellare
 non illam quæ essentiis genus illud conjungentibus conficitur, sed illam*

« genres ou les espèces; car ces individus sont de nature
 « tout à fait semblable. Boëce dit encore dans le même
 « commentaire (a) : « De même que la même ligne est
 « convexe et concave, de même c'est une même chose
 « qui est le sujet de l'universalité et de la particularité. »
 « Boëce semble vouloir dire que le singulier est univer-
 « sel. Mais au fond nous ne sommes pas en contradiction
 « avec lui; il suffit de se rendre compte de ses paroles.
 « Il n'a pas pris particulier pour singulier, comme on se
 « l'imagine, mais pour espèce; car il a dit : Les genres
 « et les espèces, c'est-à-dire l'universalité et la particu-
 « larité, ont même sujet. Il a donc entendu par univer-
 « salité le genre, et par particularité l'espèce de genre.
 « Voici donc quel est le sens de ce passage : de même
 « qu'une seule et même ligne est le sujet de la concavité
 « et de la convexité, considérées comme ses accidents, de
 « même Socrate est le sujet du genre et de l'espèce, de

quæ ex diffinitivis partibus. Ut secundum hoc dici possit : unaquæque
 essentia illius generis quantitatem generis habet. Quod autem dicitur ge-
 nus et species ex partibus integralibus non constare, plane falsum esse
 dicimus, nisi hoc concedamus quia auctores partes integrales non appel-
 laverunt, nisi essent dissimilis creationis; unde essentias genus vel spe-
 cies conficientes recte partes appellare non potuerunt; ipsæ enim sunt
 similis prorsus creationis. Item in eodem commentario dicit Boethius :
 « quemadmodum eadem linea curva et cava est, ita et universalitati et
 particularitati idem subjectum est. » Hoc videtur Boethius voluisse, sin-
 gulare esse universale. Sed nulla est oppositio; tantum vide quod dixerit.
 Non enim accepit particulare pro singulari, ut æstimant, sed pro specie;
 dixit enim : « generibus et speciebus, id est universalitati et particula-
 ritati, idem subjectum est; » per universalitatem genus et particularita-
 tem speciem generis. Sic ergo intelligendum est : quemadmodum cavitati
 et curvitati eadem linea subjecta est, ut accidentibus, sic idem Socrates
 generi et speciei, scilicet homini et animali, subjectum est ut prædicatis.

(a) Boeth., p. 56.

« l'homme et de l'animal, considérés comme ses prédi-
 « dicats. Ou bien autrement : la matière de ce phénix et
 « l'individu sont même chose, c'est-à-dire ne diffèrent
 « pas substantiellement. Mais la matière est le sujet de
 « l'universalité, et l'individu de la singularité ; et cepen-
 « dant le singulier n'est pas l'universel ; quoique l'un
 « soit identique avec l'autre, ainsi qu'il a été dit plus haut.

« Voilà les autorités qui semblent le plus contraires à
 « notre opinion. Mais il serait fastidieux d'énumérer
 « toutes celles qui l'appuient. Citons-en seulement quel-
 « ques-unes. Porphyre dit (a) : L'espèce est ce qui exprime
 « la collection de plusieurs choses en une même nature,
 « et le genre encore davantage. » Boèce dit dans son se-
 « cond commentaire sur Porphyre (b) : « Lorsque l'on
 « pense aux genres et aux espèces, on en recueille la res-
 « semblance dans les individus où ils se trouvent, et ainsi
 « d'hommes dissemblables entre eux se forme la ressem-
 « blance de l'humanité. Cette ressemblance, envisagée et
 « achevée par l'esprit, devient l'espèce. De la ressem-
 « blance de ces espèces, qui ne peut se trouver que dans
 « les espèces elles-mêmes ou dans leurs individus, résulte

Vel aliter : materia hujus phœnicis et ipsum individuum idem sunt, id est non substantialiter differunt. Materia vero subjecta est universalitati, individuum singularitati subjectum est. Nec tamen singulare est universale, quamvis hoc sit idem cum illo, sicut supra dictum est.

« Et hæc quidem sunt auctoritates quæ maxime huic sententiæ videntur contrariæ. Illas autem omnes enumerare quæ ipsi firmamentum conferunt, gravemur. Dicamus modo aliquas de multis quæ hanc confirmant. Videamus : Porphyrius dicit : « collectivum in unam naturam species est et magis id quod genus. » Collectionem vero in alia sententia non reperies. Boethius in secundo commentario super Porphyrium : « Cum ge-

(a) Porph. *Isag.*, p. 582.

(b) Boeth. in Porph., p. 56.

« à son tour le genre. Il ne faut voir dans l'espèce autre
 « chose qu'une conception qui résulte, en vertu d'une
 « ressemblance substantielle, d'une multitude d'individus
 « dissemblables. » De même dans le commentaire sur les
 « Catégories (a) : « Les genres et les espèces ne résultent
 « pas de la considération d'un seul individu ; l'intelligence
 « les tire de la collection de tous. » Cela est évidemment
 « contre la doctrine de la non-différence. Nous lisons
 « encore dans le même ouvrage : « Celui (b) qui le pre-
 « mier dit *homme* n'avait pas en pensée l'homme géné-
 « ral, qui se forme de tous les individus, mais tel ou tel
 « individu particulier auquel il voulait donner ce nom
 « d'homme. » Ainsi dans le second commentaire sur le
 « traité de l'Interprétation (c) : « Le nom d'homme ne
 « promène pas notre pensée sur chaque homme en par-
 « ticulier, mais sur tous ceux en général qui participent
 « à la définition de l'humanité. » Et dans le même com-
 « mentaire (d) : « L'humanité, recueillie dans les natures
 « différentes des différents hommes, est résumée en quel-

nera et species cogitantur, tunc ex singulis in quibus sunt, eorum similitudo colligitur, ut ex singulis hominibus inter se dissimilibus humanitatis similitudo. Quæ similitudo cogitata animo veraciterque perfecta fit species. Quarum specierum diversarum rursus similitudo considerata, quæ nisi in speciebus aut earum individuis esse non potest, efficit genus. Nihilque aliud species esse putanda est, nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero, similitudine substantiali. Genus vero collecta cogitatio ex specierum similitudine. » Item in commentario super categorias : « genera et species non ex uno singulo intellecta sunt, sed ex omnibus singulis mentis ratione concepta. » Hoc plane est contra senten-

(a) Boeth. in Prædicam., p. 429.

(b) *Ibid.*

(c) Boeth. in Prædicam., pag. 339.

(d) *Ibid.*, pag. 340.

« que sorte en une même conception, en une même nature. » On pourrait à peine compter toutes les autorités que l'on trouverait à l'appui de notre opinion en « feuilletant attentivement les traités de logique. »

Il semble que la discussion pourrait être considérée comme épuisée, mais Abélard a réservé pour la fin l'objection la plus épineuse, qui transforme en quelque sorte la question des universaux, et lui donne une face nouvelle. La doctrine d'Abélard repose sur ce principe qu'il n'existe que des individus et dans l'individu rien que d'individuel. Dans l'individu Socrate il n'y a pas autre chose que la forme qui le fait être Socrate, la socratité ; et le sujet de cette forme, n'est pas l'humanité en soi, mais ce quelque chose de la nature humaine qui est la nature de Socrate. La matière dans l'individu Socrate est donc tout aussi individuelle que sa forme. Or, cette conséquence soulève l'objection suivante : mais est-il possible que dans ce composé qu'on appelle l'individu il n'y ait rien que d'individuel, et ne reste-t-il pas à chercher d'où viennent et cette forme et cette matière tout individuelles auxquelles l'analyse s'est arrêtée ? Il y a dans tout composé des éléments antérieurs à ce composé ; par exemple le feu, la

tiam de indifferentia. Item in eodem : « qui primus hominem dixit, non illum qui ex singulis conficitur in mente habuit, sed hunc individuum atque singularem cui nomen hominis imponeret. » Aliquem voluit confici ex singulis. Item in secundo commentario super Peri ermenias : « Cum tale aliquid animo speculamur, non in unam quamque personam mentis cogitatione deducimur per hoc nomen quid est homo, sed in omnes quicumque humanitatis definitione participant. » Item in commentario eodem : « Humanitas ex singulorum hominum collecta naturis in unam quodam modo reducitur intelligentiam atque naturam. » Vix numero comprehendi poterunt firmamenta sententiæ hujus quæ diligens logicorum scriptorum inquisitor inveniet. »

terre, l'eau, l'air, ou bien le sec, l'humide, etc. Ces éléments eux-mêmes supposent un sujet, un sujet corporel ou incorporel. Et si, au terme de l'analyse, on est forcé de supposer quelque chose de simple au delà de quoi il n'y a plus rien à chercher, ce quelque chose de simple, cette substance, cette essence pure est alors le fondement de tout le reste, le substratum de tous les accidents ultérieurs et de toutes les formes, le sujet véritable dans lequel s'opérera plus tard la merveille de l'individualité; or, ce sujet dans cet état n'est-ce pas l'universel? Ainsi la doctrine des éléments appliquée à la question des universaux, conduit Abélard à la question de l'origine et de la formation des individus.

« C'est là ¹, dit-il, une dure question dont aucun de
 « nos maîtres (a), à mon sens, n'a donné une solution
 « raisonnable. Voici cependant ce qui me semble le plus
 « vrai. Les physiciens, faisant de la nature l'objet de leurs
 « recherches, s'occupèrent primitivement des objets visi-
 « bles qui tombaient sous leurs sens. Mais il leur était
 « impossible de connaître la nature de ces composés sans
 « connaître les propriétés des parties. Ils s'attachèrent
 « donc à subdiviser les parties composantes, jusqu'à ce

1. Fol. 46 verso, c. 2; 47 recto, c. 4, 2. *Ouv. inéd.*, p. 558-541. « Dura est hæc provincia, nec ab ullo magistrorum nostrorum antehac, ut intellexi, dissoluta rationabiliter. Tamen quod mihi verius videtur hoc est. Physici, rerum naturas investigantes, visibiles res quas subjectas sensibus habebant, primitus inquisierunt. Eorum vero naturam utpote integraliter compositorum cognoscere non poterant plane, nisi ipsorum componentium proprietatem cognovissent. Institerunt ergo ipsas partes componentes subdividendo, usque dum ad illam partem minutissimam intellectu veni-

(a) Ici Abélard reconnaît qu'il a eu plusieurs maîtres,

« qu'ils fussent parvenus à la partie la plus petite qu'il fût
 « possible de concevoir, et qui ne fût plus divisible en
 « parties intégrantes. Le terme de la division des parties
 « intégrantes une fois atteint, ils se mirent à chercher si
 « un pareil petit être était composé de forme et de ma-
 « tière, ou s'il était absolument simple. Le raisonnement
 « trouva que c'était un corps chaud ou froid, ou de toute
 « autre forme; car c'est là, je pense, ce que Platon a
 « nommé les éléments. Laisant donc la forme, il se de-
 « manda si la matière du moins était simple. Il trouva
 « que c'était un corps, et que par conséquent elle était
 « constituée par la corporéité et par la substance. Pour
 « la substance, il la trouva encore constituée par une
 « forme, la faculté de recevoir les contraires, et par une
 « matière, l'essence pure. En considérant cette matière
 « de tous les côtés, on la trouva absolument simple, et
 « non plus constituée par une forme et une matière
 « Cette essence pure, avec tous les autres sujets essentiels
 « des formes sensibles, on l'appela universel, c'est-à-dire
 « sans forme, non qu'elle ne soit pas le sujet des formes,

rent, quæ in partes integrales dividi non poterat. Integralium vero partium deficiente divisione, investigare cœperunt an talis essentiola ex materia constaret et forma, an omnino simplex esset. Invenit itaque ratio illa corpus esse calidum vel frigidum vel alterius formæ. Hujus modi enim puto a Platone appellata esse pura elementa. Relicta itaque forma, consideravit materiam, an et illa simplex esset. Invenit eam corpus, et ita constare ex corporeitate et substantia. Relicta itaque forma consideravit materiam, sed et ipsam invenit constare ex susceptibilitate contrariorum forma, materia autem mera essentia. Quam item materiam undique speculantes simpliciter omnino invenerunt, nec omnino ex aliqua materia vel forma constantem. Hanc itaque meram essentiam cum aliis quæ essentialiter rerum sensilium formas sustinebant, universale appellavit, id est informe, non scilicet quod formas non sustinet, sed quod ex formis

« mais parce qu'elle n'est pas constituée par des formes.
 « Vous direz peut-être : l'âme est donc constituée par un
 « universel ; si en effet elle est constituée par une sub-
 « stance, constituée elle-même par l'essence pure que l'on
 « appelle universel, il faut bien qu'elle soit constituée
 « par un universel.

« Si vous voulez savoir comment se fait la constitution
 « des choses corporelles, faites attention... Prenons pour
 « exemple Socrate, afin que ce que le raisonnement nous
 « fera découvrir en lui, nous n'hésitions pas à l'appliquer
 « à d'autres. Il y a dans Socrate une pure essence que
 « l'on appelle universelle... Il faut de plus la faculté de
 « recevoir les contraires, qui donne la forme, et il en
 « résulte alors une essence réelle. Mais la faculté de re-
 « cevoir les contraires, qui advient à toute l'essence,
 « advient aussi à chacune de ses parties. Ensuite ce ré-
 « sultat de l'essence pure qui est en Socrate et de la fa-
 « culté de recevoir les contraires, prenant la forme de la
 « corporéité, il s'en fait une certaine essence de corps.

non constaret. Sed dices : constabat itaque anima ex universali. Si enim materialiter constat ex substantia, quæ materialiter constaret ex mera essentia, quæ universale appellatur, ex universali constare necesse est. Quicquid enim materialiter constat, ex materiato et ex ejus materia, ut animal, quia materialiter constat ex corpore et ex substantia. At contra, qui sic opponit, non intellexit quod dixeram. Neque enim universale appellata est tota illa collectio essentialium omnium quæ, susceptibilitate contrariorum informata, partim distribuitur in corpus, partim in spiritum, sed illud tantum de illa multitudine quod susceptibilitate contrariorum informantem essentialiter sustinet corporeitatem ; in quo essentia non communicat spiritus.

« Nec adhuc cessat oppositio. Dicetur enim : impossibile est parti illius multitudinis impositum esse nomen et non alii parti quæ ei indifferens est, sicut supra in speciem dictum est ; sed contra verum quidem est nullum

« Mais dès l'instant où le tout est affecté de la corporéité,
 « toutes les différentes parties de ce tout sont affectées
 « de corporéités particulières, et forment des êtres cor-
 « porels. L'animation advient à ce tout de la même ma-
 « nière, et donne une essence de corps animé. Mais l'ani-
 « mation n'advient pas pour cela à toutes les parties de
 « ce tout, mais bien son contraire, l'inanimation ; car,
 « tandis que le tout est animé, ses parties sont animées.
 « De même advient au tout la sensibilité, qui donne une
 « essence d'animal, et aux parties d'autres formes qui
 « donnent des essence d'espèces, dont les noms ne me

dari illi nomen dans intellectum rem dissimilis creationis concipientem ab illa quæ illi est indifferens ; hoc autem dictum est in tractatu speciei. Illud vero nemo poterit cogere hujus vocabuli impositionem æque in animo habuisse essentias quæ informantur in spiritum , ut illas quæ informantur erant in corpus ; neque enim ab insensibilibus ascendit ad intellectualia , sed ab sensibilibus tantum. Illi ergo materiæ tantum , quam essentialiter offendit cogitatio means a sensibilibus ad intellectualia , physicus nomen imposuit , et non cuilibet quod erat indifferens cum illa , quod forsitan vel non cogitavit vel non curavit. Neque enim officium ejus est simulare vel dissimulare , ut dialectici ; unde et Plato de hac ante tempus suum nullum egisse dicit. Ut igitur clare appareat qualiter incorporalium rerum constitutione suboriantur elementa , quamvis omnia ex generali et speciali constent materia vel forma , sic attende. Unumquodque individuum corporis quantum est , tantum in se habet fructum ; habiles formæ enim supervenientes quantitates non auxerunt , sed aliam naturam fecerunt. Ponamus ergo Socratem nobis in exemplum , ut quod in eo ratio inveniet , in aliis quoque idem esse non dubitet. Est igitur in Socrate quædam pars meræ essentiæ quæ universale appellatur , quæ integraliter ex essentia constat quæ in se quoque partes habet ; sed hæc non est substantia , sed susceptibilitas contrariorum ; eam informant , et ex his constituitur quædam essentia substantiæ. Hoc autem sciendum quod , sicut illi toti advenit susceptibilitas contrariorum , ita singulis particulis illius essentiæ ; sed et illud constitutum ex mera essentia quæ in Socrate est , et susceptibilitate contrariorum et corporeitate efficitur , et ex his quædam essentia corporis efficitur. Sed quam statim corporeitas illud totum afficit , tam statim suæ corporeitates singulas illius totius particulas afficiunt , et faciunt corporeas

« viennent pas maintenant à l'esprit. De même encore
 « advient au tout la faculté d'apprendre, qui constitue
 « l'homme, et aux différentes parties d'autres formes
 « qui donnent d'autres essences animées. Enfin la socra-
 « tité donne sa forme à toute cette essence d'humanité,
 « et il en résulte Socrate. Mais au même instant d'autres
 « atomes de cette essence de l'humanité sont affectés des
 « couleurs et des formes du feu, d'où résulte le feu ;
 « d'autres des formes de l'eau, d'où résulte l'eau ; d'au-
 « tres des formes de l'air, d'où résulte l'air ; d'autres des
 « formes de la terre, d'où résulte la terre ; et de la sorte
 « toutes les différentes particules sont feu, eau, air ou
 « terre. Ainsi il n'est pas plus impossible que Socrate soit
 « formé de quatre éléments, qu'il ne l'est qu'il soit formé

essentias. Ita illa toti advenit animatio, et facit quamdam essentiam animati corporis. Sed non jam aliquibus partibus illius totius advenit animatio, sed contrarium illius, inanimatio; cum enim totum animatum sit, singulæ particulæ illius inanimatæ sunt. Item toti advenit sensibilis, et facit essentiam quamdam animalis, partibus vero ejus aliæ formæ quæ faciunt aliquas essentias specierum in animatis, quarum nomina in promptu non habeo. Item toti advenit perceptibilitas disciplinæ, et facit hominem; singulis vero particulis adveniunt formæ quædam, et faciunt alias essentias in animatis. Tandem socratitas totam illam essentiam humanitatis informat, et Socratem facit. Tam statim vero alios atomos illius essentiæ humanitatis afficiunt colores et formæ ignis et ignem faciunt, alias formæ aeris et aera faciunt, alias terræ et terram faciunt, et sic singulæ particulæ vel ignis sunt vel aqua vel aer vel terra. Ita non plus est impossibile Socratem constare ex quatuor elementis, quam constare ex manibus et pedibus; sicut enim sunt partes componentes, ita et illa. Nota quia hic ortum elementorum resignavimus et ortum individuorum, ne absurdum videatur generales et speciales essentias ex elementis constare. Quod tamen si diceretur, quam statim animatio afficit corpus, tam statim singulas essentias illius corporis informari formis elementorum, vel saltem quam cito sensibilis afficit animatum corpus, tam cito singulas partes illius effici elementa, non multum male diceretur, cum dicit Aristoteles ignis, animal, et aqua, et alia hujus modi, ex quibus ipsum animal constat, ante sunt quam animal omnino. Et nota quod dicit Plato ex hyle prius fieri ele-

« de pieds et de mains ; car ces éléments sont aussi des
« parties composantes. Nous avons expliqué l'origine des
« éléments et l'origine des individus... »

Nous doutons fort que ces explications satisfassent le lecteur et éclaircissent à ses yeux le mystère de l'individualisation. Du moins faut-il convenir que cette discussion est l'antécédent de celle qu'instituèrent sur ce profond sujet les maîtres les plus célèbres du siècle suivant. La question *de principio individuationis*, tant agitée au treizième siècle, n'est pas autre chose que le point de vue métaphysique et ontologique du problème général de Porphyre ; point de vue qui remplit toute la seconde époque de la philosophie scholastique, de même que le côté logique de ce problème remplit la première. L'histoire a marché comme la raison. La raison, la méthode, veulent qu'on grave successivement les hauteurs de l'ontologie et de la métaphysique, par les degrés de la psychologie et de la logique. Aussi la première époque de la philosophie scholastique a-t-elle été toute dialectique ; et c'est dans la seconde que sont arrivées toutes les grandes questions et les grandes solutions, sous la double inspiration de la physique et de la métaphysique d'Aristote, enfin connues, et de la théologie chrétienne, interrogée avec une indépendance suffisante et une admirable intelligence. Le problème de Porphyre s'est développé régulièrement à travers ces deux époques ; mais dans la première même, où il se

menta et ex elementis cætera. Nos autem e converso videmur fecisse. Alia via incedit quod dicit Plato : generalis est regula simplicia priora esse compositis ; unde Plato prius consideravit compositionem simplicium, quibus conjunctis res corporeas subjectas sensibus constantes dixit. Et hæc hactenus. »

réduit en général au point de vue dialectique, on peut dire qu'il a eu aussi son progrès. Les écoles carlovingiennes l'exhument pour ainsi dire. On commence par répéter en bégayant les solutions équivoques qu'en avait laissées Boèce. Roscelin le soumet à une critique indépendante; mais il est évident qu'il ne l'envisagea d'abord que sous le point de vue logique, puisqu'il arriva à une solution toute grammaticale. Guillaume de Champeaux le considéra sous un point de vue plus relevé. Sa première opinion est déjà métaphysique; la seconde est presque un retour à la psychologie et à la logique. Abélard embrassa les différents points de vue de ses devanciers et les agrandit encore. La polémique que nous venons de reproduire est sans contredit le mot le plus avancé et le plus compréhensif du douzième siècle et de la première époque de la philosophie scholastique. Toutes les manières d'envisager le problème fondamental sont dans Abélard; mais Abélard est de son siècle, et la face du problème de Porphyre qu'il a le plus considérée est sa face logique; et la solution qu'il en a donnée, élevée à sa formule la plus générale, a reçu un nom qui témoigne assez de son caractère essentiel, un nom psychologique et dialectique en quelque sorte, le conceptualisme.

Maintenant quelle est la valeur de cette solution et de l'école intermédiaire que prétendit élever Abélard entre le réalisme et le nominalisme¹? Cette école est en effet également éloignée des deux écoles qu'elle combattait? A-t-elle un caractère qui lui soit propre? et quel service a-t-elle rendu à la philosophie et à l'esprit humain? Ce sont là

1. 1^{re} série, t. IV, leç. XXI, p. 438, etc.

des questions auxquelles aboutit naturellement cette longue exposition des faits.

Il ne faut pas s'y tromper : l'école que fonda Abélard n'est pas une école éclectique ; c'est même précisément tout le contraire. Le drapeau de l'éclectisme est ce grand mot de Leibnitz : « Tous les systèmes sont vrais en grande « partie par ce qu'ils affirment ; ils sont faux par ce qu'ils « nient. » L'éclectisme, s'il est profond, doit donc être positif ; il doit emprunter aux écoles rivales toutes leurs parties positives, et ne leur laisser que leurs parties négatives, leurs contradictions et leurs querelles. L'éclectisme, au douzième siècle, dans la querelle des universaux, eût consisté à discerner dans le réalisme et le nominalisme les vérités essentielles sur lesquelles ces deux systèmes reposaient, et à les réunir, à les organiser dans le sein d'un système plus vaste. Ce n'est point là ce que fit Abélard. Au lieu de mettre à profit les trésors de l'école réaliste, dépositaire de tant de vérités, toujours anciennes et toujours nouvelles, il se borna à la combattre, et il ne lui emprunta aucune maxime positive : il n'eut guère de réaliste que la négation du nominalisme. Il est vrai qu'il emprunta davantage à l'école nominaliste : il y avait été formé, et s'il était d'un parti, il était de celui-là. A l'égard du réalisme, il n'est qu'adversaire ; à l'égard du nominalisme, il est adversaire sans doute, car il le combat dans ses conséquences excessives ; mais il en garde l'esprit et le principe fondamental, à savoir que rien n'existe que l'individu, et dans l'individu rien que d'individuel. On pourrait donc avancer que l'école fondée par Abélard est une branche nouvelle, un développement du nominalisme ; développement où les principes nomina-

listes, dégagés des extravagances qui les décriaient, ont pu reparaître à la lumière, se soutenir contre les principes de l'école opposée, et faire leur chemin à travers les siècles. Ce rapport du prétendu système intermédiaire d'Abélard avec le nominalisme est attesté par l'histoire ; car dans l'histoire le rôle le plus marqué d'Abélard, comme philosophe, est sa querelle avec Guillaume de Champeaux : or, l'adversaire public et constant de Guillaume de Champeaux était, qu'il le sût ou qu'il l'ignorât, un allié de Roscelin ; et c'est peut-être par le sentiment confus de cette vérité qu'à une certaine distance, et quand le temps eut mis en oubli les intentions et fait paraître les choses sous leur véritable jour, plus d'un historien ¹ a rangé Abélard dans l'école nominaliste.

En effet, examinons le conceptualisme en lui-même, et nous reconnâtrons aisément que ce n'est pas autre chose qu'un nominalisme plus sage et moins conséquent. D'abord, le nominalisme renferme nécessairement le conceptualisme. Abélard argumente ainsi contre son ancien maître ² : Si les universaux ne sont que des mots, ils ne sont rien du tout, car les mots ne sont rien ; mais les universaux sont quelque chose, puisque ce sont des conceptions. Roscelin aurait très-bien pu répondre : Qui a jamais songé à nier cela ? Assurément, quand la bouche prononce un mot, l'esprit y attache un sens, et ce sens qu'il y attache est une conception de l'esprit.

Je suis donc conceptualiste comme vous. Mais vous, pourquoi n'êtes-vous pas nominaliste comme moi ? Dire que les universaux ne sont que des conceptions de l'es-

1. Entre autres, les auteurs de l'*Histoire littéraire*, t. xi, p. 559.

2. Voyez plus haut, p. 171.

prit, c'est dire implicitement qu'ils ne sont que des mots ; car, dans mon langage, les mots sont les opposés des choses, et, n'admettant pas que les universaux soient des choses, j'ai dû en faire des mots. Je n'ai rien voulu dire de plus ; rejetant le réalisme, j'ai conclu au nominalisme, en sous-entendant le conceptualisme.

Bien plus, ces conceptions de l'esprit, auxquelles vous avez réduit les universaux, sont, comme vous l'avez démontré, des abstractions, des généralisations, nées de comparaisons plus ou moins étendues. Or, la comparaison, l'abstraction, la généralisation, exigent et supposent un plus ou moins long emploi de la mémoire ; et un emploi quelque peu long de la mémoire exige et suppose des signes, un langage, des mots ; car les mots ne servent pas seulement à s'entendre avec les autres, mais ils servent d'abord à s'entendre avec soi-même. Pour abstraire et généraliser au point d'arriver à cette conception que vous appelez une espèce, il faut des mots, et ces mots-là sont encore plus nécessaires pour s'élever à une abstraction et à une généralisation plus haute, celle du genre. Vous me dites que si les espèces et les genres sont des mots, comme les genres sont la matière des espèces, il s'ensuit qu'il y a des mots qui sont la matière d'autres mots¹. Au langage près, qui vous appartient, tout cela n'est pas si déraisonnable. Comme c'est avec des idées moins générales que dans la doctrine même du conceptualisme on arrive à des idées plus générales, de même c'est avec des mots moins abstraits qu'on fait des mots plus abstraits encore. Il est incontestable que, sans l'artifice du langage, il n'y aurait pas d'universaux, en entendant les universaux comme nous

1. Plus haut, *ibid.*

l'entendons tous les deux, de pures notions abstraites et comparatives. Donc, encore une fois, les universaux, précisément parce qu'ils ne sont que des notions, des conceptions abstraites, ne sont que des mots; et si le nominalisme part du conceptualisme, le conceptualisme doit aboutir au nominalisme.

Nous ne savons trop ce qu'Abélard aurait pu répliquer à cette réponse de son premier maître, et nous ne connaissons qu'un seul moyen de le faire, c'est de se placer dans la doctrine de son second maître, Guillaume de Champeaux. Si le réalisme est faux, le nominalisme est vrai; mais si le réalisme est vrai, le nominalisme est faux. Or, le conceptualisme est le principe du nominalisme; c'est le nominalisme lui-même, sauf la conclusion, qui pourtant est nécessaire et qui, dans sa nécessité à la fois et dans son extravagance, trahit le vice du conceptualisme.

Il y a un rapport si intime entre le conceptualisme et le nominalisme que, selon les temps et les circonstances, et le plus ou moins de force et de hardiesse des esprits, le nominalisme, sans se détruire, se réfugie et se métamorphose dans le conceptualisme, ou le conceptualisme se développe en nominalisme. Ainsi, après l'orage qui, au concile de Soissons, éclata sur Roscelin, le nominalisme, proscrit et couvert d'anathèmes, se réduisit au conceptualisme, perdant ainsi de sa rigueur, mais sauvant ses principes, où sont déposées toutes ses conséquences. Et quand le conceptualisme, après avoir laissé passer l'orage et le règne de l'orthodoxie et du réalisme, eut fait ainsi quelque temps son chemin dans l'ombre, dès qu'il trouve au quatorzième siècle de meilleures circonstances, il reprend sa forme et son nom de nominalisme. Avancez dans

l'histoire ; entrez dans la philosophie moderne : le nominalisme y passe tour à tour par les mêmes métamorphoses. Il se montre dans Hobbes à visage découvert ; mais Hobbes décrie le nominalisme au commencement du dix-septième siècle, comme Roscelin à la fin du onzième. Aussi, entre les mains du sage et inconséquent auteur de l'Essai sur l'entendement humain, le nominalisme s'efface un peu sans cesser d'être, et redevient une sorte de conceptualisme¹. L'esprit plus libre du dix-huitième siècle lui restitue son caractère et son nom : Condillac l'érige en une doctrine régulière et complète, avec tous ses principes et toutes ses conséquences, sans aucune limite, mais aussi sans aucun contre-poids². On ne peut pas s'arrêter au conceptualisme ; il faut ou remonter jusqu'au réalisme ou descendre jusqu'au nominalisme. Il y a cinquante ans, le judicieux Reid rencontre sur son chemin cette vieille querelle des universaux, et tout en rejetant le nominalisme, il témoigne une certaine sympathie pour le conceptualisme³. L'école écossaise fait un pas. Dugald Stewart⁴ développe la doctrine de son maître, et il ne s'arrête plus au point fixé par Reid : il s'avance jusqu'au nominalisme. Quelquefois aussi, quand le conceptualisme se rencontre dans une doctrine qui incline à l'idéalisme, alors ne pouvant suivre la pente qui d'ordinaire l'entraîne au nominalisme, et ne pouvant pas non plus s'arrêter à ce point indécis et mobile qui est le conceptualisme, à proprement parler, il remonte invinci-

1. C'est Reid qui a mis Locke dans le parti du conceptualisme ; voyez 1^{re} série, tom. iv, leç. xxi, p. 238. « *Locke devrait être placé parmi les conceptualistes.* » La vérité est que Locke est à la fois conceptualiste et nominaliste ; voyez 2^e série, leç. xx, p. 215.

2. 1^{re} série, t. iii, leç. 11^e et 13^e.

3. 1^{re} série, t. iv, leç. xxi.

4. *Philosophie de l'esprit humain*, ch. iv, sect. 2, avec les notes.

blement jusqu'au réalisme. C'est ainsi qu'en Allemagne nous avons vu le conceptualisme de Kant s'élever successivement jusqu'au système le plus réaliste et le plus objectif qui ait été depuis Platon. Au fond, Abélard est un nominaliste qui s'ignore ou qui se cache. Moins conséquent et moins hardi, il ne révolte plus le sens commun, et il regagne en bonne apparence tout ce qu'il perd en profondeur. Plus faible dans la doctrine, il est plus fort dans la polémique, il prête moins le flanc aux attaques du réalisme, et le combat avec plus d'avantage. Quand Abélard descendit dans l'arène, le nominalisme ne pouvait plus soutenir la lutte, et le réalisme était victorieux sur tous les points. Abélard renouvela la lutte; il força le parti vainqueur de compter avec le parti vaincu; il maintint sous un autre nom les droits du nominalisme; il le sauva en le tempérant; et d'un autre côté, sans le vouloir, en combattant le réalisme il l'épura. On ne peut donc nier qu'il n'ait par là servi d'une manière mémorable la cause de la philosophie et celle de l'esprit humain.

III. APPLICATION DE LA PHILOSOPHIE D'ABÉLARD A LA THÉOLOGIE.

Nous avons reconnu le rapport du réalisme et de l'orthodoxie chrétienne dans saint Anselme et dans Guillaume de Champeaux. Roscelin nous a montré la tendance hétérodoxe du nominalisme; nous retrouvons cette même tendance dans Abélard et dans toute son école. Abélard est en théologie ce qu'il est en philosophie : ni tout à fait orthodoxe, ni tout à fait hérétique, mais beaucoup plus près de l'hérésie que de l'orthodoxie, et cela par une conséquence nécessaire de l'esprit du nominalisme.

Méthode théologique d'Abélard. Du *Sic et non*, d'après les manuscrits de Saint-Michel et de Marmoutiers.

Roscelin, au lieu de se borner à l'exposition fidèle du dogme chrétien, avait tenté de l'expliquer, et en l'expliquant dans le sens du nominalisme, il l'avait détruit. Abélard entra d'un pas ferme dans la route frayée par Roscelin, et ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une tentative incertaine, il l'érigea en un principe général, il en fit une méthode. Partout dans ses ouvrages imprimés, il proclame l'introduction de la philosophie dans le domaine de la foi ¹. Mais on ne démontre que ce qui est ou paraît douteux, et pour convertir les dogmes en démonstrations, il faut d'abord en faire des problèmes; et il faut poser ces problèmes avec le pour et le contre, avec des solutions contraires tirées d'autorités presque égales, avant d'établir soi-même la véritable solution. C'est ce qu'Abélard a tenté dans un ouvrage original et hardi qui représente et résume sa méthode théologique. Cet ouvrage est le fameux *Sic et non; le oui et le non*, que nous avons retrouvé et que nous publions ici pour la première fois. Il convient donc à tous égards de faire connaître en détail ce curieux monument.

Guillaume de Saint-Thierry en dénonçant à saint Bernard la théologie d'Abélard, déferée plus tard et condamnée au concile de Sens, en 1140, lui parle du *Sic et non*, comme d'un ouvrage suspect qui circulait mystérieusement parmi les élèves et les partisans d'Abélard ².

1. Abæl. opp. *Invectiva in quemdam ignarum dialectices*, pag. 238; le début de l'*Introductio in theologiam christianam*, pag. 974, et le second et le troisième livre de la *Theologia christiana* dans le *Thesaurus anecd. noviss.* de Pez, tom. v.

2. S. Bernard. opp., tom. 1, p. 504. « Sunt autem, ut audio, adhuc alia

C'est là la seule mention qu'on rencontre du *Sic et non* dans tout le moyen âge. Cependant l'ouvrage oublié n'avait point péri. Martène et Durand ¹ nous apprennent qu'il existait encore de leur temps à Saint-Germain, et que leur confrère Dachery avait songé à le mettre au jour; mais qu'après l'avoir examiné sérieusement, il n'avait osé le publier de peur de scandale ². Ce que les historiens de la philosophie ont dit du *Sic et non* n'a pas d'autre fondement que ce peu de lignes des deux savants bénédictins ³. L'auteur de l'article Abélard, dans l'Histoire littéraire de la France, D. Clément, en parle seulement sur les notes laissées par ses prédécesseurs, car il déclare qu'il n'a pu retrouver à Saint-Germain le manuscrit qu'avaient eu entre les mains Dachery, Martène et Durand; il suppose que ce manuscrit n'appartenait pas à Saint-Germain, et que c'était l'un des deux exemplaires qui se voyait de son temps, à ce qu'il assure, à la bibliothèque de Marmoutiers et à celle du mont Saint-Michel ⁴. En effet, le *Sic et non* n'est point aujourd'hui dans le fonds de Saint-Germain conservé à la Bibliothèque royale de Paris. Il n'est pas non plus et il ne passe point pour

« ejus opuscula, quorum nomina sunt : *Sic et non*, *Scito te ipsum*, et alia
 « quædam de quibus timeo ne, sicut monstrosi sunt nominis, sic etiam
 « sint monstrosi dogmatis; sed, sicut dicunt, oderunt lucem, nec etiam
 « quæsitâ inveniuntur. »

1. Préface du tome iv. du *Thesaur. nov. anecd.*

2. *Ibid.* « Est penes nos ejusdem Abælardi liber in quo, genio suo in-
 « dulgens, omnia christianæ religionis mysteria in utramque partem ver-
 « sat, negans quod asseruerat et asserens quod negaverat; quod opus ali-
 « quando publici juris facere cogitaverat noster Dacheryus, verum serio
 « examinatum æternis tenebris potius quam luce dignum de virorum eru-
 « ditorum consilio existimavit. »

3. Brucker, tom. III, p. 763; Tiedemann, t. IV, p. 286, et Tennemann, t. VIII, p. 490.

4. *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 434.

avoir jamais été dans l'ancien fonds du Roi, ni dans ceux de Saint-Victor, de Sorbonne et de Notre-Dame. Toutes nos espérances se reportaient donc sur Marmoutiers et sur Saint-Michel ; et elles n'ont pas été trompées.

De la dévastation de la bibliothèque du mont Saint-Michel pendant la révolution, nous savions qu'il était échappé un bon nombre de manuscrits qui avaient été transportés au chef-lieu du département, à Avranches. Un écrit récent ¹ donne une sorte de catalogue de ces manuscrits, fait par M. de Saint-Victor. On y trouve l'indication suivante : *Commentarius in psalterium ac in Sic et non*, sans nom d'auteur. Il n'était pas bien difficile de soupçonner sous ce titre le *Sic et non* d'Abélard ; et ayant obtenu la communication de ce manuscrit par l'entremise de M. le ministre de l'instruction publique, en l'ouvrant nous y lûmes d'abord en caractères rouges, parfaitement formés : *Incipit prologus Petri Abælardi in Sic et non*. Et la preuve incontestable que ce manuscrit est bien celui de Saint-Michel, c'est que sur le dernier feuillet est écrit d'une main ancienne : *Iste liber est monasterii Montis sancti Michaelis in periculo maris*.

Sur le dos de la couverture est le titre suivant : *In psalterium ac in Sic et non*, avec le n° 2384, qui est probablement celui de la bibliothèque d'Avranches, tandis qu'à l'intérieur, sur la marge du premier feuillet, est marqué, d'une écriture beaucoup plus ancienne, le n° 237, qui doit avoir été celui de la bibliothèque de Saint-Michel.

1. *Histoire pittoresque du Mont-Saint-Michel*, par Max. Raoul. Paris, 1835, in-8°.

Le manuscrit est in-4°, en parchemin, réglé, écrit avec soin, mais avec beaucoup d'abréviations; il appartient certainement au treizième siècle.

Il contient deux ouvrages : le commentaire de Bruno de Segni sur le psautier, qui a été publié ¹, et le *Sic et non* sans autre titre que celui-ci : *Incipit prologus Petri Abælardi in Sic et non*; ce dernier ouvrage occupe 176 feuillets, qui forment le tiers du manuscrit.

Cependant notre parfaite confiance dans l'exactitude de Dom Clément nous laissait convaincu que le *Sic et non* devait se trouver aussi parmi les manuscrits de l'abbaye de Marmoutiers, et par conséquent à la bibliothèque publique de la ville de Tours où ces manuscrits sont déposés aujourd'hui. Aussi, au premier examen, et sur les indications que nous avons transmises, le *Sic et non* fut-il trouvé sous le n° 99, dans un in-folio intitulé : *Glossæ in sacram scripturam*; et nous parvînmes à obtenir de la ville de Tours que ce manuscrit nous fût envoyé, afin de le collationner avec celui d'Avranches, et de tirer de l'un et de l'autre un texte plus sûr.

Nul doute que ce manuscrit ne soit celui de l'abbaye de Marmoutiers; car on lit sur le premier feuillet : *Glossæ in scripturam sacram majoris monasterii congr. S. Mauri*. C'est un in-folio en parchemin, d'une écriture qui appartient, comme celle du manuscrit d'Avranches, au treizième siècle.

Ce manuscrit est une collection d'un grand nombre de pièces de toutes sortes. Un savant bénédictin, peut-être Dachery, Martène ou Durand, en a fait un examen ap-

1. Voyez Fabricius, *Bibl. med. lat.*, art. Bruno.

profondi et a déterminé le sujet et le titre de chacune de ces pièces, dans un index placé en tête du volume.

Le *Sic et non* occupe dans le manuscrit de Tours vingt-sept feuillets, à deux colonnes.

Quand on compare ce manuscrit à celui d'Avranches, on le trouve plus complet sous certains rapports et moins complet sous quelques autres. L'ouvrage comprend d'abord une préface, appelée prologue, *prologus*, exactement de la même étendue dans les deux manuscrits. Puis vient l'ouvrage lui-même, composé d'un certain nombre de chapitres, sous la forme de questions. Chacune de ces questions a son titre soigneusement marqué en encre rouge dans le manuscrit d'Avranches, tandis que les titres manquent assez souvent dans celui de Tours. Souvent aussi plusieurs questions sont réunies en une seule dans ce dernier manuscrit; celui d'Avranches divise davantage. Quelquefois l'ordre des chapitres ou questions n'est pas le même dans tous les deux, et il y a une foule de morceaux qui dans celui-ci se rapportent à telle question et dans celui-là à telle autre; et dans chaque question, l'ordre des paragraphes n'est pas le même non plus. Enfin les dernières questions manquent entièrement dans le manuscrit de Tours. Mais, en revanche, il contient de fort longs extraits de Bède le Vénérable, qui peuvent très-bien avoir été faits par Abélard dans le même but que le reste de l'ouvrage; à la suite de ces extraits viennent encore d'autres extraits du livre des *Retractationes* de saint Augustin, que le *prologus* promettait formellement dans l'un et l'autre manuscrit, et que celui d'Avranches ne donne point.

Si maintenant on examine ces deux manuscrits sous le

rapport de la pureté du texte, celui de Tours nous paraît en général préférable. Il présente rarement de ces fautes grossières qui trahissent un copiste sans intelligence. Nous avons donc pris pour base de notre travail le manuscrit d'Avranches, à cause de son ordonnance, de ses divisions bien marquées, de ses titres commodes, et nous l'avons fréquemment rectifié dans le détail sur le manuscrit de Tours.

Mais il est temps d'arriver à l'ouvrage lui-même. Expliquons-en d'abord le sujet et le titre.

Le dialecticien Abélard, en entrant dans la théologie, y transporta d'abord ses habitudes philosophiques. Il conçut l'idée très-simple en elle-même, mais très-féconde, d'établir sur tous les points de quelque importance le pour et le contre, à l'aide de passages des saintes Écritures et des saints Pères qui semblent se combattre et dire le oui et non, le *Sic et non*.

Au premier coup d'œil, c'est donc ici une pure compilation d'autorités contraires; mais, en réalité, c'est une construction de problèmes et d'antinomies théologiques puissamment établies, qui condamnent l'esprit à un doute salutaire, le prémunissent contre le danger de toute solution étroite et précipitée, et le préparent à des solutions meilleures. Mais ces solutions ne sont pas même indiquées, et elles ne devaient pas l'être; car Abélard eût fait alors un traité de théologie, et non pas ce qu'il voulait faire, une préparation critique à la théologie. Et il ne faut point s'effrayer ici, avec Dachery, Durand et Martène, de l'apparence du scepticisme; car ce scepticisme n'est que provisoire: Abélard se réservait de lever ensuite les contradictions qu'il avait d'abord amassées, et de re-

conduire à la foi et à l'orthodoxie chrétienne à travers le doute et par la puissance même de la dialectique.

Les questions du *Sic et non* embrassent la théologie tout entière, et forment en quelque sorte la table des matières des traités dogmatiques de théologie et de morale composés par Abélard. Chaque question ou chapitre suppose une assez grande lecture, et le choix des autorités une érudition bien entendue. Les auteurs le plus fréquemment employés sont, avec les saintes Écritures, les pères et les docteurs de l'Église latine, surtout saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Isidore, saint Grégoire, Bède le Vénérable. Les pères de l'Église grecque sont bien plus rarement invoqués, et on se sert toujours des traductions latines. Boëce revient souvent et comme théologien et comme philosophe. Des autorités profanes sont mêlées aux autorités sacrées. Aristote est cité plusieurs fois, et dans la traduction latine de Boëce. A côté de Boëce et d'Aristote, sujets habituels des études d'Abélard, on rencontre quelquefois Sénèque et Cicéron. Un seul poète est cité, et ce poète est Ovide, et Ovide dans l'*Art d'aimer*.

Quant aux questions elles-mêmes, elles sont posées avec une grande indépendance. Par exemple, les questions suivantes contiennent et renouvellent les vieilles controverses de l'arianisme et du sabellianisme : Q. 6. *Quod sit Deus tripartitus ? et contra.* 7. *Quod in trinitate non sunt dicendi plures æterni ? et contra.* 9. *Quod non sit substantia ? et contra.* 11. *Quod divinæ personæ ad invicem differunt ? et contra.* 12. *Quod in trinitate alter sit unus cum altero ? et contra.* 13. *Quod Deus sit causa filii ? et contra.* 14. *Quod sit*

filius sine principio ? et contra. 45. *Quod Deus non genuit se.* 47. *Quod solus pater dicatur ingenitus ? et contra.* 48. *Quod æterna generatio filii narrari vel sciri vel intelligi possit ? et contra.* Voici des questions qui ne sont pas sans rapport au nestorianisme : 62. *Quod Deus personam hominis non susceperit, sed naturam ? et contra.* 63. *Quod filius Dei mutatus sit suscipiendo carnem ? et contra.* En voici d'autres qui remuaient les cendres du pélagianisme : Q. 27. *Quod prædestinatio Dei in bono tantum sit accipienda ? et contra.* 35. *Quod nihil fiat Deo nolente ? et contra.* 54. *Quod homo liberum arbitrium peccando amiserit ? et contra.* Je veux encore signaler la question 23. *Quod philosophi quoque trinitatem seu verbum Dei crediderint ? et non ;* question qui peut nous faire comprendre cette autre accusation portée contre Abélard, qu'il était trop favorable à la philosophie païenne et surtout à Platon ¹. Du reste, il est impossible de donner une idée plus précise du travail d'Abélard : ce serait citer des citations ; nous renvoyons à l'ouvrage lui-même ². Nous avons publié intégralement toutes les questions qui présentent encore aujourd'hui quelque intérêt, et nous avons eu soin de donner le titre de toutes les autres et de marquer leur place, afin qu'on eût une idée exacte de l'ensemble de cette singulière composition.

Mais la partie la plus curieuse du *Sic et non*, celle qui lui donne son vrai caractère, c'est l'introduction, le *prologus* où Abélard indique lui-même le but qu'il s'est proposé, et découvre de loin en loin l'indépendance de

1. Epistol. ad papam Innocentium. S. Bern. opp. t. 1, p. 650.

2. Ouvr. inéd., p. 3-160.

ses vues. Il s'y rencontre plus d'un germe, faible encore, que le temps a développé.

1^o Abélard commence par remarquer l'extrême difficulté de l'interprétation des textes sacrés, et il en énumère plusieurs raisons ; celle sur laquelle il insiste davantage, est le caractère particulier du langage des saintes Écritures et même de la plupart des saints Pères. Ce langage n'était pas destiné aux doctes ; il a été fait pour les ignorants, et il en est d'autant mieux approprié aux besoins du peuple. A cette occasion, Abélard prend vivement le parti de cette façon d'écrire et de parler, et, en manière d'apologie des saints Pères, et par la bouche de saint Augustin il adresse aux professeurs de son temps les conseils de la sagesse la plus ingénieuse et la plus hardie.

2^o La seconde difficulté d'une bonne interprétation est la corruption des textes, et la multiplicité des ouvrages apocryphes. Ici Abélard est encore plus en avant de son temps. Il n'hésite pas à déclarer que souvent « on a mis parmi les livres sacrés bien des ouvrages qui ne le sont pas, afin de leur donner de l'autorité. ».... « Et dans les ouvrages authentiques, et qu'il faut véritablement attribuer à l'Esprit saint, beaucoup de passages sont corrompus. » Il ne s'en tient point à cette assertion générale ; il l'explique, et il donne un assez bon nombre d'exemples décisifs. Or, « s'il en est ainsi dans le texte des saintes Écritures, à plus forte raison en est-il de même dans les ouvrages des Pères. La source de ces altérations est l'ignorance des copistes. Les églises primitives étaient composées de gentils ignorants, et le copiste qui ne comprenait pas tel ou tel mot, tel ou tel

« tour de phrase , croyait faire merveille en les changeant ; et pour corriger de prétendues erreurs, il en introduisait de véritables ¹. »

3° Une condition essentielle d'une saine interprétation, est de rechercher si le passage de tel ou tel Père, dont on s'autorise, n'a pas été rétracté par lui ; par exemple, il y a beaucoup d'assertions de saint Augustin, sur lesquelles on pourrait être tenté de s'appuyer, si on ne connaissait pas ses Rétractations.

4° Il y a dans les Pères bien des choses qui se sentent de leur érudition profane, et qu'ils ont avancées sans y attacher une grande importance.

5° Ils parlent quelquefois selon le sens apparent, et d'après les opinions reçues de la multitude à laquelle ils s'adressent.

6° Leurs contradictions apparentes viennent souvent de la diversité du sens que les différents Pères attachent quelquefois au même mot.

7° Quand les contradictions ne peuvent pas être résolues de cette manière, il faut s'en rapporter aux témoignages les plus accrédités ; et pour les passages dont on ne peut pas se rendre compte, il faut les abandonner en se disant, non que tel Père a tort, mais que le manuscrit dont on se sert est défectueux, ou telle autre raison qui n'ôte rien à l'autorité générale de ce Père.

8° Distinguer les écritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, où tout est nécessairement vrai, d'avec tous les autres écrits ecclésiastiques, qu'il faut consulter sans qu'on soit tenu de les suivre. Faire exception en faveur des apôtres, mais des apôtres seuls, et

1. Et ut errorem emendaret, fecit errorem.

bien se garder encore de confondre les commentaires avec les textes.

Ces dernières règles sont exposées par Abélard avec beaucoup de réserve et entourées d'une foule d'autorités. On voit qu'il redoute de passer pour un téméraire, et de paraître trop donner à la raison; aussi va-t-il jusqu'à recommander de porter dans l'interprétation sacrée l'esprit d'humilité et cette charité « qui croit tout, espère tout, supporte tout, et ne soupçonne pas aisément les défauts de ceux qu'elle aime. » Il faut avouer que, sous cet appareil de précautions et de citations, la pensée d'Abélard fléchit au milieu de ce prologue, et le style avec la pensée; mais l'un et l'autre se relèvent à la fin, quand Abélard arrive au but du *Sic et non*. Là il proclame hautement que la vraie clef de la sagesse est le doute. « Hæc quippe prima sapientiæ clavis definitur, assidua scilicet seu frequens interrogatio.... Dubitando enim ad inquisitionem venimus; inquirendo veritatem percipimus ¹. » Il s'appuie sur Aristote. Il cite le témoignage de la Vérité elle-même, qui a dit : *Cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira*. Il invoque et présente à ses auditeurs l'exemple de Jésus-Christ lui-même, qui dès l'âge de douze ans s'asseyait parmi les docteurs, interrogeait, étudiait et faisait l'office d'écolier. C'est précisément, dit Abélard, parce que les saintes Écritures sont inspirées qu'il faut s'efforcer davantage d'en pénétrer le sens caché.

Il resterait à rechercher l'époque à laquelle a pu être composé le *Sic et non*. On voit par la lettre de Guillaume de Saint-Thierry qu'il parut dans le monde vers le même

1. *Ouvr. inéd.*, p. 46.

temps que les deux traités de théologie et de morale, et quelques autres ouvrages, par lesquels probablement il faut entendre l'*Hexameron* et surtout le commentaire sur les épîtres de saint Paul, commentaire évidemment écrit après l'*Introduction à la théologie*, qui y est citée, et avant la *Théologie morale*, qui y est annoncée. Le *Sic et non* parut donc ou plutôt commença à être connu en même temps que ces différents ouvrages; mais nous regardons comme assez vraisemblable qu'il aura été composé auparavant. En effet, il semble répugner qu'on pose des questions après les avoir résolues. Il eût été aussi inutile pour Abélard que pour les autres de revenir sur des contradictions qu'il aurait déjà levées; et c'est un homme au début de la carrière, et non pas un athlète consommé, qui fait ainsi provision de passages et d'autorités. Par cette même raison, on pourrait penser que cet écrit est même antérieur au concile de Soissons; car on ne conçoit guère que notre auteur ait pu entreprendre un traité dogmatique de la Trinité, avant les études d'érudition et de critique que représente le *Sic et non*. Nous inclinerions donc à le placer avant le concile de Soissons, c'est-à-dire avant 1124. Dans ce cas, il ne resterait que deux époques à choisir : ou, lorsque après les malheurs qui suivirent sa liaison avec Héloïse, retiré à Saint-Denis, Abélard donna dans un lieu voisin de cette abbaye ces leçons qui attirèrent tant d'auditeurs, lui firent tant d'ennemis, et frayèrent la voie à sa première condamnation; c'est l'époque certaine de la publication du traité sur la Trinité¹; ou lorsque, avant de connaître Héloïse, à son retour de Laon, il commença à appliquer la dialectique

1. Abæl. opp., p. 19-20.

tique à la théologie, et qu'en possession de l'école du cloître il faisait, comme il le dit lui-même, des leçons de philosophie et de théologie ¹, avec des succès incroyables, attestés par la lettre de Foulques ². Cette dernière hypothèse semble préférable, parce qu'il est difficile d'admettre aucune publication ni aucun enseignement théologique régulier d'Abélard avant ce premier travail, en quelque sorte préparatoire. Il y a une analogie frappante entre notre prologue et un opuscule du même auteur, inséré dans la collection de d'Amboise ³, contre un ignorant en dialectique, qui prétendait qu'elle était contraire à la théologie. Une grande partie des citations que renferme ce petit écrit sont celles dont se compose la première question du *Sic et non* : *Quod fides humanis rationibus sit adstruenda* ? Aristote y est cité comme dans le prologue, avec le titre de *Peripateticorum princeps*, presque à l'égal de Jésus-Christ. Sans doute on reconnaît dans ces deux écrits un homme qui se tient en garde contre les interprétations fâcheuses ; mais son aventure de Laon, à l'occasion de son début en théologie et de son commentaire sur Ézéchiël ⁴, suffit à expliquer ces précautions ; et les écrits qu'Abélard a composés depuis sa première condamnation, entre le concile de Soissons et celui de Sens, contiennent des précautions bien autrement fortes. Le *Sic et non* serait donc de la même époque que l'*Invectiva* ; ce serait le premier ouvrage théologique d'Abélard, ouvrage qui n'aurait pas été d'abord fort répandu dans le monde : ce qui explique la plainte tar-

1. Abæl. opp., p. 9.

2. *Ibid.*, p. 218.

3. *Ibid.*, p. 238-232.

4. *Ibid.*, p. 9.

diver de Guillaume de Saint-Thierry ; parce qu'il avait été composé pour les besoins personnels du professeur, comme une compilation commode d'autorités diverses, où il pouvait puiser dans l'occasion, et peut-être aussi comme un texte à son enseignement. Par tous ces motifs, et sans prétendre donner ces conjectures pour des démonstrations, il nous semble que le *Sic et non* peut être considéré comme l'ouvrage de théologie le plus ancien que nous possédions d'Abélard, et comme un monument précieux de la première application de sa méthode théologique.

Doctrine théologique d'Abélard.

Maintenant à quelle théologie cette méthode l'a-t-elle conduit ? Le *Sic et non* ouvrait une voie périlleuse ; comment Abélard y a-t-il marché ? A-t-il vraiment expliqué la foi chrétienne, ou, comme Roscelin, a-t-il détruit ce qu'il entreprenait d'expliquer ? Ici les écrits d'Abélard et tous les monuments du douzième siècle parlent assez haut. On sait qu'Abélard, dès ses premiers pas dans la théologie, y rencontra le dogme de la Trinité, ce fondement de la foi chrétienne, et qu'il y échoua comme avait fait avant lui Roscelin. On sait qu'en 1121, traduit à un nouveau concile de Soissons comme Roscelin l'avait été en 1092 à un concile du même nom, il fut obligé de désavouer l'explication qu'il avait donnée du redoutable mystère ; et que, malgré ses rétractations, ayant persévéré dans sa doctrine, il fut vingt ans plus tard traduit à un autre concile, celui de Sens, condamné de nouveau et relégué dans la solitude. Le premier écrit sur la Trinité, qu'il fut contraint de brûler lui-même en 1121, n'a laissé aucune trace ;

mais les écrits condamnés au concile de Sens subsistent et sont imprimés. Ce sont, avec le *Sic et non*, l'*Introductio ad theologiam* et la *Theologia christiana*. Nous avons donc le corps du délit en quelque sorte, et l'acte d'accusation préparé par Guillaume de Saint-Thierry, dressé et soutenu par saint Bernard ; car saint Bernard a été pour Abélard ce que saint Anselme avait été pour Roscelin. « Habemus in Francia, dit saint Bernard, novum de veteri « magistro theologum qui ab ineunte ætate sua in arte « dialectica lusit et nunc in scripturis sanctis insanit... « Et dum paratus est de omnibus reddere rationem, etiam « quæ sunt supra rationem, et contra rationem præsumit « et contra fidem ¹. » En effet, quand on lit aujourd'hui les deux ouvrages incriminés, l'*Introduction à la théologie* et la *Théologie chrétienne*, on y trouve la dialectique, placée à la tête de la théologie, et l'esprit caché du nominalisme y minant les bases du christianisme, au lieu de les attaquer directement. C'est là la seule différence qui sépare ici comme ailleurs le disciple du maître. Le principe fondamental du nominalisme est que rien n'existe qui ne soit individuel, c'est-à-dire un. Mais le mystère de la Trinité est bien difficile à concilier avec ce principe, et Roscelin n'avait pu se tirer de cette alternative : ou Dieu seul, qui est un, existe, et les trois prétendues personnes de la Trinité n'ont pas d'existence propre et ne sont que des points de vue de notre esprit ; ou les trois personnes existent réellement, et alors ce sont trois

1. Epistol. ad pap. Innocent. — Opp. S. Bern. t. 1, p. 644, sqq. Guillaume de Saint-Thierry s'exprime de même (*ibid.*, t. 1, p. 501), ainsi que Gautier de Mortagne (Dachery, *Spicilegium*, t. III, p. 524). Voyez aussi une lettre d'un anonyme dans le *Thesaurus anecd. noviss.* de Pez, t. v, p. 551.

réalités non-seulement distinctes pour l'esprit, mais séparées entre elles et formant chacune une unité indépendante, et dans ce cas l'unité qui les comprend est une chimère. Abélard, qui part du même principe et qui est imbu du même esprit, rencontra la même alternative, et il y succomba également, mais différemment. Roscelin avait sacrifié la réalité de l'unité de Dieu à la réalité des trois personnes ; Abélard paraît avoir sacrifié la réalité des trois personnes à l'unité de Dieu. Il est certain, du moins, que les interprétations qu'il a données des trois personnes ont bien l'air de substituer des distinctions logiques à de véritables existences. Tantôt il compare les trois personnes de la Trinité aux divers termes d'un syllogisme ¹ ; tantôt à l'empreinte d'un cachet relativement à ce cachet lui-même, ou bien encore à la forme relativement à la matière ². Plus d'une fois il assimile les rapports des trois personnes entre elles au rapport dialectique de l'espèce et du genre ³, analogie dont il résultait une subordination de rangs, une hiérarchie entre les trois personnes ⁴. Il

1. *Introd.*, lib. II, p. 4078. « Idem igitur est propositio quomodo conclusio, sed differunt, etc., etc. » *Theolog. christ.*, lib. III, p. 4281 ; lib. IV, p. 4295.

2. *Introd.*, lib. II, p. 4081. *Ibid.*, lib. IV, p. 4505 et 4517.

3. *Ibid.*, lib. II, p. 4083.

4. S. Bern. opp., t. IX, p. 647 : « Exceranda illa de genere et specie non « similitudo sed dissimilitudo.... quoniam cum genus quidem et species « quod ad se invicem sunt, alterum superius, altera inferior sit, Deus autem « unus.... Absit ut huic acquiescamus dicenti hoc esse filium ad patrem « quod speciem ad genus, quod hominem ad animal, quod æreum sigillum « ad æs, quod aliquam potentiam ad potentiam.... *Ibid.*, p. 648. Tenemus « autem te docente ad hominis positionem poni animal, sed non e con- « verso, secundum regulam dialecticæ tuæ qua non quidem posito genere « ponitur species, sed posita specie ponitur genus. Cum ergo patrem ad « genus, filium ad speciem referas, nonne id oratio similitudinis postulat « ut similiter posito filio, patrem poni ostendas et non converti : ut quo-

aime à comparer la Trinité chrétienne à celle de Platon, et dans cette comparaison le Saint-Ésprit est l'âme du monde ¹. Mais, dans cet abaissement du Saint-Esprit, le dogme augustinien de la grâce devait nécessairement recevoir quelque échec; de sorte qu'à parler sincèrement, saint Bernard était assez fondé à lancer contre Abélard ces formidables paroles ² : « Cum de trinitate loquitur
« sapit Arium, cum de gratia sapit Pelagium, cum de
« persona Christi sapit Nestorium. » On peut le dire aujourd'hui, si Roscelin était trithéiste, Abélard était sabellien. Car, encore une fois, dès qu'on admet que rien n'existe que ce qui est individuel et un, ou la Trinité se résout en trois dieux, ou les trois personnes ne sont plus que ce que sont les genres et les espèces, c'est-à-dire des ressemblances mêlées de différences, c'est-à-dire des points de vue divers de la même chose, des conceptions distinctes de notre esprit, que le langage personnifie. Le conceptualisme, en philosophie, donne le sabellianisme en théologie, et le conceptualisme n'est pas autre chose que le nominalisme dans son principe, moins ses conséquences extrêmes qui en révèlent toute la portée ³.

« modo qui homo est, necessario animal est, sed non convertitur; ita
« quoque qui filius est necessario pater sit, et æque non convertatur? Sed
« contradicit tibi in hoc catholica fides. »

1. *Introd.*, lib. II, p. 4045. *Theol. christ.*, lib. I, p. 4486. S. Bernard. opp., *ibid.*

2. S. Bern. opp., t. I, p. 485, epistol. ad Guidonem de Castello.

3. Ce jugement est celui qu'a porté de la théologie d'Abélard un de ses contemporains les plus éclairés, Othon de Freisingen, *de Gestis Frid.*, lib. I : « Sententiam vocum seu nominum in naturali tenens facultate non
« caute theologiæ admiscuit. Quare de sancta theologia docens et scribens,
« tres personas quas sancta ecclesia non vacua nomina tantum, sed res
« distinctas suisque proprietatibus discretas hactenus et pie credidit et
« fideliter docuit, nimis attenuans, non bonis usus exemplis, inter cætera

Conclusion.

Tel fut Pierre Abélard. Il est, avec saint Bernard, dans l'ordre intellectuel, le plus grand personnage du douzième siècle. Comme saint Bernard représente l'esprit conservateur et l'orthodoxie chrétienne, dans son admirable bon sens, sa profondeur sans subtilité, sa pathétique éloquence, mais aussi avec ses ombrages et dans ses limites parfois trop étroites, de même Abélard et son école représentent en quelque sorte le côté libéral et novateur du temps, avec ses promesses souvent trompeuses et le mélange inévitable de bien et de mal, de raison et d'extravagance. Il exerça sur son siècle une sorte de prestige. De 1108 à 1140, il obtint dans l'enseignement des succès inouïs jusqu'alors, et qui, s'ils n'étaient attestés par d'irrécusables témoins, ressembleraient à des inventions fabuleuses. Il avait trouvé à Paris deux écoles célèbres, celle du cloître et celle de Saint-Victor, et il en suscita une foule d'autres pour soutenir ou pour combattre son système, et c'est de là qu'est née l'Université de Paris. Malgré ses erreurs et les anathèmes de deux conciles, sa périlleuse mais féconde méthode est devenue la méthode universelle de la théologie scholastique. Les erreurs s'effacèrent, et la méthode resta, comme une conquête de l'esprit d'indépendance. Pierre le Lombard est le fondateur reconnu de la théologie scholastique ; or, Pierre le Lombard est un élève direct d'Abélard, et l'héritier sinon de sa doctrine, au moins de sa méthode épurée et perfectionnée : le *Sic et Non* est l'antécédent du livre des *Senten-*

« dixit : sicut eadem oratio est propositio, assumptio et conclusio, ita eadem essentia est pater et filius et spiritus sanctus. »

ces ¹. Voilà pour la théologie. En philosophie, l'école que fonda Abélard eut un succès presque universel par le moyen terme commode qu'elle avait l'air de présenter à toutes les opinions. Chose assez rare, la modération du conceptualisme fit sa fortune. Toute son originalité consistait peut-être à ne pas aller jusqu'au bout de ses principes : cette retenue lui conquit les esprits prudents, et l'autorité de Boëce lui donna la foule. Il resta bien encore quelques nominalistes, mais sans aucun crédit ; le réalisme se soutint honorablement ; mais les esprits les plus distingués passèrent sous les drapeaux d'Abélard. Le conceptualisme est en possession du sceptre des écoles, il joue le principal rôle dans le curieux et frappant tableau que Jean de Salisbury ² nous trace du mouvement des études et des luttes des écoles à Paris au milieu du douzième siècle. Jean de Salisbury, sans contredit le plus bel esprit de son temps, libre penseur, élégant écrivain, est un disciple fidèle d'Abélard ³, et partout, dans le *Policraticus* ⁴ et dans le *Metalogicus* ⁵, il expose ouvertement son opi-

1. *Hist. litt.*, t. XII, p. 588.

2. Mort vers 1180. *Hist. littér.*, t. XIV, p. 89.

3. *Metalog.*, II, 40. Ibi ad pedes ejus prima artis hujus (la dialectique) rudimenta accepi, et pro modulo ingenioli mei, quidquid excidebat ab ore ejus, tota mentis aviditate excipiebam.

4. *Policratic.*, lib. II, c. 18. Quod (universale) forte facilius in intellectu quam in natura rerum poterit inveniri, in quo genera et species, differentias, propria et accidentia, quæ universaliter dicuntur, planum est invenire, cum in actu rerum substantiam universalium quærere exiguus fructus sit et labor infinitus, in mente vero utiliter et facillime repiuntur.....

5. *Metalog.*, II, 47. Alius sermones intuetur et ad illos detorquet quidquid alicubi de universalibus meminit scriptum. In hac autem opinione deprehensus est Peripateticus Palatinus Abælardus noster, qui multos reliquit et adhuc quidem aliquos habet hujus sectatores. Amici mei sunt....

nion sur les universaux, et cette opinion est celle d'Abélard, c'est-à-dire le conceptualisme.

Ainsi finit la première époque de la philosophie scholastique. Cette première époque s'est formée et développée sur le problème antique de la nature des universaux, transmis par Boèce à l'Europe chrétienne. Les diverses solutions de ce problème ont fait toute la philosophie de ce temps et les trois systèmes qui la partagent, à savoir, le nominalisme, le réalisme et le conceptualisme; nous avons vu aussi comment ces trois systèmes philosophiques, dans leur application à la théologie, ont engendré autant de systèmes théologiques, dont chacun porte les caractères du principe qui l'a produit et qui le domine toujours. Et c'est ici qu'il faut se donner le spectacle de la puissance des principes. Un problème, digne à peine, ce semble, d'occuper les rêveries des philosophes, donne naissance à divers systèmes de métaphysique. Ces systèmes troublent les écoles; mais d'abord ils ne troublent que les écoles. Bientôt de la métaphysique ils passent dans la religion, et de la religion dans l'État. Les voilà sur la scène de l'histoire; ils interviennent dans les événements de ce monde, suscitent des conciles, occupent des rois. Un Guillaume le Conquérant est mis en mouvement par le clergé d'Angleterre contre le nominaliste Roscelin, et Louis VII préside l'assemblée où saint Bernard, le héros du siècle, porte la parole contre le conceptualiste Abélard, le maître d'Arnaud de Brescia. Encore n'est ce là qu'un prélude. Laissez marcher le temps: le conceptualisme, qui pendant près de deux siècles a retenu dans son sein le nominalisme, le laisse échapper enfin, et cette nouvelle conséquence, ou plutôt cette conséquence re-

nouvelée du même principe, trouvant des temps plus favorables, jette un bien autre éclat, soulève de bien autres tempêtes. Un autre Roscelin, Occam, en appliquant encore une fois le nominalisme à la théologie et par la théologie à la politique, fait échec au Pape, met dans sa querelle un roi et un empereur; et s'abritant contre les foudres de Rome sous les ailes de l'aigle impériale, il peut dire avec un légitime orgueil au chef du saint empire : « Défends-moi avec ton épée; moi, je te défendrai avec ma plume. » « Tu me defende gladio, ego te defendam calamo. » Abandonné par le roi de France, secouru par l'empereur d'Allemagne, l'indompté franciscain, échappé au cachot de Roger Bacon, meurt dans l'exil à Munich; mais il a enseigné à Paris; et cette terre n'a jamais laissé périr aucun des germes qui lui ont été confiés. L'Université de Paris embrasse la doctrine proscrite; le nominalisme victorieux répand l'esprit d'indépendance; cet esprit nouveau produit les conciles de Constance et de Bâle, où siègent les grands nominalistes, Pierre d'Ailly, Jean Gerson, ces pères de l'Église gallicane, sages réformateurs dont la voix n'est pas écoutée, et que remplace bientôt cet autre nominaliste qui s'appelle Luther. Il ne faut donc pas tant piaisanter avec la métaphysique; car la métaphysique ce sont les principes premiers et derniers de toutes choses. La philosophie scholastique a donc aussi sa grandeur : elle mérite l'intérêt de l'histoire et par elle-même et par les événements auxquels elle se lie; et quelque chose de cet intérêt doit se réfléchir jusque sur son enfance, si obscure et si négligée. La première époque de la philosophie scholastique est une époque de barbarie à la fois et de lumière : c'est Charlemagne qui l'ouvre; ce

sont les écoles carlovingiennes qui la remplissent; tout son trésor est l'Aristote de Boëce, tout son travail est la glose, et son résultat une première polémique où luttent déjà toutes les opinions. Abélard résume cette polémique et couronne cette époque. A ce titre, il méritait d'être sérieusement étudié, et nous croyons avoir jeté quelques lumières nouvelles et sur l'école qu'il a fondée et sur celles qui l'ont précédé, à l'aide des manuscrits que nous avons retrouvés, et que la munificence nationale nous a permis de tirer de la poussière des bibliothèques et de livrer à l'étude des amis de la philosophie.

APPENDICE.

APPENDICE.

I.

RABAN MAUR.

POUR en finir avec les écrits de Raban que contient le manuscrit de Saint-Germain, et que précédemment ¹, nous avons considérés seulement par rapport au problème de Porphyre, nous croyons devoir en donner ici une notice régulière et complète.

Le manuscrit de Saint-Germain 1310, autrefois 635, renferme deux gloses de Raban Maur, et, entre ces deux gloses, un fragment d'une troisième sans aucun titre et qui peut bien être du même auteur. Nous allons examiner successivement ces trois morceaux

I. Au fol. 86 r^o, col. 1, se présente une glose de Raban Maur sur l'Introduction de Porphyre, avec ce titre : *Rabanus super Porphyrium*.

Elle commence par un long prologue, qui occupe sept colonnes et demie, et qui est divisé en deux parties : la première où Raban détermine l'objet du traité de Porphyre, et la place qu'il doit occuper dans l'ensemble de la logique ; la seconde (fol. 83 v^o, col. 2), où il examine le préambule du traité en question.

Ce prologue commence ainsi :

1. P. 12, p. 18, p. 84-83.

« Intentio Porphyrii est in hoc opere facilem intellec-
 « tum ad Prædicamenta præparare, tractando de quinque
 « rebus vel vocibus, genere scilicet, specie, differentia,
 « proprio et accidente, quorum cognitio valet ad Prædi-
 « camentorum cognitionem. Licet Porphyrius in hoc trac-
 « tatu de rebus innumerabilibus agat, de omnibus scilicet
 « rebus generalibus et omnibus speciebus et differentiis
 « propriis et accidentibus, de quinque tamen agere di-
 « citur, quia de his omnibus secundum quinque proprie-
 « tates tractat secundum has scilicet quod vel genera vel
 « species vel differentia vel propria vel accidentia ea om-
 « nia dicuntur. Dicitur etiam Porphyrius de propositis
 « duobus modis tractare, scilicet secundum proprium
 « esse et secundum hoc quod ad aliquid referuntur.... »

L'auteur discute ensuite la question de savoir si Porphyre, dans son Introduction, traite de mots ou de choses. Nous avons cité ce passage¹.

Après avoir montré, d'après Boèce, l'utilité de l'Introduction de Porphyre pour l'intelligence des Catégories, et aussi pour la Division et la Démonstration, Raban examine à quelle partie de la Logique cette Introduction doit être rapportée.

« Quæritur (fol. 86 r°, col. 1) autem cui parti philo-
 « sophiæ supponatur. Dividitur enim philosophia in tres
 « partes, Physicam, Ethicam, Logicam. Physicæ non sup-
 « ponitur nec Ethicæ, cum neque de rerum naturis trac-
 « tet, quod ad physicam pertinet, neque de moribus, quod
 « ad ethicam pertinet, loquatur. Restat ergo ut logicæ
 « supponatur. Postquam vero partem logicæ supponatur,
 « quærendum est. Habet enim logica tres partes, gram-

1. P. 86.

« maticam, rhetoricam, dialecticam. Post grammaticam,
 « non enim de genere secundum grammaticam tractat,
 « quia neque quomodo genus declinitur ostendit, neque
 « si sit primitivum an derivativum, quæ omnia ad gram-
 « maticam pertinent. Neque in hoc tractatu docemur quo-
 « modo causas debeat disponere orator, quod ad rheto-
 « ricam pertinet. Relinquitur igitur ut per dialecticam
 « logicæ supponatur. Quæritur post quam partem dialec-
 « ticæ. Dialecticæ enim duæ sunt partes, una scilicet
 « scientia inveniendi, alia scientia judicandi, etc. »

Raban aborde alors le préambule de Porphyre : *Cum sit necessarium*. « Talis est descensus ad litteram, etc. »

Nous voyons dès la première colonne que Raban ne connaissait pas les Analytiques d'Aristote. « Vel in demonstratione, id est ad librum demonstrationum. Volunt enim quemdam librum esse qui vocetur *liber de demonstrationum*, qui apud nos in usu non est. »

De la fin de la 2^e col. du fol. 86 v^o, jusqu'au milieu de la 2^e col. du fol. 87 v^o, s'étend le commentaire sur la phrase célèbre *Mox de generibus et speciebus*. Nous avons cité ce morceau, page 87.

On arrive ainsi à la partie de la glose qui porte sur le corps même de l'ouvrage de Porphyre.

Fol. 87 v^o, col. 2. *Explicit prologus*. Puis vient le commentaire sur le premier chapitre de Porphyre : *De genere*.

Fol. 89 r^o, col. 2. *Explicit de genere. Incipit de specie*.

Fol. 90 v^o, col. 2. *Explicit de specie. Incipit differentia*.

Fol. 92 v°, col. 1. *Incipit de proprio.*

Fol. 93 r°, col. 1. *Incipit de accidenti.*

Ici les titres et les divisions manquent dans la glose de Raban. Cependant, pour plus de clarté, nous continuons de la diviser suivant les chapitres de l'édition de Buhle.

Fol. 93 r°, col. 1. *De communitate et discrimine generis et differentie.*

Fol. 93 v°, col. 1. *De convenientia et discrimine generis et speciei.*

Ibid. *De convenientia et discrimine generis et proprii. — Generis et accidentis.*

Ibid. *De convenientia et discrimine speciei et differentie.*

Fol. 93 v°, col. 2. *De convenientia et discrimine proprii et differentie.*

Il faut remarquer dans cette glose l'emploi de formes qui se reproduisent dans les gloses d'Abélard avec plus de suite et d'uniformité. Ainsi Raban indique quelquefois le *lieu commun* auquel peut se ramener l'argument de Porphyre. Par exemple, fol. 88 r°, col. 1, *genus enim*. « Probat quod genus non dicitur simpliciter, sic : si genus « dicitur tripliciter, tunc non dicitur simpliciter. Locus « ab apposis, maxima propositio : si aliquid oppositum « convenit alicui, suum oppositum removetur ab eodem. » On trouve aussi la forme *vere.... quia*, si fréquente dans Abélard. Fol. 88 r°, col. 2 init. : « Vere ille qui genuit « et locus in quo quis genitus est, vocatur genus, quia « Tantalus et Hercules, et Thebæ et Athenæ. » Ces rapprochements établissent l'existence d'une espèce de tra-

dition de formes chez les glossateurs, au moins du neuvième au treizième siècle.

Du reste, la glose de Raban n'offre rien qui mérite d'être cité. Nous indiquerons seulement, fol. 89 r^o, col. 4, un passage où il examine une contradiction apparente entre Porphyre et Aristote dans les Catégories. Porphyre avait dit : « Eorum enim quæ prædicantur, alia quidem
« de uno dicuntur solo, sicut individua. » Raban ajoute :
« Videtur etiam Porphyrius esse contrarius Aristoteli,
« quia concedit individuum substantiæ de aliquo præ-
« dicari; Aristoteles autem dicit nullum individuum sub-
« stantiæ de aliquo prædicari : ibi a principali substantia
« nulla est prædicatio. Sed respondendum est ibi Aristo-
« telem agere tantum de prædicatione ut de inferiori.
« Hic vero Porphyrius accipit prædicationem vel ita quod
« superius prædicetur de inferiori, vel etiam ita quod
« idem de se ipso prædicetur. »

II. De la feuille 94 r^o, col. 4, à la feuille 95 r^o, col. 4, inclusivement, se trouve un fragment de glose sur le *De differentiis Topicis*, lequel commence au milieu de l'explication de cette phrase de Boëce : « Aliquoties enim quæ
« dividuntur simul esse possunt, ut si vocem in significa-
« tiones dividamus, omnes simul esse possunt, veluti cum
« dicimus : *amplector*, aut actionem significat aut pas-
« sionem, utrumque simul significare potest; » c'est-à-dire vers la fin du II^e livre de l'ouvrage de Boëce. Au tiers environ de la 2^e colonne du fol. 94 r^o, commence le commentaire sur le III^e livre. La dernière phrase du texte qui soit citée est celle-ci : « nam multorum in multis similitudo
« proportio est. » La glose se termine ainsi : *Nam mul-*

« *torum*. Vere locus a proportione est locus a simili, quia « proportio est similitudo multorum in multis. Locus a causa, et hoc est : nam multorum in multis, etc. » Il manque donc la glose sur les dernières lignes du III^e livre ; et il n'est pas question du IV^e, qui traite des lieux de rhétorique et ne se rapporte plus à l'étude de la dialectique.

Dans cette glose, comme dans celle de Raban sur Porphyre, nous retrouvons souvent cette forme qui se rencontre sans cesse dans Abélard, *locus a causa, a pari, etc.*, pour indiquer le lieu d'où est tiré l'argument. Dans la dernière phrase que nous venons de citer, elle est suivie de la forme *et hoc est* qui annonce la citation du texte original. Mais cette forme, si familière à Abélard, est ici très-rare. En revanche celle de *vere... quia* est très-fréquente.

Ce fragment ne présente rien en lui-même d'où l'on puisse tirer quelque induction sur l'époque à laquelle il a pu être composé, ou sur l'auteur auquel il faut le rapporter ; mais comme il se trouve placé entre deux ouvrages qui portent le nom de Raban, et qu'il est de la même écriture que le second et finit sur la même feuille où celui-ci commence, il est naturel de l'attribuer également à Raban.

III. Après ce fragment vient un commentaire de Raban, qui s'étend du fol. 95 r^o, col. 2 init., au fol. 100 v^o, col. 2, après quoi il est brusquement interrompu.

Ce commentaire a pour titre : *Rabanus super terren-civaa* ; ce dernier mot n'a pas de sens, et, comme nous l'avons dit, page 85, il cache probablement *Perierme-*

nias, car cet écrit est un commentaire sur le *Traité de l'Interprétation*.

La version latine qui sert de texte est celle de Boëce.

En tête sont d'assez longs prolégomènes, qui s'étendent depuis le commencement de la 2^e colonne du feuillet 95 r°, jusqu'au tiers de la 4^{re} colonne du verso de ce même feuillet, ce qui fait trois ou quatre pages in-4°, au moins.

Voici le début : « *Intentio Aristotelis est in hoc opere*
« *de simplici enuntiativa interpretatione et de ejus ele-*
« *mentis, nomine scilicet atque verbo, gratia ipsius sim-*
« *plicis enuntiativæ interpretationis pertractare, in tan-*
« *tum in quantum animi cogitationes intellectusque signi-*
« *ficant.* »

Cette introduction est calquée sur celle de Boëce dans son second commentaire sur le *Traité de l'Interprétation*. Raban rapporte d'après Boëce les opinions des différents commentateurs, d'Andronicus de Rhodes, d'Aspasius, d'Alexandre d'Aphrodisée. C'est par les mêmes arguments et dans les mêmes termes qu'il défend l'authenticité de l'ouvrage original, contestée par Andronicus ; c'est dans les mêmes termes encore qu'il en assigne la place et le rôle dans l'ensemble de la logique d'Aristote.

Par l'extrême subdivision du texte, le commentaire de Raban finit par se rapprocher de la forme de la glose. En voici le contenu.

Fol. 96 v°, col. 4. : explication du premier chapitre du traité de l'Interprétation : *De nomine*.

Fol. 96 r°, col. 4. *De verbo*.

Fol. 9 v°, col. 4. *De oratione*.

Fol. 96 v, col. 4. *De enuntiatione*.

Fol. 97 v°, col. 4. *De affirmatione et negatione*

Fol. 97 v°, col. 2. *De affirmationum et negationum contrarietatibus et contradictionibus.*

Fol. 98 r°, col. 2. *De oppositione quando non est una affirmatio aut negatio.*

Ibid. *De oppositionibus in futuris continentibus.*

Fol. 100 r°, col. 4. *De oppositione enuntiationum tertii adjacentis* (Boëce : *De enuntiationibus infinitis*). Le manuscrit s'interrompt sur ce chapitre à la moitié environ du commentaire. Vient ensuite une paraphrase des Psaumes d'une écriture différente.

II.

GLOSES DU X^e SIÈCLE SUR LES CATÉGORIES, ETC.

Le manuscrit de Saint-Germain n° 4418, autrefois n° 442¹, est évidemment celui dont parlent Mabillon et l'*Histoire littéraire*. Voici d'abord ce qu'en dit Mabillon (*Nouv. Traité de diplom.*, tome III, page 519) : « Dès le
« dixième siècle, on commençait à conjecturer qu'il pou-
« vait y avoir des antipodes. Dans une note marginale
« sur la Dialectique et les Prédicaments renfermés dans le
« manuscrit 613 de Saint-Germain-des-Près, qui est de
« ce siècle-là, on lit : Manifestum est quod antipodes
« supra se cœlum habent. Ferunt quidam esse antipodes
« homines in alio orbe, quos dividit a nobis Oceanus,
« quos etiam dicunt vivere more et cultu Persarum. Quod
« autem vivere possint subtus terram, non repugnat fidei,
« quod hoc agit natura terræ quæ speroides (sphæroides)

1. Plus haut, p. 90.

« est. » En effet nous trouvons cette note marginale dans le manuscrit 4408, fol. 30 r^o.

Ce manuscrit contient un assez grand nombre d'opuscules latins :

1^o Traité de l'Interprétation d'Aristote : *Incipiunt Periermenia Aristotelis*. C'est la traduction de Boëce. Sur les marges et entre les lignes de la première page, on lit le commencement d'une glose, évidemment empruntée au premier commentaire de Boëce sur le Traité de l'Interprétation. En voici les premières lignes : « Iste liber « inscribitur Periermenias, id est de interpretatione. Est « autem interpretatio vox significativa, per se ipsa aliquid « significans. Hoc facit nomen, ut homo; hoc et verbum, « ut currit, etc. » La glose ne s'étend pas au delà de la première page, et elle s'arrête à la sixième ligne du chapitre *de nomine*. F^o 44 v^o, fin. *Explicit liber Periermeniarum Aristotelis*.

2^o F^o 42 r^o. La dialectique, attribuée à saint Augustin, « Aurelii Augustini Dialectica incipit liber, » accompagnée d'une glose marginale et interlinéaire, précédée d'un prologue, sans nom d'auteur, que nous donnerons tout entier :

« Aurelius vocatur dompnus Augustinus ab aura, id est « favore populari; Augustinus item propter amplificatus, « eo quod amplificaverit rem publicam in libris scriben- « dis. Episcopus Hipponæ segregat eum ab alio Augustino « qui fuit doctor in Anglis. Nam scimus hunc Augustinum « esse episcopum de Hippona civitate. *Dia* enim, quando « per iota scribitur, significat *de* vel *ex* præpositionem; « quando vero per y, significat duo, sicut est *dyalogus*; « *dya* enim duo, *logos* sermo dicitur, unde et *dyalogos*

« duorum sermocinatio exponitur. Sed omisso isto no-
 « mine, transferamus nos ad dialecticam, de qua nunc
 « nobis loqui oportet. Dialectica autem proprie *de dic-*
 « *tione* quum in ea rationabiliter de dictis disputatur.
 « Ne quidem videretur *de* per appositionem dici, quem-
 « admodum dicimus *de monte, de domo*; junctim pro-
 « ferenda est dialectica. Secundum vero Joannem Scot-
 « tum, est dialectica quædam fuga et insecutio, ut cum
 « quis dicit: omnis honestus est, et insequitur alius di-
 « cendo: omnis honestus non est, talis hæc disputatio
 « fugæ et insecutioni videtur esse consimilis. Dicitur mi-
 « crologa, id est parviloga, sicut rhetorica macrologa, id
 « est longiloga dicitur. *Macron* enim dicunt græce lon-
 « gum. Est autem dialectica disciplina rationalis diffi-
 « niendi, disserendi, ac vera de falsis discernendi potens.

« Hunc libellum edidit dõmpnus Augustinus de origine,
 « etymologia verborum, partim quidem ad immunitio-
 « nem Stoicorum, partim vero ad confusionem. Nam
 « Stoici dicebant nullum verbum esse quod non habeat
 « originem, aut sciatur, aut lateat. Quibus ille contradi-
 « cit, innumerabilia inquires verba quorum ratio reddi
 « non possit. »

La glose commence en prenant pour point de départ
 cette phrase du prologue où la dialectique est dite *micro-*
loga et la rhétorique *macrologa*. « Dialectica nempe est
 « pugnis astrictus, sicut et rhetorica palma quædam
 « extensa. Unde raros et studiosos requirit magistros.
 « Pauci enim sunt qui eam diligentissime ac plenissime
 « scire et investigare possunt. Rhetorica autem in turbas
 « populorum procedit vehementissime, sicut videtur in
 « legislatoribus et reliquis viris qui optime sciunt rheto-

« rizare, et longe lateque verba sua extendendo fun-
« dere. »

On trouve dans le courant de cette glose un assez grand nombre de mots latins traduits en grec et écrits en caractères grecs. On n'avait à cette époque qu'une connaissance fort superficielle du grec, comme on a pu le voir par le prologue, où *dialogus* et *dialectica* sont dérivés de *δύο* et même de *δύα*, qui n'est pas grec. De même, à la marge du feuillet 46 v^o, nous lisons : *Bonus, agatos; melior, agatoteros*.

3^o F^o 21 v^o-22 r^o. Deux courts fragments, sans nom d'auteur, sur le rapport de l'être à la forme et au bien. Comme les morceaux de métaphysique sont rares au dixième siècle, nous donnons ces deux fragments.

I. « Nonnulli differentiam quæerunt inter esse nostrum
« et id quod est in forma. Quibus sciendum est esse nos-
« trum in Deo esse simplex. Id vero quod est et apparet
« in forma. Licet ab esse Dei quod est nostrum esse pro-
« cedat, compositum tamen esse non simplex, et ideo
« particeps est accidentium dum in forma consistit cui
« subjecta est materia. Ipsum vero esse nostrum nullum
« accidens admittit, quippe in Deo est, et, ut dicam, Deus
« ipsum est, cui nihil extrinsecus accidit, sed idem ei est
« esse quod est ens, nobis autem longe aliter. Quanto
« enim longius in ipsa creationis mutabilitate ab ejus esse
« recessimus, tanto amplius nostrum ens compositum ejus
« simplici dissimile est.

II. « Omnia quæ sunt bona sunt in eo quod sunt, id
« est in hoc quod esse habent bonum; non tamen sunt
« substantialia bona, quia non per se ipsa bona sunt, sed
« a Deo qui est esse omnium sumpserunt ipsum bonum.

« Posset autem aliquis dicere : quia ergo dicis non a se
 « ipsis habent bonum, sed aliunde, id est ab esse suo
 « acceperunt, bonum quod habent participatione habent,
 « id est per accidens. Boethius occurrit ei argumentando,
 « dicens nec participatione ipsa bonum habere. Nam si
 « participationem haberent, tale esset in eis bonum par-
 « ticipatione bonitatis quale est album in his quæ alba
 « sunt participatione albedinis, id est accidens. Non sunt
 « igitur participatione bona, quia in eo quod sunt, id est
 « quod subsistunt, a bono esse suo habent bonum. Alba
 « vero quæ sunt non sunt alba in eo quod sunt, quia non
 « ab esse suo hoc acceperunt quod alba sunt : hoc enim
 « non habent albedinem in essentia sua, sed extrinsecus
 « acceperunt eam, per accidens, id est per eventum ali-
 « quem contingentem substantiæ. Ideo etiam alba non
 « sunt alba in eo quod sunt, id est in eo quod subsistunt,
 « quia ille qui albus non est ea esse alba voluit. Sed nec
 « justa sunt in eo quod sunt, id est in sua essentia ea
 « quæ justa sunt, licet justus sit ille qui ea justa esse vo-
 « luit. Hoc enim differt bonitas a justitia quod bonitas ab
 « esse procedit, justitia ab actu. Omne igitur quod est
 « bonum est, sed non omne quod est justum est; ac
 « per hoc bonum generale est, justum vero speciale;
 « ideoque omne justum bonum, non omne bonum jus-
 « tum. »

Le dernier de ces deux fragments est évidemment une sorte de résumé du traité de Boëce intitulé *An omne quod est bonum sit*.

4° Entre le feuillet 23 v° et le feuillet 24 r°, est intercalée une petite feuille de parchemin qui contient quelques vers de différents auteurs, savoir : de Jean Scot, de

Bède, de Juvencus, de Prudence, de Virgile, de Perse, et enfin quelques vers d'anonymes, entre autres une épitaphe de saint Augustin.

Nous ne rapporterons que les deux vers de Jean Scot, que caractérise le mélange bizarre du grec avec le latin :

Si vis uranias sursum volitare per auras,
Ommate glaucivido lustrabis templa sophyæ.

5^o F^o 24 r^o. Le traité sur les Catégories, attribué à saint Augustin, avec le prologue en vers d'Alcuin imprimé dans les œuvres de saint Augustin, t. 4, appendix, et une glose marginale et interlinéaire. L'auteur de cette glose, d'ailleurs insignifiante, paraît avoir été un certain Henri, professeur à Reims; car on lit au haut de la quatrième page, f^o 25 v^o : « Henricus, magister Remigii, fecit has « glossas. »

A la fin du texte se trouvent ces vers :

Explicit ampla suum stringens dialectica pugnum.
Augustine, tonas divini fulmina verbi,
De quibus humanos præterebras animos.

6^o Entre les feuillets 32 v^o et 33 r^o est intercalée une petite feuille de parchemin contenant une épitaphe en vers, sans nom d'auteur, sur Diogène le cynique :

Dic, canis, hic cujus tumulus? Canis. O canis, inquit,
Diogenes obiit? non obiit, sed abit;
Diogenes, cui parva penus, cui dolia sedes,
Ad manes abiit, Cerberus unde vetat.
Parva polenta, tripos, baculus, scyphus, arta supellex
Ista fuit cynico; deputat hoc nimium.

C'est l'épigramme de l'*Anthologie* citée par Ménage,

notes sur Diogène de Laerte, tom. II, lib. VI, page 254.

7° F° 38 v°. Dissertation anonyme, d'une demi-page environ, sur le rapport et la différence de l'*image*, de la *similitude* et de l'*égalité*.

8° *Ibid.* Dissertation anonyme, adressée à un abbé qui en avait fait la demande par l'entremise d'un certain Fredilo, sur le mélange d'huile et de cire dont les athlètes se frottaient avant le combat.

9° Sur la marge et au bas de la seconde page de la petite dissertation dont nous venons de parler se trouvent les noms des Muses avec leurs attributions, le commencement d'une fable en vers, l'Homme, le Serpent et le Sanglier, et quelques phrases détachées de saint Augustin, etc.

10° F° 40 r°. 1° Fragment d'un auteur ecclésiastique, désigné par ces seuls mots : *Johannis episcopi* ; probablement saint Jean Chrysostôme. 2° Glose sur quelques passages de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens. Il y est fait mention d'une copie de cette épître, qu'un évêque Chuduin avait apportée d'Angleterre en Bretagne, et qui était ornée de miniatures. Il s'agit de ce verset : « A Judæis quinquies quadragenas una minus
« accepi.... » « Præceptum namque erat legis, ut qui de-
« linquentem verberarent, ita modum vindictæ tempera-
« rent, ut plagarum modus quadragenarium numerum
« minime transcenderet. Quod ita ab antiquis intellectum
« testatur etiam pictura ejusdem libri quem reverentissi-
« mus ac doctissimus vir Chuduinus, orientalium Anglo-
« rum antistes, veniens à Roma, secum Britanniam de-
« tulit, in quo videlicet libro omnes pene ipsius apostoli
« passiones sive labores per loca opportuna erant de-

« picta. Ubi hic locus ita depictus est quasi denudatus
 « jaceret apostolus, laceratus lacrimisque perfusus, su-
 « perastaret ei tortor quadrifidum habens flagellum in
 « manu, sed unam e fidibus in manu sua retentam, tres
 « vero reliquas solum ad feriendum habens exertas. »

11° F^o 40 v^o. 1° Explication d'un certain nombre de mots grecs et hébreux, et étymologie de quelques mots latins. 2° Fragments du commentaire de saint Jérôme sur le traité d'Origène, *περὶ ἀρχῶν*.

12° F^{os} 41 r^o-41 v^o. Tables du cours de la lune, par Bède. C'est une partie de l'Embolismus imprimé dans le 1^{er} volume de ses œuvres.

13° F^o 42 r^o. Table des lettres dominicales composée à ce qu'il paraît par un frère de Jean Scot, nommé Aldelmus : on lit au haut de la page :

« Frater Johannis Scotti Aldelmus fecit istam paginam ;.... anno Domino DCCCXCVI, etc. » C'est ici la seule mention que nous connaissions d'un frère de Jean Scot.

14° F^o 42 v^o. Table de saint Jérôme, pour trouver la lune de chaque jour.

15° F^o 43 r^o. Fragment d'un traité de musique, sur les sons que donnent deux flûtes qui sont entre elles dans différents rapports de diamètre et de longueur.

16° F^{os} 43 r^o-44 r^o. Fragment sur les quatre classes d'hommes qui seront jugées au jugement dernier, sur la nature de l'âme, sur les vertus, etc.

17° F^o 44 r^o. Liste des noms de nombre cardinaux en grec, avec la traduction latine, et pour titre, ce vers :

Græcorum latio produntur grammata rhythmo.

18° F° 44 v°. Fragment sur les vies des premiers philosophes ; les sept sages, Phérécyde, Thalès, Anaximandre, Anaximène, Xénophane, Parménide , Pythagore , Empédocle et Héraclite. Ce fragment n'occupe que treize lignes, et est tout à fait insignifiant.

19° F° 45 r°. Fragment anonyme d'un sermon sur la nécessité de la pénitence.

20° F° 45 v°-52 v° fin. Introduction de Porphyre aux Catégories , avec glose marginale et interlinéaire. Cette glose est précédée d'un prologue , calqué sur le prologue du second commentaire de Boëce, et qui, par conséquent, ne nous a pas paru mériter d'être publié. Nous avons donné, pages 90-93 , les passages qui se rapportent à la phrase célèbre du texte de Porphyre sur la nature des genres et des espèces. F° 52 v°. *Explicitus est liber Porphyrii.*

Scripturæ finem sibi quærunt hic Isagogæ;
 Parva quidem moles, magna sed utilitas.
 Jepa (?) hunc scripsi glossans utcunque libellum;
 Quod logicæ si sit, scire legens poterit.

21° F° 52 v°. Fragment du commentaire de Boëce sur les Catégories, chapitre des Oppositions.

22° F° 33 r°-47 r°. « Anitii Manlii Severini Boethii viri
 « clarissimi et illustris exconsulis ordinarii patritii incipit
 « liber : Quomodo Trinitas unus Deus ac non tres dii, ad
 « Quintum Aurelium Memmium Symmachum et illus-
 « trem virum clarissimum exconsulem ordinarium at-
 « que patritium socerum. »

23° F° 67 r° fin.-58 r°. « Boethii de sancta Trinitate
 « liber explicit. Anitii Manlii Severini Boethii viri cla-

« rissimi et illustris exconsulis ordinarii patritii ad Jo-
 « hannem diaconum : Utrum Pater et Filius et Spiritus
 « Sanctus de divinitate substantialiter prædicentur. »
 Il y a un commencement de glose à la marge de la pre-
 mière page.

24^o F^{os} 58 r^o-60 r^o. « Item ejusdem ad eumdem :
 « Quomodo substantiæ in eo quod sint bonæ sint, cum
 « non sint substantialia bona. »

25^o F^{os} 60 r^o-62 v^o. Traité, sans nom d'auteur et sans
 titre, sur la foi chrétienne et ses principaux dogmes,
 contre les Sabelliens, les Manichéens, les Pélagiens et les
 Nestoriens. Ce morceau ne se trouve dans aucun des ou-
 vrages imprimés de Boëce. Par les pensées et par le style
 il ne s'éloigne pas de la manière de cet auteur.

26^o F^o 62 v^o. *Ticilpxe* (*explicit* renversé). « Boethii
 « adversus Nestorium et Eutychem pro persona et natura
 « Christi ; Domino sancto ac venerabili patri, Joanni dia-
 « cono Boethius filius. » Il y a quelques gloses sur les
 marges.

27^o F^{os} 71 r^o-80 r^o. Traité d'Apulée sur l'Interpréta-
 tion. « De Periermeniis. Sequitur dehinc liber perierme-
 « nias subtilissimus et per varias formas iterationesque
 « cautissimus, de quo dicitur Aristoteles : quando peri-
 « ermenias scriptitabat, calamum in mente tingebat. »
 F^o 80 r^o. « Periermenia Apulei expliciunt, in quibus con-
 « tinentur categorici syllogismi. »

28^o F^o 80 v^o. Commencement du premier commen-
 taire de Boëce sur le Traité de l'Interprétation. Ce frag-
 ment occupe deux pages (fol. 80 v^o-81 r^o) qui terminent
 le manuscrit.

En résumé, voici les données que fournit le manuscrit

de Saint-Germain n° 1108 pour l'histoire de la philosophie scholastique :

1^o Une glose du dixième siècle sur le traité de Porphyre ;

2^o Quelques renseignements sur Jean Scot Erigène : de cet auteur célèbre deux vers sur la philosophie, et une sentence sur la Dialectique. Nous apprenons qu'il avait un frère nommé Aldelme, versé dans les mathématiques ;

3^o Une glose d'un écolâtre de Reims, nommé Henri, sur les Catégories attribuées à saint Augustin.

III.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX.

Le manuscrit de Notre-Dame coté 222 ¹, petit in-4^o, d'une écriture du douzième ou treizième siècle, renferme une collection d'opuscules ou d'extraits relatifs à la théologie, parmi lesquels se trouvent deux écrits de Guillaume de Champeaux, l'un déjà publié, l'autre inédit. C'est par celui-ci que commence le manuscrit que nous allons parcourir.

4^o F^{os} 1-23 r^o « Incipiunt sententiæ Guillelmi Cathalaunensis episcopi. Symoniaca hæresis a Simone mago
« non habuit principium. Multi enim ante Symonem
« eadem hæresi peccaverunt; ut ille qui dixit domino
« Jesu : Magister, sequar te quocumque ieris, etc. »

Ce livre n'est pas, comme on pourrait le penser d'après

1. Plus haut, p. 124.

l'analogie du titre avec celui de l'ouvrage de Pierre le Lombard et de tous les livres de sentences qui ont suivi, et comme le dit l'abbé Lebeuf (*Dissert.*, II, 130), un cours de théologie et de morale chrétienne; c'est un assemblage de petits chapitres détachés contenant des dissertations ou explications sur des points spéciaux de doctrine, sur des vertus ou des vices, et sur des passages de l'Écriture sainte : ainsi, f° 4-3 r°, de la simonie; f° 3 v°-7 r°, du mariage; f° 7 r°, du sens de cette sentence : « Que l'homme est conçu et engendré dans le péché; » f° 7 v°-8 v°, de la prophétie; f° 11 v°-12 r°, de la charité; f° 12 r°-13 r°, de l'orgueil; f° 20 r°, du péché, etc. Ces passages sont souvent très-courts, et de quelques lignes seulement. Ils sont mêlés de citations des Pères, principalement de saint Augustin et de saint Grégoire le Grand. Voici les dernières lignes : « Voventibus virginitatem vel viduitatem vel castitatem, non solum nubere, sed etiam velle damnabile est. Omnis enim hujusmodi similis est uxoris Loth, quæ retro aspexit. Si quis talis alicui nupserit, non solvatur conjugium, nisi sacrata vel a sacerdote fuerit velata; sed pro voto fracto injungetur pœnitentia. »

2° F°s 23 r°-25 v°. « De origine animæ, secundum magistrum Guillelmum. » C'est l'ouvrage que Martène a imprimé dans le tome V (p. 884) de son *Thesaurus anecdotorum*.

3° F°s 25 v°-86 r°. Collection d'extraits d'auteurs ecclésiastiques, principalement de saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Grégoire le Grand, et de dissertations ou interprétations théologiques analogues à celles dont se composent les sentences de Guillaume de

Champeaux. Cette compilation commence par une lettre du pape Melchiades sur le baptême et la confirmation, et se termine par un passage de saint Augustin. Les dissertations ont pour objets principaux les sacrements, les cérémonies de l'Église, l'excommunication, et surtout les allégories et figures de l'Ancien Testament.

4° Du feuillet 86 r° jusqu'à la fin du manuscrit, f° 407, r° : « Incipit altercatio cujusdam christiani et judæi de « fide catholica. » On trouve aux douzième et treizième siècles un assez grand nombre d'ouvrages théologiques sous la forme d'une controverse entre un juif et un chrétien. Celui-ci, qui ne porte pas de nom d'auteur dans notre manuscrit, est dédié à Alexandre, évêque de Lincoln. Ce n'est ni l'écrit de Gislebert Crispin, abbé de Westminster, qui est imprimé dans les œuvres de saint Anselme sous ce titre : *Disputatio Judæi cum Christiano*; ni l'*Altercatio Ecclesiæ et Sinagogæ*, publiée par Martène (*Thes. anecd.*, tom. V, p. 4497). Voici le prologue de cette petite composition; l'auteur nous y apprend dans quel but et à quelle occasion il a écrit et publié son dialogue :

« Reverentissimo Alexandro, Dei gratia Lincolnensi
 « episcopo, quidam fidei christianæ propugnator et ser-
 « vus in spiritu Dei recta sapere et de ejus semper con-
 « solatione gaudere. Quoniam plurimum litteris estis in-
 « structus, et non solum humanis sed etiam divinis legi-
 « bus eruditus, et personalis gratiæ honore prælatus,
 « mitto vobis disputatiunculam parvam vestro exami-
 « nandam judicio, quam nuper cum quodam judæo con-
 « fligens edidi. Quidam mihi cum cognitus esset judæus
 « cujusdam negotii causa, tandem, cogente amore, fre-

« quenter illi suadebam quatenus judaismo relicto chris-
 « tianus efficeretur. Cui etiam multimodas erroris sui
 « vias veritatis luce monstraveram, et quod dicebam suæ
 « legis et nostræ testimoniis approbabam. Sed cum ob-
 « durato corde in sua infidelitate persisteret, et errorem
 « suum ineptis questionibus vel argumentationibus tuere-
 « tur, tandem amicabili conventionem convenimus et dispu-
 « tandi gratia resedimus. Igitur rogaverunt me auditores ut
 « hoc pro utilitate fidei litteris traderem; quibus libenter
 « obaudiens, pro capacitate ingenioli mei sub persona
 « Judæi et Christiani disputantis apicibus annotavi. In
 « quo si quid bene dictum est, Dei gratiæ tribuatur; si
 « quid otiosum vel inutile, vestra prudentia noverit re-
 « secare, sive totum sive partem; libentissime fecerim
 « quicquid vobis inde placuerit facere. Ergo judæus ille
 « plurimum sua lege peritus, nostrarumque etiam litte-
 « rarum non inscius, sic incipit : *Judæus*. Si patienter
 « me velles audire, etc. »

Le dialogue se termine par ces paroles du chrétien :
 « Inde quoque venturus est ad judicium quo singulis red-
 « det secundum suum meritum, malos mittens in ignem
 « æternum, bonos autem in vitam æternam, quam nobis
 « tribuat qui fecit eam. Amen. »

IV.

BERNARD DE CHARTRES.

Les deux poèmes du *Megacosmus* et du *Microcosmus* sont déjà connus par l'analyse étendue qu'en a donnée l'Histoire littéraire de la France. Nous ne voulons pas

refaire ici ce travail, mais y ajouter seulement, d'après le manuscrit 6445 in-f°, de la Bibliothèque royale ¹, quelques extraits qui puissent servir à donner une connaissance plus complète de la philosophie de Bernard de Chartres.

On sait que les deux poèmes en question sont un mélange de prose et de vers, que le sujet du premier est la création du monde, et celui du second la création de l'homme.

MEGACOSMUS.

Le Megacosmus commence par un dialogue entre l'Intelligence, *noys*, et la Nature, *natura*. Ces deux personnages allégoriques s'entretiennent ensemble de la nécessité de tirer le monde du chaos, *sylva*, où il est enseveli; puis ils se mettent à l'œuvre. La matière dont toutes choses doivent être tirées est la matière première :

« Erat yle vultus antiquissimus, generationis uterus
 « indefessus, formarum prima subjectio, materia corpo-
 « rum, substantiæ fundamentum. Ea siquidem capacitas
 « nec terminis nec limitibus circumscripta tantos sinus
 « tantumque a principio continentiam explicavit quan-
 « tam rerum universitas exposebat... Illud igitur incon-
 « sistens et convertibile hujus et illius conditionis, qua-
 « litatis et formæ cum propriæ descriptionis judicium non
 « expectet, elabitur vultus vicarios alternando, et quod
 « figurarum omnium susceptione convertitur, nullius suæ
 « formæ signaculo specialius insignitur. »

C'est à cette matière que la Providence applique les empreintes des Idées : « Cumque quam fert silva grossi-
 « tiem elimatius expurgasset, ad æternas introspeciens

1. Plus haut, p. 440.

« notiones, germana et proximante similitudine rerum
 « species reformavit. Yle cœcitatibus sub veterano quæ ja-
 « cuerat obvoluta, vultus vestivit alios, idearum signa-
 « culis circumscripta. »

De la masse primitive sortit d'abord le feu, puis la terre, ensuite l'eau, enfin l'air.

Après la création des éléments vient la création de l'âme du monde, que Bernard de Chartres appelle *endelychia*, par une corruption de l'ἐντελέχεια d'Aristote. Elle émane de l'intelligence divine : « Ea igitur Noys summi et exsu-
 « perantissimi Dei est intellectus et ex ejus divinitate nata
 « natura, in qua vitæ viventis imagines, notiones æternæ,
 « mundus intelligibilis, rerum cognitio præfinita. Erat
 « igitur videre velut in speculo tersiore quicquid operi
 « Dei secretior destinaret affectus. Illic in genere, in spe-
 « cie, in individuali singularitate conscripta quicquid
 « yle, quicquid mundus, quicquid parturiunt elementa.
 « Illic exarata supremi digito dispunctoris textus tempo-
 « ris, fatalis series, dispositio sæculorum. Illic lacrimæ
 « pauperum fortunaque regum; illic potentia militaris;
 « illic philosophorum felicior disciplina; illic quicquid
 « angelus, quicquid ratio comprehendit humana; illic
 « quicquid cælum sua complectitur curvatura. Quod igi-
 « tur tale est, illud æternitati contiguum, idem natura
 « cum Deo, nec substantia est disparatum. Hujusce igitur
 « sive luce, sive lucis origine vita jubarque rerum Ende-
 « lychia quadam velut emanatione defluxit.... »

« Comparuit igitur exporrectæ magnitudinis globus,
 « terminatæ quidem continentiæ, sed quam non oculis,
 « verum solo provideas intellectu. Ejus admodum clara
 « substantia liquentis fluidique fontis imaginem præfere-

« bat, inspectorem suum qualitatis ambiguo præconfun-
 « dens, cum plerumque aëri, plerumque cœlo cognatio-
 « videretur. Quis enim tuto diffinivit essentiam quæ con-
 « sonantiis vel quæ numeris careret (cod. *emoveret*)?
 « Cum igitur quodam quasi præstigio veram imaginem
 « fraudaretur, non erat in manibus inspectantis unde fo-
 « mes ille vivificus sic maneat ut proire non possit, cum
 « speciatim singulis totus et integer refundatur. Hæc igitur
 « endelychia propinquis contiguis ad Noym natalibus
 « oriunda. Mundum silva matre progenitum ne maritum
 « sponsa gloriosior imparem recusaret, cujusdam fœderis
 « pactiones providentia curavit, quibus silvestris cœles-
 « tisque natura congruo per congruos numeros modula-
 « mine convenirent. Quod enim spontanea obtusitati sub-
 « tilitas non accedit, applicatior numerus in virtute
 « complexionis medius intercessit, qui corpus animamque
 « quodam quasi glutino copulisque conjugibus illigavit.
 « Ergo moribus ad gratiam immutatis, cum alteri in al-
 « tero complaceret, consensus amicitiam peperit, amicitia
 « fidem, quod hætenus approbatur. Pulsationibus et mo-
 « lestiis ægritudinum quas patitur plerumque mundus in-
 « doluit, quotiens vel de calore pyrosis, vel de humore
 « nimio cataclysmus, cursum naturæ solitum perturbavit.
 « Ad id endelychia totius auxilio celeritatis occurrit, et re-
 « sarcire citius sedes quas incolit, elaborat. Fide quidem
 « hospitii reservata, cum expugnatore tabernaculi sui nec
 « participat nec consentit. Ubi igitur animæ mundique
 « de consensu mutuo societas intervenit, vivendi mundus
 « nactus originem, quod de spiritus infusione susceperat,
 « mox de toto reportavit ad singula, eo vitæ vel vegeta-
 « tionis genere cui pro captu proprio fuerant aptiora.

« Ætherea æthereis, pura puris conveniunt. Nimirum
 « consentaneum natura fidelius amplexatur. Cum cœlo,
 « cum syderibus endelychiæ vis et germanitas invenitur.
 « Unde plenaque nec decisa potentiis ad confortanda cœ-
 « lestia supera regione consistit. Verum in inferioribus
 « virtus ejus degenerat. Quippe imbecillitas corporum
 « tarditatem importat, quo se minus talem exerat, qualis
 « est per naturam. Itaque viventis animæ beneficio con-
 « fortata, de nutricis silvæ gremio se rerum series expli-
 « cavit. »

Après avoir décrit en vers toutes les espèces d'êtres, Bernard ajoute :

« Eam igitur generatorum sobolem multiformem cum
 « ignita cœli substantia levitate qua trahitur circumiret in
 « gyrum, secutum est ut elementa, partes mundi prima-
 « rias partesque partium porrectiore contineret circulo
 « circumferentia firmamenti. Quicquid enim ad essentiam
 « sui generis promotione succedit, ex cœlo tanquam ex
 « Deo, vitæ substantiæ suæ causas suscipit et naturam....
 « Sic igitur providentia de generibus ad species, de spe-
 « ciebus ad individua, de individuis ad sua rursus prin-
 « cipia repetitis anfractibus rerum originem retorquebat.
 « Ex eo incipientis vitæ primordio cum volvente cœlo de
 « motu quoque siderum substantia temporis nasceretur,
 « quæ successerunt sæcula simplici æternitatis initiata
 « principio cum sua numerus varietate suscepit. Rerum
 « porro universitas mundus, nec invalida senectute de-
 « crepitus nec supremo est obitu dissolvendus, cum de
 « opifice causaque operis, utrisque sempiternis, de ma-
 « teria formaque materiæ, utrisque perpetuis, ratio ces-
 « serit permanendi. Usia namque primaria, æviterna

« perseveratio, fœcunda pluralitatis simplicitas. Una est,
 « sola est ex se vel in se tota natura Dei, cujus quicquid
 « loci est nec essentiæ nec majestatis infinibile circum-
 « scribit; hujus modi, si virtutem, si salutem, si vitam
 « diffiniendo dixeris, non errabis. Ex ea igitur luce inac-
 « cessibili splendor radiatus emicuit, imago nescio dicam
 « an vultus patris imagine consignatus. Hæc est Dei sa-
 « pientia, vivis æternitatis fontibus vel nutrita vel genita,
 « de sapientia consilium, voluntas de consilio, nascitur
 « de divina mundi molitio voluntate. Porro Dei voluntas
 « omnis est bonitas. Dei ergo vel voluntas vel bonitas
 « summi patris est, ejusque mentis in eadem operatione
 « consensus. Quisnam ergo mundo et æternitati ejus au-
 « deat derogare, ad cujus continentiam causas æternas
 « videat convenisse, Dei quidem de voluntate consensum,
 « de sapientia consilium, de omnipotentia causas pariter
 « et effectum? De stabilitate, de æternitate sibi mundus
 « conscire præsumit, quod gradatim firmoque dispositis
 « causarum sibi succedentium ordinibus mundus sensilis
 « integrascit. Præcedit yle, natura sequitur elementanti
 « naturæ elementa, elementis elementata conveniunt; sic
 « principia principiis; sed a principe principio cohæse-
 « runt. Nisi cœlum, nisi motus sydereus illis quas impor-
 « tat varietatibus afficiat elementa, pigra jaceant, jaceant
 « otiosa luminaria sol et luna, et qui dicuntur erratici,
 « quorum conversio non quiescit; elementa quæ subja-
 « cent non præferunt non moveri. Est igitur elementans
 « natura cœlum, stellæque signifero pervagantes, quod
 « elementa commoveant ingenitas actiones. Sua igitur in
 « mundo non fatiscunt ligamina nec solvuntur, quod uni-
 « versa a cardine, nexu sibi continuo, deducuntur. Ve-

« rum incolumitas vitæque mundi causis quidem princi-
 « palibus et antiquis, spiritu, sensu, agitatione, ordina-
 « tione consistit. Vivit Noys, vivunt exemplaria, sine vita
 « non vivit et rerum species æviterna. Præjacebat yle,
 « præjacebat in materia, præjacebat in spiritu vivacitatis
 « æternæ. Neque enim credibile est sapientem opificem
 « insensatæ materiæ nec viventis originis fundamina præ-
 « locasse. Mundus quidem est animal; verum sine anima
 « substantiam non invenias animalis. De terra porro ple-
 « raque consurgunt; sed sine vegetatione non stirpea,
 « non plantaria, non cætera compubescunt. Ex mentis
 « igitur vita, silvæ spiritu, anima mundi, mundialium
 « vegetatione rerum æternitas coalescit. In Deo, in Noy
 « scientia est, in cælo ratio, in syderibus intellectus; in
 « magno vero animali cognitio viget, viget et sensus, cau-
 « sarum præcedentium fomilibus enutritus. Ex mente
 « enim cælum, de cælo sydera, de syderibus mundus unde
 « viveret, unde discerneret, linea continuationis exceptit.
 « Mundus igitur quiddam continuum; et in ea catena
 « nihil vel dissipabile vel abruptum; unde illum rotun-
 « ditas, forma perfectior, circumscribit. Si se igitur ple-
 « rumque influentis silvæ necessitas vel turbidius vel im-
 « pensius importabit, qui multiplex inest mundo vel sensus
 « vel spiritus malitiam non patitur ultra lineas excursare.
 « Quicquid extenditur spatiis, vel annosum vel sæculare
 « vel perpetuum vel æternum. Annosum senio, sæculare
 « dissolvitur ævitate; æterno perpetuum durabilitate con-
 « certat, sed, quia quandoque cœperit, ad supremam æter-
 « nitatis eminentiam non aspirat. Mundus igitur quæ-
 « dam annosa, quædam sæculari, quædam agitatione
 « perpetua vel continuat vel evolvit. Æquæva namque

« generatione mundus et tempus quibus innascuntur
 « principiis eorum imagines propinquas et simillimas æmu-
 « lantur. Ex mundo intelligibili mundus sensibilis, perfec-
 « tus natus est ex perfecto. Plenus erat qui genuit, ple-
 « numque constituit plenitudo. Sicut enim integrascit ex
 « integro, pulchrescit ex pulchro, sic exemplari suo æter-
 « natur æterno. Ab æternitate tempus initians, in æter-
 « nitatis resolvitur gremium, longiore circuitu fatigatum.
 « De unitate ad numerum, de stabilitate digreditur ad
 « momentum. Momenta temporis præsentis instantia, ex-
 « cursus præteriti. Has itaque vias itu semper redituque
 « continuat; cumque easdem totiens totiensque itineribus
 « æternitatis evolverit, ab illis nitens et promovens, nec
 « digreditur nec recedit. Quandoque ubi finiunt, inde
 « renascuntur, relinquitur ad ambiguum quænam præ-
 « cessio in tempore, ut non eadem consecutio videatur.
 « Ea ipsa in se revertendi necessitate, et tempus in æter-
 « nitate consistere et æternitas in tempore visa est com-
 « moveri. Suum temporis est quod movetur. Æternitas
 « est ex qua nasci, in quam et resolvi habet; quod in
 « immensum porrigitur. Si fieri possit ne decidat in nu-
 « meros, ne defluat in momentum, idem tempus est quod
 « æternum. Solis successio nominibus variatur, quod
 « ab ævo nec continuatione nec essentia separatur. Æter-
 « nitas igitur, sed et æternitatis imago tempus, in mode-
 « rando mundo curam et operam partiuntur. Ignes side-
 « reos æternitas naturæque æthereæ purioris utraque vege-
 « tanda suscepit. Depressas et ab aere subtus inclinatas
 « materias vel continuat vel evolvit agitatio tempo-
 « ralis. Mundus igitur tempore, sed tempus ordine dis-
 « pensatur. Sicut enim divinæ semper voluntatis est præ-

« gnans, sic exemplis æternarum quas gestat imaginum
 « Noys endelychiam, endelychia naturam, natura ymar-
 « menem, quid mundo debeat, informavit. Substantiam
 « animis endelychia subministrat, habitaculum animæ
 « corpus artifex natura de initiorum materiis et qualitate
 « componit; continuatio temporis ymarmenem, quæ
 « continuatio temporis est, sed ad ordinem constituta
 « disponit, texit et retexit quæ complectitur universa.

Explicit Megacosmus. »

MICROCOSMUS.

Le monde créé, Noys se félicite de son œuvre auprès de la déesse Nature : « Ecce mundus operis mei, ex-
 « cogitata subtilitas, gloriosa constructio, rerum speci-
 « men prædecorum, quem creavi, quem formavi sedula,
 « quem ad æternam ydeam ingeniosa circumtulit, men-
 « tem meam propiore vestigio subsequuta. Ecce mundus
 « cui Noys vita, cui ydeæ forma, cui materies elementa. »

Suit une description pompeuse du monde. Ensuite les deux déesses se mettent en route afin d'aller implorer le secours d'Uranie pour la création de l'homme.

Ce voyage, dont on trouve dans l'Histoire littéraire (t. XII, page 268) une analyse exacte, sauf l'orthographe du mot *Anestros*, l'une des régions célestes, qui est écrit *Anastros* dans notre manuscrit, n'offre guère de remarquable que l'hypothèse de la préexistence des âmes.

« Caneri circa confinium turbas innumeras vulgus as-
 « picit animarum; quæ quidem omnes vultibus quibus
 « itur ad cælum et quibusdam quasi lacrymis exturbatæ.
 « Quippe de splendore ad tenebras, de cælo ditis ad im-

« perium, de æternitate ad corpora per caneri domici-
 « lium quæ fuerant descensuræ , sicut puræ, sicut simpli-
 « ces obtusum cæcumque corporis quod apparari prospici-
 « ciunt habitaculum exhorrebant. »

Arrivée au dernier cercle du firmament, *Noys* y rencontre le dieu *Pantomorphos* et le génie subordonné à *Pantomorphos*, *Oyarsès* :

« Hoc igitur in loco Pantomorfos persona deus vene-
 « rabili, et decrepitæ sub imagine senectutis occurrit. Illic
 « Oyarses idem erat et genius in artem et officium picto-
 « ris et figurantis addictus. In subterjacente enim modo
 « rerum facies universa cœlum sequitur, sumptisque de
 « cœlo proprietatibus ad imaginem quam conversio con-
 « tulit figuratur. Namque impossibile est formam unam-
 « quamque alteri simillimam nasci, horarum et climatum
 « distantibus punctis. Oyarses igitur circuli quem *panto-*
 « *morfon* græcia, latinitas nominat omniformem, formas
 « rebus omnes et associat et adscripsit. »

Uranie déclare à *Nature* que ce n'est pas à elle de construire un corps à l'homme, mais qu'elle instruira l'âme humaine dans les choses du ciel, dont le souvenir lui restera dans sa vie terrestre :

Mens humana mihi tractus ducenda per omnes
 Æthereos, ut sit prudentior.
 Parcarum leges et ineluctabile fatum,
 Fortunæque vices variabilis;
 Quæ sit in arbitrio res libera, quidve necesse,
 Qui cadat ambigui sub casibus;
 More recordantis quam multa reducet eorum
 Quæ cernet penitus non immemor.
 Ingeniis animoque deos cœlumque sequetur;
 Ut regina suum vas incolet.

Quæ stellis virtus et quanta potentia cœlo,
 Et quis sydereis vigor axibus,
 Quid valeant radiis duo lumina, quinque planetæ,
 Sentiet ingrediens vas corporis.
 De cœlo speciem, vultus animique tenorem,
 Et morum causas sibi contrahet,
 Legibus astrorum vivendi tempora nactus,
 Extremique viam discriminis,
 Corpore jam posito cognata redibit ad astra,
 Additus in numero superum Deus.

Les trois déesses partent ensemble pour aller trouver la déesse Physis, qui peut seule construire le corps humain.

Arrivée aux confins de la région de la Lune, Uranie décrit à Nature les divers ordres d'esprits qui peuplent les régions supralunaires, lunaires et sublunaires; les anges, les démons, les Pans, les Sylvains, les Néréides, etc. Cette idée d'une hiérarchie de génies chargés de fonctions différentes dans les différentes parties du monde, dérive des doctrines du Timée. Bernard de Chartres désigne aussi le Dieu suprême, Dieu le père, par la dénomination platonicienne de *Tagaton*.

« E sedibus quidem quas Tagaton suprema divinitas
 « habitatrix insistit, splendor emicat radiatus. — In su-
 « blimiori igitur fastigio, si quod cœlo sublimius taber-
 « naculum, Tagaton suprema divinitas collocatur. »

Uranie et Nature aperçoivent Physis dans un jardin fleuri : « Eo igitur in loco Physim residem superaspiciunt,
 « theoricæ et practicæ individuo filiarum consortio cohæ-
 « rentem. Studiosa rerum in seposito et tranquillo ubi
 « nichil offenderet mansitabat, naturarum omnium ori-
 « gines, proprietates, potentias, effectus, postremo uni-

« versam omnemque Aristotelis categoricam materiam
« cogitationis effecerat. »

Lorsque les quatre déesses sont enfin réunies, Noys leur adresse sur la créature à la formation de laquelle elles vont procéder, un discours en vers qui n'est pas dépourvu de noblesse et d'harmonie :

Pignora cara, Deæ, quas ante creata creavi
 Sæcula, de partu glorior ipsa meo.
 Summa voluntatis hæc est : venistis ad istas
 Consilii partes propositique mei.
 In rebus formisque suis si defuit orbi,
 Suppleat id nostro numine vestra manus.
 Plena minus, perfecta minus, minus esse decora
 Quæ feci totiens est mihi turpe nimis.
 Sensilis hic mundus, mundi melioris imago,
 Ut plenus plenis partibus esse queat,
 Effigies cognata deis et sancta meorum
 Ac felix operum clausula fiet homo,
 Qualis ab æterno, sub mundo principe, vivit
 Digna nec inferior mentis ydea meæ.
 Mentem de cœlo, corpus trahet ex elementis,
 Ut terras habitet corpore, mente polum.
 Mens, corpus, diversa licet, jungentur ad unum,
 Ut sacra complacitum nexio reddat opus.
 Divus erit, terrenus erit, curabit utrumque,
 Consiliis mundum, relligione Deos;
 Naturis poterit sic respondere duabus,
 Et sic principiis congruus esse suis,
 Ut divina colat, pariter terrena capessat,
 Et geminæ curam sedulitatis agat.
 Cum superis commune bonum rationis habebit;
 Distrahet a superis linea parva hominem.
 Bruta patenter habent tardos animalia sensus,
 Cernua dejectis vultibus ora ferunt;
 Sed majestatem mentis testante figura,
 Tollet homo sacrum solus ad astra caput,
 Ut cœli leges inflexosque meatus

Exemplar vitæ possit habere suæ.
 Dii superi stellæque sibi cœlumque loquetur.
 Consilium Lachesi notificante suum,
 Viderit in lucem mersas caligine causas,
 Ut natura nihil occuluisse queat.
 Aërios tractus, tenebrosa silentia ditis,
 Alta poli, terræ lata, profunda maris
 Viderit; unde vices rerum, cur æstuat æstas,
 Siccat autumnus, ver tepet, alget hyems;
 Viderit unde suum Phoëbo jubar, unde sorori,
 Unde tremit tellus, unde marina tument;
 Cur longis æstiva dies extenditur horis,
 Parvaque contrahitur nox breviora mora.
 Ut sua sint elementa, volo sibi ferveat ignis,
 Sol niteat, tellus germinet, unda fluat,
 Terra sibi fruges, pisces sibi nutriat unda,
 Et sibi mons pecudes, et sibi silva feras.
 Omnia subjiciat, terras regat, imperet orbi;
 Primatem rebus pontificemque dedi.
 Sed cum nutarit, numeris in fine solutis,
 Machina corporeæ collabefacta domus,
 Æthera scandet homo, jam non incognitus hospes,
 Præveniens stellæ signa locumque suæ.

Pour guider chacune de ses trois compagnes dans la part qu'elle doit prendre à la formation de l'homme, Noys leur donne à l'une le miroir de la Providence, à l'autre la table du Destin, à la troisième le livre de Mémoire. Dans la description du miroir de la Providence, il est encore question des Idées.

« Providentiæ speculum Urania; tabulam Fati Naturæ;
 « et tibi, Physi, librum Recordationis exhibeo. Trina hæc
 « est, ut verum fatear, consiliorum Dei notitia, veritas et
 « purgatissima certitudo. Erat igitur speculum Providen-
 « tiæ, cujus magna admodum circumferentia, intermi-
 « nata latitudo, extensa semper facies, perspicuus intro-

« spectus, ut quas olim contineret imagines non rubigo
 « detereret, non deleret antiquitas, non turbaret incursus.
 « Vivebant ideæ; vivebant exemplaria, nulla nata tem-
 « pore, nulloque in tempore desitura. Speculum igitur
 « Providentiæ, mens æterna, in qua sensus ille profun-
 « dissimus, in qua rerum genitor extortorque omnium
 « intellectus. Erat in exemplaribus invenire simulacrum,
 « cujus vel generis, quale, quantum, quando et quomodo
 « proventurum. »

La table du Destin est d'une grandeur finie, faite de bois; le temporel y est représenté comme l'éternel dans le miroir de la Providence: « Ea speculi tabulæque diffe-
 « rentia quod in speculo specialiter status naturam cœ-
 « lestium indeflexus, in tabula quidem quam maxime
 « temporales qui permutantur eventus. »

Enfin le livre de Mémoire représente le contenu du miroir de la Providence et de la table du Destin, mais sous la forme seulement de la probabilité: « Erat quoque
 « et liber Recordationis, non communibus litteris, verum
 « caractere notisque conscriptus, brevis ad sententiam,
 « et pagina pauciore contentus. In ea quidem brevitate
 « res Providentiæ Fatigue congestæ subnotari poterant,
 « non poterant provideri. Liber enim Recordationis non
 « aliud quam qui de rebus se ingerit et compellat memo-
 « riam intellectus, ratione sæpe veridica, sed probabili
 « sæpius conjectura. »

Les trois déesses se mettent à l'œuvre et combinent les éléments pour en former l'homme. Nous ne suivrons pas Bernard de Chartres dans la longue description du corps humain, par laquelle il termine son poëme.

Le Microcosme est suivi dans notre manuscrit d'un

poëme de huit cent quarante-huit vers élégiaques, intitulé *Mathematicus*.

Les auteurs de l'Histoire littéraire en font mention sans en donner le titre, mais en citant les deux premiers vers :

Semper ut ex aliqua felices parte querantur,
Leges humanæ conditionis habent.

Ce poëme, qui est incomplet, semble fait pour prouver que nul ne peut échapper à sa destinée, qui est écrite dans les astres.

Deux époux accomplis se désolent de n'avoir pas d'enfants. La femme consulte un astrologue. Il lui annonce qu'elle accouchera d'un fils qui deviendra le maître de l'univers, mais qui tuera son père. Le père, instruit par sa femme de cette prédiction, lui donne ordre de faire périr son enfant dès qu'il viendra au monde. Elle le sauve, et le fait élever loin d'elle. Ce fils devient en effet général, puis empereur de Rome. Lorsqu'il apprend de sa mère la prédiction qui pèse sur lui, il assemble le peuple romain, et demande la permission de se donner la mort pour éviter le crime que le destin le condamnerait à commettre. Quelques orateurs cherchent à le détourner de son dessein. Le poëme en reste à un discours fort obscur d'un certain Camille :

.....
Pone citus trabeam, verum citus exue regem.
Liber et explicitus ad mea vota meus.

Explicit Mathematicus.

Le dernier vers est probablement une addition de quel-

que copiste qui a cru le poëme achevé. Du reste, la perte de la fin de ce poëme ne peut donner lieu à beaucoup de regrets : ce qui nous en reste est plein de longueurs et de déclamations.

A la suite du *Mathematicus* vient un petit poëme de quatre-vingt-huit vers hexamètres, rimés deux à deux. C'est celui dont les auteurs de l'Histoire littéraire (p. 273) citent le premier vers :

Roma duos habuit, res est non fabula vana,

et qui, d'après l'Histoire littéraire, est intitulé : *De gemillis* dans le manuscrit 370 du Vatican. Dans notre manuscrit ce poëme n'a point de titre.

La courte analyse qu'en donne l'Histoire littéraire n'est pas exacte. Il ne s'agit pas, dans ce poëme, de « deux jumeaux dont l'un aurait été très-heureux et l'autre très-malheureux pendant tout le cours de leur vie, et cela par la force du destin et l'influence des astres. » Les deux frères, parfaitement semblables l'un à l'autre, sont atteints en même temps de la même maladie. Les médecins déclarent que tous deux périront si l'on ne prend le parti d'en ouvrir un pour chercher le principe du mal, et sauver l'autre. Le père y consent : un des jumeaux est sacrifié et l'autre guérit. La mère accuse le père devant le tribunal ; le père se défend sur ce qu'il valait mieux sauver un de ses fils que de les perdre l'un et l'autre. Le poëme se termine ainsi :

Res ubi facta fuit et disceptatio talis,
Diffinivit eam sententia judicialis.

Le *De gemillis* est suivi d'un troisième poëme intitulé :

De quodam qui pro paupertate se suspendit. L'Histoire littéraire en fait mention sous le titre *De paupere ingrato*. Il commence ainsi :

Mœsta parens miseræ paupertas anxietatis
Afflictis satis est dura superque nimis.

Il est composé de quatorze disques rimés. C'est l'histoire d'un homme que la misère détermine à se pendre, et qu'un soldat sauve de la misère et nourrit pendant onze mois. Puis il l'abandonne, croyant avoir assez fait pour lui. Le pauvre lui intente un procès, soutenant qu'il fallait ou le laisser mourir ou continuer de lui fournir les moyens de vivre. Ici encore nous ne savons pas ce que décident les juges ; le dernier vers est celui-ci :

Res hæc iudicibus discutienda datur.

Enfin notre manuscrit se termine par deux petites pièces, l'une de sept vers, la seconde de huit, la première en hexamètres, la seconde en disques rimés. Il n'en est fait aucune mention dans l'Histoire littéraire.

Le premier de ces petits poèmes est intitulé *De forma vivendi*. Nous allons le transcrire.

Formula vivendi præsto est tibi : pauca loquaris,
Plurima fac ; sit utrisque comes modus, utile, pulchrum.
Sobrius a mensis, a lecto surge pudicus.
Obsequiis instes ; ea pro te præmia poscant
Ut decet et prodest. Et amabis et oderis idem.
Stans casum metuas, speres prostratus et illum.
Quem colis in titulis, miserum abjectumque tuere.

Ces vers pourraient bien avoir fait partie du *Liber dictaminum* dont il est fait mention dans un ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Benoît de Burn en Ba-

vière (Pez, *Anecdote*. III, pag. 3, pag. 62), et auquel les auteurs de l'Histoire littéraire (pag. 274) inclinent à rapporter ces trois vers cités par Jean de Salisbury :

Mens humilis, studium quærendi, vita quieta,
Scrutinium tacitum, paupertas, terra aliena,
Hæc reserare solent multis obscura legendo.

Les quatre distiques qui suivent le *De forma vivendi* ne portent pas de titre et commencent par

Esse quidem dicam rem prosperitatis amorem.

Le sens en est que les dangers qui accompagnent les aventures amoureuses en empoisonnent les plaisirs. Cette pièce est de tout point indigne de Bernard de Chartres, et il nous semble très-douteux qu'il en soit l'auteur.

Le Megacosmus et le Microcosmus se trouvent aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque royale cotés 6752 A, 7994, 8808 A, 8320, 8751 C.

Dans le manuscrit 8751 C, du treizième siècle, le Megacosmus porte le titre de *Cosmographia* : « Incipit cosmographia magistri Bernardi Sylvestris, seu mundi « descriptio. » Il se termine par *explicit Megacosmus*.

Dans le manuscrit 6752 A, il est intitulé *Cosmographus* : « Incipit Cosmographus Bernardi Sylvestris. »

Dans deux manuscrits, l'un du douzième siècle (8808 A), l'autre du treizième (7994), les deux mots grecs qui forment les titres des deux poèmes sont suivis d'une explication de leur signification : *Megacosmus, id est major mundus*; *Microcosmus, id est minor mundus*.

Dans les deux manuscrits 6752 A et 8808 A, l'épître dédicatoire adressée à Thierri (Terrius) est placée à la suite des poèmes.

Dans les manuscrits 6752 A, 8808 A, et 7994 se trouve, soit en tête, soit à la suite des poèmes, un sommaire en prose des matières qui y sont traitées. Dans le manuscrit 8808 A ce sommaire a été ajouté par une main plus récente de près de deux siècles que celle qui a copié les deux poèmes.

Dans le manuscrit 8320, du treizième siècle, le Microcosmus est incomplet : il en manque plusieurs feuillets, vers la fin.

Dans le manuscrit 8754 C, il est suivi du *Formula vitæ honestæ* qui a été imprimé parmi les œuvres de saint Bernard.

Nous n'avons trouvé dans tous ces manuscrits aucun des petits poèmes qui suivent le Microcosmus dans le manuscrit 6445.

COMMENTAIRE DE BERNARD DE CHARTRES SUR LES SIX
PREMIERS LIVRES DE L'ÉNÉIDE.

Dans le manuscrit du fonds de Sorbonne, 526 A, autrefois R, 580 C, in-fol., de plusieurs écritures, toutes du quinzième siècle, parmi un grand nombre d'ouvrages de différents auteurs et sur différents sujets, se trouve, au feuillet 38 r°, et à la suite d'un traité de mythologie par lequel commence le volume (*Poetria magistri Alberici*), un fragment d'un commentaire de Bernard de Chartres, sur l'Énéide, qui comprend vingt-quatre feuillets et demi.

Il n'est fait aucune mention de cet ouvrage dans l'His-

toire littéraire de France, et aucun auteur, que nous sachions, n'en a parlé. Il n'est donc pas sans intérêt de le faire connaître par quelques extraits. En voici le prologue :

« Incipit commentum Bernardi Silvestris super sex libros Æneidos Virgilio.

« Geminæ doctrinæ observationem perpendimus in
« sola Æneide Maronem habuisse, teste namque Macro-
« bio qui et veritatem philosophiæ docuit, et figmentum
« poeticum non prætermisit. Si quis vero Æneida legere
« studuerit ita ut ejusdem voluminis lex deponat, hæc in
« primis oportet unde agat et qualiter et cur demon-
« strare, et geminam observationem in his præmonstran-
« dam non relinquere. Quoniam autem in hoc opere et
« poeta et philosophus perhibetur esse Virgilius, primo
« poetæ intentionem et modum agendi et cur agat
« breviter exponemus. Intendit itaque casus Æneæ alio-
« rumque Trojanorum pariter exulantium labores evol-
« vere. Itaque hoc non secundum historiæ veritatem
« quam Phrygius Dares descripsit, sed utique ut Augusti
« gratiam lucretur, Æneæ facta figmentis extollit. Scribit
« autem Virgilius, latinorum poetarum maximus, imitando
« Homerum, græcorum poetarum maximum. Quemadmo-
« dum namque ille in Iliade trojanum exitum, in Odyssa
« vero Ulixis exilium enarrat, ita et iste in secundo libro
« breviter enarrat Trojæ subversionem, in cæteris autem
« Æneæ laborem. Notandum est quidem in hoc loco ge-
« minum esse narrationis ordinem, naturalem et artifi-
« cialem. Naturalis est quando narratio secundum rerum
« et temporum seriem describitur, quod fit dum ordine
« quo gesta est enarratur, dumque quid tempore primo,

« quid secundo, quid ultimo gestum sit distinguitur. Hunc
 « ordinem habuerunt Lucanus et Statius. Artificialis vero
 « est quando a media narratione incipimus atque inde ad
 « principium recurrimus. Hoc ordine scribit Terentius
 « atque in hoc opere Virgilius. Tum enim iste foret ordo
 « naturalis si primo excidium Trojæ describeret, atque
 « inde Trojanos in Cretam, a Creta in Siciliam, a Sicilia
 « vero in Lydiam deduceret. Primo eos ad Didonem de-
 « ducit, atque Æneam subversionem trojanam et cætera
 « quæ passus est enarrantem introducit. Hactenus unde
 « agat et qualiter ostendimus; deinceps cur agat inspicia-
 « mus. Poetarum quidam causa utilitatis, ut satyrici;
 « quidam causa delectationis, ut comœdi; quidam causa
 « utriusque, ut historici. Unde Horatius :

Aut prodesse volunt aut delectare poetæ,
 Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.

« Ex hoc opere ex ornatu verborum et figura orationis
 « et ex variis casibus et operibus hominis enarratis quæ-
 « dam habetur declaratio. Si quis vero hæc omnia studeat
 « imitari, maximam scribendi peritiam consequetur;
 « maxima etiam exempla et excitationes aggrediendi ho-
 « neste, et fugiendi illicita per ea quæ narrantur, haben-
 « tur. Est itaque lectorum gemina utilitas : una scribendi
 « peritia, quæ habetur ex imitatione, altera vero recte
 « agendi prudentia, quæ capitur exemplo et exhortatione;
 « verbi gratia, ex laboribus Æneæ tolerantia exemplum
 « habemus; ex affectu ejus in Anchisem et Ascanium; pie-
 « tatis, ex veneratione quam Diis exhibebat, et ex ora-
 « culis quæ posebat, ex sacrificiis quæ offerebat, ex votis
 « et precibus quas fundebat, quodammodo ad religionem

« excitamur ; per immoderatum vero Didonis amorem ab
 « illicitorum appetitu revocamur. Cum præmium officii
 « in captanda lectoris vel auditoris benevolentia, docili-
 « tate et attentione totum consistit, relictis septem quæ a
 « plerisque nuntiis voluminum quæruntur, hæc tantum
 « nos considerasse sufficiat : unde agat autor ut docilis
 « reddatur lector ; qualiter ut sit benevolus ; cur ut atten-
 « tus. Nunc vero hæc eadem circa philosophicam verita-
 « tem videamus. Scribit enim in quantum est philosophus
 « humanæ vitæ naturam. Modus vero agendi talis est :
 « sub integumento describit quid agat vel quid patiat
 « humanus spiritus in humano corpore temporaliter po-
 « situs. Atque in hoc scribendo, naturali utitur ordine,
 « atque ita utrumque narrationis ordinem observat, arti-
 « ficialem poeta, naturalem philosophus. Integumentum
 « vero est genus narrationis, sub fabulosa narratione ve-
 « ritatis involvens intellectum, unde et involucrum dici-
 « tur. Utilitatem vero capit homo ex hoc opere secundum
 « suû agnitionem ; hominis vero magna utilitas est, ut ait
 « Macrobius, si se ipsum cognoverit. Unde de cœlo des-
 « cendit : noti sheliton (sic cod. γυῶθι σεαυτόν), id est co-
 « gnosce te ipsum.

« Hactenus unde agat et qualiter et cur secundum
 « utramque doctrinam perspeximus. Ordo est deinceps
 « ut singulorum duodecim voluminum integumentum
 « secundum ordinem aperiamus. »

Le commentaire est une explication allégorique. Bernard de Chartres voit dans toutes les fictions de Virgile des symboles physiques ou moraux dont il prétend dévoiler le sens. Ainsi il retrouve dans l'épisode de Junon et de ses nymphes, d'Iris et d'Éole, tous les phénomènes météoro-

logiques. Énée est l'esprit qui habite le corps. Les tempêtes qu'il éprouve sur la mer sont les sécrétions et les excréments du corps, « influxiones et effluxiones; » ses sept vaisseaux sont ses sept volontés; ses compagnons sont les membres de son corps; sa femme Créuse est le désir du bien; ses voyages en différentes contrées marquent les passions que traverse l'âme humaine.

Parvenu au sixième livre, le commentaire, toujours conçu dans le même esprit, devient très-développé. « *Sic*
 « *fatur, etc. Quoniam in hoc sexto volumine descensus*
 « *Æneæ ad inferos enarratur, idcirco in primis de locis in-*
 « *ferorum et de descensu intueamur. Et quia profundius*
 « *philosophicam veritatem in hoc volumine declarat Vir-*
 « *gilius, ideo non tantummodo summam, verum etiam*
 « *verba exponendo, in eo diutius immoremur...*

« Eorum enim quæ sunt quædam sunt spiritus, quæ-
 « dam sunt corpora, quædam spirituum vel' corporum
 « accidentia. Spiritu vero corpus esse inferius evidentis-
 « simum est, cum spiritus sit immortalis, rationabilis,
 « indivisibilis, corpus vero mortale, irrationale sit atque
 « divisibile. Iterum spiritus regit, corpus regitur. Acci-
 « dentibus etiam inferius est, cum illa incorporalia sint,
 « ut ait Boethius, immutabilem sui substantiam sortita.
 « Itaque corpus inferius spiritibus et accidentibus. Cor-
 « porum iterum quædam sunt cœlestia, quædam caduca.
 « Sunt caduca quæ sunt dissolubilia. Quis non videat ta-
 « men caduca etiam natura inferiora? Caducorum quæ-
 « dam sunt hominum, quædam bestiarum et herbarum
 « vel arborum, quædam inanimatorum. Humanum vero
 « reliquis est inferius; bestiali, quia corpora bona ma-
 « jora sunt in eo quam in humano. Non enim, ut ait

« Boethius, elephantis mole, tauros robore, tigres veloci-
 « tate præibimus. Arboribus hoc corpus inferius est hu-
 « manum, quia arbor, si præscisa fuerit, rursus virescit
 « et rami ejus pullulant. Inanimatis quoque inferius est
 « humanum corpus. Inter inanimata namque quid fragi-
 « lius est vitro? quo humanum corpus est inferius. Cor-
 « pus enim humanum et violenta collisione et morbo et
 « senectute interire potest. Illud autem collisione, non
 « morbo nec senectute potest deficere. Cumque ita nil
 « inferius humano corpore, infernum idem appellatur.
 « Quod autem inferis legimus animas coactione teneri,
 « quædam a spiritibus carceriis, hoc idem dicebant pati
 « animas in corporibus a vitis. »

La suite est remplie d'interprétations du même genre que celles des livres précédents, et nous croyons inutile de les reproduire. Le seul morceau qui eût pu offrir un intérêt vraiment philosophique eût été l'explication de ces vers célèbres : « Principio cœlum ac terras camposque
 « liquentes, etc. » Mais le fragment que nous possédons du commentaire de Bernard de Chartres ne s'étend pas jusque-là ; il s'arrête au vers 637 : « His demum exactis,
 « perfecto munere divæ. » Nous nous contenterons de citer la dernière page. Elle commence avec le commen-
 taire sur le vers 616 :

Saxum ingens volvunt alii, radiisve rotarum
 Districti pendent.

« *Saxum*, laboriosum conatum. *Radiis*, casibus.
 « *Rotarum*, fortunarum, quia fortuna ad modum rotæ
 « volubilis est, ita quod quoslibet sistit summos, quos-
 « libet imos, quosdam de summo ad immum trudit,

« quosdam de imo ad summum erigit. Unde quidam
« dixit :

Glorior elatus, descendo minorificatus,
Imus in axe teror, rursus ad astra feror.

« Ideo per rotam figurantur. *Pendent*, dubii sunt, ut
« exponit Macrobius. *Theseus*, sapientia. *Infelix*, cala-
« mitosa. Miseriæ enim hujus vitæ plurimum philoso-
« phos urgent, ut patet per Socratem, Platonem, Sene-
« cam, Anaxagoram, Scarios, Soranos, in quibus sapientia
« ab ipsis est lacessita. *Flegias*, quia flegeia, id est ar-
« dens, virtus dicitur. *Miserrimus*, quia homo habet
« proprium omnes labores tolerare. *Voce*, instructione.
« *Umbras*, bona temporalia. *Discite*; ecce hortamentum
« virtutis. *Divos*, scientia et virtus. *Vendidit*, hoc est
« virtutes quasdam vitiorum notare exemplis. *Non*
« *michi*; quia nefas est castos intrare tartarum, ideo Sy-
« billa non introduxit Æneam; per quod datur intelligi
« quia intelligentia contemplantem spiritum non contami-
« net. In malam vitam non sistit; pravorum tantum erro-
« res ei aperit. Et hoc haecenus. Sybilla Æneam quæ sint
« in tartaro docuit. *Centum ora* habet Sybilla, quoniam
« centum probationes habet intelligentia; centum pro
« infinito numero. *Formas*, species. *Viam*; contempla-
« tione perficere; quia enim agnovistis quæ sint in tar-
« taro, restat requirere quæ sint in Elysiis. *Mœnia*; visi-
« bilibus peregratis, restat invisibilia perquirere, et ideo
« dicit Sybilla se cernere cœlum. *Cyclopum*; quia cyclops
« polis (sic cod. κύκλος πολύς), id est pluralitas circulorum.
« Per circulos autem sine carentes et punctui indivisibili
« et immutabili adhærentes vel accedentes figurantur

« spiritus immortales creatori indivisibili et immutabili
 « adhærentes. Cyclops ergo multitudo circulorum, est
 « ordo spirituum; plures Cyclopes, spirituum multitu-
 « dines. Mœnia ergo Cycloporum sunt cœli, quæ sunt na-
 « turales regiones spirituum. *Conspicis*; patent enim
 « cœlestia intelligentiæ. *Educta*, altiora cæteris. *Cami-*
 « *nis*, igneis tabernaculis quæ sunt duodecim partes cœli;
 « non enim solum zodiacum in duodecim a philosophis
 « legimus divisum, sed totum cœlum a polo australi
 « usque ad arcticum, unde austrina et... signa nullis
 « partibus dicuntur esse, vel ipsæ superæ stellares; atque
 « fornix est cerebrum humanum testudineum. *Portæ*,
 « cellulæ. Per has enim, ut supra dictum est, exercendo
 « ingenium, rationem, memoriam, cœlestia contempla-
 « tione ingredimur. *Adverso* respicit capite ad cœlum.
 « *Hæc ubi*, id est in quibus portis, quia in cellula memo-
 « riæ. *Dona*, philosophiam. *Pariter*, socialiter incedunt.
 « *Viarum*, virtutum. *Medium*, ipsam virtutem quæ me-
 « dium est hominum et divinarum substantiarum. *Fori-*
 « *bus* appropinquant, dum quædam ingenio inveniunt,
 « ratione discernunt, memoriæ commendant. *Occupat*,
 « occupat aditum dum exercet ingenium. *Corpus spargit*
 « *recenti aqua*, dum substantia se ipsam scilicet nova
 « irrigat doctrina. Hæc enim intelligenda sunt, scilicet
 « ingenium, exercitium, et doctrinæ erudimentum. Unde
 « Horatius :

Natura fieret laudabile carmen an arte
 Quæsitum est.

« Scilicet quia sequitur ingenii inventionem, memoriæ

« commendationem addit. *Ramum*, philosophiam. *Li-*
 « *mine adverso*, cellula postica. »

Expliciunt glosulæ Eneidos secundum integumentum.

V.

PLUSIEURS ÉCRITS DE GERBERT. — COMMENTAIRE ANONYME
 SUR LE TIMÉE.—INTRODUCTION DE PORPHYRE ET CATÉGORIES
 D'ARISTOTE MISES EN VERS.

Nous trouvons à la Bibliothèque du Roi un manuscrit de Saint-Germain, coté 4095, qui contient divers morceaux intéressants pour l'histoire de la première époque de la philosophie scholastique. Nous donnerons d'abord la description complète du manuscrit et nous y joindrons des extraits des deux morceaux les plus remarquables.

4^o F^o 4-f^o 6 v^o. Traité en latin, sans titre et sans nom d'auteur, d'une écriture du treizième ou quatorzième siècle, sur un jeu consistant en certaines combinaisons de nombres et que l'auteur appelle *rythmimachia* : « *Rythmimachia græcenumorum pugna exponitur.* » etc. C'est le même traité dont l'abbé Lebeuf a parlé, d'après le manuscrit de Colbert n^o 4004, dans sa Dissertation sur l'état des sciences depuis Charlemagne (page 85), et qu'il attribue à Gerbert. En effet, dans le manuscrit de Colbert, que nous avons examiné, et qui porte aujourd'hui à la Bibliothèque royale le n^o 7485, ce traité, ou plutôt le fragment de ce traité qui y est contenu, vient à la suite de la géométrie de Gerbert, et il est d'une écriture du onzième siècle. Toutefois nous devons faire observer que l'écriture du traité de géométrie est d'un temps posté-

ricur, et que dans le manuscrit de Colbert, comme dans celui de Saint-Germain, la Rythmimachia ne porte pas de nom d'auteur, mais bien ce simple titre : *Ludus qui dicitur rythmimachia*. Oudin assure que cet ouvrage a été imprimé.

2° F^o 7 r^o-46 v^o. De la même écriture que ce qui précède : l'Arithmétique de Boëce; la fin manque.

3° F^o 47 r^o-48 v^o. D'une écriture du onzième siècle : fragment d'un traité sur la multiplication et la division appliquées aux mesures.

« Init. : Id de omnibus generaliter tenendum est quia
 « singularis quæcumque multiplicaverit sive decenum
 « sive centenum sive millenum vel ulteriores, in eodem
 « ponet digitum, in secundo articulum », etc. Fin. : « Vi-
 « deor in culpam illam incidisse in quam Porphyrius cum
 « de genere tractabat dicitur devenisse. Cum enim om-
 « nem demonstrationem ex notioribus oporteat constare,
 « deputant illi in vitium ad generis diffinitionem speciem
 « innotiorem habuisse. Ego similiter quoque fecisse com-
 « probor. Cum enim untiarum comparationes ex notio-
 « ribus monstrare debuissim, minutias ignotiores, id est
 « sextulam, sicilicum et cæteras intermiscui. Sed Boe-
 « thius Porphyrio succurrit et mihi, dum dicit nullam
 « rem nisi ab iis in quibus substantiam suam habet posse
 « demonstrari. Sicut enim genus a specie substantiam su-
 « mit, sic et untiæ a partibus suis, id est sextula, sicilico
 « et cæteris quibus pereuntibus ipsa non manebit. Nunc
 « autem, paululum untiis intermissis, aliquantulum non
 « pigeat scribere de minutiis, ut, et minutiis et untiis
 « pleniter cognitis, de utrarumque divisionibus et due-
 « tionibus postmodum abunde dicatur. »

4° F^o 48 v^o-52 v^o. « Regulæ ex libris Ptolemei regis
 « de compositione astrolapsus, » Règles tirées des livres
 de Ptolémée, pour la composition de l'astrolabe, de la
 même écriture que le fragment qui précède. Il n'y a pas
 non plus de nom d'auteur ; mais c'est évidemment le
 même ouvrage dont l'abbé Lebeuf ¹ a fait mention et cité
 le commencement d'après les manuscrits de la Sorbonne
 n^{os} 4249 et 4269, et que ces manuscrits attribuent à Ger-
 bert : « Incipit liber Gileberti de Astrolabio. » Voici ce
 commencement, d'après notre manuscrit ; il ne diffère de
 celui que donne l'abbé Lebeuf que par de très-légères
 variantes :

« Quicumque astronomicæ peritiam disciplinæ et cœ-
 « lestium sphaerarum geometricaliumque mensurarum
 « altiore scientiam diligenti veritatis inquisitione altius
 « rimari conatur, et certissimas horologiorum quorumli-
 « betve climatum rationes et quælibet ad hæc pertinentia
 « industrius discriminare nititur, hanc vualzacoram ²,
 « id est planam sphaeram Ptolemei seu astrolapsus so-
 « lerti indagazione perquirat. »

Tout porte à croire en effet que ce traité est de Ger-
 bert ; on y trouve une connaissance de l'astronomie et de
 la langue scientifique des Arabes, telle que lui seul pou-
 vait la posséder dans ce siècle. Il y a un chapitre intitulé :
 « De vocabulis latinis et arabicis stellarum et formatio-
 « nibus eorum, etc. » Ce traité, dans notre ms. 4095,
 étant de la même écriture que le fragment sur les me-
 sures dont il est immédiatement précédé, il se pourrait
 bien que celui-ci fût aussi de Gerbert, dont le nom se se-

1. Lebeuf, *État des sciences en France depuis Charlemagne jusqu'au
 roi Robert* (recueil de divers écrits, etc.), 1758, in-8, t. II, p. 89.

2. Lebeuf : *walzagoram*.

rait trouvé au commencement, que nous n'avons plus.

5° F° 53 r°-60 v°. Commentaire anonyme, incomplet, d'une écriture de la fin du douzième siècle, sur le Timée de Platon.

On sait que le Timée de Platon était connu par le commentaire de Chalcidius, au moins dès le huitième et le neuvième siècle, puisqu'on le trouve dans des manuscrits qui remontent à cette époque. On sait aussi que les doctrines qui y sont exposées étaient devenues au douzième siècle un sujet d'étude et de controverse. L'influence des théories platoniciennes est visible dans Bernard de Chartres. Voici maintenant le premier commentaire régulier sur le Timée, de la main d'un scholastique; l'auteur doit être celui de la *Philosophia mundi* et de l'*Imago mundi*, attribuées à Honoré d'Autun, et qui pourraient bien être de Guillaume de Conches; car il y a une analogie frappante entre la *Philosophia mundi* et le *de Elementis philosophiæ*; Bedæ opp. II, p. 312. Non-seulement dans le premier livre de l'*Imago mundi* (c. LXXXI et LXXXIII), Honoré ou Guillaume s'occupe de l'explication des fameux nombres du Timée; mais dans le premier livre de la *Philosophia mundi* (I. I, c. xv), après avoir rapporté plusieurs opinions qui avaient cours de son temps sur l'âme du monde, il renvoie, pour l'explication de la doctrine platonicienne sur ce point, à des gloses qu'il aurait écrites sur Platon: « Hanc dicit Plato ex di-
« vidua et individua substantia esse excogitatam et ex ea-
« dem natura et diversa: cujus expositionem si quis
« quærat, in glosulis nostris super Platonem inveniat. » Il serait donc possible que le commentaire contenu dans le manuscrit de Saint-Germain, 4095, fût celui qui est ici


désigné. En effet, l'auteur (f° 60 v°, c. 1) nous apprend qu'il avait composé sur la physique un livre, qu'il appelle *Nostra philosophia*, et où il avait démontré qu'il ne peut y avoir de corps situés dans une région supérieure à celle du feu. « Nullum ergo naturali aspiratione superius debet esse igne. Quod enim dicunt aquas congelatas esse ibi, ita absurdum quod illud dedignamur refellere. In nostra philosophia satis idem diximus. » Or, nous retrouvons cette idée en plusieurs endroits de la *Philosophia mundi* (l. III, c. v, vi, etc.). Enfin les auteurs dont il est fait mention dans le commentaire que nous avons sous les yeux, sont précisément les mêmes que cite ordinairement l'auteur de la *Philosophia mundi* et du *de Affectibus solis* : ce sont Boëce, Macrobe et Constantin l'Africain.

Nous donnerons tout à l'heure un extrait de cet ouvrage ; mais continuons la description du manuscrit.

6° F° 64 r°-68 v°. Commentaire anonyme incomplet sur le traité de Priscien. De la construction : « Grammaticalia super Priscianum de constructione. » Ce titre est d'une écriture beaucoup plus récente que celle du corps du traité, laquelle paraît être du douzième siècle.

7° Abrégé en vers, précédé d'une préface, de l'Introduction de Porphyre et des Catégories : écriture du dixième au onzième siècle.

La préface est adressée à un évêque nommé Bennon, que l'auteur traite comme un personnage éminent, amateur des lettres, et qui avait dû subir un exil dont il était revenu. Est-ce Bennon, évêque de Meissein, qui joua un si grand rôle dans les querelles de l'empereur Henri IV, et qui mourut en 1107, âgé de près de 96 ans ?

Quant à l'auteur de cet opuscule, il est possible que son nom soit caché dans le signe figuré au-dessus de la ligne où se trouve le nom de Bennon,  *Bennoni*. Faut-il lire *Yvo* ou *Odo*? Rien n'est moins certain, et nous nous contenterons de donner cet écrit comme l'œuvre d'un dialecticien anonyme du dixième ou du onzième siècle.

Nous allons publier maintenant des extraits du commentaire sur le *Timée*, et l'*Abrégé en vers de l'Introduction de Porphyre et des Catégories d'Aristote*, sans essayer de restituer par d'arbitraires conjectures les mots que le mauvais état du manuscrit ne nous a pas permis de déchiffrer.

COMMENTAIRE SUR LE *TIMÉE*.

« Incipientibus Thimeum Platonis inquirendum est
 « quæ compositionis illius causa fuerit, et unde in eo aga-
 « tur, et qualiter, etc., et cui parti philosophiæ subpona-
 « tur, et titulus. Causa vero compositionis hujus operis
 « talis fuit : cum inter omnes recte philosophantes justi-
 « tiam in conservatione reipublicæ principatum obtinere
 « certum sit, circa illius inquisitionem maxima fuit eo-
 « rum intentio. Quorum Thrasymachus orator sic ipsam
 « definivit : Justitia est quæ plurimum prodest ei (sup-
 « plevimus *ei*) qui plurimum potest, illud attendens quod
 « propter conservationem justitiæ ad illum qui plurimum
 « potest gubernandæ reipublicæ transferuntur. Cujus de-
 « finitione relata in scholis, Socrates ait : non ; imo jus-
 « titia est quæ plurimum prodest ei qui minimum potest.
 « Qui enim plurimum potest, se et sua sine omni justitia

« conservat; sed qui minimum, minime. Et quia tam
 « perfectam de ea dederat sententiam, rogaverunt cum
 « sui discipuli ut de illa tractatum componeret. Quorum
 « satisfaciens voluntati, de parte ipsius justitiæ, id est de
 « positiva justitia tractavit. Justitia enim alia positiva,
 « alia naturalis. Et est positiva, quæ ab hominibus inventa,
 « ut suspensio latronis, naturalis vero quæ non est ab ho-
 « mine inventa, ut parentum dilectio, et similia. Sed
 « quoniam positiva justitia circa instituta reipublicæ ma-
 « xime apparet, in tractatu de ea ad rempublicam se
 « transtulit, ut circa eam justitiam ostenderet. Sed quia in
 « nulla republica perfectam potuit invenire justitiam quam
 « in exemplum prætenderet, novam secundum veterem
 « Atheniensium confinxit. Deinde Plato, ejusdem disci-
 « pulus, cum decem volumina de republica composuisset,
 « volens perficere quod magister suus prætermiserat, de
 « naturali justitia hoc opus composuit. Sed quoniam illa
 « circa creationem mundi maxime apparet, ad illam se
 « transfert. Unde possumus dicere quod materia hujus
 « libri est naturalis justitia vel creatio mundi. De ea enim
 « propter naturalem justitiam agit. Agit hoc modo de tali
 « materia : ostendendo efficientem, formalem, finalem,
 « materialem causam mundi, deinde causam excogita-
 « tionis animæ, et modum et conjunctionem ejus cum
 « corpore, et potentias quas in eo exercet; postea crea-
 « tionem cœlestis animalis, aërii, aquatilis, reptilis. Deinde
 « agit de ætatibus hominis, de officio et utilitate membro-
 « rum ejusdem, ad ultimum de primordiali materia. Hac
 « utilitate agit de tali materia tali modo, ut, visa poten-
 « tia divina et sapientia et bonitate in creatione rerum,
 « timeamus tam potentem, veneremur tam sapientem, di-

« ligamus tam benignum. Non uni tantum parti philoso-
 « phiæ supponitur, sed de pluribus aliquid in eo conti-
 « netur. Quod ut melius intelligatur, partes philosophiæ
 « divisione prodamus. Philosophia igitur eorum quæ sunt
 « et non videntur et eorum quæ sunt et videntur vera
 « comprehensio. Hujus duæ sunt species : practica et
 « theorica. Practicæ vero sunt tres : ethica de instruc-
 « tione morum, *ethos* enim mos, ethonomica (*sic*) dis-
 « pensatura : ethonomus enim est dispensator ; hæc docet
 « qualiter unusquisque propriam familiam debeat dis-
 « pensare ; politica, civilis, *polis* enim est civitas ; hæc
 « docet qualiter respublica tractetur. Theoricæ similiter
 « sunt species tres : theologia, mathematica, physica ; et
 « est theologia de divinis ; *theos* enim est Deus ; *logos* est
 « ratio. Mathematica quadrivium continet, dicta mathema-
 « tica id est doctrinalis. *Mathesis* cum aspiratione est doc-
 « trina, sine ea est vanitas ; et dicitur doctrinalis antonoma-
 « sice quia scilicet perfectior sit doctrina in quadrivio quam
 « in cæteris artibus. In aliis enim sola voce fit doctrina ;
 « in ista ut et voce, et oculis ; ut enim dicitur ab ore re-
 « gula, ostenditur sub oculis in figura. Mathematicæ sunt
 « quatuor species : arithmetica, musica, geometria, as-
 « tronomia. Physica vero de naturis et complexionibus
 « corporum est ; *physis* enim est natura. Musicæ sunt
 « species tres : instrumentalis, mundana, humana. In-
 « strumentalis tres, melica, metrica, rithmica. Melicæ tres :
 « diatonica, enarmonica, cromatica. De omnibus igitur
 « artibus in hoc opere aliquid continetur ; de practica, in
 « recapitulatione positivæ ; justitiæ de theologia, ubi de effi-
 « ciente, formali et finali causa mundi et de anima mundi
 « loquitur ; ubi vero de numeris et proportionibus, de

« mathematica ; ubi vero de quatuor elementis et crea-
 « tione animalium et de primordiali materia, physicæ.
 « Titulus talis est : *Incipit Thimæus Platonis*, dictus a
 « quodam discipulo suo. Mos enim Platoni fuit intitulare
 « volumina a nominibus discipulorum, ut conferret ho-
 « norem discipulo, ut et vitaret arrogantiam et ut sub-
 « traheret æmulis occasionem reprehendendi. Vel Thi-
 « mæus dictus est quasi flos ; *thimio* (*sic*) enim est flo-
 « reo, quia in eo est flos philosophiæ. *Isocrates*, etc.
 « Thymæus Platonis diu difficilis habitus est ; non quia
 « tam perfectus auctor aliquid obscure dixisset, sed quia
 « lectores ignorabant artes quarum ex necessitate facit
 « mentionem. Cum enim de creatione mundi ageret, de
 « diversis artibus mentionem facere oportuit, juxta unius-
 « cujusque proprietates probationes inducendo. Est igitur
 « ignoratus a latinis usque ad tempus Osii papæ ; qui,
 « cum sciret in eo multa utilia nec fidei contraria conti-
 « neri, rogavit Chalcedium, archidiaconum suum, in utra-
 « que lingua peritum, ut de græco in latinum illum trans-
 « ferret. Cujus auctoritati obediens, primas partes illius
 « transtulit. Sed quia ignorabat utrum placeret annon,
 « misit ad illum ut de illis judicaret, ut, si placerent,
 « cum majori audacia cætera aggrediretur. Et quoniam
 « difficiles erant ad intelligendum, super illas commen-
 « tum fecit, et cum parte translata et commento has lit-
 « teras misit, quarum continentia hæc est. In principio
 « excusat se de ignorantia ; postea captat ejus benevolen-
 « tiam ; deinde ostendit quare totum illum non transtulit
 « et quare super partem translata commentum fecit.

« Descensus ad litteram talis est. Difficilis res erat
 « transferre librum Platonis de græco in latinum ; sed

« virtus tua et amicitia fecit eam mihi facilem. Sed ad
 « hoc quidem aliquis posset dicere : potestne virtus hoc
 « facere? Probat quidem.... auctoritate Isocratis, sic di-
 « cens : *Isocrates* ¹, ille rhetor de quo in rhetorica legi-
 « tur, *in exhortationibus suis*, id est in eo libro sic
 « vocato, *laudans virtutem*, virtus est habitus animi
 « modo naturæ rationi consentaneus, *dixit penes eam*
 « (virtutem) *consistere causam totius prosperitatis*; ex
 « virtute enim omnis prosperitas, quia, ut probat Boe-
 « thius, omnia quæ contingunt bonis bona sunt, quæ
 « vero malis, mala sunt; *et omnium bonorum*, id est
 « temporalium et æternorum. Et cum hæc diceret, addi-
 « dit *eam* (virtutem) *solam esse quæ redigeret ad pos-*
 « *sibilem facilitatem*, id est faceret faciles *res impossi-*
 « *biles*, non natura sed usu. Et ne putaret aliquis eum
 « mentitum esse, subjungit *præclare*, id est aperte et
 « vere. *Quid enim*. Probat quod virtuti res difficilis fa-
 « cilis est, removendo a virtute ea quæ generant difficul-
 « tatem. Hæc sunt invita inceptio, impatientia laboris,
 « et hoc est quod dicit : *quid enim generosam magna-*
 « *nimitatem*, id est virtutem, et est periphrasis; *aggredi*,
 « id est incipere, ac si diceret nihil honestum. *Vel quid*
 « *cœptum*, id est inceptum *fatiget*, nihil scilicet. Ante-
 « quam enim incipiat, providet an ad perficiendum suffi-
 « ciat. *Ut temperet se a labore*. Sed quia quod caret al-
 « terna requie durable non est, subjungit : *tanquam*
 « *victa difficultatibus*. Interpolare enim labores naturæ
 « est necessitas, sed vinci fragilitas. *Eadem est*. Probato
 « quod virtus faciat rem difficilem facilem, hoc idem de

1. Chalceidii edit. (cur. Meursto, Lugd. Batav. 1607) : *Socrates*, male.

« amicitia, quæ quædam virtus est, dicens : *eadem est*
 « *vis amicitia* quæ et virtutis est. Est amicitia voluntas
 « bonorum erga aliquem causa illius ipsius qui diligitur,
 « cum ejus pari voluntate. Exponit qualiter sit eadem
 « vis, et est *par extricatio*, id est expositio, *rerum pene*
 « *impossibilium*, id est difficilium. Tricæ sunt maculæ
 « retis; inde intricare dicitur involvere, extricare, evol-
 « vere. *Cum alter*. Subjungit qualiter amicitia rem dif-
 « ficilem faciat facilem, scilicet *cum alter ex ami-*
 « *cis*; inter duos enim ad minus est amicitia re ipsa.
 « Religiose imperare est debita et honesta imperare et
 « possible; *adminiculentur*, id est subveniant *effectui*
 « *complaciti operis*, id est ad efficientiam operis utri-
 « que placiti. *Alter voto parendi*, id est ex voto et vo-
 « luntate obediendo. Ex voto obedire est sine spe remu-
 « nationis, sine coactione timoris, sine conjunctione
 « sanguinis obedire. *Conceperas*, etc. Huc usque excu-
 « savit se de arrogantia; modo captat benevolentim Osii
 « ejusdem, per hoc quod utilem rem prævideat. *Conce-*
 « *peras animo*, id est prævideras; sed antequam osten-
 « dat quidem, ne videretur mala conceptio, commendat
 « Osium sic : *florente omnibus studiis humanitatis*.
 « Studium est vehemens applicatio animi ad aliquid
 « agendum cum magna voluntate. Sed studia alia sunt
 « humanitatis, ut practicæ, alia divinitatis, ut theoreticæ.
 « Sed cum iste in omnibus floreret, maxime in studiis
 « humanitatis, quia humanus homo erat. Vel studia hu-
 « mana dicuntur omnia quæ ab homine sciri possunt,
 « in quibus omnibus iste florebat. Sed quia studium sine
 « ingenio non sufficit, secundum illud Horatii

Ego nec studium sine divite vena,
Nec rude quid possit video ingenium.

« addit et ingenium. Ingenium est naturalis vis ad aliquid
« cito intelligendum ; unde dicitur ingenium quasi intus
« genitum. Sed quia ingeniorum alia sunt summa , alia
« minima, alia media, ad cumulum laudis addit *excel-*
« *lenti*. Deinde, commendato eo, ostendit quod conce-
« perat dignam spem *operis proventu*, id est operis Pla-
« tonis de græco in latinum proventuri. Sed ne videre-
« tur superflua hæc translatio, addit *intentati*; nullus
« enim adhuc transtulerat. *Et quanquam*. Alio modo
« captat ejusdem benevolentiam , scilicet removendo ab
« ea arrogantiam. Continuo , hoc quod mihi injunxisti
« melius quam ego posses facere. *Et quanquam hoc*
« *ipse*, id est hanc translationem posses facere *facilius*,
« quia doctor, *commodius* quia majoris auctoritatis,
« tamen *ei potius malueris injungere*, id est mihi, *quem*
« *judicares alterum te*, id est quem ut te diligebas. Et
« tractum est a Tullio qui in libro Amicitiae dicit : « ami-
« cus meus est alter ego. » Sed ne videretur injunxisse
« vel propter ignorantiam vel propter indignationem ,
« ait : *credo propter admirabilem verecundiam*. Est
« enim quædam verecundia bona , quædam mala. Mala
« est quando in bono frigidi malum quod fecimus con-
« fiteri vel dimittere erubescimus ; bona est qua malum
« perpetrare erubescimus, et scientiæ vel virtuti quæ
« in nobis sunt nos impares judicamus. *Possemne*. Ad
« hoc quidem aliquis posset dicere : etsi iste impe-
« rasset, tamen ex arrogantia incæpisti, cum te posses
« excusare ; probat quod non posset, et hoc est : *oro te*,
« o aliquis vel o Osi. *Excusare munus*, id est hoc offi-
« cium *injunctum mihi a te, quamvis res*, id est trans-

« *latio operis illius esset ardua, ego de quo ita senseras* ¹,
« quem te alterum judicabas, ac si diceret : non. *Et qui*
« *nunquam*; probat quod non posset, argumento a mi-
« nori, quia nec in aliqua parva re voluntati illius un-
« quam contradixerat, nedum in ista; et hoc est : et ego
« contradicerem *huic tanto*; ad quantitatem, quia multa
« magna vilia sunt, subjungit : *et tam honesto desiderio,*
« *qui nunquam....* id est officium ad te pertinens; offi-
« cium id est congruus actus, quem juxta mores et in-
« stituta civitatis, vel ex lege vel ex natura oportet nos
« adimplere. *Nec etiam in solemnibus*, id est commu-
« nibus; *solon (sic)* enim est commune; inde solemnia
« quasi festa communia dicuntur. *Usitatis*, id est quoti-
« dianis, in quibus amicus amico quasi in nugis contra-
« dicit sæpe, sed in seriis nunquam. *In quo*. Diceret ali-
« quis : et si ita non posses excusare, diceres te ignorare.
« Responsio : nolui, qui putaretur callida simulatio
« scientiæ. Quidam enim sic negantes callide simulant,
« et hoc est : *in quo*, id est in qua petitione *declinatio*,
« id est evitatio hujus *speciosi muneris excusatione*
« *ignorationis*, id est excusando per ignorantiam, sci-
« licet dicendo me ignorare *futura esset*, id est reputari
« posset callida simulatio scientiæ. *Itaque*, etc. Non erat
« conveniens excusatio; *parui*, et maxime quia sciebam
« te Deo volente hoc imperare, et hoc est : *certus id*
« *munus*, id est hujus translationis officium, *non injungi*
« *mihi a te sine divino instinctu*, id est divina volun-
« tate. *Propterea*, quia non erat causa excusationis et
« quia non imperabas sine divino instinctu, *aggressus*
« *primas partes Thimæi Platonis alacriore mente de*

¹ Sic cod. Edit. : *censeres*.

« incœptione, *spe confirmatiore* de perfectione, non so-
 « lum transtuli, *sed etiam partis ejusdem* translate
 « commentarium feci. Ut ait Priscianus super exercita-
 « tionibus puerorum : « comminisci est plura studio vel
 « doctrina in mente habita in unum colligere. » Unde
 « commentum possit dici plurium studio vel doctrina in
 « mente habitorum in unum collectio ; et quia secun-
 « dum hanc definitionem commentum possit dici quisli-
 « bet liber, tamen non hodiè vocamus commentum nisi
 « alterius libri expositorium, quod differt a glosa. Com-
 « mentum enim solum sententiam exequens, de conti-
 « nuatione vel expositione litteræ nihil agit. Glosa vero
 « omnia illa exequitur ; unde dicitur glosa quasi lingua.
 « Ita enim aperte debet exponere ac si lingua doctoris vi-
 « deretur docere. *Putans*, etc. Huc usque excusavit se de
 « arrogancia, reddiditque benevolum illum laudando ;
 « deinde docilem, quod transtulit Thimæum Platonis os-
 « tendendo. Modo ostendit quare super eas partes com-
 « mentarium fecerit, scilicet quia per se ad intelligendum
 « erant difficiles, et ita reddit attentum, dicens : Feci
 « commentarium et superflue ; scilicet *putans*, etc. Est
 « exemplum vel res recondita liber Platonis in græco,
 « simulacrum vero ejusdem in latino. Sed simulacrum
 « est obscurius ipso exemplo, quia obscurior est cujuslibet
 « libri translatio quam ejusdem in prima lingua compo-
 « sitio. *Causa vero*, etc. Quare librum divisit et non totum
 « simul transtulit, ostendit ; est *operis prolixitas*, et
 « utrum placeret annon dubietas, et hoc est *causa*, etc. »

On pourrait croire, d'après ce début, que notre com-
 mentaire ne sera qu'une paraphrase du commentaire de
 Chalcidius. Mais il n'en est pas ainsi. Chalcidius ne s'est

proposé que de donner l'interprétation des passages du Timée qui supposent la connaissance des sciences, telles que l'arithmétique, la géométrie, la musique, etc. Ici nous avons un commentaire régulier, qui suit le texte pas à pas, et sans rien omettre.

« *Unus, duo, tres.* Plato, tractaturus de naturali justitia, recapitulat ea quæ dixerat de positiva justitia, ut sit unus et continuus justitiæ tractatus, quod facit tali modo, introducendo quatuor personas, Socratem, Thimæum, Hermocratem, Critiam, sub tali figmento. Cum esset id moris Atheniensium ut in festa die Palladis in domum alicujus philosophi convenirent, ut ab eodem in aliquo instruerentur, confingit Thimæum, Hermocratem et Critiam quartumque, ejus nomen hic reticet, die festo Palladis in domum Socratis convenisse, et ab eodem in positiva justitia instructos esse, finitoque tractatu, quæsitoque ab eis mutuo, id est tractatu de naturali justitia, promissoque, in crastinum venit. Sed quartum de sociis non inveniens, sic incipit narrare : *unus, duo, tres.* Sed quæritur cur Plato, quem constat nihil sine causa fecisse, cur librum suum a numeris incœpit; et si a numeris fuit incipiendus, quare ab istis numeris potius (supplevimus *potius*) quam ab aliis, et quare tres numeros nec plures posuit, et quare per cardinalia nomina, non ordinalia illos vocavit. Primo igitur, ut Pythagoricus, sciens maximam perfectionem in numeris esse, quippe cum nulla scilicet creatura sine numero possit existere, numerus tamen sine quo libet potest existere, ut perfectionem sui operis ostenderet, a perfectis scilicet numeris incœpit. Ab istis vero numeris idcirco quia sunt partes perfecti numeri,

« id est senarii. Perfectus est numerus cujus partes
 « aggregatæ reddent æqualem summam. Pars autem se-
 « narii secunda sunt tres, tertia duo, sexta unum, quæ
 « aggregata talem summam reddunt, id est sex. Prop-
 « ter ergo perfectionem, a partibus perfecti incœpit.
 « Amplius inter hos numeros inveniuntur proportionēs
 « quæ musicas reddunt consonantias. Inter duo enim et
 « unum est dupla proportio : ex hac nascitur diapason ;
 « inter tres et unum sesquiquarta, ex qua diapente ; in-
 « ter quatuor et tres sesquitertia, ex qua diatessaron.
 « Quia igitur de creatione rerum, quæ concorditer et
 « proportionaliter facta est, tractare disposuerat, recte a
 « numeris obstinentibus proportionēs incœpit. Tres vero
 « tantum numeros ponit, quia de tribus simplici modo,
 « secundum auctoritatem Boethii, agit : de divinis intel-
 « lectualiter, de mathematicis doctrinaliter, de physicis
 « naturaliter. Tractare de divinis intellectualiter est, re-
 « mota omni opinione, quicquid dicatur de divinis certa
 « ratione subjecta confirmare. De mathematicis doctri-
 « naliter agere, est de eis quæ pertinent ad quadrivium
 « sic tractare, ut quod regula dicitur sub oculis in figura
 « ostendatur, ut in quadrivio agitur. De physicis vero
 « naturaliter agere est de naturis corporum, subjecta
 « physica ratione, tractare. Per cardinalia nomina illos
 « vocat, non ordinalia, ne uni alium præferre videretur.
 « Et hæc sunt verba Socratis in crastinum venientis, nec
 « omnes socios invenientis : *unus, duo, tres; o Thimæe,*
 « *requiro quartum de numero vestro.* Quartus ille
 « Plato fuit, qui quasi ab opere se subtraxit, dum non
 « sibi, sed Thimæo, propter prædictas rationes, illud
 « attribuit. *Qui hesterni, etc.* »

L'auteur continue de commenter longuement le préambule du Timée. Il est inutile de le suivre dans ses développements sur le déluge de Deucalion, fondés sur une mauvaise physique, et absolument dépourvus d'intérêt. Ses explications sur l'origine d'Athènes et la fable d'Érichton n'ont pas plus de valeur.

Le commentaire sur le discours même de Timée commence aux deux tiers de la première colonne du feuillet 56 v^o. En voici le début :

« Est (fol. 56 v^o, c. 1) igitur Thimæus de naturali jus-
 « titia tractatus ad creationem mundi circa quam maxime
 « apparet se transferre. Ut eum perpetuitati.... quatuor
 « illius causas, scilicet efficientem, formalem, finalem,
 « materialem ostendit, ut ex talibus causis quoddam per-
 « petuum posse creari manifestet. Est efficiens causa di-
 « vina essentia, formalis divina sapientia, finalis divina
 « bonitas, materialis quatuor elementa. Quæ ut melius
 « intelligantur, bimembrem proponit divisionem, in
 « cujus altero membro efficiens, formalis, finalis causa
 « mundi continetur, in altero materialis, et effectus.
 « Quæ divisio talis est : quicquid est vel est carens gene-
 « ratione et semper est, vel habet generationem nec sem-
 « per est. Hæc ut melius intelligamus, dicamus, quid sit
 « generatio, quid sit habere generationem, quid carere
 « generatione, quid semper esse nec semper esse. Gene-
 « ratio igitur, ut ait Boethius in quinto super Categorias,
 « est ingressus in substantiam, id est principium existen-
 « tiæ ; carere vero generatione est carere principio exis-
 « tentiæ. Semper esse est sine præterito et futuro existere ;
 « non semper esse est per temporales successiones (fol. 56
 « v^o, c. 2) transire. Caret ergo generatione et semper est,

« quod numquam inœp̄it esse nec aliquid præteritum nec
 « futurum habet. Hoc convenit divinæ essentiæ : ea enim
 « nec habuit principium existentie nec vices temporis.
 « Hæc est efficiens causa mundi ; ipsa enim est omnium
 « creatrix. Hoc idem convenit divinæ sapientiæ. Si enim
 « Deus caret principio, nec potuit sine sapientia esse ;
 « idem est enim illi et esse et sapientem esse. Ergo et ejus
 « sapientia caret principio. Semper vero est quia illi nihil
 « præteritum, nihil futurum est, sed omnia præsentia.
 « Hæc formalis causa mundi est, quia juxta eam crea-
 « tione mundum formavit. Ut enim fabricator, volens
 « aliquid fabricare, prius illud in mente disponit, postea,
 « quæsitâ materia, juxta mentem suam operatur, sic
 « creator, antequam aliquid crearet, illud in mente ha-
 « buit, deinde opere illud adimplevit. Hæc eadem a Pla-
 « tone dicitur archetipus mundus : mundus, quia omnia
 « continet quæ in mundo sunt ; archetipus, id est prin-
 « palis forma. *Archos* (*sic*) enim est princeps, *tipos* (*sic*)
 « forma vel figura. Idem convenit divinæ bonitati ; ea
 « enim caret principio et semper est præsens. Illa est fi-
 « nalis causa mundi, quia sola bonitate, ut in sequenti-
 « bus apparebit, omnia creavit. Ita sub hoc membro,
 « efficiens, formalis, finalis causa mundi continentur ;
 « sub alio vero materialis et effectus, et duo elementa ;
 « et quicquid ex eis est principium habent essentiæ et per
 « successiones temporales variantur, etc. »

Nous ne croyons pas nécessaire de pousser plus loin ces extraits. Nous ne donnerons plus qu'un passage qui présente un intérêt particulier, puisqu'il y est question des Idées. Il s'agit de cette phrase de Platon : *Sensilem mundum in quo omnia genera et quasi quidam fontes*

continentur animalium intelligibilium. — (Fol. 59 r^o, c. 2.) « Et hic periphrasis archetipi mundi, id est divinæ
 « sapientiæ in qua continentur intelligibilia animalia. Mos
 « fuit Platonis divinam cognitionem de aliqua re nomine
 « ipsius rei vocare, sed etiam differentiam adjungere in-
 « telligibilem. Unde divinam cognitionem de homine
 « vocat intelligibilem hominem, de lapide, intelligibilem
 « vocat lapidem, quæ eadem vocabat ydeas, id est formas.
 « Ita enim ut cognovit res formavit. In divina igitur
 « mente, quæ est archetipus mundus, genera intelligibi-
 « lium animalium continentur, id est cognitiones de di-
 « versis generibus animalium. *Et quasi quidam fontes.*
 « Ut enim rivus est a fonte, sic omnia ab eis sunt quæ
 « sunt in divina mente, si quidem vere in eo continen-
 « tur. »

Le commentaire ne s'étend pas dans notre manuscrit au delà du feuillet 60 v^o, à la fin duquel il est tout à coup interrompu. Ainsi nous ne possédons de l'ouvrage d'Honoré d'Autun ou de Guillaume de Conches, qu'un fragment qui comprend à peine la moitié de la première partie du Timée. En voici les dernières lignes :

« *Nec vero manus fuerunt ei necessariae cum ni-*
 « *hil, etc., nec pedes, quia nullus motus ad quem pedes*
 « *sint necessarii ei convenit. Quod ut sit facilius, dica-*
 « *mus quod motus alius localis, alius non. Et est localis*
 « *motus cum tota res modo in uno loco, modo in alio in-*
 « *venitur. Sed localis motus species sunt septem : ante,*
 « *retro, sursum, deorsum, dextrorsum, sinistrorsum, in*
 « *circuitu. Ad hos pedes sunt necessarii. Sed nullus isto-*
 « *rum potest mundo convenire, extra quem nullus locus*
 « *est. Motus non localis, qui et rationalis dicitur, alius*

« spiritualis, alius corporalis est; qui rationalis motus
 « corporalis motus in eodem loco est, id est habere par-
 « tes aliter simul in eo loco, qui firmamento convenit
 « quia pars illius modo est in oriente modo in occidente.
 « Spiritualis vero motus animæ est; moventur enim ad
 « intelligendum, etc. Ita rationalis motus convenit ani-
 « mæ et firmamento, sed corporalis firmamento, spiri-
 « tualis animæ, et hoc est: *nec pedes duxit ei necessa-*
 « *rios quoniam nullo modo motus localis ei compete-*
 « *bat, ut expositum est, sed rationalis, id est in eodem*
 « *loco, qui dicitur rationalis.* »

ABRÉGÉ EN VERS DE L'INTRODUCTION DE PORPHYRE ET DES
 CATÉGORIES D'ARISTOTE.



Bennoni. Quod frater fratri vel quod pia mater utris-
 que.

« Postquam, frater dilectissime, litteris dilectionis tuæ
 « inspectis, sanum te ab exilio reversum et secundum velle
 « tuum scholaribus curis absolutum quæ tibi, frater
 « amande, sæpe tædio erant, tamen quasi usui forent,
 « si bene valeres et non displicerent pro libitu tuo vivere
 « intellexi, Deo gratias egi. Sed enim de magistri mei,
 « patris etiam nostri, avunculi tui infirmitate tristitia
 « quanta affectus sim et exanimatus, Deum cui me pro
 « salute ejusdem hostias immolare prout meruisset, scrip-
 « tis tuis hortatus es, contestor; quod... patris etiam loco
 « qui me advenam et peregrinum pie, ut nosti, laribus
 « suis suscepit et ut te ipsum propinquum suum incor-
 « ruptissimus custos nutrit et docuit. Ad hoc etiam pro

« et quo illi laus debetur a me et gratia major, quod te
 « talem ac tantum mihi associavit amicum. Nulla etenim
 « mihi te fors obtulit, sed optimus ille. His pro beneficiis
 « mihi ab illo impensis, cum grates condignas nequeo
 « persolvere ad præsens, hostias, ut monuisti, pro illo
 « Christo quotidie immolavi. Hæc hactenus. Petitionibus
 « vero tuæ caritatis, pro versibus in quibus..... primum
 « per vacuum imposuisti vestigia, tametsi majora petiisses
 « sanus et adhuc scholarum curis implicitus, si legatus
 « ille de quo me nihil dubitare suasisti ad me perveniret,
 « statim libens, fidus ut amico, satisfacerem. Tamen ad
 « me non pervenit, et adhuc incertus sum quis esset. H...
 « mitto petita et promissa majora r... Quoniam complu-
 « rium mei ordinis scholasticorum, præsul venerande,
 « oblatas tibi litteras omni gratiarum alacritate sæpius te
 « audio suscepisse, horum licet omnium parvitate ingenii
 « et totius professione virtutis me cognoscam infimum
 « esse, tuæ confisus tamen pietati aliqua et ego offerre
 « litterarum jocularia præsumo tuæ majestati. Fert ani-
 « mus, Dei aspirante gratia, quam paucissimis ora-
 « tione metrica absolvere, quod Porphyrii Isagoge et
 « Aristotelis Categoriæ videntur in se continere. Quod
 « hanc ob causam maxime decrevi agere, ut quæ illi la-
 « tius diffudere breviter collecta per me tenaci diligentius
 « crederem memoriæ. Nomina quoque græca quædam
 « interposui ubi lege metri constrictus latina non potui ;
 « quod cuique facilius liquebit, qui talium notitiam ha-
 « bebant. Id mihi ne ducatur vitio, primum abs te, pater
 « piissime, cui hoc litterarum munere ingenii mei primi-
 « tias immolo, deinde ab omnibus veniam postulo. »

Doctor Aristotiles, cui nomen ipsa dedit res,

Ingenio pollens miro præcelluit omnes.
 Hic ¹, natis post se dialectica ne latuisset,
 Primos componens Analiticos studiose,
 De syllogismis ratio perpenditur in quis,
 Credidit ut sapiens hos planos omnibus esse.
 Sed cum nullus eis ² intellectu capiendis
 Sufficeret, rursus tentat proferre secundos;
 Quos neque posse capi cum sensit, Topica scripsit;
 Hinc Perihermenias, postremo Cathegorias;
 Post quas finitas, descendere noluit infra.
 Hic genus ac speciem, proprium, distantia ³, stringens,
 Simbebicos ⁴ etiam quid sint omnino tacebat.
 Porphyrius tandem cernens, nisi cognita quinque ⁵
 Hæc sint, bis quinas nesciri cathegorias,
 Cuique suum finem signavit convenientem :
 Dicens esse genus quod præpositum speciebus;
 At speciem generi subjectam maxime dici
 Ex individuis numero distantibus uno;
 Ordine quæ ⁶ sequitur post istam ⁷ quale quid infert,
 Adsumpta generis vi formatrix specierum.
 Ast hoc est proprium quod soli semper et omni;
 Cujus ⁸ id est formæ junctum non deserit illam ⁹.
 Restat symbebicos ¹⁰, varium et mirabile semper,
 Sed non subjecto corrupto, cernitur in quo.
 Ni nimis est longum, communia dicier horum
 Non nos horreret; sed malumus ergo tacere,
 Ne generetur in his tibi nausea discutiendis.

Cathegoriarum liber primus de substantia.

Post hæc, bis quinas pandamus cathegorias,

1. Supra lineam, eadem manu : *Scilicet Aristoteles.*
2. Supr. lin. : *Analyticis.*
3. Supr. lin. *differentia.*
4. Συμβεβηκός. Sup. lin. : *id est accidens.*
5. Supr. lin. *genus, species, differentia, proprium, accidens.*
6. Supr. lin. *scilicet differentia.*
7. Supr. lin. *scilicet speciem.*
8. Supr. lin. *proprii.*
9. Supr. lin. *formam vel speciem.*
10. Supr. lin. *id est accidens.*

In quis vir doctus non ex ipsis quasi rebus,
 Sed signativis de rerum vocibus orans,
 Sumit ab omonymis ¹ tractandi synonymisque ²
 Principium, proprium dicens hoc omonymorum,
 Nomine concordent ut solo, non ratione,
 Ut canis est pictus, latrabilis, atque marinus.
 Synonymis autem nomen dedit et rationem,
 Ut generis ratio ³ speciebus congruat æque.
 Hinc aptum quærit proprium quod paronymis det.
 Concordant etenim re, nomine, prætitulatis ⁴,
 Hæc extrema ⁵, nisi disjungit syllaba verbi;
 Exempli causa pater est ut voxque paterna.
 His ita finitis, insistit cathgoriis,
 Dicens omne quod est usiam ⁶ symbebicosque ⁷,
 Quæ generalia sunt aut particularia semper.
 Non tamen est ab re sciri quid cuique sit esse.
 Consonat usiæ generali particularis,
 Non in subjecto sed subjectum simul ut sint.
 Hoc autem distant : de subjectis sibi multis
 Jus generalis habet dici, sed particularis
 Prorsus de nullis, nisi solis ex enarithmis ⁸.
 Symbebicos superest, generale et particulare,
 Conjunctum quibus est subjecto semper inesse.
 At quadam longe distant alia ratione.
 Nam generale potest de subjectis sibi dici.
 Particulare quidem negat ex aliquo potuisse.
 Hinc quidnam dicis post quod nihil inferius sit?
 Quatuor his rerum natura viget variarum
 Quæ fuerat, quæ sunt, quæcumque futura sequentur.
 Adde ⁹ quod ut denis nequit ¹⁰ addi cathgoriis,

1. Supr. lin. *id est œquivocis.*

2. Supr. lin. *id est univocis.*

3. Supr. lin. *differentia.*

4. Supr. lin. *id est denominativis.*

5. Supr. lin. *id est denominativa.*

6. Οὐσία. Supr. lin. *id est substantiam.*

7. Supr. lin. *id est accidens.*

8. Sup. lin. *id est individuïs.*

9. Cod. *atque.*

10. Cod. *ne quid.*

Sic ¹ nihil his ² demi, quod docto cuique liquebit.
 At cur usias cognomine.....
 Est ratio testis, quoniam sunt subdita cunctis,
 Unde quidem species, genus autem.....
 Quæ patet usyas sapientibus esse secundas.
 His ³ nisi subjectis, etiam qui symbebicotis
 Ad subsistendum primum locus eligeretur ?
 Nam generalem quis cignum cognosceret album
 Aut corvum nigrum, nisi viso particulari ?
 Post hæc usiæ proprium scrutando requirens,
 Primum proponit quod non soli, licet omni ⁴
 Congruat, hinc soli quod consonet, haud tamen omni ⁵ ;
 Quod sequitur jungi nec soli nec valet omni ⁶ ;
 Postremo soli semper concurrat et omni,
 Quod vere proprium dici constat manifestum.
 Hoc tali cupiens usyæ claudere finem,
 Semotis aliis, soli dedit illud et omni,
 Una eademque manens contraria sumat ut in se.
 Hæc super usyam præcepta dedisse patescat.
 Symbebicota novem restant, quibus omnibus esse
 Pendet in hac sola, sine qua nam sunt nihil ipsa.

De quantitate.

At post usyam cur statim proxima quanta ⁷
 Subjungantur ei, non hoc ratione carebit.
 Nam simul ulla tuis obtutibus objicitur res,
 Primum perspicies hæc : an sit multa vel una ;
 Quæ quis quanta neget ? Sed nos, cognoscere quærens
 Hujus ⁸ quot species sint, doctor sic docet ipse :
 Principio ponens discretum continuumque ;
 At sub continuo quinas, quarum patet ordo :

1. Cod. *si*.2. Supr. lin. *scilicet quatuor*.3. Supr. lin. *scilicet individuus*.4. Supr. lin. *scilicet ut hominem esse gressibilem*.5. Supr. lin. *ut hominem grammaticum esse*.6. Supr. lin. *ut genera et species de individuus sola prædicantur, quoniam et differentia similiter de individuus dicuntur*.7. Supr. lin. *id est quantitas*.8. Supr. lin. *scilicet quantitatis*.

Gramme ¹, planities ², corpus, tempus, locus atque;
 Discreto binas tribuit : logon ³ numerumque.
 His definitis septem, nullam magis addit.
 Quid tamen inter se distent hæc, claret aperte :
 Punctum pes ⁴ grammes, caput atque, nec est tamen illa
 Qua poteris solum sine laia cernere longum
 Purius et per se, capias licet interius te.
 Haud tamen hanc cuiquam monstras nisi corpore mixtam;
 Totum namque quod est subjecto debita solvit.
 Epiphania ⁵ quidem cum longo suscipit ⁶ ipsa
 Latum per spatium mensura quanta vocata;
 Cujus communis medio fit linea finis.
 Juncta simul longum, latum quod cernis, et altum
 Perficiunt corpus dimensum sex periochis ⁷ :
 Præ, post, dextrorsum, læva, sursumque deorsum.
 Terminus hujus item fit gramme planitiesque.
 Nemo negare potest etiam tempusque locumque
 Subdi continuo, cum partes temporis unum
 Finem communem medium teneant et eundem,
 Ad quem perpetua vice se simul ultima jungant,
 Inter præteritum præsens velut estque futurum,
 Hujus ⁸ perspicue finis, caput illius ⁹ autem.
 Dicimus ergo locum qui circumfunditur ipsum
 Corpus, sive supra, laterum vel parte, vel infra.
 Hinc ubi continuum corpus, locus ¹⁰ esse probatur.
 Post hæc discretum tractat quot sit specierum,
 Appositis binis, sermone simul numeroque.
 Nam quis secerni non cognoscat duo ternis,
 Aut hoc quis dubitet quod quævis syllaba distet
 Ex alia, numero vel naturæ ratione,

1. Γραμμή. Supr. lin. *id est linea.*

2. Supr. lin. *id est superficies.*

3. Λόγον. Supr. lin. *orationem.*

4. Supr. lin. *finis.*

5. Supr. lin. *id est superficies.*

6. Cod. *cosuscipit.*

7. Supr. lin. *id est circumstantiis.*

8. Supr. lin. *præteriti.*

9. Supr. lin. *futuri.*

10. Supr. lin. *scilicet continuus.*

Cum manifestum sit quia longa sit aut brevis omnis?
 Horum quantorum fit subdivisio rursus :
 In queisdam situs est, partes numerentur ut ejus,
 In queisdam non est; quibus exemplum dat utrisque.
 Linea cum solido, locus, insuper epiphania,
 Quatuor ista situm retinent, tria cætera nullum,
 Logos, et numerus, tempus. Nam qui ¹ potuisses
 Cujusquam numeri dextram vel cernere lævam?
 De sermone quidem vel tempore daret id ipsum.
 Tempus enim currit, semperque volubile transit;
 Sermo non dictus nihil est, dictusque peribit.
 His definitis, non sunt plures ² speciebus.
 At si quæ ³ fuerint aliæ, pro symbebioticis
 Debent apponi. Multum dicetur et album;
 Non hoc immensum per sese dicitur album,
 Multa superficies sed quod sit, cernitur in qua.
 Restat quod soli quanto propriumque quod omni
 Adsit quærat, quod tale quidem replicatur :
 Aut par aut impar, æquale suumve repugnans ⁴
 Suscipit; at numerus solus specialiter illud
 Par imparque tenet proprii meriti ratione;
 Cætera corporeæ naturæ quanta subesse
 Rectius æquali vel inæquali statuuntur.

De relatione.

Quale ⁵ sequi quantum ⁶ deberet continuatim;
 Ast in calce ⁷ quia quanti sunt insita quædam
 Quæ genus in pros ti ⁸ videantur posse referri,
 Ceu minus et majus, prius ex hoc dicere mavult,
 Ut discussis his quæ convenienter utrisque
 Aptentur, tandem dissolvatur chaos omne.

1. Supr. lin. *quomodo*.

2. Supr. lin. *scilicet species*.

3. Supr. lin. *aliquæ*.

4. Supr. lin. *id est inæquale*,

5. Supr. lin. *id est qualitas*.

6. Supr. lin. *id est quantitatem*.

7. Supr. lin. *fine*.

8. Πρός τι. Supr. lin. *id est aliquid (leg. ad aliquid)*.

Dicitur id pros ti cui pendet in alterius vi
 Esse, duplum veluti si sit, præcedere simplium
 Debet; idem ex aliis poterit cognoscere quivis :
 Thesin ¹, diathesin ², episthemin ³, estesin ⁴, exin ⁵.
 At non vos turbet species quia dantur eædem
 Pros ti quæ poetas ⁶, dum dissimili ratione
 Fiat; nam sensus cum sensilis esse alicujus
 Dicitur, est pros ti; cum per se, quale sit illud.
 Addidit hinc aliam veram pros ti rationem,
 Dicens occasu vel in uno claudier ortu,
 Servus ut et dominus, qui vel non sunt simul aut sunt.
 Hac tamen ergo via privatim cathégoriam
 Pros ti ⁷ designant ad singula singula tantum
 Ut referantur, uti sonat hujus gratia verbi :
 Est Cato Platoni similis Ciceroque Maroni.
 Sed quidam, vires rerum nimis inspicientes,
 Affirmant quædam pros ti sibi dissociata,
 Et dant exemplum cum sensu sensile junctum,
 Hæc in natura dicentes esse priora
 Cuncta quibus constant, ignem, terram, mare, cælum,
 Hisque ex sensilibus primis procedere sensus,
 Dum corpus quodvis subsistere sumit ab illis.
 Queis depellendis melior sententia surgit.
 Dicitur omne quod est vel eneria ⁸ dinamive ⁹;
 Quas si dissociet quis, non intelligit ¹⁰ ille
 Quod dictum pros ti subsistit in alterius vi.
 Sensile quippe simul sensusque cohæret in unum.
 Non licet eneria dinami....; hincque remotis

1. Θέσιν. Supr. lin. *positio*.
2. Διάθεσιν. Supr. lin. *affectio*.
3. Ἐπιστήμην. Supr. lin. *disciplina*.
4. Ἄσθησις. Supr. lin. *sensus*.
5. Ἐξίν. Supr. lin. *habitus*.
6. Ποιότητος. Supr. lin. *vel qualis*.
7. Supr. lin. *id est ad aliquid*.
8. Ἐνεργεία. Supr. lin. *operatione*.
9. Δυναμίει. Supr. lin. *potestate*.
10. Cod. *intellexit*.

Omnibus ambiguis, verum communiter illud
 In pros ti quædam genitivum perque dativum
 Atque ablativum dici, patris est uti natus,
 Parque pari velut est, nec non vel sensile sensu.
 Antistrophenta ¹ quidem grata vice cathegoriæ
 Huic insunt semper, si fiant convenienter.
 Namque chaos ² fuerit, conversio dum titubabit,
 Imprudenter avis pennam quis dixerit ut si,
 Antistrophen vacuum; nam penna nec est avis omnis;
 Sunt etenim pennæ quas non avium liquet esse,
 Ut mirmicarum, muscarum, vel reliquarum
 Quas dedit ejusdem naturæ forma fuisse.
 Quod si quis pennam pennati dixerit, illa
 Creditur a queisdam quasi sit conversio vera.
 Sed tamen usiæ partes in symbebicotis
 Ne sic ponantur, meliore via aggrediamur:
 Prætitulamur uti solius sunt ea pros ti,
 Est quibus occasus semper simul unus et ortus,
 Ut domini et servi, conversio recta fit in queis.

De qualitate.

Quale, quod hinc sequitur, ne cursim prætereamus.
 Cui cum bis binæ species numerentur adesse
 Exis ³, diathesis ⁴, phisices ⁵ dinamis ⁶ poetesque ⁷
 Passibilis, potius seu pathos ⁸, scemata ⁹ morphæ ¹⁰,
 Cuique suum finem jungens disterninat a se.
 Exin enim dicit quod longo tempore duret,
 Diathesim mentis virtutem quis velut artis
 Cujusquam capiat, valeat quam prodere nunquam

1. Supr. lin. *id est conversibilia.*
2. Supr. lin. *confusio.*
3. Supr. lin. *habitus.*
4. Supr. lin. *affectio.*
5. Supr. lin. *naturalis.*
6. Supr. lin. *potestas.*
7. Supr. lin. *qualitas.*
8. Supr. lin. *passio.*
9. *Σχήματα.* Supr. lin. *figuræ.*
10. *Μορφῆς.* Supr. lin. *formæ.*

Corporis hanc gravior forsān perimat nisi languor.
 Contra diathesis levis est impulsio mentis;
 Inspicit et si quis, vere cognoverit exis
 Ut sit diathesis, tantum permanserit hæc si.
 At phisicen dinamim ¹ tradit sic posse videri,
 Ut si quos pueros membrorum mole torosos
 Conspicimus, quoddam mox dicimus inde futurum,
 Vel gladiatores vel cursores fore fortes;
 Non his quod studiis jam sint vel in arte; sed illis
 Cum membris vigeant, promittere magna videntur.
 Passibilis poetas, vel pathos tertia pars est,
 Quale dat albedo nobis signumque nigredo;
 Non ita passive quicquam patiantur ut ipsæ,
 Sed quo quamque pati rem cogant cui sociantur.
 Dulce sit ut nam mel, non a dulcedine passum est,
 Infert sed sensum suavem gustantibus illud.
 Quod tamen has species disjungat percipe paucis:
 Passio jam simul est, confestim desinit esse,
 Quis velut ignitam subito sit motus in iram,
 Et mox, hac ² posita, linguam mentemque refrænat.
 Ast ex adverso poetas passiva, secundum
 Quam quales dici nos convenit, usque ³ manebit;
 Pallidus ut si quis procedens viscere matris,
 Quam longum vitæ spatium sit, palleat omne.
 Quarta dehinc species, cui formæ suntque figuræ,
 Pone sequens, tradi quærit formas animatis;
 Dicimus eumorfos ut quosque viros vel amorfos,
 Atque figuras his quæ non animata vocantur.
 Circulus et trigonus velut est, conusque kylinrus.
 Complures alias huic cum videamus inesse,
 Quid tamen has omnes per singula dicere prodest?
 Sufficiat tantum proprium nunc quale sit ejus
 Scrutari, soli quod consociatur et omni,
 Ut poetas similis dicatur dissimilive.

De facere et pati.

Cum sint bis binæ majores categoriæ

1. Supr. lin. *naturalem potestatem*.

2. Supr. lin. *ira*.

3. Supr. lin. *id est semper*.

Late diffusæ, breviter sequimur remanentes :
 Procedunt qualis de stirpe pati facere atque ;
 Ignis enim calidum qui quodque facit, calet ipse ;
 Et calor et calidum quod fit, sunt qualia dicta.
 Confligunt multi quæ non opus est super istis ;
 Quorum quid refert nobis discernere lites ?
 Tantum sufficiat nobis hæc regula certa :
 His commune genus, sed non est una duobus
 Forma. Proinde liquet contraria suscipere in se
 Et magis atque minus ; veluti nam quisque calere
 Plusve minusve potest, ita quantum vult calefiet.
 Non dubitatur et hoc quia passio semper et actus
 Sunt simul ; et neutrum disjungitur alterius vi.
 His quid sit proprium de nobis nemo requirat,
 Cum nec Aristotiles quid id esset diceret ipse.

De situ.

Subsequitur post hæc situs ordine continuato.
 In pros ti quamvis ejus natura sit omnis,
 Ut quisdam placuit, per se tamen est aliud quid ;
 Nam quod ¹ stare quidem denominat a statione
 Quisquam non fallit ; sed si contenderit ut sint
 Hæc unum, longe declinabit ratione ;
 Sicut enim sapiens non est sapientia, sic nec
 Stare quod est statio, sed erit cognatio quædam.

De ubi et quando.

Jam videamus Ubi, Cum, Quando, quid sit in illis.
 Quando non tempus, vel ubi locus esse probatur ;
 Temporis atque loci sed certa statuta requirunt.
 Autumat et ratio contraria quod teneant hæc,
 Ut dicatur, ubi velut est, sursumve deorsum ;
 Tempus præteritum, præsens, junctumque futurum,
 Quæ negat inter se contraria nemo fuisse.

De habere.

Restat habere modis his dinumerare quaternis
 Cujus eam speciem primam cognoscimus esse

1. *Quod* supplevimus.

Quæ veniens animi monstrat bona vel mala quæ sint,
 Ut sit in exemplum pietas simul impietasque.
 Inde secunda sequens patet, ex qua corpore quales
 Dicimus, albedo velut est pariterque nigredo.
 Tertia de quando prodit, domus hæc ut in alto
 Centenos cubitos habet, in longumque ducentos.
 Cognitio quartæ post hanc est, cum quid habere
 Firmamur, toto non corpore, parte sed ejus,
 Ut pedibus pedicas, aut in manibus chirotecas ¹.
 Quinta quidem circa corpus consistit et extra,
 Ceu sint vestitus, nostros tegimus quibus artus.
 In sexta partes ipsas narramur habere
 Corporis, ut nares, oculos, digitos, caput, aures.
 Septimus hic gradus est, veluti dicamus habere
 Vas aliquid vinum, genus alteriusve liquoris;
 Octavus vero, quem limite ponimus imo.
 Cognoscetur in his quæ nostri sunt bona juris,
 Ut quis habere domum, rus dicitur atque paternum.
 Hoc etiam verbum multi firmant male dictum
 Uxor habere virum cum dicitur, ille ² vel illam ³;
 Quicquid habetur enim non est habeat quod habentem.
 Rectius uxori contendunt esse maritum.

Tandem his quinque completis cathgoriis,
 Quæ jungi scimus contraria ne taceamus.
 Quorum jugis in his cum mentio facta fuisset,
 Ut quæ suscipiant contraria quæve remittant,
 Quid tamen ipsa forent nihil est quod adhuc patuisset.
 Ideirco nunc est instandum dicere plane
 Hæc et verborum quasdam formas aliorum,
 Teque rogamus sis æquus super his capiendis.
 Oppositum genus est ejus, speciesque quaternæ.
 Prima relativa est, si conferimus dupla simplis;
 Inde secunda subest, contraria dicta secundum;
 Quæ sunt inter se longe disjuncta, nec hærent.
 Namque bonum pariterque malum, contraria cum sint,

1. Cod. *cyrotecas*.

2. Supr. lin. *scilicet vir*.

3. Cod. *illa*. Supr. lin. *scilicet uxorem*.

Indiget alterius neutrum vi possit ut esse ;
 Namque mali bonitas non est conversio nec fit.
 Attamen est horum tripla subdivisio rursus.
 Sunt etenim quædam mediata vel immediata ;
 Insuper et quædam quæ, quamvis sint mediata,
 Sed non nomen habet, utriusque negatio ni quid
 Junxerit oppositi ; pandetur quid tamen hæc sint.
 Sunt mediata quidem, velut est albedo nigredo,
 Cum permultorum sint, ut claret, mediorum
 Est nam sandiceus ¹, venetum, fuscum rubeumque.
 Immediata quidem medium queis non erit ullum ;
 Illud ut est : ægrum quemvis sanumque fuisse ;
 Alterum inest quorum subjecto corpore semper.
 At mediata carent quæ nomine lucida clarent,
 Ut cum dico boni mediata malive fuisse
 Hæc quæ nec bona sunt, nec sunt mala ; qualiter illud
 Esse potest, quisquam si projicit ore salivam.
 Tertia post prodit species, habitus steresisque ² ;
 Id proprium quibus est in tempore reque locoque
 Semper ut uno sint, quod veri luce patebit.
 Stultitia et ratio consistunt in sapiendo,
 Queis idem locus est, animi cordisque sub antris.
 Optatum tempus tamen hæc duo maxime quærunt.
 Calvus enim nemo recte dicetur in illo
 Tempore, ni careat cum debet habere capillos.
 Nuper enim natus prohibetur qui fore calvus,
 Prorsus adhuc nulli cui debent esse capilli ;
 At vir si caret his, mox calvi nomen habebit.
 Inter quæ tandem decet hæc et nos meminisse
 Quod non unum sint ratio atque capax rationis ;
 Non tamen est ratio ³ sunt idcircoque nec unum.
 Hinc affirmando quartam speciemque negando,
 Declarare licet veri falsique capacem.
 In qua non minimas retinet complexio vires,
 Cum nil firmemus sine qua nihil atque negemus ;
 Namque quid est verum vel falsum, nomine solo

1. Supr. lin. *scilicet medium albi et nigri.*

2. Στέρησις. Supr. lin. *id est privatio.*

3. Supr. lin. *scilicet humanum genus,*

Cum quis ait : Socrates, complexio ni fit adhærens,
 Disputat ut Socrates, Socrates non disputat atque?
 Haud hoc nos etiam tacitos transire licebit
 Opponi mala posse malis contraria; namque
 Sunt mediata mali quædam, velut ecce liquebit
 Inter plusque minus justum. Mediam sibi justum
 Elegit sedem; quod habet nomen mediocre.

De priore.

Quinque modis dici prius ex hoc rite patescit,
 Quorum primus hic est, cum tempore quis prior esse
 Dicitur, ut Sanson præcedit tempore Salmon.
 Ille secundus erit qui debet id omne priori
 Ipse quod est, veluti debet binarius uni.
 Namque duo non sunt, nisi præcedat prior unus.
 Tertius est autem constans, ut in ordine quodam.
 In libris etenim scribendis littera primum,
 Syllaba deinde, locum post dictio quærit habere.
 Ex his sermonum corpus componitur omne.
 Vulgaris quartus nimis a doctis reprobatus,
 Ut re majores cum dicimus esse priores;
 Ut quoties pariter duo sunt, potius tamen hoc est
 Esse quod alterius facit; hinc, uti constat apertum,
 Si sit homo, mox nos animal concedimus esse,
 Quod ratione vicens, risus capax, moriatur,
 Quamvis hæc recte duo convertantur utrinque.
 Sed quoniam ratio constare nequivit aperta,
 Ni verax hominis natura prius patuisset,
 Ex his propterea quæ verti diximus in se,
 Jure videtur homo sedem retinere prioris.

De simul.

De simul et motu restat nos solvere votum.
 Sed simul in ternas prior (est) divisio formas;
 Quarum prima patet, quantum quimus meminisse,
 Cum duo sunt tempus quibus est communis et ortus,
 Ut calor et splendor solari luce videntur.
 Quæ sequitur species sic discutienda liquescet,
 Cum per naturam simul existunt duo quædam

Alterius juri quorum neutrum dabit ut sit,
 Ut si sit simplum pariterque duplum liquet esse;
 Illud at his tantum dat sola relatio quod sunt.
 Tertia pone subit, quisquam quotiens ea jungit
 Quæ sunt ejusdem generis manantia fonte,
 Una natura, sed non concordia forma,
 Mulus ut atque caper manant simul ex animali,
 Quorum discordant species, cum sit genus unum.

De speciebus motus.

Post hæc quot species sint motus scire volentes,
 Ex hoc ter binas noscant procedere formas,
 Nomina sola quibus damus, et nihil addimus his plus.
 Quæ quia metrica vis prohibet sermone latino,
 Sit licitum petimus nos saltem promere græco.
 Auxesis ¹, megesis ², genesis ³, fitoras ⁴, aliusis ⁵,
 Et kata ton foras ⁶, metabeles ⁷ associata,
 Congrua designant bis ternis nomina formis.

Hæc, pater, ex nostro quæ paupere carpsimus horto,
 Apposita modica tu clemens suscipe mensa.

VI.

TRADUCTION INÉDITE DU PHÉDON, DU XII^e OU DU XIII^e SIÈCLE.

Le manuscrit de Sorbonne 4447, du treizième siècle, in-4^o, renferme une traduction latine du Phédon. C'est la seule version que nous connaissions du Phédon

1. Αὐξήσις. Supr. lin. *augmentum*.
2. Μείωσις. Supr. lin. *diminutio*.
3. Γένεσις. Supr. lin. *ortus*.
4. Φθορά. Supr. lin. *interitus*.
5. Ἀλλοίωσις. Supr. lin. *commutatio*.
6. Κατὰ τὸν τόπον. Supr. lin. *secundum locum*.
7. Μεταβολή. Supr. lin. *transgressio*.

avant la renaissance, et la date de cette version serait très-importante à connaître. Nous n'en pouvons rien dire, sinon qu'elle se trouve ici dans un manuscrit du treizième siècle, ce qui permettrait de supposer dans les grands docteurs de ce siècle une connaissance assez étendue de la philosophie platonicienne, puisque alors on possédait le Timée et le Phédon.

« Ipse, o Fedon, affuisti Socrati illa die qua bibit far-
 « macum in carcere, sive ab aliquo alio audivisti. *Fedon.*
 « Ipse, o Echecrate. *Echecrates.* Quæ igitur sunt quæ
 « dixit vir ante mortem et quomodo obiit? Libenter enim
 « ego audirem. Namque neque civium Fliasiolorum nemo
 « penitus... nunc Athenas, neque quis peregrinus adven-
 « tavit a tempore crebro abinde, qui equidem nobis cer-
 « tum quid nunciare quiret de hiis, præter quam farma-
 « cum cum bibisset expiravit; cæterorum profecto nihil
 « habuit referre. *Fedon.* Neque de judicio igitur percunc-
 « tatus es quo pacto fuit? *Echecrates.* Næ; hæc nempe
 « nobis retulit quiddam et miramur equidem, quoniam
 « pridem lato eo multo posterius visus est mori. Quid
 « igitur erat hoc, o Fedon? *Fedon.* Fors quædam ipsi, o
 « Echecrate, contigit; accidit enim pridie causam puppis
 « laureata navigii quam in Delum Athenæi mittunt quot-
 « annis. *Echecrates.* Hoc vero quid est? *Fedon.* Hoc est
 « illud navigium, ut aiunt Athenæi, in quo quondam
 « Theseus in Cretam bis septem illos vehebat agens, et
 « salvavit equidem et ipse salvatus est. Itaque Apollini
 « voverunt, ut fertur, tunc si salvarentur uniuscujusque
 « anni spectaculum actum ire in Delum, quæ utique sem-
 « per etiam nunc adhuc ex illo quotannis divo mittuntur.
 « Quando quidem ergo inchoant spectaculum, lex est eis

« in tempore isto expiare urbem et publice nullum inter-
 « imere priusquam in Delum abeat ¹ navigium, et ite-
 « rum veniat. Hoc autem interdum in multo tempore fit,
 « quotiens contingunt venti detinentes eos. Initium certe
 « spectaculi est, cum sacerdos Apollinis coronet puppim
 « navigii. Hoc autem accidit, ut aio, pridie causam ac-
 « tum. Propterea et multum tempus factum est Socrati
 « in carcere, qui inter causam quoque et mortem. »

Voici les dernières lignes :

« Hic vero finis, o Echeocrates, amici nobis fuit, viri,
 « ut nos asserimus, eorumque nunc quorum experien-
 « tiam habuimus optimi, et aliter prudentissimi atque
 « justissimi.

« Finit Fedonem Plato. »

VII.

COMMENTAIRE ANONYME DU XII^e SIÈCLE SUR LE TRAITÉ DE L'INTERPRÉTATION.

Parmi un assez grand nombre de pièces de différents siècles et sur toutes sortes de sujets, renfermées dans le manuscrit de Saint-Victor, n^o 456, se trouve un commentaire anonyme, d'une écriture de la fin du douzième siècle ou du commencement du treizième, sur le traité de l'Interprétation. Ce commentaire, écrit sur deux colonnes et en caractères très-fins, s'étend du feuillet 180 r^o au feuillet 199 r^o, et n'est cependant pas complet. Il ne va pas au delà du commencement du chapitre d'Aristote sur

1. Cod. *habeat*.

l'opposition de contradiction. L'auteur fait beaucoup d'usage du commentaire de Boëce, sans le copier servilement. Il rapporte et discute d'après lui avec détail les opinions des anciens commentateurs Aspasius, Herminus, Alexandre d'Aphrodisée, etc. ; mais il ne fait pas la moindre mention d'aucun de ceux qui sont venus après Boëce. Ce commentaire, en général, ne nous a pas paru offrir plus d'intérêt que les gloses du manuscrit de Saint-Victor 844, dont il reproduit toutes les formes, et dont il ne diffère que par l'étendue. Voici le commencement du prologue, et de l'explication du texte.

« Doctrinæ sermonum huic arti accommodatæ in tri-
 « bus integritas consistit, id est in doctrina incomple-
 « xorum, propositionum et syllogismorum. Aristoteles
 « autem hujus artis præceptor, ut ex integra sermo-
 « num traditione artis conferret integritatem, trium
 « præmonstrator, perfectam executus est doctrinam. Sed
 « quoniam ex incomplexis propositiones, ex propositioni-
 « bus vero contexuntur syllogismi, ut tam doctrinali
 « quam naturali subserviret ordini, primo incomplexo-
 « rum, secundo propositionum, tertio syllogismorum na-
 « turas non mediocri investigatione inquirat, sed specu-
 « latione ipsorum sufficientem faciens traditionem. Com-
 « parata si quidem in primis incomplexorum doctrina,
 « convenienter propositionum exequitur naturam, ut
 « eorundem plenam comparet notitiam. Quod autem
 « tractatus iste de propositionibus instituatur monstrant
 « tam operis inscriptio quam assignatio intentionis. In-
 « scribitur quidem liber *Periermenias*, id est *de inter-*
 « *pretatione*; *peri* enim græce *de* latine, *ermenias inter-*
 « *pretatio* dicitur. Interpretationis vocabulum diversas

« habet significationes. Dicitur enim interpretatio expo-
 « sitio unius dictionis per dictionem alterius linguæ, ut
 « idem interpretatur *olytos* ¹. Quandoque dicitur inter-
 « pretatio vox quælibet ad placitum significativa, sive sit
 « dictio sive oratio, et in hac quidem significatione pos-
 « teriori accipitur in tali inscriptione. In parte hujus ope-
 « ris agitur de dictionibus, nomine videlicet et verbo, in
 « parte de propositionibus. Sed quia non intendit de qua-
 « libet orationis parte, ideo Boetius assignat intentionem.
 « Docet de interpretatione enuntiativa simplici et de ejus
 « elementis id est de propositione categorica et de ejus
 « partibus principalibus, scilicet de nomine et verbo.
 « Circa enim hanc solam orationis speciem tota illius ver-
 « satur intentio. De nomine et verbo gratia ipsius pro-
 « positionis agit. Nomen enim et verbum ejus partes sunt
 « principales, quia ipsæ prolatae per se significationem
 « habent, et per se junctæ hujusmodi propositionem
 « reddere sufficiunt, et in eas ultima propositionis fa-
 « cienda est solutio. Unde Boetius : Nomen autem et
 « verbum dico principales partes, ne quis conetur divi-
 « dere propositionem in syllogismos quæ in ea signifi-
 « tivæ non sunt. Primo itaque loco quantum ad signifi-
 « cationem vel inventionem de propositione categorica
 « agitur. Secundo loco de partibus ejus, scilicet nomine
 « et verbo. Ignorata enim partium proprietate, ad in-
 « tellectum non venit totius. Sed asserunt quidam de
 « nomine et de verbo hic agi per hoc quod intellectum
 « significant. Cum enim duplex sit significatio vocum,
 « una quidem de rebus, altera vero de intellectibus, di-

1. Sic anon. ὁ ἄνθρωπος.

« cunt hic de vocibus agi, per hoc quod intellectum signi-
 « ficant. Cum enim duplex sit significatio vocum una qui-
 « dem de rebus, altera vero de intellectibus, hic de
 « vocibus agi, secundum hoc quod intellectum significant,
 « quæ principalior est. Ex quo aperte hujus operis inten-
 « tio a Prædicamentorum intentione distare ostenditur.
 « Ibi enim de vocibus incomplexis secundum rerum si-
 « gnificationem agitur, quæ secundaria ab intellectuum
 « significatione habetur posterior. Primo enim intellectus,
 « secundo res significantur. Ad nihil enim aliud facta
 « est vocum institutio, nisi ad intellectum. Nil quippe
 « voces in sententia ¹ rerum faciunt, sed tantum intellec-
 « tus de eis excitant. Unde eorum officium ad quod insti-
 « tutæ sunt, significare est, id est intellectum constituere.
 « Unde cum tam res quam intellectus significetur, asse-
 « runt hic de vocibus non secundum rerum sed secundum
 « intellectuum significationem agi. Hic enim significatio
 « sola ad constitutionem propositionis simplicis quam
 « tractare intendit (fol. 180 r^o col. 4) maxime attinere
 « monstratur. Ex ea enim semper dictiones ad constitu-
 « tionem orationis sufficiunt, quæ ex rerum significatione
 « minime habere possunt. Rerum quippe significatio trans-
 « itoria est; intellectuum vero stabilis et permanens.
 « Destructis enim rebus sive non, licet rerum significa-
 « tionem non teneant, significatio tamen intellectus non
 « variatur. Sive enim res sint sive non, intellectum sem-
 « per constituunt. Unde propositionem semper reddere
 « possunt, et semper ad animi conceptionem, non quan-
 « tum ad rerum nominationem significare dici possunt.

1. Cod. ^a
S

« Quare Aristoteles de nomine et verbo ibi agit, propter
 « orationis constitutionem, cum maxime in eis attendit
 « significationem, ex qua maxime orationem constituere
 « contrahunt. Quod autem de vocibus hic tantum secun-
 « dum intellectuum significationem agatur, monstrat
 « bifaria vocum distinctio facta, in nomen et verbum,
 « quibus simplicibus sive conjunctis quilibet intellectus
 « exprimi possunt. In Prædicamentis enim, ubi de voci-
 « bus secundum rerum significationem agitur, secundum
 « rerum decem diversitatem denaria vocum incomplexa-
 « rum facta est partitio. Nos autem dicimus quod licet
 « de nomine et verbo secundum intellectuum signifi-
 « cationem agat Aristoteles, tamen quod de vocum signifi-
 « catione communiter inducit non est ex intentione sed
 « incidenter, ut inferius demonstrabitur..... »

F^o 180 v^o, col. 4. «..... His prælibatis, accedamus ad
 « ea quæ quidem, nimia verborum brevitate constituta et
 « sententiarum subtilitate referta, opus conficiunt Aristo-
 « telis inter omnia scripta excellentissimum. Quocirca
 « plus hic quam in aliorum expositione subauditur.

« *Primum.* Auctor breviloquus præemium ponit bre-
 « vissimum, in quo ea de quibus tractabitur in tota serie
 « libri summam tangit, eorum diffinitiones præmittens.
 « Quorum quidem præmissio et quædam docibilitatis et
 « attentionis comparatio. Nihil enim est quod tantum
 « alicujus perficiat instructionem quantum diffinitio quæ
 « explicite et integre nominis ignoti aperit significationem.
 « Littera sic legitur : *Primum oportet constituere*, id est
 « diffinire, quid nomen et quid verbum sit, id est per
 « diffinitiones proprietates nominis et verbi declarare.
 « Recte pro diffinire ait constituere ; unde etiam consti-

« tutive diffinire dicuntur quæ in diffinitione apponun-
 « tur, de diffinitione vel constitutione demonstranda.
 « Est tamen prius constituere quam diffinire; consti-
 « tuere enim est diffinire quod nondum diffinitum est... »

Nous ne relèverons dans ce qui suit qu'un passage où l'auteur fait mention des *idées*, et se déclare ouvertement contre l'hypothèse platonicienne :

A l'occasion d'une discussion sur la signification originelle des mots, il réduit les *idées* à des conceptions formées de l'imagination et de la mémoire :

F^o 181 r^o, col. 2. « Si enim propter sensus inventæ
 « essent, ut videlicet per eas non sensus haberemus, sed
 « etiam exercitium eos, profecto omnis vocum significatio
 « ad aliquid sciendum nos pertrahere deberet, quod om-
 « nino falsum est, cum sint voces significativæ insensibi-
 « lium, ut animæ; veritatis et falsitatis, et aliorum. Si
 « vero propter imaginationem, quæ indiscretæ concep-
 « tionis et quiddam imperfectum est, voces essent re-
 « pertæ, tunc per voces nulla certa fieret doctrina. Unde
 « Boetius recte ait nominibus et verbis incerta, id est con-
 « fusa et imperfecta significari, sed perfecta et secundum
 « aliquid concepta. Quod autem ideæ¹ in corpore nostro
 « meditatæ a Platone a vocibus primo loco non signifi-
 « centur planum erit, si prius quid ipsæ sint inspexe-
 « rimus. Sunt itaque formæ imaginariæ quas sibi pro
 « rebus animus configurat, ut illis res ipsas speculetur et
 « per eas rerum imaginationes sive memoriam retineat,
 « quas quidam ideas sive exemplares formas nominant.
 « Plato vero eas incorporeas naturas id est insensibiles²

1. Cod. *illæ*.

2. Cod. *insemissibiles*.

« similitudines nuncupat. Naturam quippe bene dicunt
 « similitudinem rerum nascentium. Sunt autem similitu-
 « dines quædam in quibus sensibilia intelliguntur, sicut
 « statua Achillis, quædam vero in quibus insensibilia per-
 « cipiuntur, sicut ista rerum simulacra, et cognitioni tan-
 « tum, non sensui subjacent. Unde eas effigies incorpo-
 « reas id est non tractabiles corporeis sensibus Plato
 « nominat, quas quidem ¹ volebat a vocibus primo loco
 « significari; quod Aristoteles (f° 181 v°, col. 1) improbat.
 « Non enim propter rerum vel intellectuum similitudines
 « voces repertæ sunt, sed magis propter res ipsas et
 « earum intellectus ut de rebus ² nobis doctrinam face-
 « rent, non de hujus modi figmentis, et intellectum de
 « rebus constituerent non de figmentis. »

Voici les dernières lignes par lesquelles se termine ce commentaire dans le manuscrit que nous avons sous les yeux (f° 199 r°, col. 1) : « *Quare considerandum est.*
 « Quemadmodum est in opinione, ut similiter judicet
 « de vocibus et propositionibus. A causa, et hoc est
 « *Qua considerandum est cui opinioni, utrum nega-*
 « *tiva, scilicet utrum hic affirmationi : Callias justus est,*
 « sit negatio hæc contraria : Callias injustus est. Nota
 « quod æquivocat particulariter, in hoc vocabulo *opinio*
 « particulariter, quia quando dicit opinionem esse falsum
 « intellectum, tunc non æquivocat, quia falsus intellec-
 « tus est opinio. Quando vero accipit verum intellectum
 « pro opinio, æquivocat ³. *Dico autem hoc modo; ponit*
 « *opinionem boni diversas, quærens quæ cui sit contraria,*

1. Cod. *qui quidam.*

2. Cod. *rerum.*

3. Cod. *non æquivocat.*

« ut postea ostendat quod ¹ illa quæ prædicat contrarium
 « non est contraria ; et hoc est : *dico*. Et hoc modo con-
 « siderandum est : *est quædam opinio boni, quoniam*
 « *bonum est.* »

La glose que nous venons de faire connaître, n'a point de caractère prononcé et n'est guère qu'une répétition des commentaires de Boëce. Aucune mention des controverses contemporaines, aucune allusion d'où l'on puisse induire à quel auteur ou même à quelle école on pourrait rapporter cet écrit. C'est probablement l'ouvrage d'un de ces nombreux professeurs de dialectique qui enseignaient à Paris vers la fin du douzième siècle, au rapport de Jean de Salisbury.

VIII.

ADAM DU PETIT-PONT.

Le manuscrit de Saint-Victor coté 32, in-folio, d'une écriture du treizième siècle, composé de traités philosophiques, traduits pour la grande partie de l'arabe d'Al-gasel, d'Alkindi, d'Isaac et d'Avicébron, des Questions naturelles d'Adélard de Bath, de la Logique de Saint-Jean Damascène, etc., renferme aussi un traité de dialectique écrit au milieu du douzième siècle, par Adam du Petit-Pont.

Adam du Petit-Pont nous est connu par Jean de Salisbury qui fut de ses amis, et qui en parle en deux

¹. Cod. *quæ*.

endroits de son *Metalogicus*. Il tenait son école près du Petit-Pont, à Paris, comme l'indique son surnom, et y enseignait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Il fut depuis chanoine de la cathédrale de Paris, et devint enfin évêque de Saint-Asaph. « C'était, dit Jean de Salisbury, un homme d'un esprit fort pénétrant, fort lettré, quoi que d'autres en puissent penser, et plus attaché à Aristote que qui que ce fût ¹. » Mais on lui reprochait beaucoup d'obscurité. Il disait qu'il n'aurait pas un auditeur s'il exposait la dialectique avec la simplicité d'expressions et la clarté d'idées qui conviendraient à cette science ². Aussi était-il tombé volontairement dans le défaut de ceux qui semblent vouloir, par la confusion des noms et des mots, et par des subtilités embrouillées, troubler l'esprit des autres, et se réserver à eux seuls l'intelligence d'Aristote. « Ce défaut, ajoute Jean de Salisbury, était bien sensible dans le livre qu'il avait intitulé *Ars disserendi* ³. Plût à Dieu qu'il eût bien dit ce qu'il a dit de bon. » Ce livre sur l'*Art de la dialectique* est précisément celui qui est renfermé dans le manuscrit de Saint-Victor 32. C'est donc un monument de l'enseignement philosophique au douzième siècle, qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître avec quelque détail. Nous devons nous attendre à des formes peu attrayantes ; mais le fond, à en croire Jean de Salisbury, vaudrait mieux que la forme.

Le *de Arte dialectica* fut composé en l'année 1132,

1. *Metalog.* II, 10.

2. *Ibid.*, III, 5.

3. *Ibid.* IV, 3.

c'est ce que nous apprend le titre : Anno M^o C^o XXX^o II^o *ab incarnatione Domini editus liber Adam de Arte dialectica*. Ce traité s'étend dans notre manuscrit du feuillet 246 r^o au feuillet 262 r^o; il occupe donc seize feuillets in-folio sur deux colonnes. Il est divisé en deux livres, dont le second commence au feuillet 253 verso, col. 2 : *explicit liber primus Adam de Arte dialectica. Incipit secundus*.

Nous allons en donner quelques extraits.

F^o 246 r^o, col. 2. « *Incipit ars dialectica*. Principium
 « propositi de quo et ad quid et qualiter ars disserendi
 « instituenda dicere; propositum autem de eo ad id et
 « sic (?) artis rationem instituere. Erit autem qualiter
 « artem institui conveniat, cognito ejus initio manifestius.
 « Ut igitur ab artis initio negotii initium sumi possit, sit
 « trium præmonstrandorum primo prius ultimum.

« Innotescat igitur quoniam initium non idem scientiæ
 « et artis et facultatis disserendi. Id autem innotescet, ex
 « quibus horum initia cognitio; sunt autem ex tribus,
 « ingenio, usu, arte. Tria igitur et quorum et ex quibus
 « initia, sed non ex singulis singulorum. Scientiæ enim (?)
 « disserendi ex ingenio absque cæteris initium; artis au-
 « tem ex hoc et usu; facultatis autem ex hiis et arte. Cujus
 « enim primi disserere propositum solo quidem ingenio
 « ad propositum exequendum rationes invenire et expli-
 « care ejus attentioni innotuit. Nondum quidem (?) dis-
 « cendi usus, nam adhuc tantum (?) initium. Nondum
 « disserendi ars; prius enim disseri oportuit quam de hoc
 « ars fieret, prius enim de quo ars quam ipsa. Sic igitur
 « scientiæ hujus initium ex ingenio, non ex usu vel arte.
 « Non autem hoc dicere videamur quæ non ex horum

« quolibet disserendi scientia. Nam scientia quantum (?)
 « ex uno quo eorum; scientiæ autem initium ex uno.
 « Non enim ex usu vel arte, sed ante utrumque, ut osten-
 « sum est; artis autem initium ex ingenio, non sine usu.
 « Cum enim usus scientiam disserendi abundantio-
 « redderet, eo quod pluribus scientiis disserebatur, eo
 « plures disserendi varietates patiuntur, ex ingenii quo-
 « niam (?) habilissima facilitate et usu disserendi fre-
 « quenti. Incidit in hoc qualiter dissereret considerantis
 « industria, ut comperiret sicut cæteras scientias arte et
 « disciplina faciliores, sic et de eis disserendi et eas in-
 « telligendi scientiam arte aliqua certio-rem et faciliorem
 « posse fieri. Inde igitur ex quo modo jam tunc disserere
 « consuetum attentiones industria paulo plus compe-
 « riente, artis quasi prima rudimenta comperiri contigit.
 « Sic igitur ex ingenio et usu artis hujus initium.

« Et primo autem de ea re ¹ compertis, plurium plu-
 « ribus notitiam sumentibus, et posteriorum singulis in-
 « ventioni aliquid addentibus, diversorum diversis insti-
 « tutionibus, plurima de arte ad disciplinam edisseri
 « accidit. Artis igitur ratione plenius innotescente, usu
 « disserendi jam ad plenum augescente, ingenii indus-
 « tria, artis præceptionem usu exequente, aliquid facul-
 « tatis ad disserendum pervenisse non est dubium, si igi-
 « tur facultatis ex tribus quæ dicta sunt initium. »

Ce début justifie bien le reproche d'obscurité que l'on avait adressé à Jean du Petit-Pont; et ce défaut n'est point racheté ici par une grande originalité de pensée. Nous omettons le reste du prologue, et nous arrivons au corps de l'ouvrage.

1. Cod. aere.

F^o 247 r^o. « Principium disserendi ab interrogatione
 « vel enuntiatione quoniam igitur ab ipso disserendi prin-
 « cipio docendi disserere propositum inchoari conve-
 « niens, sic de eis docendi disserere principium a quibus
 « est disserendi. Quare nunc proposito non sit parum
 « qualiter ad principia prompti disserendo simus, expe-
 « dire. Sunt autem disserendi principia non ab his quæ
 « dicta sunt sola, ut ab iis solis ne ab hiis omnibus ut ab
 « his omnia. Ab enuntiatione enim vel interrogatione
 « non solum disserendi, sed et omnium pene quæ ad dis-
 « serendum principia. Quare si qua in disserendo enun-
 « tiationes et interrogationes fieri convenit arte docueri-
 « mus, quod propositi nunc suscepimus executi erimus,
 « et proposito erit amplior propositi executio. Sic enim
 « et ad principia prompti erimus et ad singula in disse-
 « rendo, viæ plurimum habebimus.

« Est igitur enuntiatio veri vel falsi dictio, ut ad disse-
 « rendum. Interrogatio vero quid sit, notius est quam ut
 « diffiniri oporteat. Quoniam autem non nisi de aliquo
 « aliquid enuntiari vel interrogari contingit, est autem de
 « quoquam quid de eo prioris cognitionis, erit de quo ali-
 « quid enuntiari vel interrogari conveniat, et in arte do-
 « cere, et ex arte attendere, primum quid de eo secun-
 « dum..... confusa sit ad hoc et in arte institutio et ex
 « arte attentio. Duplicem ¹ utrinque considerationem ad-
 « hibendam instituimus, alteram eorum de quibus et quæ
 « dicuntur, alteram verborum quibus ea de illis. Quo-
 « niam enim quæ consideratione percipiuntur verbis de-
 « signari æque conveniens de quo et quibus enuntietur
 « vel interrogetur, ex arte considerato qualiter secundum

1. Cod. *duplicationem*.

« locutionem utrumque ut ad disserendum designari con-
 « veniat, non minus attente considerandum. Erit autem
 « utrinque modus attentionis non idem. De quibus enim
 « et quæ enuntiari vel interrogari conveniat nostræ in-
 « titutionis rationi primo, ut docebitur, perspicendum.
 « Disserentis industria demum non videbitur eligendum.
 « Hujus enim cognitionis ab hac arte principium; reli-
 « quum ex arbitrio considerationis. Qualiter autem, de
 « quo et quibus enuntietur vel interrogetur designandum,
 « ut a pluribus ex loquendi rudimentis pernosceretur, ut
 « disserenti conveniat, et ex nimia multitudine compe-
 « rietur. Hujus enim cognitionis ab ea quam loquendi
 « rudimentum vocamus principium, reliquum ex nostræ
 « artis eruditione, etc. »

F° 253 v°. *Explicit liber primus Ada de arte dialectica : incipit secundus.*

« Ad prioris a sequenti libro sit distinctiones quid in
 « hoc dicendum, quid in illo dictum interserere. De quo
 « et ad quid et qualiter artis disserendi institutio præ-
 « monstravimus. A quibus disserendi principium in eo-
 « rum principiis duplicem, in ipsis dupliciter duplicem
 « disserenti attentionem præscripsimus, de quo dicat et
 « qualiter id designet; post principia item duplicem :
 « quid de eo dicat et qualiter id assignat. De quibus au-
 « tem dicat primo in quatuor, denique distinctius dis-
 « tinximus, et ex hoc principiorum genera quæ sunt et
 « ad quæ docuimus, etc. »

Voici la dernière colonne : f° 262 r°.

« De his inde quæ separate multiplicia appellamus an
 « electivis connumeranda sint an disciplinalibus dubitare
 « poterit, primam interrogabilium distinctionem remi-

« niscens. Quoniam eligentis arbitrio expositis sumenda
 « est ad hoc responsio, a disciplinalibus non electam dif-
 « ferre invenientur. Quoniam autem nec ad hujusmodi
 « sic est, ut non respondendum videtur, et non ex æquo
 « tum affirmationis tum negationis ad hæc sit responsio.
 « Nec ex duobus tantum semper elegit. Ab electivis per
 « eadem differre videntur per quæ disciplinalia ab elec-
 « tivis, a principio distinximus. Sed ne ibi dicta aut inter
 « se aut his dicendis contraria videri accidat, intelligan-
 « tur eorum quædam, quæ ad prima illa interrogabilium
 « genera internoscenda diximus, ne ut quælibet unius
 « generis a quibuslibet alterius internoscendum..... sed
 « pleraque a plerisque et separate multiplicia non disci-
 « plinalibus sed electivis dicta ratione annuntientur. Elec-
 « tive ergo quærendorum multiplicia a simplicibus, et
 « multiplicium genera sex, ut dictum est, internoscantur.
 « Dubitari autem poterit quibus talium annumeranda sunt
 « quæ sit quærentur ; ut an omne verbum sit ambiguum,
 « ut ait Chrysippus, an nullum, ut Diodorus, an nec
 « omne nec nullum, ut plurimis videtur. Quoniam? non
 « huic et tamen affirmando respondetur ; simplex autem
 « quando (?) dicetur, cum triplicatum videatur, sed nec
 « aliquod prædictorum quinque modorum multiplex ap-
 « paret. Quoniam (?) autem hujusmodi interrogatio dis-
 « similitudine principii non partis se det... »

Le manuscrit s'interrompt brusquement avec ce mot. La dialectique d'Adam du Petit-Pont est donc ici incomplète. Mais ce que nous en avons vu n'est pas de nature à faire regretter bien vivement la perte du reste.

IX.

GUILLAUME DE CONCHES.

Le manuscrit de Saint-Germain n° 4442, in-4°, d'une écriture du douzième siècle, renferme, en outre de l'épître apocryphe d'Aristote à Alexandre connue dans le moyen âge sous le nom de *secretum secretorum*, et des règles d'Avicenne *de conservatione sanitatis*, deux opuscules de Guillaume de Conches intitulés : *secunda philosophia* et *tertia philosophia*. Ce sont les mêmes ouvrages dont l'*Histoire littéraire de la France* (tome XII, page 465) fait mention d'après le manuscrit du Roi 6588. Comme le dit l'*Histoire littéraire*, le premier est un dialogue sur l'anthropologie entre le maître et le disciple ; et le second, dans la même forme que le précédent, est un abrégé de cosmographie, tiré de ce que l'auteur avait dit sur ce sujet dans sa *Philosophia minor*, intitulée, dans l'édition qui en a été donnée parmi les œuvres de Bède : *περὶ διδασκάλου*, sive *quatuor libri de elementis philosophiæ*. Ce dernier ouvrage lui-même n'était qu'un abrégé de la *Magna de naturis philosophia*, où Guillaume de Conches avait traité fort au long de toutes les matières que la philosophie embrassait de son temps. Ainsi, en suivant cet auteur dans ses différents écrits, nous le voyons procéder par résumés successifs de sa *Philosophia magna* ; il la reprend tout entière dans sa *Philosophia minor*, qu'il décompose dans sa *philosophia secunda* et *philosophia tertia*. Ces deux petits traités offrent peu d'intérêt par eux-mêmes, comme nous nous en sommes assuré, et ne renferment guère d'idées que l'auteur n'ait

exposées avec plus d'étendue dans ceux de ses écrits qui sont publiés. Nous croyons devoir nous contenter de donner la table des chapitres de l'un et de l'autre, avec quelques-uns des chapitres qui se rapportent plus particulièrement à la philosophie.

Incipiunt capitula in libro qui dicitur secunda philosophia
magistri Willermi de Conchis.

- | | |
|---------|---|
| I. | De homine. |
| II. | De spermate. |
| III. | Quare pueri non coeunt. |
| IV. | De matrice. |
| V. | De sterilitate. |
| VI. | De menstruis. |
| VII. | De stomaco. |
| VIII. | De vesica. |
| IX. | De sompno. |
| X. | De sompniis. |
| XI. | De capite. |
| XII. | Qualiter capilli crescunt. |
| XIII. | Quare fœminæ et pueri carent barba. |
| XIV. | Quare quidam homo calvescit, quidam non. |
| XV. | Quare capilli fiunt cani. |
| XVI. | De cerebro. |
| XVII. | De cellulis capitis. |
| XVIII. | De oculis. |
| XIX. | De visu. |
| XX. | De ymagine speculi. |
| XXI. | Quare quædam animalia nocte vident, die vero non. |
| XXII. | De auditu. |
| XXIII. | Quomodo sibilus formatur. |
| XXIV. | De echo. |
| XXV. | De odore. |
| XXVI. | Quomodo fiat gustus. |
| XXVII. | De tactu. |
| XXVIII. | De voluntario motu. |
| XXIX. | De imaginatione. |
| XXX. | De anima. |

- XXXI. De creatione animarum.
 XXXII. De ingenio.
 XXXIII. De opinione et ratione.
 XXXIV. De intelligentia.
 XXXV. De memoria.

Incipit secunda philosophia magistri Willermi de Conchis,
 et primo de homine.

« Dicendum est igitur de terreno animali quod in duo
 « dividitur, scilicet in rationabile et irrationabile. Sed
 « quoniam irrationabilia sunt infinita, nec ad lectionem
 « philosophorum, propter quam hoc opus incipimus,
 « multum pertinentia, de ipsis tractare postponamus,
 « ut de homine, qui dignior est cæteris animalibus, dis-
 « seramus. Homo est igitur animal rationale mortale, ex
 « anima vel corpore constans. Sed quamvis corpus anima
 « sit inferius, prius tamen nostræ cognitioni occurrit;
 « ideo prius de ipso, deinde de anima disseremus. Et
 « quoniam de primi hominis compositione, quare vide-
 « licet de limo terræ sit factus, superius docuimus, de
 « quotidiana hominis creatione, formatione, nativitate,
 « ætatibus, membris, membrorum officiis et utilitatibus
 « dicamus. »

XXIX. De imaginatione.

« Est præterea quædam animalis actio quæ dicitur
 « imaginatio. Est enim imaginatio vis animæ, per quam
 « percipimus figuram et colorem. Per imaginationem
 « nobis comportamus (*sic*), ideoque cum iterum illum
 « vidimus, statim recognoscimus. Quod nunquam vidi-
 « mus, nunquam imaginamur, sed similitudinem ejusdem
 « generis quam vidimus, ut ille virgilianus Tityrus Ro-

« mam quam non viderat similem suæ civitati imagina-
 « batur. Dicit enim Augustinus : Mare Rubrum quod
 « nunquam vidi imaginor ad similitudinem alterius ma-
 « ris quod vidi, sed colore mutato. Ista enim est nobis
 « et brutis animalibus communis ; inde est quod bruta
 « animalia videntur dominos suos agnoscere, unum fu-
 « gere, alium appetere ; quod non ex discretione, ut
 « quidam autumant, faciunt, sed ex imaginatione. Hæ
 « sunt duæ serenissimæ animales actiones, quæ nobis et
 « brutis animalibus sunt communes, et in quibus ab ipsis
 « superamur. Acutius enim videt lynx quam homo,
 « discretius odorat canis, velocius lepus progreditur.
 « Qui igitur in figuris, coloribus, odoribus, saporibus
 « præ regimine beatitudinem ponunt, minus beatos se
 « brutis animalibus constituunt. Ad servitium non ad
 « dominium dati sunt sensus homini, nec per eos bea-
 « tior, imo miserior efficitur homo. Si enim retinens ra-
 « tionem et intelligentiam istis careret, non solum bea-
 « tior sed beatissimus esset. Nonne beatissimus et
 « sapientissimus ille ait : Ecce mors intrat per fenestras ?
 « *Discipulus* : Istæ actiones in nobis aut sunt animæ aut
 « corporis, aut compositæ aut neutrius. Sed si corporis
 « sunt, quare anima per eas damnatur ? quare corpus
 « viduatum anima istas non haberet ? Et si animæ sunt,
 « unde sensus corporis nominantur ? Si neutrius sunt,
 « nec compositum ex utroque, compositum namque suas
 « qualitates contrahit a suis partibus. *Philosophus* : Hæ
 « actiones in nobis animæ sunt, unde juste per eas dam-
 « natur et cooperatur anima. Sensus cum triplici ratione
 « dicuntur corporis : quia nihil nisi circa corpus ope-
 « rantur ; et quia per instrumenta corporea explentur,

« et quia duntaxat anima dum est in corpore per illos
 « operatur. Sunt aliæ actiones quæ nobis et divinis spi-
 « ritibus sunt communes , quæ faciunt hominem supra
 « hominem, imo vere hominem, de quo amodo dicemus,
 « si prius pauca de anima hominis dixerimus. *Discipu-*
 « *lus* : Nihil mihi dulcius esse potest hoc tractatu. »

XXX. De anima.

« *Philosophus* : Est igitur anima hominis spiritus qui
 « corpori conjunctus est. Idoneitatem discernendi homini
 « confert et intelligendi. Constat igitur homo ex duobus,
 « videlicet ex anima rationali et corpore. *Discipulus* :
 « Cum corpus et anima sint de constitutione hominis, vel
 « anima est apposita corpori, vel commixta, vel con-
 « creta, vel conjuncta. Sed si appositum illi, et extra ip-
 « sum est. Item omne quod est appositum alicui, fortius
 « exercet vires in exteriori partè illius quam in interiori.
 « Ignis appositus mihi plus me accendit extra quam intus,
 « aqua apposita plus humectat. Sed anima magis exercet
 « vires suas in nostris interioribus quam in exterioribus ;
 « non ergo corpori apposita. Si igitur corpori mixta esset,
 « ex illis duobus unum fieret, neutro remaneñte quod
 « prius erat, ut cum aurum et argentum in commixtione
 « electri misceantur. Cum igitur in homine utrumque
 « suum esse obtineat, non est mixta corpori. Si corpori
 « concreta est, tunc in qualitatem corporis est versa, ut
 « aqua in qualitatem salis ; quod non est verum. Si est
 « conjuncta, cum proprius locus spirituum cœlum sit, et
 « omnis res quod suum est appetit atque suum contra-
 « rium fugit, quid est quod se tam in immundo vase
 « conjungit, et eam amare facit? *Philosophus* : Quia

« causam philosophicam quæris, illam accipe. Omni enim
 « animæ tantus amor proportionis et concordiæ a Deo
 « datus est, ut etiam in sonis qui extra ipsum sunt pe-
 « nitus illa delectetur. Et hoc est quod Plato significare
 « voluit, cum Deum animam ex musicis consonantiis
 « constituisse narravit. Corpora namque humana ex qua-
 « tuor elementis proportionaliter et concorditer con-
 « junctis sunt constituta. Hæc proportio et concordia
 « animam allicit, et corpori conjungit, et in corpore re-
 « tinet. Et si proprie et vere velimus loqui, dicemus ani-
 « mam nec corporis ejus qualitates, sed proportionem et
 « concordiam quibus partes corporis sunt conjunctæ di-
 « ligere ; unde ea quæ hanc proportionem conservant
 « appetit, et quæ illam destruxerint, fugit. Sed ex quo
 « incipiunt elementa discordare, abhorret anima corpus,
 « et ab eo separatur. *Discipulus* : Si anima corpori est
 « conjuncta, estne in una parte illius, aut in quibusdam,
 « aut in singulis tota? *Philosophus* : Nulla pars humani
 « corporis est in qua anima tota non sit ; non tamen idem
 « operatur in omnibus. *Discipulus* : Si in manu hominis
 « tota est anima, abscisa manu, separabitur anima a
 « corpore. *Philosophus* : Si tota esset in manu, itaque
 « non esset tota in alio membro, valeret tunc tua objec-
 « tio. Etsi igitur manus in qua est tota absciditur, re-
 « manet tamen in aliis membris in quibus prius erat tota.
 « *Discipulus* : Cui sententiæ accedis, an illorum qui
 « dicunt omnes animas simul creari ? »

XXXI. De creatione animarum.

Philosophus : « Christianus sum, non academicus.
 « Unde cum Augustino credo et sentio quotidie novas

« animas non ex traduce, non ex aliqua substantia, sed
 « ex nihilo, solo jussu creatoris, eas creari. Sed quando
 « creatur, an ex quo homo concipitur, an quando corpus
 « est aptum animæ in utero formatum, an in die motus,
 « an in hora nativitatis, non legi. Conjiciunt tamen multi
 « quia corpore præparato illi adjungitur, quia corpori
 « Adam formato inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.
 « Cui videtur consentire Plato, cum dicit : aptatæ mate-
 « riæ, irriguo et fluido corpori circumligabant circuitus
 « animæ. *Discipulus* : Sufficit mihi de anima. Sed de
 « ejus actionibus quas bruta animalia non habent audire
 « desidero. *Philosophus* : Illæ actiones multæ et diversæ
 « sunt : est ingenium, opinio, ratio, memoria, intelli-
 « gentia. »

XXXII. De ingenio.

« Est autem ingenium vis quædam animis insita, suis
 « viribus prævalens, vel ingenium vis animæ naturalis ad
 « aliquid cito percipiendum; unde qui cito intelligunt
 « illud quod audiunt, boni et acuti dicuntur ingenii; qui
 « tardi et duri, hebetes. »

XXXIII. De opinione et ratione.

« Opinio et ratio ex sensu hoc modo proveniunt. Cum
 « anima in prædicto instrumento visus figuram et colo-
 « rem rei percipit, statim quod ipsa res sit, et quanta et
 « qualis perpendit, in quo conveniat cum aliis rebus et
 « in quo differat. In hoc quandoque decipitur. Putat enim
 « sæpe rem esse quod ipsa non est, quanta non est, vel
 « qualis non est, vel convenire in quo non convenit,
 « vel differre in quo non differt; et hæc opinio falsa di-

« citur. Aliquando in istis non decipitur anima, sed fluctuat et nescit an ita sit, necne, et tunc vera opinio dicitur. Est igitur opinio falsum de rebus iudicium, vel verum fluctuans et incertum. Si vero hoc iudicium de re corporea vel assensu sapientum vel argumentis necessariis confirmetur, est ratio. Ratio est certum et firmum iudicium de re corporea. Quædam opinio in rationem potest transire. Si vero anima de corporeis iudicat et fallitur, tunc est falsa opinio; sed si non fallitur et fluctuat, vera est opinio; sed si prædicto modo confirmatur, est intelligentia. Sed quia incorporea a sensibus nostris remota sunt, pauci sunt qui de eis certi sunt. Unde in Platone: intelligentia solius Dei, admodum paucorum hominum. *Discipulus*: Quod opinio e sensu est nata, ratio ex opinione, video; sed an intelligentia ex ratione, ignoro. »

XXXIV. De intelligentia.

Philosophus: « Intelligentia nascitur ex ratione, non quia ratio fiat intelligentia, sed quia a causa illius est. Cum enim primi homines, ratione ducente, naturas rerum cognoscerent, perpenderunt quod corporea agere possent. Percipientes actus qui ex corporibus esse non possunt, perpenderunt agentem esse quod non erat corpus. Hunc vocaverunt spiritum, dirigentesque in eum acumen ingenii, prius de eo habuerunt quasdam opiniones falsas, quasdam veras. Falsas vero longo tempore et magna industria elongaverunt, veras necessariis argumentis confirmaverunt; sicque, ratione ducente, vera est intelligentia. Intelligentia est verum et certum iudicium de incorporeis. Intelligentia ista

« nobis a creatione ascendit. Cum enim viderunt primi
 « philosophi actiones quæ nec homini nec angelo nec
 « naturæ poterant ascribi, cognoverunt quamdam invisibilem esse substantiam cujus essent illæ actiones.
 « Deinde diu meditantes et disputantes de ipsa, ejusque
 « proprietates, si non omnes, tamen quasdam comprehenderunt et scripserunt. Testatur enim se Augustinus
 « in scriptis philosophorum legisse quicquid in principio
 « Joannis Evangelii usque ad hunc locum legitur : fuit
 « homo missus a Deo. »

XXXV. De memoria.

« Memoria est vis animæ, qua firme retinet homo ante
 « cognita. *Discipulus* : Ex verbis tuis perpendo : aliud
 « est ratio, aliud est intelligentia. Quid? Dicimusne Deum
 « habere rationem? Si rationem non habet, rationalis
 « non est. *Philosophus* : Aliud est proprietates sermonum cognoscere, aliud usus et translationes. Proprietatem hujus nominis quod est ratio audisti; modo usum
 « illius accipe. Aliquando esse verum et certum judicium
 « de quacumque re dicitur ratio; juxta hoc dicimus in
 « Deo esse rationem. Aliquando quodlibet rationale;
 « unde dicimus quod ratio est qua Deum diligimus. Aliquando computatio, ut ibi : redde rationem villicationis tuæ. Aliquando ordo rerum gerendarum quo cognoscimus quid in quo loco faciendum, dicendum sit;
 « multisque aliis modis idem unum accipitur. *Discipulus* :
 « Cum sint illæ actiones animæ, unde est quod infantia
 « et pueritia, actiones rationis et intelligentiæ cum habent, carent? *Philosophus* : Animam hominis si corpus, quod corrumpitur, non aggravaret, ex quo esset,

« plenam et perfectam scientiam haberet eorum quæ in
 « hac vita sciri possunt. Quod ex anima primi parentis
 « quæ, ex quo fuit, plenam sapientiam habuit, perpendi
 « potest. Sed modo corrupta humanitate, ex quo conjun-
 « gitur corrupto, gravatur. Potestatem vimque discer-
 « nendi et intelligendi retinens, nec intelligit nec discer-
 « nit ; nec nisi longi usus experientia et alicujus doctrina
 « excitata incipit intelligere et discernere, ut acutos ha-
 « bens et tenens oculos, si (supplevimus *si*) tenebroso
 « carcere detruditur, videre non potest, nisi in tenebris
 « consuescat, vel lumine accendatur. Quod vero ex cor-
 « pore sic hebetatur anima, testatur Salomon, qui ait :
 « corpus quod corrumpitur aggravat animam, et depri-
 « mit terrena habitatio sensum multa cogitantem. De quo
 « Virgilius :

.....Quantum corpora noxia tardant.

« In prima ætate nec expressit usus convenientiam,
 « nec est ætas doctrinæ conveniens. Illa enim ætas, cum
 « sit calida et humida, statim cibum digerit et alium ap-
 « petit ; unde frequentius influxione et refluxione indi-
 « get, spissusque communis fumus generatur : qui cere-
 « brum petens, in quo anima exercet discernendi et in-
 « telligendi officium, ipsam turbat. Si ad juventutem,
 « quæ est calida et sicca, pervenerit, dessiccatus est hu-
 « mor quem homo ex utero matris contraxit. Non enim
 « nascitur tam spissus fumus, nec est tanta interior tur-
 « batio ; et tunc homo aptus ad discernendum perfecte
 « consequitur, si lampas doctrinæ convenientis accenda-
 « tur. Juventutem sequitur senectus quæ est frigida et
 « sicca ; extinctus est enim calor naturalis ; unde est

« quod in hac ætate viget memoria ; sed vires corporis
 « deficiunt. Ex frigiditate enim et siccitate quorum est
 « constringere, est memoria; ex calore cujus est impe-
 « tum facere, sunt vires corporis. Ultimum est senium
 « frigidum et humidum; unde in illa ætate madida fit
 « memoria et debilitantur homines. Extincto enim natu-
 « rali calore, desinit homo vivere. »

Explicit secunda philosophia magistri Willermi de Conchis.

« Incipiunt capitula in libro qui dicitur tertia philoso-
 « phia magistri Willermi de Conchis. »

- I. De constitutione mundi.
- II. De umbra quæ videtur in medio lunaris corporis.
- III. De pluviis.
- IV. De arcu cœli.
- V. De nive et grandine.
- VI. De fulmine et tonitruo.
- VII. Quare mare est salsum.
- VIII. Quare quædam aqua videtur dulcis et quædam salsa.
- IX. Quare aqua putei est calida in hyeme, et frigida in æstate.
- X. De herbis terræ et crescentibus.

« Incipit tertia philosophia magistri Willermi de Con-
 « chis et primo de constitutione mundi.

« Mundum istum ad similitudinem ovi esse constitu-
 « tum philosophi confirmant. Ut igitur in medio ovi est
 « medulla, ex ovi ejus parte est albinum, et tela, juxta
 « quam testa, extra quam nihil est de ovo, sic in medio
 « mundi est terra, circa quam ignis, extra quem nihil est.
 « Nota quod, tempore Martii, pori superficiei terræ, fri-
 « gore hyemis prius clausi, calore solis aperiuntur. Sol
 « vero ad radices herbarum et arborum penetrans, humo-
 « rem quem coordinatum in hyeme reperit attrahere ni-
 « titur. Herba vero et arbor suam monitionem sentiens, a

« terra attrahit humorem, quem in sui similitudinem,
 « adjuvante calore, transmutat, sicque reviviscit. Inde est
 « quidem quod mensis Aprilis dicitur, quia terram præ-
 « dicto modo aperit. Est autem proprium hujus tempo-
 « ris quod sit inconstans; nam modo pluviosum ex vici-
 « nitate hyemis, modo siccum ex vicinitate æstatis;
 « eadem ratione modo calidum modo frigidum. Inde
 « est quod in Martio sæpe infirmantur homines. Cum
 « corpora humana aperta sunt calore, frigus subito
 « ortum ad interiora penetrat, et infirmitatem juxta
 « materiam præparatam generat. Sed si quis in hoc tem-
 « pore sibi provideret, tardius in illo quam in alio in-
 « firmaretur. *Discipulus* : Quæro, cum hoc tempus sit
 « temperatum, unde est quod, si aliquis intrat hyemem
 « cum aliqua infirmitate, non tam sæpe moritur in hyeme
 « sicut in vere. *Philosophus* : Respondeo : infirmitates
 « ex humoribus generantur frequentissime, quæ ex fri-
 « giditate hyemis constringuntur, ne possint defluere; ex
 « calore autem veris dissolvuntur; quibus per membra
 « concurrentibus, succumbit homo et moritur. Nota :
 « dicit Constantinus quod infirmitas quæ nascitur ex hu-
 « more contrario tempori est pessima. Verbi gratia : si
 « quis incipit in hyeme tertianam pati, significat magnam
 « abundantiam esse cholerae, quæ in tempore frigido et
 « humido potest accendi. Si tamen idem in æstate eandem
 « tertianam incurreret, graviores illam sentiret, et diffi-
 « cilius ad curandum esset. Similiter de aliis judica.
 « Nota : in autumno est utile uti calidis et humidis, quia
 « est tempus inæquale ex vicinitate hyemis et æstatis, ex
 « quo ex fructibus et succis eorumdem tunc abundantium
 « periclitantur homines. »

X.

NOUVEAU MANUSCRIT D'ABÉLARD
Sur les esprits.

On lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, à l'article des ouvrages inédits d'Abélard, t. XII, p. 430 : « Un
« manuscrit de la Bibliothèque du mont Saint-Michel ren-
« ferme les deux ouvrages suivants : 1° *Tractatus Abail-*
« *lardi de intellectibus*. 2° *Ejusdem Abaillardi Phy-*
« *sica Aristotelis*.

« Dans un autre manuscrit de la Bibliothèque on trouve :
« *Petri Abaillardi sermo de generatione et corruptione*.
« *Item de intellectibus et speculationibus*. Mais ce der-
« nier écrit est le même que le premier du précédent
« manuscrit. »

Remarquez que, le monastère de Saint-Michel appartenant à l'ordre des Bénédictins, on avait tout lieu de croire que les Bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire* devaient être parfaitement bien informés sur les manuscrits que renfermait cette célèbre abbaye. Et pourtant il paraissait bien étrange qu'Abélard eût écrit sur la *Physique* d'Aristote et sur le traité de la *génération et de la corruption*, qui tous les deux passent sur de bonnes raisons pour avoir été inconnus en France avant les premières années du treizième siècle. D'ailleurs Abélard lui-même dans sa *Dialectique*, que nous avons publiée, déclarait qu'il ne connaissait d'autre ouvrage d'Aristote que les premières parties de l'*Organon*. On conçoit donc la vive curiosité que nous avons de juger par nous-même

du véritable contenu des manuscrits du mont Saint-Michel.

La Bibliothèque publique d'Avranches qui a recueilli les restes de celle du mont Saint-Michel, possède encore sous le n° 2963, un manuscrit contenant d'après le catalogue de M. de Saint-Victor, publié par M. Raoul¹ : *Aristotelis physica cum notis. Tractatus Abailardi de intellectibus. Ethica Aristotelis. Liber Galieni de elementis Hippocratis libri VIII. Aristotelis de generatione et corruptione*, ancien n° 94, 4 vol. in-4°.

On voit que cette description diffère déjà beaucoup de celle de l'*Histoire littéraire*, et qu'il n'y est plus question d'un traité d'Abélard sur la *Physique* d'Aristote, ou sur le traité *de la génération et de la corruption*.

A force d'instances, nous avons obtenu de la ville d'Avranches que le manuscrit 2963 nous fût communiqué, et nous allons en donner une description exacte et complète, afin qu'une fois pour toutes on sache à quoi s'en tenir sur un manuscrit dont le titre, à s'en rapporter à l'*Histoire littéraire*, était si propre à exciter des espérances en opposition avec les faits jusqu'ici connus.

Le manuscrit 2963 est un petit in-4°, en papier vélin, composé d'ouvrages différents, écrits de différentes mains, en général d'une écriture élégante, et qui appartient évidemment à la première moitié du treizième siècle. Voici l'ordre de ces différents ouvrages.

1° Le traité *De generatione et corruptione*, avec des remarques à la marge.

2° Un traité intitulé : *P. Abælardi tractatus de intellectibus*.

1. Histoire pittoresque du mont Saint-Michel, par Max. Raoul. Paris, 1855.

3° Quelques pages de l'*Éthique* d'Aristote.

4° Quelques pages sous ce titre : *Differentia inter animam et spiritum*.

5° *Aristotelis Ethicæ Nicomachicæ liber secundus*. — *Aristotelis Ethicæ Nicomachicæ liber tertius*, etc.

6° *Liber Galieni de Hippocratis elementis*, avec des gloses marginales.

7° *Libri octo physicorum*.

8° Quelques pages détachées qui semblent appartenir aux petits traités de physique d'Aristote.

9° Le premier livre de la *Métaphysique*. *Omnes homines scire desiderant natura ; signum autem est*, etc. ; avec quelques gloses marginales.

Au dernier feuillet, on lit : *Iste liber est Abbaciæ montis Sancti-Michaelis in periculo maris, ordinis sancti Benedicti*.

La première conclusion à tirer de cette description fidèle est que, conformément au catalogue de M. de Saint-Victor, le manuscrit en question ne renferme aucun ouvrage d'Abélard, ni sur la *Physique d'Aristote*, ni sur le traité *de generatione et corruptione*, et qu'ainsi il ne donne aucun démenti à l'opinion commune. Le seul ouvrage d'Abélard que renferme ce manuscrit est un traité *de intellectibus*. Quel est ce traité qu'aucun historien ne fait connaître, que le catalogue d'aucune autre bibliothèque en Europe n'indique, et qui ne paraît se trouver aujourd'hui que dans le manuscrit de Saint-Michel ?

Commençons par une description minutieuse de la partie de ce manuscrit où ce traité est renfermé.

Ce traité a pour titre général : *P. Abælardi tractatus de intellectibus* ; il se compose de huit feuillets, à une

seule colonne, d'une écriture très-fine et pleine d'abréviations, mais d'une netteté parfaite. A la fin du huitième feuillet v°, le manuscrit s'arrête et l'ouvrage est inachevé.

Reste à savoir si c'est un seul et même ouvrage. Le titre semble bien l'indiquer, et en avançant, on reconnaît les divers chapitres d'un même écrit, avec des titres distincts jusqu'au feuillet 3 v°, où se présentent des chapitres qui ne sont plus marqués d'aucun titre. Jusqu'au feuillet 3 v°, nul doute qu'il n'y ait un seul et même ouvrage, un traité *de intellectibus*. Mais les autres feuillets contiennent-ils la suite de ce même ouvrage, moins les titres ordinaires, ou une simple collection non achevée de passages qui ont plus ou moins de rapport avec le sujet? Pour le reconnaître, nous allons examiner d'abord la partie du manuscrit qui forme évidemment un seul et même ouvrage.

C'est un petit traité de psychologie, qui a son mérite pour le douzième siècle. Si notre manuscrit n'attribuait pas ce traité à Abélard, rien dans le texte ne ferait soupçonner l'auteur de la *Dialectique* et de la *Théologie chrétienne*; d'autre part, dans aucun de ses écrits Abélard ne fait allusion à ce traité; mais rien non plus n'autorise à contester la légitimité de la rubrique de notre manuscrit. L'ouvrage est bien divisé; le style est clair, pas trop diffus, et quelquefois il offre ce caractère de force un peu rude et ce mélange de subtilité et de vigueur qui distingue Abélard. Voici les titres des divers chapitres de ce traité.

1° Le titre général : *P. Abælardi tractatus de intellectibus*, et un morceau d'un tiers de feuillet.

Fol. 1 r^o, 18 lignes ; 2^o *Differentia sensus ab intellectu.*

Fol. 1 r^o, 7 lignes ; 3^o *Rationis ab rationalitate.*

Fol. 1 r^o, 5 lignes ; 4^o *Quod idem sit animus quod ratio.*

Fol. 1 r^o et v^o, 66 lignes ; 5^o *Differentia imaginationis ad intellectum.*

Fol. 2 r^o, 9 lignes ; 6^o *Differentia existimationis ad intellectum.*

Fol. 2 r^o, 4 lignes ; 7^o *Scientiæ ad existimationem sive intellect.*

Fol. 2 r^o, 5 lignes ; 8^o *De differentia intellectuum.*

Fol. 2 r^o et v^o, 38 lignes ; 9^o *Qui intellectus simplices qui compositi.*

Fol. 2 v^o, 14 lignes ; 10^o *In quo differunt intellectus disjunctorum a disjungente.*

Fol. 2 v^o, 47 lignes ; 11^o *Qui uni qui multiplices intellectus.*

Fol. 3 r^o, 12^o *Qui sani intellectus vel cassi.*

Jusqu'à là il est évident que nous avons un seul et même ouvrage ; mais il ne faut pas se hâter de conclure que cet ouvrage cesse , parce que les chapitres qui suivent n'ont pas de titre comme les précédents. En effet , les deux chapitres qui suivent immédiatement le douzième : *qui sani intellectus vel cassi*, et qui comprennent la fin du feuillet 3 r^o, le verso de ce même feuillet , le feuillet 4 jusqu'à la fin de la page, continuent l'examen de ce qui fait un entendement sain et un entendement malade ; il s'agit toujours de l'entendement et de ses différentes opérations.

Vers la fin du feuillet 4 r^o, sans division apparente de

chapitres, se trouve cette phrase : *nunc autem aliam propositi nostri persequamur partem, utrum videlicet omnis intellectus sanus sit dicendus qui ita ut sese res habet eam intelligit*. On voit que c'est toujours la continuation du douzième chapitre. Celui qui vient ensuite et s'étend de la fin du feuillet 4 r° jusqu'au milieu du verso, contient une réfutation des objections qui avaient été faites à la doctrine renfermée dans les chapitres précédents : *nunc itaque suprapositas solvamus quæstiones, atque impugnationes ipsas quæ veritatem perturbare videntur impugnemus*.

Même feuillet ; nouveau chapitre qui continue le même sujet : *nunc ad alterius quæstionis terminationem transeamus* ; et il est hors de doute que les chapitres qui suivent, f° 5 r° et v°, se rapportent encore, sinon au sujet du chapitre 12° : *qui sani intellectus vel cassi* ; du moins à celui de tout le traité *de intellectibus* : *solet frequenter quæri de significatione atque intellectu universalium vocum quas res videlicet significare habeant, aut quæ res in eis intelligentur ; ut, cum audio hoc nomen HOMO, quod pluribus commune est rebus ad quas æqualiter se habet, quam rem in ipso intelligam queritur*. On voit paraître ici la question des universaux, les mêmes idées et presque les mêmes expressions que dans les traités que nous avons publiés et qui appartiennent incontestablement à Abélard. Nous retrouvons même ici un mot qui a été la matière d'une intéressante controverse¹, le mot *indifferenter* avec son explication légitime, f° 5 r° : *sive cum discretione certæ personæ ut Socratis vel alicujus alterius, sive INDIFFERENTER*

¹ Voyez plus haut, p. 129 et 134.

absque ulla scilicet personæ certitudine. Cette discussion se prolonge à travers tout le feuillet 5 r°, jusqu'au milieu du *verso*, où le chapitre se termine ainsi : *hæc de speculationibus hoc est intellectibus dicta nunc sufficient.* Nous sommes donc bien sûrs d'avoir en entier le traité *de intellectibus* attribué positivement à Abélard dans notre manuscrit, et qui lui convient parfaitement pour le fond et pour la forme ; et ce petit traité, complet et achevé, est un ouvrage de plus à ajouter à la liste de ceux d'Abélard. Il ne serait pas sans intérêt de le publier intégralement, et nous n'aurions pas manqué de l'insérer dans notre collection (*ouvr. inéd d'Ab.*) si nous eussions possédé en temps utile le manuscrit de Saint-Michel.

Il s'agit maintenant de reconnaître si les trois feuillets qui suivent sont aussi d'Abélard, et de quel sujet ils traitent. Un examen attentif y découvre un certain nombre de chapitres sans liaison apparente, mais qui tous se rapportent plus ou moins directement à la question traitée ou plutôt mise en avant dans les derniers chapitres du *de intellectibus*, à savoir le sens des universaux ; et nous n'hésitons point à affirmer que ces nouveaux chapitres isolés ont aussi leur importance : on y trouve une foule de choses précieuses pour la question des universaux, des discussions qui ont leur valeur historique et qui dans la forme trahissent souvent la main d'Abélard, telle que la montrent les traités déjà publiés.

Le premier chapitre, f° 5 v°, est consacré à cette question : si la division de tout ce qui est en substance et accident est complète et suffisante : *quæritur an hæc divisio eorum quæ sunt, ALIUD EST SUBSTANTIA, ALIUD EST ACCIDENS, sit sufficiens.* Accorde-t-on que cette di-

vision est complète, dans ce cas, dit l'auteur, il faudra mettre les universaux parmi les substances ou les accidents ; sur quoi une discussion qui rappelle celles de notre philosophe. Le ton est altier, et la polémique incisive. En parlant des opinions contraires à celle qu'il expose, il s'exprime ainsi : *quod quam irrationabiliter agant apertum est.*

Le fragment qui suit, fol. 6 r°, a plus d'importance encore que le précédent et se rapporte au même sujet. Les formes sont-elles des essences ? *De formis diversi diversa sentiunt*, c'est précisément le début du traité *de generibus et speciebus* que renferme le manuscrit de Saint-Germain, de notre édition, page 543. Voici, suivant l'auteur, les diverses solutions de cette question. Il y en a trois : ou bien on soutient que toutes les formes sont des essences ; ou bien que nulle forme n'est une essence ; ou bien encore que certaines formes sont des essences et d'autres non. Ces trois solutions sont tour à tour examinées avec soin. L'auteur prend parti pour la troisième, qu'il attribue expressément à Abélard et à son école : *alii.... quasdam formas essentias esse, quasdam minime perhibent, sicut Abælardus et sui qui artem dialecticam non obfuscando sed diligentissime perscrutando dilucidant.* Ce fragment ne semble donc pas écrit de la main même d'Abélard ; cependant on y rencontre plus d'une trace de la manière d'Abélard : d'abord, comme nous l'avons dit, le ton superbe avec lequel l'auteur combat les deux écoles opposées à la sienne ; ensuite et surtout cette opinion intermédiaire entre le réalisme absolu et l'absolu nominalisme, qui, dans l'histoire, caractérise Abélard. Selon notre auteur toutes les formes

ou universaux ne sont pas des essences , mais seulement quelques-unes. Mais quelles sont celles qu'il regarde comme des essences? Il ne s'exprime ici que négativement et avec une assez grande incertitude. Ce sont, dit-il, ces qualités qui se trouvent dans le sujet sans que le sujet suffise pour les constituer ; ou bien une disposition de parties entre elles qui n'est pas inhérente et nécessaire au sujet lui-même ; ou bien encore ces propriétés qui n'existent dans un sujet que conditionnellement et relativement à quelque autre qualité non nécessaire sans laquelle elles n'existeraient point.

Vient ensuite un fragment sans aucun intérêt sur les propositions modales , qui s'étend depuis le feuillet 6 r^o vers la fin , jusqu'au milieu du *recto* du feuillet 7. Ce même feuillet *recto* et *verso* contient plusieurs morceaux également sans intérêt et qui contiennent encore diverses maximes de logique.

Le feuillet 8 r^o et v^o est rempli par de nouveaux chapitres sur des sujets analogues et qui ne présentent ni aucune idée digne d'être mentionnée ni aucune citation intéressante. A la fin du feuillet 8 v^o le manuscrit s'interrompt au milieu d'une phrase inachevée : *aut autem facio consequentiam, non aliquid.....*

En résumé, ce manuscrit de Saint-Michel , qui d'après l'*Histoire littéraire* renfermait des commentaires d'Abélard sur la *Physique d'Aristote* et le *de generatione et corruptione*, et qui par conséquent aurait renversé toutes les idées reçues sur les connaissances péripatéticiennes du douzième siècle, ne contient rien de pareil, et il ne fournit d'autre ouvrage d'Abélard qu'un petit traité, moitié psychologique, moitié logique *De intellec-*

tibus, un recueil de remarques sur l'entendement, et annexés à ces remarques, sans en faire partie, des fragments de fort peu d'intérêt, parmi lesquels il y en a deux plus importants que les autres, et où il est fait mention de l'opinion intermédiaire d'Abélard et de son école sur la nature des universaux. Ainsi ces nouvelles données, loin de changer quelque chose aux conclusions que nous avons tirées des grands traités dialectiques d'Abélard que nous avons publiés, les confirment et ne peuvent que s'y ajouter utilement.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.

	Pages.
Description du manuscrit du Roi, n° 7493.....	9
Description du manuscrit de Saint-Germain, n° 1310.....	12
Description du manuscrit de Saint-Victor, n° 844.....	20
Plan de l'ouvrage de dialectique renfermé dans le manuscrit de Saint-Victor.....	26
Que cet ouvrage est probablement la Dialectique d'Abélard.....	32
Date probable de la composition de ce traité de dialectique.....	35
Des ouvrages d'Abélard jusqu'alors inconnus, qu'indiquent nos manuscrits.....	41
Que Roscelin a été le maître d'Abélard.....	46
Qu'Abélard était très-ignorant en mathématiques.....	48
Qu'il ne savait pas le grec.....	50
Qu'Abélard ne connaissait tout au plus, de Platon, que le Timée dans la version de Chalcidius.....	55
Qu'Abélard ne connaissait d'Aristote que l' <i>Organum</i> , et de l' <i>Organum</i> que les trois premières parties traduites par Boèce.....	56
Que la philosophie scholastique est sortie d'une phrase de Porphyre, traduite par Boèce.....	62
Du problème de la nature des genres et des espèces, tel qu'il est posé dans la phrase de Porphyre.....	67
Point de départ de la philosophie scholastique : opinion de Boèce sur le problème des espèces et des genres.....	74
Opinion de Raban-Maur au neuvième siècle.....	84
Opinion d'un anonyme du dixième siècle.....	89
Nominalisme de Roscelin.....	96
Réalisme théologique de saint Anselme.....	112
Réalisme plus scientifique de Guillaume de Champeaux.....	121

	Pages.
Développement du réalisme. Odon de Cambrai et Bernard de Chartres.	138
Entreprise d'Abélard.	144
I. Polémique d'Abélard contre les deux écoles réaliste et nominaliste.	146
Réfutation du réalisme.	<i>ibid</i>
Réfutation du nominalisme.	171
II. Exposition du système d'Abélard.	178
Conceptualisme d'Abélard	<i>ibid.</i>
III. Application de la philosophie d'Abélard à la théologie.	220
Méthode théologique d'Abélard. Du <i>Sic et non</i> , d'après les manuscrits de Saint-Michel et de Marmoutiers.	221
Doctrines théologiques d'Abélard.	234
Conclusion.	238
APPENDICE.	245
I. Raban-Maur.	<i>idib.</i>
II. Gloses du dixième siècle sur les Catégories, etc.	252
III. Guillaume de Champeaux.	262
IV. Bernard de Chartres.	265
Commentaire de Bernard de Chartres sur les six premiers livres de l' <i>Énéide</i>	283
V. Plusieurs écrits de Gerbert. — Commentaire anonyme sur le Timée. — Introduction de Porphyre et Catégories d'Aristote mises en vers.	291
Commentaire sur le Timée.	296
Abrégé en vers de l'Introduction de Porphyre et des Catégories d'Aristote.	310
VI. Traduction inédite du Phédon, du douzième ou du treizième siècle.	324
VII. Commentaire anonyme du douzième siècle sur le Traité de l'Interprétation.	326
VIII. Adam du Petit-Pont.	333
IX. Guillaume de Conches.	340
X. Nouveau manuscrit d'Abélard sur les Esprits.	352

B 77 .C85 1847 IMS
Cousin, Victor,
Fragments philosophiques 4.
ed. --

PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

